

AU SOIR DE LA VIE

Printed in Canada. — Imprimé au Canada.

L.-O. DAVID
SÉNATEUR

AU SOIR DE LA VIE



MONTREAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée
30, rue SAINT-GABRIEL, 30

Droits réservés, Canada, 1924
par la LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée



AVANT—PROPOS

Le titre “Au soir de la vie” que j’ai choisi pour mon nouveau livre, dit assez quelle en sera la nature. On y trouvera un peu de tout : des souvenirs historiques, des études religieuses, patriotiques et morales, des observations sur notre situation politique et nationale et sur nos destinées.

Je crois bon que l’homme qui pendant plus d’un demi-siècle a été mêlé à toutes les choses de notre monde et en a connu les hommes marquants, dise ce qu’il a vu et observé, tout ce qui peut renseigner ses concitoyens, et les aider à diriger leur conduite, à éviter des erreurs et des fautes qu’il a peut-être commises lui-même.

Rendu à un âge où les passions et l’intérêt personnel ne peuvent guère l’inspirer, il a le droit, je pense, de croire que ses observations et ses conseils ont quelque valeur.

Comme c’est probablement mon dernier livre, j’y ai mis tout ce que je croyais bon, utile. Puisse-t-il faire tout le bien que j’ai en vue.

L.-O. DAVID.



D'IBERVILLE ET LA CONQUETE DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Des nombreux et célèbres fils de Charles Le-Moyne, qui fut lui-même un héros, le plus fameux fut Pierre LeMoyne d'Iberville. On peut dire même qu'il fut le guerrier le plus illustre de la Nouvelle-France, celui dont les exploits frappent le plus vivement l'imagination et excitent le plus l'admiration de tous les historiens. Dans son histoire de la marine française Léon Guérin dit que *d'Iberville fut l'un des plus grands marins et des plus habiles navigateurs que la France ait jamais eus.*

Le récit de ses exploits tient du roman et du drame. Pendant vingt ans, il parcourut les mers et les terres de l'Amérique du Nord depuis les glaces de la Baie d'Hudson jusqu'aux rives fleuries du Mississipi, et partout il laissa des souvenirs impérissables de son passage. Ce qu'il accomplit avec souvent une poignée d'hommes contre des ennemis plus nombreux et plus puissants est incroyable. Mais cette poignée d'hommes était elle-même une poignée de héros, composée en bonne partie de gens de Montréal—les fameux *Capots bleus*—que rien ne pouvait arrêter, ni effrayer. “Ils marchaient, dit Léon Gué-

rin, par les terres, les lacs et les rivières, traînant leurs canots avec leurs vivres, souvent à travers les bois et les marais, toujours par des chemins difficiles et non frayés, supportant avec une force de cœur et de tempérament dont étaient seuls capables des Canadiens, d'incroyables fatigues, des privations et des souffrances de toutes sortes, portant piques, pioches, pelles, gabions et béliers, etc."

Quoi qu'on en dise, j'ai cru, je crois et croirai toujours qu'il est bon, utile de rappeler les grandes actions accomplies par nos pères afin d'inciter leurs descendants à imiter leur courage, leur énergie indomptable, et de faire respecter par nos concitoyens d'origine anglo-saxonne et autre une race qui a pu produire de pareils hommes. Dans toutes les écoles du Canada, on devrait faire connaître les sacrifices, le dévouement et l'héroïsme des fondateurs de la Nouvelle-France, de tous ceux qui ont conquis ce pays à la civilisation. Combien spécialement parmi les milliers d'étrangers qui forment en bonne partie la population de Montréal, combien connaissent son origine héroïque, son histoire admirable; combien savent ce que la fondation de cette ville où ils vivent heureux et s'enrichissent, a coûté à nos pères de sang et de souffrances?

M. Gordon, un Anglais, l'un des hommes à qui la Compagnie du Pacifique Canadien doit sa popularité et sa prospérité, a droit à la reconnais-

sance publique pour les efforts qu'il fait en ce moment afin de faire connaître les livres canadiens, ceux spécialement qui ont trait à l'histoire de ce pays.

Espérons que ses généreux efforts auront tout le succès qu'ils méritent.

Mais revenons à d'Iberville. Après des campagnes immortelles dans les territoires de la Baie d'Hudson, de Terre-Neuve et de la Louisiane, après y avoir arboré le drapeau de la France, il mourut lorsqu'il se préparait à mettre à exécution des projets qu'il avait formés pour conquérir à la France les pays qui constituent, à l'heure qu'il est, les États du Nord et de l'Est des États-Unis.

On trouve dans la collection des Manuscrits de Québec, le mémoire intéressant dans lequel d'Iberville démontrait au gouvernement français l'opportunité de s'emparer des possessions anglaises dans la Nouvelle-Angleterre, en commençant par la prise de Boston. Après avoir repoussé divers projets émis auparavant pour le succès de cette entreprise, il suggère une expédition en hiver :

L'expérience que j'ai du Canada et de ses forces me fait assurer qu'on pourra y trouver dix-huit cents hommes, tous gens d'élite et capables de soutenir la fatigue qu'il convient de faire pour pénétrer à *Boston* au travers des bois et des rivières.

“Cette proposition paraîtra impossible à bien des officiers qui par leur rang et leur ancienneté auraient lieu d’espérer la conduite de cette affaire et je ne doute point qu’ils ne s’y opposent ne se sentant pas assez de force pour se mettre à la tête d’un détachement qui doit être conduit avec la dernière vigueur. . .

“Je n’expose rien que je ne veuille exécuter et si on veut me faire l’honneur de me confier l’entreprise de *Boston* je la réduirai avec ses dépendances à l’obéissance du Roy.

“Si on veut bien se donner la peine de faire attention aux succès que j’ai eus dans mes projets, on verra que j’ai réussi à la baie d’Hudson, à Corlar, à Terreneuve et dans la découverte du Mississippi où mes devanciers avaient échoué. . . .

“Je suis sûr que tout ce qu’il y a de gens en Canada, tant Français que sauvages se feraient un plaisir de me suivre”.

D’Iberville expose ensuite son plan de campagne. L’expédition partirait de Québec en canot, dans les premiers jours de novembre, pour se rendre par la rivière de la Chaudière au village de Kénébequi d’où elle se dirigerait à travers les bois vers Boston et l’attaquerait pendant la nuit et s’en emparerait facilement. Il dit que le succès de cette expédition assurerait le pouvoir de la France en Acadie comme au Canada. C’était l’opinion exprimée, quelques années auparavant,

par ceux qui avaient proposé cette expédition. Ils disaient que les établissements de la France au Canada et en Acadie seraient toujours en danger aussi longtemps que les Anglais seraient maître de la Nouvelle-Angleterre. L'Histoire démontre que de Boston sont parties la plupart des expéditions contre l'Acadie et même le Canada.

Le gouvernement français n'avait pas jugé à propos d'approuver le projet, mais d'Iberville n'y avait pas renoncé et s'il n'était pas mort prématurément, il aurait réussi à le mettre à exécution ; on se demande si les destinées du Canada n'en eussent pas été considérablement modifiées.

Aussi la mort de d'Iberville porta un coup funeste à la domination de la France en Amérique, et elle fut vraiment regrettée par tous ceux qui voulaient assurer l'avenir des possessions françaises sur ce continent.

* * *

Deux ans après la mort de d'Iberville, le baron de Saint-Castin s'emparait du projet proposé par l'illustre défunt pour faire la conquête de la Nouvelle-Angleterre et demandait d'être chargé de le mettre à exécution. Il suggérait, lui aussi, de se rendre en canot par la rivière de la Chaudière jusqu'au village de Kennebeki ou Canibekis et de là au travers des bois jusqu'à Boston.

Il suggérait de mettre à la tête de cette entreprise M. de Vaudreuil, "car, disait-il, il est homme de guerre, n'est pas prévenu de lui-même et est capable d'exécuter les ordres qu'on lui donne. Joint à ce qu'il a beaucoup de douceur dans sa manière de commander et est aimé."

Mais tous ces projets de conquête que proposaient et favorisaient les Canadiens n'eurent pas de suites sérieuses et pratiques, faute des secours qu'ils demandaient à la France pour les mettre à exécution. Ils ne furent pas plus heureux, lorsque plus tard, dans la dernière et funeste guerre qui précéda et amena la chute de la Nouvelle-France, ils se joignirent à Montcalm pour solliciter les secours dont ils avaient tant besoin. L'esprit de la France était ailleurs, elle croyait que ses intérêts en Europe réclamaient toute son attention, toutes ses forces.

* * *

On ne lira pas sans intérêt ce que M. de Brouillant, gouverneur de l'Acadie, disait de tous ces projets d'invasion et de conquête de la Nouvelle-Angleterre. Il disait que les dernières guerres avaient empêché la culture des terres et arrêté l'accroissement du pays, que la colonie avait besoin de paix et voici ce qu'il proposait :

"C'est pourquoi, en cas qu'il y ait guerre dans l'Europe entre l'Angleterre et la France, on pro-

pose la neutralité pour l'Amérique septentrionale. Il est certain qu'elle sera infiniment plus avantageuse au Canada et doit être préférée à la guerre".

Ces paroles me rappellent ce que J.-X. Perrault dont j'ai souvent loué le patriotisme ardent, disait, un jour, en parlant du cas où une guerre éclaterait entre l'Angleterre et la France ou entre l'Angleterre et les États-Unis, il disait :

"Nous n'aurions qu'une chose à faire, ce serait de nous protéger par une déclaration de neutralité afin, dans le premier cas, de n'être pas obligés de prendre les armes contre la France, et, dans le second cas, d'empêcher le Canada d'être le théâtre des hostilités, le champ de bataille des armées anglaise et américaine. Cette déclaration de neutralité serait même dans l'intérêt de l'Angleterre, car comment les troupes anglaises et canadiennes pourraient-elles empêcher les Américains d'envahir le Canada et de s'en emparer." On peut différer d'opinion sur l'opportunité et les résultats de cette déclaration de neutralité, mais il est toujours curieux de constater comme il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Les vues de M. de Brouillant et de M. Perrault ouvrent des horizons intéressants à ceux que les problèmes de l'avenir préoccupent.

Il est certain que dans le cas d'une guerre entre l'Angleterre et la France ou les États-Unis,

la neutralité serait bien la position la plus favorable, la plus utile au Canada, la plus propre à éviter des complications et dissensions redoutables, mais pour qu'elle fût efficace, il faudrait qu'elle fût décrétée par toutes les provinces du Canada. Croit-on que le gouvernement anglais et le Parlement du Canada autoriseraient ou permettraient cette abstention? N'oublions pas, dans nos conjectures politiques, que la Confédération a bel et bien lié notre sort à celui des provinces anglaises.



SOUVENIR POLITIQUE

Lorsque le parti anglais du Bas-Canada constata que l'Acte de 1791 divisant le Canada en deux provinces et donnant à chacune d'elles une Chambre d'Assemblée, ne produisait pas les résultats qu'il en espérait, il crut que le seul moyen de se soustraire au gouvernement de la majorité de cette Chambre était de réunir les deux provinces avec une constitution qui mettrait le pouvoir entre les mains d'une majorité anglaise. Afin de donner suite à cette idée un projet de loi avait été soumis subrepticement au Parlement anglais. Lorsque la chose fut connue dans le Bas-Canada, des protestations éclatèrent partout, des assemblées publiques eurent lieu pour dénoncer ce qui était considéré un acte de trahison. Deux patriotes éprouvés, MM. Louis-Joseph Papineau et John Neilson furent chargés d'aller à Londres combattre le projet néfaste qui abolissait l'usage officiel de la langue française et limitait les droits politiques et religieux dont jouissaient les Canadiens-français, ainsi que les pouvoirs des représentants du peuple. Les délégués du Bas-Canada trouvèrent chez les hommes d'Etat anglais des sympathies puissantes qui firent avorter le projet odieux. Ils étaient porteurs de requêtes signées par la plupart des ci-

toyens les plus importants du Bas-Canada. Je dois à l'obligeance de l'hon. juge Bruneau, un collectionneur émérite, l'avantage de pouvoir publier la lettre par laquelle un comité composé des citoyens les plus éminents de Montréal recommandait la signature de ces requêtes.

Montréal, 13 novembre 1822.

“Le Comité du District de Montréal ayant adopté un projet de requête en opposition à l'union projetée des Législatures des deux Canadas, il vous en adresse des copies pour vous et les membres du Comité dont vous êtes le Président, ainsi que pour les membres des comités de paroisses, qui tous sont priés de se porter avec zèle à faire signer sous le plus court délai possible, cette requête que vous voudrez bien annexer aux feuilles de parchemin sur lesquelles seront reçues les signatures.

“Comme il est important que le Parlement sache que c'est la très grande majorité des habitants du pays qui s'opposent à cette union, qui, si elle avait lieu, serait si fatale aux intérêts de la Province, le Comité du district se tient très assuré de la coopération active des autres comités dans la cause commune”.

Le Comité disait ensuite comment les requêtes devaient être signées. Elles furent couvertes de milliers de signatures.

En face de ces protestations le Gouvernement et le Parlement anglais n'osèrent pas imposer au Bas-Canada le projet d'union qui plus tard, après les troubles de 1837-38, devait devenir la constitution du Canada-uni, en dépit des protestations des Canadiens-français alors guidés par La Fontaine.

Cette fois encore, la constitution était changée dans le but de soumettre le Bas-Canada à une majorité anglaise. Le rapport de lord Durham établit ce fait de la façon la plus indéniable. Et vingt-sept ans plus tard, parce que le Haut-Canada ne pouvait obtenir la représentation basée sur le chiffre de la population qui aurait mis le Bas-Canada à sa merci, il réussissait à faire adopter la Confédération dans l'espoir de pouvoir enfin, grâce à l'appui des autres provinces anglaises, imposer ses volontés et sa politique.

Son espoir était justifié par le fait qu'il entraînait dans la Confédération avec 82 députés, et la perspective d'augmenter leur nombre, pendant que le Bas-Canada était condamné à n'avoir jamais plus de 65 députés dans le Parlement fédéral. Ses hommes publics ne paraissent pas avoir plus prévu que les nôtres les modifications que les développements des provinces du Nord-Ouest apporteraient à leurs calculs; ils n'avaient pas prévu que ces provinces auraient avant longtemps une représentation supérieure à celle de Québec et même à celle d'Ontario. Mais ce qui s'est passé

dans la dernière guerre démontre que dans les occasions où le sentiment anglais et religieux sera surexcité, Ontario trouvera dans ces provinces des sympathies et un appui considérables.

Dans le cas où la Confédération ne fonctionnerait pas selon ses désirs et ses espoirs, on se demande ce qu'il pourrait bien imaginer pour la modifier, la remplacer même. Reste l'union législative que Durham prévoyait être la dernière étape de son fameux projet d'anglicisation? Mais, cette fois, il trouverait en Angleterre comme au Canada, une hostilité invincible à cette politique. Non, il espère que les circonstances lui permettront avant longtemps de trouver dans les provinces anglaises une majorité qui assurera son influence et son autorité dans le gouvernement du pays. Mais la reconstitution des deux vieux partis qui pendant si longtemps ont dirigé la politique peut modifier considérablement les conjectures et les prévisions d'aujourd'hui.



LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

(1922)

Le vingt-huit septembre était l'anniversaire de la mort de Papineau et le sept octobre courant était l'anniversaire de sa naissance. Le temps est donc bien choisi pour le rappeler au souvenir de ses compatriotes.

Un journal publiait, il y a déjà plusieurs semaines, sous la signature "Un vieux libéral", un article dont le fond et la forme étaient excellents, mais injuste pour ceux qui, comme moi, n'ont cessé depuis cinquante ans de rendre hommage à la mémoire des patriotes de 1837 et de Louis-Joseph Papineau spécialement. Il me mettait parmi ceux qui se rendent coupables d'indifférence à l'égard du grand tribun. Évidemment "Un vieux libéral" n'est pas aussi vieux qu'il le prétend, car s'il l'était, il saurait qu'en 1871, à une époque où il était difficile de faire l'éloge de Papineau et des Patriotes, surtout dans un journal comme *L'Opinion Publique*, j'entrepris une campagne dans le but de les réhabiliter, de rappeler leur dévouement à la cause de la liberté, à la cause de la patrie canadienne. Il saurait que dans des livres et des journaux je n'ai cessé de dire, de répéter, qu'ils avaient droit à nos hom-

mages, à notre reconnaissance. Il saurait que plus d'une fois j'ai proclamé que Papineau méritait d'avoir un monument.

Le deux juin 1870, j'écrivais dans l'*Opinion Publique*:

“M. Papineau achève sa course; il disparaîtra, le dernier, de cette grande génération dont il a été l'astre le plus brillant. La mort le trouvera ce qu'il aura été pendant près d'un siècle; certains hommes ressemblent aux pyramides, rien ne peut les entamer”.

Quelques mois plus tard, il mourait, et je disais dans le même journal:

“Elle est éteinte cette belle intelligence qui a jeté tant d'éclat sur le nom canadien. On ne l'entendra plus cette voix éloquente dont les accents éveillèrent dans l'âme du peuple le patriotisme et l'espérance et firent trembler le despotisme. Il a cessé de battre ce cœur ardent qui sous les glaces de la vieillesse conservait encore la flamme des vertus civiques...”

“Au premier glas qui annonça la fatale nouvelle, la patrie tressaillit dans son cœur; elle se transporta par la pensée dans cette douce retraite de Montebello qu'il a immortalisée; et là, dans une chambre tendue de noir, à demi éclairée par une pâle lumière, elle reconnut le corps

inanimé d'un de ses plus nobles enfants. Elle se rappela ce qu'il avait fait pour elle, pour son honneur, pour la liberté, et elle pleura.

"Elle se le représenta depuis le jour où il recueillit des mains tremblantes de son illustre père le drapeau national jusqu'à cette lugubre insurrection de 1837, et devant ces souvenirs glorieux elle voulut qu'il n'y eût place que pour le respect et l'admiration.

"Ses vœux furent exaucés.

"Des fleurs et des couronnes tombèrent de toutes parts sur la tombe de ce grand citoyen; des voix étrangères se mêlèrent aux voix de la patrie pour faire l'apothéose du défunt et le placer parmi les hommes qui ont honoré l'humanité par le patriotisme et l'amour de la liberté".

Répéter tout ce que j'ai dit depuis cinquante ans pour recommander M. Papineau à l'estime et à la reconnaissance des Canadiens-français, serait trop long.

Quant à son monument, j'en ai souvent causé avec des amis, avec notre poète national Louis Fréchette spécialement, et nous aurions mis notre projet à exécution si certaines circonstances ne nous en avaient pas empêchés. Mais pourquoi les jeunes ne font-ils pas ce que les *vieux* ne peuvent faire? Qu'est-ce qui les empêche de rendre cet hommage à celui qu'ils admirent tant avec raison? En attendant, grâce au zèle et au dé-

vouement de Mlle Augustine Bourassa, qui se donne tant de peine pour glorifier la mémoire de son père et de son grand-père, j'ai pu mettre la main sur des documents précieux, des lettres spécialement écrites par M. Papineau, des États-Unis et d'Europe, de 1838 à 1845. Ces lettres jettent du jour sur certains faits et gestes de M. Papineau, qui ont été plus ou moins pervertis ou mal interprétés. Par exemple, on y voit que lorsqu'il quitta Saint-Denis, avant le combat, ce fut à la demande pressante de Wolfred Nelson et des chefs patriotes qui étaient d'avis qu'il pouvait être bien plus utile à la cause des patriotes aux États-Unis qu'au Canada, en sollicitant l'appui des autorités américaines, et c'est lorsqu'il constata qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté-là qu'il s'opposa à la déplorable insurrection de 1838 organisée par Robert Nelson, et partit pour la France, dans le but d'intéresser le gouvernement de notre ancienne mère-patrie à la cause des patriotes. Là comme aux États-Unis, les hommes publics le traitèrent avec beaucoup de déférence et de sympathie, mais ne voulurent pas compromettre leurs relations avec l'Angleterre, en s'intéressant trop vivement aux affaires du Canada et spécialement au sort des Patriotes.

Il donne des détails intéressants sur ses entrevues avec plusieurs des hommes les plus éminents de France et d'Angleterre qu'il apprécie d'une façon souvent piquante. Loin de la patrie

et de sa famille qu'il aime ardemment, il ne cesse de s'occuper de leur sort, de leur bonheur, elles sont l'objet de sa sollicitude, de ses inquiétudes, de ses conseils. Sa correspondance dénote un caractère sympathique, un cœur affectueux, une nature aimante, dévouée à son pays, à sa famille, à ses amis. Elle dénote aussi une âme profondément religieuse et respectueuse de la divinité, des commandements de Dieu et des œuvres de la religion. L'un de ses premiers soins, à Montebello, fut de construire une chapelle qu'il visitait souvent et où il aurait voulu que son corps fût déposé après sa mort. Dans l'une de ses lettres il demande à un ami de lui envoyer des chandeliers pour sa chère chapelle. Quoique porté vers la libre-pensée comme plusieurs des hommes de son temps, il avait le sentiment religieux de ses ancêtres, respectait, admirait même le zèle des prêtres et des religieuses pour la foi catholique.

Tous ceux qui comme moi l'ont connu et entendu ne peuvent oublier l'impression qu'ils en ont reçue. De tous les hommes publics que j'ai connus, celui qui, sous plus d'un rapport, lui ressemblait le plus était Laurier. Doués tous deux d'un extérieur empreint de noblesse, de dignité et de manières rappelant les grands seigneurs d'autrefois, ils n'en étaient pas moins démocrates de cœur et d'esprit, aimant le peuple et soucieux de son bonheur, de ses droits, de ses libertés.

Les historiens sont unanimes à déclarer que de 1810 à 1834 et même 1837, la conduite politique de Papineau a été admirable, irréprochable.

Que Papineau ait un monument ou non, il vivra dans l'Histoire où il sera au premier rang parmi les hommes qui ont illustré leur race.

Mais les deux Papineau, le père et le fils, devraient avoir un monument commun, car ils furent dignes l'un de l'autre et méritent d'être unis dans la même immortalité.

Il serait difficile de dire lequel fut le plus grand, a plus de droit à nos hommages, à notre reconnaissance.



UNE PAGE D'HISTOIRE

Lorsqu'on lit les mandements émis par Mgr Denault et par Mgr Plessis pour célébrer la victoire de Nelson sur la flotte française à Trafalgar, on ne peut s'empêcher, au premier abord, de trouver excessifs leurs sentiments de satisfaction et de réjouissance. Mais pour les apprécier justement et impartialement il faut tenir compte des circonstances :

“C'était à une époque où les esprits religieux et sages étaient encore sous l'influence de la terreur causée par les excès, par les crimes des hommes de 93. Le récit que faisaient de ces crimes, de ces atrocités, des prêtres venus ici pour échapper aux fureurs révolutionnaires, intensifiait naturellement les sentiments d'horreur de la population et du clergé.

La défaite de la flotte française à Trafalgar fut considérée comme un coup mortel porté au gouvernement qui, à leurs yeux, continuait l'œuvre de la révolution. Et puis, il ne faut pas oublier que c'était le temps où Mgr Plessis travaillait avec un zèle admirable à obtenir des concessions nécessaires à la liberté de l'Eglise du Canada.

On trouve dans le mandement émis par ce grand évêque en 1805 les raisons pour lesquelles il crut devoir induire la population à se réjouir de la victoire des Anglais.

Après avoir fait l'éloge de la France d'autrefois, il dit :

“Telle était autrefois la France quand nous l'avons connue, chère à ses enfants, formidable à ses ennemis, attachée à sa religion, respectée par toutes les nations du monde. Ne méritait-elle pas, par tous ces titres, les regrets que vous avez exprimés en vous en séparant et les généreux efforts que vous avez faits pour vous maintenir sous sa domination ?

“Mais depuis, quels changements !”

Il fait alors un tableau saisissant, dramatique de la situation faite à la France par la Révolution.

“Révolution sanguinaire, dit-il. Elle a commencé par le feu, continué par les massacres, inventé pour les accélérer, un nouvel instrument de supplice. Que de têtes, hélas ! en ont été les malheureuses victimes !”

Il parle du massacre des nobles, des prêtres et de l'exécution du meilleur des rois et continue :

“Révolution sacrilège. Les lieux de piété profanés, les monuments de la religion mis en piè-

ces, les prêtres égorgés auprès des autels qu'ils voulaient défendre; le culte divin anéanti; les S.S. Mystères foulés aux pieds; l'idole placée dans le temple du vrai Dieu; les vierges saintes chassées de leurs asiles chéris, etc., etc.

Il fait ensuite l'éloge du régime anglais dans les termes suivants.

“Entendez-vous parler depuis près de quarante ans de conquêtes, de ces tailles, de ces impôts, de ces capitations multipliées sous lesquelles gémissent tant de nations, de ces réquisitions arbitraires de sommes immenses qu'un vainqueur injuste impose fièrement à de malheureux conquis, etc.”

J'appelle l'attention des lecteurs, de ceux spécialement que le problème de notre participation aux guerres de l'Angleterre inquiète avec raison sur les paroles suivantes :

“Vous a-t-on depuis la conquête, assujettis au service militaire, obligés de laisser dans l'indigence vos femmes et vos enfants pour aller au loin attaquer ou repousser l'ennemi de l'Etat? Avez-vous contribué le moins du monde aux frais de la guerre dispendieuse que la Grande-Bretagne soutient depuis près de six ans. L'Europe presque entière est livrée au fer, au feu, au

carnage, les plus sacrés asiles sont violés, les vierges déshonorées, les mères, les enfants égorgés. Vous en apercevez-vous et ne peut-on pas dire qu'au plus fort de la guerre vous jouissez des avantages de la paix?"

Voilà, il faut l'avouer, des paroles, des sentiments qui n'ont pu manquer de faire impression sur la population et qui encore maintenant peuvent servir d'arguments à ceux qui croient et disent que notre participation à toutes les guerres de l'Angleterre devient un danger pour le Canada.

Si, selon Mgr Plessis, être exempt des maux de ces guerres était un si grand bienfait et une raison d'être loyal à l'Angleterre, il devrait en être ainsi maintenant.

On désirerait voir dans le mandement de Mgr Plessis moins d'enthousiasme pour le régime anglais, à une époque où il était si peu sympathique aux droits et réclamations des Canadiens-français, et on aimerait aussi y voir moins de ressentiment contre la France, mais on y trouve l'explication des sentiments et de la conduite du clergé.

Il est évident que les horreurs de la révolution française et le besoin de se concilier les sympathies des autorités anglaises inspirèrent les paroles et la conduite des chefs de l'Eglise du Canada. L'histoire nous apprend que grâce, sans doute,

à l'expression de ses sentiments de loyalisme, grâce à une diplomatie remarquable, Mgr Plessis gagna le bon vouloir et la sympathie des autorités anglaises et obtint les concessions les plus favorables, les plus utiles à la religion catholique.

Afin de porter un jugement sage et juste sur les actes des chefs de l'Eglise et de l'Etat, il faut se reporter à l'époque où ils vivaient, et connaître les motifs de leur conduite. C'est le seul moyen de leur rendre justice et d'empêcher, en tout cas, qu'on ne les traite trop sévèrement.



UN PROJET PATRIOTIQUE

Un journal public une lettre dans laquelle M. Paul-Émile Piché demande au gouvernement de favoriser l'industrie rurale et lui souhaite de réussir à faire adopter ses idées comme j'avais réussi à faire triompher les miennes en faveur de l'aide au colons.

En effet, je suis heureux de voir le gouvernement Taschereau mettre à exécution ce que je demande depuis trente ans dans le but de favoriser d'une façon pratique le progrès de la colonisation, le retour à la terre, en défrichant dix ou quinze acres de terre sur des lots colonisables et en y construisant une maison, une grange, les bâtiments les plus nécessaires.

J'ai souvent dit que si cette politique avait été adoptée plus tôt, des milliers de nos compatriotes qui ont quitté nos campagnes pour aller tenter fortune aux États-Unis ou dans nos villes, auraient fondé des paroisses où ils vivraient heureux et contribueraient au progrès et à la prospérité de notre province. Je prétendais qu'un grand nombre de fils de nos cultivateurs auraient été heureux de rester au pays si on leur avait procuré les moyens de s'établir sur nos terres neuves et d'y faire les premiers défrichements.

Étant convaincu que rien ne peut, comme l'œuvre de la colonisation, assurer nos destinées politiques, nationales et morales, je voyais d'un œil jaloux les sacrifices que l'on faisait pour des œuvres moins importantes, moins nécessaires, et je n'ai pu m'empêcher de me réjouir lorsque j'ai vu que l'aide au colon pauvre était l'un des articles du programme adopté par la convention du parti conservateur.

J'espère que le gouvernement mettra ce projet à exécution dans des régions déclarées colonisables et de façon à ce que nos gens puissent s'y établir par colonies. Ce fut le système adopté dans les premiers temps de la domination française et on sait les heureux résultats qu'il a produits. Le Canadien-français éminemment sociable redoute l'isolement, la vie solitaire dans la forêt. Il aime à voir se grouper autour de lui sa famille, ses amis, ses compatriotes. Je suis convaincu que le gouvernement ne regrettera pas d'avoir adopté une politique si nationale et que notre population, les fils de nos cultivateurs et tous ceux qui aux États-Unis comme au Canada, regrettent d'avoir abandonné la culture, seront heureux de profiter des avantages qui leur sont offerts.

* * *

Quant aux idées émises par M. Piché en faveur de l'industrie rurale, elles ont été souvent

préconisées et j'en ai déjà démontré l'opportunité dans la *Presse*. Le gouverneur de notre province, M. Fitzpatrick, a plus d'une fois conseillé à nos cultivateurs d'établir ces industries qui accroitraient leur bien-être, et occuperaient leurs fils et leurs filles dans la saison d'hiver spécialement, par un travail si utile à la famille, à la société. Il prenait plaisir à montrer les belles étoffes que les gens de la Malbaie fabriquent et que les étrangers achètent avec empressement. Il suggérerait au gouvernement de faire enseigner à nos cultivateurs les diverses et nombreuses industries qui pourraient être établies dans nos campagnes et y prospérer.

Il n'y a pas de doute que cette politique aurait pour effet non seulement d'enrichir nos campagnes, mais encore de garder au foyer de la famille et d'occuper utilement et moralement un grand nombre de jeunes gens et de jeunes filles qui ne savent que faire pendant les longues saisons de l'automne et de l'hiver.

Voilà encore une œuvre vraiment nationale, digne de la sympathie et de l'encouragement de tous ceux qui sont convaincus que plus on rendra la vie au champ utile, profitable et agréable, plus on assurera le bonheur et la prospérité de notre province, plus elle méritera les éloges qui lui arrivent de toutes parts, même des milieux qui lui étaient les moins sympathiques.

Lorsque partout, même au Canada, l'ordre social est menacé, bouleversé par les théories les plus pernicieuses, il est une province dont les principes religieux et sociaux sont des éléments de force, de progrès et de stabilité, à tel point qu'un membre distingué du Sénat disait, il y a quelques jours, que s'il avait des capitaux à placer, il les placerait dans la province de Québec, que nulle part ailleurs ils seront autant en sûreté. D'ailleurs le capital américain, qui depuis quelques années afflue dans notre province, est une preuve éclatante de la confiance qu'elle inspire comme des avantages qu'elle offre à l'industrie. On se demande même si l'accaparement de nos richesses naturelles ne devient pas un danger, si l'on ne doit pas regretter de les voir passer en mains étrangères. Ah! sans doute, il est regrettable qu'elles ne soient pas exploitées davantage par nos concitoyens, mais ne vaut-il pas mieux qu'elles soient exploitées par des étrangers que laissées inertes et improductives?

En tout cas, il s'agit uniquement pour le moment de démontrer que notre province est l'objet de la confiance et de la sympathie générales, que nous devons en être heureux et fiers et savoir en profiter.



LA RESURRECTION DE LA TERRE

La Libre Parole de Paris publie sous ce titre un article dans lequel l'auteur déplore le mal que fait à la France la désertion des campagnes au profit des villes. Il dit que la population rurale qui autrefois était si supérieure à celle des villes l'égale à peine maintenant et il signale les conséquences funestes de ce fait déplorable.

“Les campagnes se dépeuplent, dit-il, et par l'émigration des champs vers la ville et par la réduction du chiffre des naissances....

“Nation essentiellement agricole la France ne saurait maintenir sa vigueur et sa liberté sans le travail d'une population rurale à la fois dense, honnête, laborieuse et féconde qui lui assure la force et l'indépendance, lui garantit en même temps la paix intérieure et l'équilibre social. Les cultivateurs que l'attrait ou plutôt l'illusion d'une vie plus large et de gains plus élevés entraîne à la ville, amoindrissent deux fois la puissance française; ils enlèvent des bras à la terre et pour la plupart ils grossissent les partisans mécontents et tumultueux des cités”.

Rien de plus vrai non seulement pour la France, mais encore pour le Canada, pour la province de Québec spécialement. Les vues exprimées par la *Libre Parole* sur la désertion des campagnes sont celles de tous les hommes publics qui s'occupent de l'avenir du Canada, de la province de Québec. Le mal n'est pas encore aussi grave dans notre province que partout ailleurs, mais il l'est déjà trop et il faut l'enrayer à tout prix dans l'intérêt de nos destinées religieuses, morales, sociales et nationales. Empêcher la désertion de nos campagnes et y accroître la population doit être le désir ardent et le but suprême de tous les vrais patriotes, de nos classes dirigeantes.

Il y a soixante ans Cartier criait de toute la force de ses poumons: "Emparons-nous du sol", "là est l'avenir de notre nationalité", et depuis, des centaines de voix n'ont cessé de pousser le même cri patriotique.

J'étais de ceux qui disaient qu'il ne fallait pas se contenter de vanter les bienfaits de l'agriculture et de la colonisation, mais que nos gouvernements et nos hommes publics devraient les favoriser à tout prix par des mesures pratiques. C'est même une des raisons que j'ai données plus d'une fois pour expliquer mon hostilité à la Confédération. Je disais que nous aurions dû garder au moins pendant vingt-cinq ans encore les droits de douane prélevés dans nos principaux

ports, afin de pouvoir faire pour ces deux éléments vitaux de notre prospérité les sacrifices nécessaires. Ces droits de douane, notre principale source de revenus, où sont-ils allés? A quoi ont-ils servi? A peupler et enrichir ces fameuses provinces du Nord-Ouest dont l'influence et l'ambition nous inquiètent avec tant de raison.

Bien des fois j'ai été critiqué pour avoir dit et répété sous tous les gouvernements depuis 1870, qu'on devrait aider les colons pauvres à faire les premiers défrichements, qu'on ne pourrait jamais trop faire pour l'agriculture et la colonisation. Pendant longtemps on me disait:—"A quoi bon répéter toujours la même chose, nous n'avons pas d'argent et puis la colonisation et l'agriculture sont dans d'excellentes conditions". Aujourd'hui, Dieu merci! il n'y a qu'une voix chez les hommes publics conservateurs et libéraux pour proclamer la nécessité de faire tous les sacrifices possibles afin de garder et d'augmenter notre population rurale, d'assurer son progrès et sa prospérité, son influence politique et nationale, afin de contrebalancer le pouvoir qui se lève et se développe si rapidement dans le Nord-Ouest.

Le meilleur gouvernement, le gouvernement le plus digne de la reconnaissance publique, sera celui qui aura le plus fait pour l'agriculture et la colonisation, car c'est par elles, par elles seulement que nous pouvons faire face aux dangers qui nous menacent, c'est par elles que nous au-

rons la population nombreuse, saine, morale et religieuse dont nous avons tant besoin, non seulement dans notre intérêt national et social, mais encore pour résister à l'envahissement des idées malsaines, des théories pernicieuses qui ravagent le monde.

Quel honneur et quel élément de force et d'influence ce sera pour la province de Québec d'être le boulevard des principes salutaires, des sentiments et des idées qui constituent les fondements les plus solides de l'ordre social! Quel champ vaste et fertile ouvert au zèle de notre clergé, de nos hommes publics, de tous ceux qui ont à cœur d'être utiles à leur nationalité, d'assurer ses destinées!

Depuis le jour où, en 1862, de concert avec les Chapleau, les Mousseau, les Labelle, les Sicotte et autres, je fondais le *Colonisateur*, je n'ai cessé de plaider la cause de l'agriculture et de la colonisation, et je continuerai aussi longtemps que je pourrai tenir une plume. Je n'ai pas la prétention de croire que mes discours et mes écrits ont contribué grandement à rendre cette cause populaire, car plus on vieillit, plus l'on craint d'exagérer l'importance et l'effet de ses paroles, de ses écrits. Mais l'homme des champs est-il empêché de semer par la pensée que, peut-être, la semence qu'il jette en terre sera en tout ou en partie perdue? Il en est de même dans le monde intellectuel, l'écrivain sème, doit semer, sans

s'occuper de savoir si toutes les idées qu'il exprime germeront, mais avec l'espoir que toutes ne seront pas perdues.

Je terminerai ma carrière de journaliste comme je l'ai commencée: en plaidant la cause de l'agriculture et de la colonisation. Il est vrai que je parus lui être infidèle en 1871 lorsque j'entrepris, dans *L'Opinion Publique*, en faveur de l'industrie, une campagne que je continuai dans plusieurs journaux. Mais l'agriculture et l'industrie étaient, à mes yeux, deux sœurs jumelles dignes l'une et l'autre de sympathie et de protection, deux éléments de richesse et de prospérité qui s'alimentent et se fertilisent mutuellement. Toutefois j'admets que l'agriculture doit occuper la première place dans l'esprit de nos hommes publics pour les raisons données plus haut, et qu'on doit y joindre l'industrie comme force auxiliaire. On pourrait trop faire, peut-être, pour développer certaines industries, mais pour l'agriculture et la colonisation, pour augmenter notre population agricole, on ne fera jamais assez.

On va peut-être m'accuser de répéter trop souvent la même chose, mais l'article de la *Libre Parole* m'a fait croire qu'il ne serait pas inopportun de démontrer qu'en France comme au Canada, la désertion des campagnes est un sujet d'anxiété et que vu notre situation politique, nulle part ailleurs elle n'offre autant de dangers que dans notre province de Québec.



UNE FEMME FORTE

Une femme, mère d'une nombreuse famille, vivait depuis plusieurs mois dans l'attente douloureuse de la mort de son fils aîné, un aimable garçon qui venait de terminer ses études. Un prêtre, un excellent homme, fut chargé de lui annoncer qu'un autre de ses fils venait de se noyer. Il hésita, mais le sens du devoir lui commandait de remplir cette triste mission. Il se rendit auprès de cette pauvre mère et maîtrisant avec peine son émotion, il lui dit qu'il venait lui annoncer une triste nouvelle. Elle crut d'abord qu'il venait lui annoncer la mort de son fils malade, mais le bon prêtre lui ayant dit qu'il s'agissait d'un autre membre de sa famille, elle se jeta à genoux et lui dit : "Mon père, bénissez-moi avant de m'annoncer la fatale nouvelle que vous m'apportez afin que j'aie la force de la supporter". Le prêtre fortement ému la bénit, et elle lui dit : "Maintenant parlez, mon père". Il parla et lorsqu'il eut fini, elle lui dit en faisant un effort héroïque pour contenir sa douleur : "C'est terrible, mais que la volonté de Dieu soit faite !" Le bon et cher enfant avait communiqué le matin pour obtenir la guérison de son frère mourant. Et lorsque le pauvre malade lui-même apprit la mort

de son jeune frère, il déploya le même sang-froid que sa mère, la même résignation et se consola comme elle par la pensée que son frère avait communiqué le matin.

Qui dira maintenant que la religion n'est pas la grande consolatrice des affligés? Qui peut nier son action bienfaisante dans les grandes douleurs? Ils ont bien tort, ils sont cruels même ceux qui s'efforcent d'enlever à l'homme, à la femme spécialement, cette source féconde de force, de courage, de résignation.

Comment ceux qui ne croient pas peuvent-ils supporter les grandes douleurs de la vie? Où puisent-ils leurs consolations? Un croyant perd un être bien-aimé, il souffre, mais il se console par la pensée que cet être chéri est heureux, qu'il peut contribuer à son bonheur en priant pour lui et que tôt ou tard il le reverra. Mais comment se console celui qui croit que tout finit avec la mort? Et puis, où trouver en dehors de la religion la force et l'énergie qui enfantent et soutiennent les grands dévouements, les sacrifices les plus pénibles à la nature humaine? Maintenant, qu'elle est la religion qui offre à l'homme, à l'individu comme à la société, autant d'éléments de force, de courage, de dévouement, d'héroïsme et de sainteté, de consolation et de résignation, de garantie de bonheur dans ce monde et dans l'autre, si ce n'est la religion catholique?



CHINIQUEY

On m'a souvent demandé si j'avais vu et entendu le fameux Chiniquy dans sa croisade en faveur de la tempérance, et si c'était vraiment un grand orateur. Oui, je l'ai vu et entendu et même j'étais avec mon père dans l'une des nombreuses voitures qui l'accompagnèrent, lorsqu'il vint de Saint-Vincent de Paul au Sault-au-Récollet. Les gens de la paroisse où il avait prêché allaient le reconduire jusqu'à l'endroit où l'attendaient en grand nombre les habitants de la paroisse où il devait parler. C'est ainsi qu'autrefois, avant 1837, on traitait Louis-Joseph Papineau se rendant aux assemblées que son éloquence électrisait.

C'était en 1850. L'église du Sault-au-Récollet avait peine à contenir la foule venue pour entendre l'abbé Chiniquy. Il n'avait pas ouvert la bouche et déjà son extérieur joli, élégant et imposant lui avait gagné les sympathie de la foule; il savait rehausser les dons de la nature par le soin qu'il donnait à sa personne, à sa toilette. Il connaissait l'art et les secrets de la mise en scène. Ajoutons à cela une voix agréable, un geste élégant, une élocution facile, chaude et parfois véhémement, une description émouvante des maux pro-

duits par l'intempérance, le récit des faits les plus propres à impressionner un auditoire canadien-français, les appels les plus touchants à la bonté naturelle de nos gens, et on aura l'explication de ses succès. Ce n'était pas l'éloquence à grands horizons et au style raffiné d'un homme de lettres, non c'était l'éloquence un peu fruste mais vibrante d'un tribun, que l'imagination plus que le raisonnement et l'étude, rendait populaire. Lorsque descendu de la chaire, il appelait les fidèles à venir au balustre baiser la large croix qu'il tenait à la main, il était vraiment éloquent et les vieux et récalcitrants ivrognes ne pouvaient résister à ses touchants appels. Il était intéressant de les voir quitter lentement leurs bancs et se diriger vers le balustre. L'abbé Chiniquy les attendait, la croix à la main, et les encourageait au nom du Christ mort pour les pécheurs. La scène était imposante. Depuis Papineau il n'y avait eu personne aussi populaire dans notre province, son nom était dans toutes les bouches, son portrait dans toutes les maisons à côté de la croix de tempérance. Aussi quelle déception, quelle douleur, lorsqu'on apprit que cet homme, ce prêtre qui avait fait tant de bien, était en révolte ouverte contre l'Eglise et que même il avait embrassé le protestantisme!

On ne le crut pas d'abord et un grand nombre pensèrent qu'il était calomnié et victime d'une grande injustice. Mais c'était bien vrai. Quelle

était donc la cause de cette chute lamentable? C'est toujours la même, celle qui depuis Satan jusqu'à nos jours a enfanté toutes les révoltes contre Dieu et l'Eglise. l'orgueil et sa satellite, la femme. Quelques curés ne voulurent pas l'inviter à venir prêcher la tempérance dans leurs paroisses. Ils se méfiaient de lui et prévoyaient qu'il tournerait mal. Il réussit pendant un certain temps à grouper autour de lui un certain nombre de catholiques de Kankakee dans l'Illinois. Afin de contrecarrer son influence, l'éru-dit abbé Desaulniers, du collège de Saint-Hya-cinthe, fut chargé d'aller dénoncer ses doctrines fallacieuses, et il réussit à enrayer son œuvre de perversion. Comme la plupart des apostats, il eut d'abord certains ménagements pour l'Eglise, mais comme eux aussi il devint de plus en plus violent dans ses attaques contre les doctrines et les dogmes qu'il avait prêchés avec tant d'ardeur.

Une quinzaine d'années après sa séparation de l'Eglise, vers l'an 1864, il vint à Montréal donner une conférence et j'allai l'écouter. *Quam mutatus ab illo!* Combien il était changé! Dépouillé de ses cheveux qu'il disposait avec tant de soin, le teint blafard, la physionomie triste, sombre même, la parole terne, il avait perdu presque complètement ce qui faisait son charme et sa popularité.

C'était un triste spectacle que celui de ce prêtre tombé de si haut, criblant de ses sarcasmes

les croyances les plus chères de ses compatriotes, se moquant de ce qu'il leur avait appris à vénérer. Aussi combien arrachèrent aux murs de leurs maisons ses portraits si respectés autrefois, et combien de fois les foules qui l'avaient acclamé lui manifestèrent leur indignation ! On sait que les Canadiens-français respectent les croyances, les églises et les ministres de leurs concitoyens protestants, mais ils pardonnaient difficilement les écarts de langage et l'apostasie de Chiniquy. Beaucoup disaient qu'il se reconnaîtrait avant de mourir et reviendrait à la foi qu'il avait prêchée avec tant de talent. Mais non, il mourut comme il avait vécu depuis trente ou quarante ans.



PATRIOTISME PRATIQUE

On dit avec raison qu'un patriotisme éclairé devrait induire les Canadiens à acheter des marchandises fabriquées au Canada. Rien de plus vrai, de plus juste, de plus propre à rétablir la situation économique de notre pays, à favoriser son progrès industriel et commercial. J'ai souvent entendu quelques-uns de nos marchands se plaindre de ce que nos gens allaient à l'étranger acheter des marchandises qu'ils pourraient se procurer ici à d'aussi bonnes conditions. Ils se demandaient avec raison pourquoi nous allions porter ailleurs un argent qui serait si utile ici. Et nos manufacturiers combien ils ont raison de demander pourquoi on n'achète pas leurs produits de préférence aux produits étrangers, non pas seulement dans leur intérêt, mais dans l'intérêt spécialement de nos ouvriers, de la population en général. Plus nos marchands et nos manufacturiers font des affaires, plus ils emploient des commis ou des ouvriers, plus il y a d'argent pour alimenter tous les genres de commerce et d'industrie. C'est une vérité si claire, si évidente, qu'il semble inutile d'en faire la preuve. Tout argent employé à acheter des marchandises à l'étranger ou à se procurer des pro-

duits fabriqués ailleurs qu'au pays, est de l'argent enlevé à notre population.

Les membres d'une association ou d'une nationalité se font souvent un devoir d'acheter de leurs confrères toutes les choses dont ils ont besoin; ils font œuvre de protection mutuelle. A plus forte raison les habitants d'un pays doivent se faire un devoir de favoriser les marchands et les manufacturiers de ce pays. C'est une œuvre de protection, de patriotisme pratiques. Mais par insouciance ou manque de réflexion, quelquefois pour ménager quelques sous, on viole ce devoir; on ne songe pas au mal que l'on fait.

Supposons que tous les habitants d'un village conviendraient de ne rien acheter chez le marchand de l'endroit, ce pauvre homme serait bien forcé de fermer les portes de son magasin. Cette supposition donne une idée de ce qui arrive ou peut arriver lorsque les habitants d'un pays en grand nombre achètent des produits étrangers ou vont ailleurs se procurer les marchandises dont ils ont besoin. Ils oublient qu'en agissant ainsi ils privent de travail, de pain, des centaines, des milliers de concitoyens qui souvent sont obligés d'aller ailleurs chercher les moyens de vivre. C'est ce qui a eu lieu lorsque, faute de protection agricole et industrielle, nos gens allaient chercher du travail dans les manufactures américaines.

Quel mal nous a fait le fléau de l'émigration ! Et c'est ce qui arriverait encore si la politique des gens de l'Ouest triomphait, et si, à leur exemple, les Canadiens en général achetaient des Américains ce qu'ils peuvent se procurer au Canada.

Donc le patriotisme, comme notre intérêt personnel, leur commande d'acheter ici dans ce pays tout ce qu'on peut s'y procurer. Hélas ! Combien agissent par patriotisme dans les choses ordinaires de la vie ? Combien se demandent avant d'agir ce que l'intérêt ou l'honneur de leur pays ou de leur nationalité leur commande de faire ? Combien qui chantent avec enthousiasme le patriotisme, le pratiquent sincèrement dans tous leurs actes ?

Il est des associations, des communautés qui doivent leur succès, leur prospérité au fait que leurs membres sont constamment mus dans leur conduite par le souci de servir l'intérêt général de l'Association ou par la crainte de nuire à ses progrès. Si tous les habitants d'un pays ou les membres d'une nationalité en faisaient autant, quels résultats admirables on obtiendrait !



POLITIQUE DE CLASSE

Lorsque la loi instituant le "Bureau de Blé" fût discutée au Sénat, plusieurs sénateurs la combattirent, les uns parce que c'était une législation bâtarde plus ou moins contraire à l'esprit de la constitution et dont l'objet était de favoriser une classe au détriment des intérêts généraux du pays; les autres parce qu'elle produirait des résultats contraires à ce que les gens de l'Ouest en attendaient. La majorité conservatrice du Sénat aurait pu, avec l'aide de plusieurs libéraux, rejeter cette loi, mais elle crut préférable de faire porter au gouvernement la responsabilité des résultats qu'elle produirait. Ceux qui étaient d'avis que les fermiers de l'Ouest regretteraient d'avoir demandé cette législation, pourraient bien avoir raison.

Le *Star* disait que les lenteurs dans l'organisation du fameux "Bureau de Blé" allaient empêcher le blé canadien d'arriver en temps opportun sur les marchés européens et d'en obtenir le prix qu'ils désiraient. Pourtant, si les Progressistes ont imposé cette législation au gouvernement, c'est qu'ils étaient convaincus qu'elle leur ferait vendre leur blé plus cher, au détriment nécessairement des provinces qui seraient obli-

gées d'en acheter. Mais cette conséquence ne les inquiétait pas. Et ce sont des libres-échangistes forcénés qui réclament cette protection, la pire des protections, parce qu'elle n'offre aucune compensation à l'acheteur.

Vainement on leur représenta que s'ils avaient le droit d'exiger cette protection pour le blé, les autres provinces avaient le droit de la réclamer pour d'autres céréales, pour le foin, les pommes de terre, pour tous les autres produits de la terre. Vainement on leur démontra que cette législation était contraire à leur théorie favorite. Rien ne put leur faire entendre raison, comme des enfants gâtés, ils fermaient l'oreille à tous les raisonnements, à toutes les objections, et menaçaient le ministère si on ne leur accordait pas leur "Bureau de Blé". Comme l'égoïsme engendre souvent les contradictions les plus déplorables, les plus ridicules même!

Et tout cela pour arriver, peut-être, à constater que cette législation ferait plus de mal que de bien à ceux mêmes qui la réclamaient. Tel en sera le résultat si les prévisions du *Star* se réalisent. Ce serait une bonne leçon, une expérience qui rendrait peut-être impossible à l'avenir toute législation de cette nature, basée sur l'intérêt d'une classe ou d'une localité. Le fait que le cabinet a toutes les peines du monde à organiser le "Bureau de Blé" et que ceux mêmes qui l'ont le plus réclamé, refusent d'en faire

partie, démontre l'inopportunité de cette législation. Pourtant s'il est des gens qui devraient se faire un devoir d'en faire voir l'efficacité, ce sont bien ceux qui l'ont exigée avec tant d'acharnement.

Il y a beaucoup d'intelligence et d'énergie chez nos concitoyens de l'Ouest, mais l'égoïsme menace de leur faire du mal et de leur aliéner les sympathies des vieilles provinces qui commencent à se demander si elles n'existent que pour faire, à leurs dépens, la fortune de leurs jeunes et entreprenantes sœurs. La province de Québec, il est vrai, est habituée à jouer le rôle de pourvoyeuse. Sous l'Union les sommes d'argent dépensées pour travaux publics dans le Haut-Canada dépassèrent de beaucoup celles dépensées dans son intérêt, et sous la Confédération, elle est loin d'obtenir la part des deniers publics à laquelle lui donne droit le chiffre de sa population.



ETABLISSEMENT D'UN ETAT FRANÇAIS

Dans l'*Action Française*, le R. P. Rodrigue Villeneuve fait le procès de la Confédération et son plaidoyer est fortement charpenté. Il l'accuse d'avoir manqué à ses promesses, d'avoir violé les obligations qu'elle avait contractées envers les minorités, d'avoir méconnu les idées, les principes de justice, de tolérance et d'impartialité que ses auteurs prétendaient être les fondements de la nouvelle constitution. Il en donne comme preuve les questions suivantes : — les écoles du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan; l'affaire Riel; la conduite de la majorité envers la province de Québec pendant la dernière guerre; la conscription; le divorce; le suffrage féminin; le "Ne Temere"; le mariage Despatie-Tremblay. Il aurait pu mentionner beaucoup d'autres griefs tels que par exemple la disproportion entre ce que nous avons donné à la Confédération et ce que nous en avons reçu, les millions que nous avons fournis au trésor fédéral pour enrichir les autres provinces, pour leur procurer des chemins de fer; la centralisation fédérale des pouvoirs, des chemins de fer, des travaux publics en général; la transformation lente, mais constante de la Confédération en union lé-



gislative, et les concessions, les sacrifices continuels que nos hommes publics se sont crus obligés de faire afin d'éviter des conflits dangereux.

Ce que le R. P. Villeneuve dit des résultats de la Confédération est généralement conforme aux faits, et mérite considération, mais la conclusion qu'il en tire soulèvera de sérieuses objections. Que la Confédération n'ait pas produit tous les résultats heureux qu'en attendaient Cartier et ses amis, et qu'elle devienne de plus en plus menaçante pour les intérêts des vieilles provinces, pour les minorités et la province de Québec, c'est incontestable. Mais vouloir améliorer notre situation en faisant de la province de Québec un état indépendant et français, est une idée chimérique, difficile et même impossible à réaliser.

Comment pourrions-nous nous séparer des huit provinces auxquelles nous sommes liés par notre constitution sans leur consentement, sans le consentement de l'Angleterre et même de nos concitoyens d'origine anglaise vivant dans la province de Québec? Pourrions-nous obtenir tous ces consentements? Je suppose qu'il ne peut être question d'avoir recours à la force? Quel régime politique donnerions-nous au nouvel État? Que deviendraient les minorités françaises et catholiques établies dans les provinces anglaises? Si nous ne pouvons toujours leur accorder toute la protection désirable, du moins nous avons pu souvent améliorer leur sort et les faire respecter,

mais comment pourrions-nous les aider lorsque les liens entre nous et les autres provinces seraient complètement brisés?

Certes, établir un État français est un beau rêve, un rêve patriotique dont on aime à se bercer quand on est jeune, mais que les réalités de la vie ne tardent pas à dissiper. Il y eut peut-être un temps où ce rêve aurait été moins irréalisable, avant d'être enchaînés comme nous le sommes. Et puis, n'oublions pas que toute évolution politique qui ne partirait pas des milieux anglais, aurait peu de chance de réussir. Toutefois, vu les résultats désastreux de notre participation à la dernière guerre et vu les complications que notre intervention dans les délibérations internationales fera surgir, les exagérations des partisans de l'impérialisme pourraient bien finir par développer chez un grand nombre de nos concitoyens anglais le sentiment canadien et amener des changements dans notre situation politique.

Nous vivons à une époque où les idées d'émancipation pénètrent partout, envahissent tous les esprits, où l'imprévu joue un grand rôle et déjoue souvent tous les calculs. Le monde est en ébullition, les événements se précipitent; de tous les éléments de la société en fermentation, que sortira-t-il? Qu'un changement politique se produise avant longtemps, c'est possible, probable même, mais le démembrement de la Confédéra-

tion et la formation d'un État français en seraient-ils la conséquence? Non, en attendant les événements qui peuvent modifier nos idées, la politique de La Fontaine, de Cartier et de Laurier est la seule pratique et opportune, à savoir : —tirer le meilleur parti possible de notre situation et former comme eux des alliances qui nous procurent l'influence dont nous avons besoin pour protéger nos droits et ceux des minorités françaises et catholiques des autres provinces, et faire de la province de Québec une forteresse religieuse, nationale et sociale, afin que dans toutes les transformations que le temps peut nous apporter, nous soyons assez forts pour que l'on soit obligé de compter avec nous. A une époque où l'anarchie bouleverse partout les fondements de la société, faisons en sorte que la province de Québec continue d'être le boulevard des principes sains, des idées justes, des sentiments nobles, et arrive que voudra, soyons tranquilles sur notre avenir. Que le vaisseau de l'État ballotté par la tempête sur une mer semée d'écueils, soit heureux de jeter l'ancre dans les eaux paisibles de nos grands fleuves, de nos grands lacs.

Quelle glorieuse mission sera la nôtre si nous restons fidèles aux principes et aux traditions qui jusqu'à présent ont fait notre force, si nous savons faire de la province de Québec ce qu'elle devait être dans la pensée de ses immortels fondateurs.

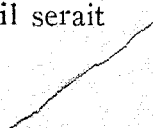


LA GREVE

La grève, la hideuse grève, menace encore d'exercer ses ravages aux États-Unis comme au Canada, d'ajouter ses horreurs à celles de la guerre. La guerre a pourtant fait assez de mal et les gouvernements ont assez à faire pour en réparer les ruines. Il faut que la sagesse humaine soit bien courte, bien impuissante pour qu'elle ne puisse rétablir la paix entre le capital et le travail. Où est l'homme, le bienfaiteur de l'humanité qui résoudra ce problème si inquiétant, si angoissant?

En tout cas, il est des services publics qui ne devraient pas être exposés à subir les conséquences de la grève. La santé, le bien-être, la vie même de la population l'exigent, et font un devoir aux gouvernements de les protéger, d'en assurer à tout prix le fonctionnement.

Si on pouvait au moins préserver la province de Québec de ces troubles funestes, afin qu'elle continue de mériter les éloges qui lui sont adressés de toute part. Si déjà les hommes les plus éminents des provinces anglaises peuvent déclarer que nulle part ailleurs le capital ne trouve autant de garantie, de stabilité que dans la province de Québec, que serait-ce le jour où il serait



connu que la législation y a rendu la grève impossible? Il doit y avoir assez de sagesse et de patriotisme chez nos hommes publics, chez nos capitalistes et nos ouvriers pour doter notre province d'une telle législation, pour instituer un tribunal qui rendrait justice aux uns et aux autres et dont les décisions seraient obligatoires. Rien ne serait plus propre à assurer l'avenir économique de notre province, à lui gagner le respect et l'admiration non seulement du Canada, mais du monde en général, à la faire donner en exemple aux autres pays. Notre gouvernement est assez fort pour opérer cette réforme patriotique qui lui ferait tant d'honneur et rendrait à notre province un si grand service. Qui oserait s'opposer à cette politique bienfaisante destinée à assurer l'harmonie entre le capital et le travail, à éviter des conflits désastreux? M. Taschereau a le talent et le courage qu'il faut pour faire ce que l'honneur, la prospérité, le bonheur et les intérêts les plus chers de la province exigent.

Ce serait le plus beau plumet à son chapeau.



LE SUFFRAGE FEMININ

Comme le devoir d'un homme sincère est de dire ce qu'il pense utile à la société, à ses compatriotes spécialement, au risque de déplaire à des personnes qu'il aime et respecte, je crois devoir me joindre aux savants abbés Auclair, Pâquet et Curotte pour signaler les dangers de l'introduction de la femme dans la politique. Je n'entreprendrai pas de marcher sur leurs brisées en traitant cette épineuse question au point de vue du droit naturel et théologique; je me contenterai de la considérer en me plaçant sur le terrain social, moral et national.

M'appuyant sur les principes émis par les fondateurs du gouvernement démocratique, par les grands parlementaires anglais, je dirai tout d'abord que le suffrage doit être accordé *au plus grand nombre de ceux qui sont capables de donner un vote indépendant, intelligent et honnête*. Ce sont les expressions mêmes employées par le célèbre Brougham, dans le parlement anglais, en 1834. "Qui songe, disait-il, à donner le droit de vote à la femme?" C'était aussi l'opinion de Fox et des principaux hommes d'Etat anglais de l'époque. Ils ne comprenaient même pas qu'il pût être question sérieusement d'une pareille

innovation, et la raison qu'ils en donnaient était que la femme ne pouvait donner un vote indépendant, différent de celui de son mari. Elle a le pouvoir de le faire, mais en général afin d'avoir la paix et la concorde dans la famille, elle ne le fera pas. D'ailleurs elle a assez de bon sens pour savoir qu'elle n'a pas la compétence politique de son mari, qu'elle n'a pas eu comme lui le temps et les occasions d'acquérir les connaissances requises pour donner un vote intelligent. Qu'arrivera-t-il le jour où elle voudra s'émanciper et voter contre le désir et la volonté de son mari? Qu'on songe un instant aux querelles, aux malheureuses dissensions dont la divergence d'opinion en politique est cause dans les familles, entre frères même, et l'on se fera une idée des troubles domestiques provoqués par l'indépendance de la femme. Et comme la loi donne le droit de vote non seulement à la femme du chef de la famille, mais en plus à tous ses enfants et serviteurs âgés de vingt et un ans, que de complications et de désordres en perspective!

Jusqu'à quel point ce chef de famille, celui à qui le droit naturel et social donne la direction de cette famille et qui pendant des années se sera appliqué à connaître les besoins de la société, permettra-t-il à sa femme, à ses enfants et à ses serviteurs de donner un vote qui annulera le sien et qu'il croira dangereux pour le pays? On peut

croire que généralement ils voteront comme lui, et que le résultat sera la multiplication de son vote par autant de fois qu'il comptera de membres dans sa famille, et alors que de trouble, que de travail et de dépenses pour arriver à ce résultat illusoire ! Qu'on demande aux candidats et aux pourvoyeurs de fonds électoraux ce qu'il leur en a coûté pour faire inscrire sur les listes, transporter aux bureaux de votation et faire donner un vote inutile, des milliers de femmes et de jeunes filles, de servantes dont un grand nombre ne savaient même pas qui était à la tête du ministère, qui était le chef du parti libéral.

Ou bien, comme je l'ai dit, tous les membres de la famille voteront contre le désir et la volonté du chef, du père, au mépris de son autorité et de ses droits et aux dépens de la paix, de la concorde.

Ainsi dans ces deux cas, le vote de la femme ne peut faire que du mal sans aucun bien.

En disant que la femme, que la jeune fille ne peut donner un vote aussi intelligent que celui du chef de la famille, je ne prétends pas que souvent la femme ne soit pas aussi et même plus intelligente que son mari, je veux seulement affirmer qu'elle ne donne pas et ne peut donner à l'étude des questions politiques le temps et le zèle que réclame l'accomplissement de ses devoirs d'épouse et de mère. Si malgré les assemblées publiques, les écrits des journaux, le travail des

clubs et des comités et les discours des orateurs, un si grand nombre d'électeurs ne savent pas pour qui voter ou votent au hasard, comment peut-on espérer que les femmes, les jeunes filles à peine sorties du couvent, les jeunes servantes âgées de vingt et un ans, pourront donner un vote basé sur des connaissances sérieuses? Aux dernières élections, le choix était facile, elles n'avaient qu'à suivre le courant, à se laisser porter par la vague, à voter comme la masse des électeurs, par sentiment. Mais il n'en sera pas toujours ainsi, il y aura des élections où les esprits seront beaucoup plus divisés, où de grandes questions exigeront des connaissances sérieuses. Et alors on pourra voir le vote des hommes les plus instruits, les mieux informés, annulé par le vote d'une femme, d'une jeune fille et même d'une pauvre petite servante qui n'auront aucune connaissance de ces questions. Si, au moins, on limitait, comme je l'ai proposé au Sénat, le suffrage féminin aux femmes âgées de plus de trente ans; c'est ce que le Parlement anglais a fait afin d'éliminer des listes électorales la classe la moins capable de donner un vote indépendant et utile, afin de soustraire aux mauvaises influences de la politique des jeunes filles qui ne gagneront rien de bon dans les luttes électorales.

Donc au point de vue pratique, le vote de la femme est dangereux; les inconvénients qu'il produit l'emportent de beaucoup sur les avantages qui peuvent en résulter.

Mais envisageons de plus haut cette délicate question.

C'est principalement parce que l'introduction de la femme dans la politique sera funeste à sa moralité, à son prestige, à sa dignité, à son influence morale et nationale que je la vois d'un mauvais œil. Comment la femme, la jeune fille pourront-elles échapper aux influences néfastes d'un monde où l'intrigue, la médisance, la calomnie, le mensonge et la fraude démoralisent si souvent les hommes les plus forts?

Voyez-les donc courant les assemblées publiques, les clubs et les comités, assistant et prenant même part à des discussions souvent violentes, grossières même, assistant dans des chambres enfumées, dans une atmosphère viciée par les fumées du tabac et de l'alcool, à des conversations plus ou moins grivoises. Quel triste spectacle! Croit-on qu'elles pourront sortir de ces fournaises ardentes sans s'être brûlé les ailes, sans danger pour leur pudeur? Or la pudeur et la dignité de nos femmes constituent une partie importante de notre honneur national. Et puis, pendant que le père et la mère de famille fréquenteront les clubs et les assemblées publiques ou cabaleront, que deviendront les enfants laissés souvent seuls à la maison, sans soins, sans vigilance? N'est-il pas à craindre que lorsque nos femmes canadiennes-françaises auront pris goût à la politique, elles ne trouvent la maternité gê-

nante surtout lorsqu'elles auront l'intention non seulement de voter mais de siéger dans nos parlements et nos conseils municipaux? Il faut avouer qu'en effet ce serait gênant, car nos femmes ne seraient pas souvent dans les conditions requises et convenables pour exercer leurs devoirs politiques. un petit calcul le démontrerait clairement.

Aussi je disais au Sénat sous forme de plaisanterie qu'on devrait limiter le droit de vote aux femmes qui n'ont pas d'enfants ou ne peuvent plus en avoir.

On dit: "Mais après tout comme les élections n'ont lieu que tous les quatre ans, le mal ne sera pas si grand." C'est encore trop, mais on oublie que l'élan est donné et qu'il est question de donner aux femmes le droit de voter aux élections provinciales et municipales, de sorte qu'une bonne partie de leur temps sera tous les ans absorbé par les affaires publiques.

Je pose la question à toute personne de bonne foi ayant l'expérience du cœur humain: la femme peut-elle se jeter dans le tourbillon politique, peut-elle éprouver les fortes émotions de la vie publique sans être plus ou moins écorchée moralement, sans être détournée des occupations et des devoirs que la famille impose? Ne sera-t-elle pas portée à y chercher des distractions que son imagination et sa nervosité réclament et à se dérober à l'ennui, à la monotonie de ses devoirs domestiques?

Il est impossible de répondre négativement à ces questions; il est impossible d'affirmer que la femme ne s'amoindrit pas lorsque désertant le foyer elle descend sur le terrain laissé aux disputes des hommes.

Lamartine a dit que l'homme était un ange déchu, on peut avec plus de raison appliquer ces paroles à la femme politique lorsqu'elle cesse d'être l'ange du foyer pour devenir une femme publique. Bien entendu, il faut, dans ce cas, donner au mot publique le sens qui lui est donné lorsqu'on l'applique à l'homme.

La nature ou plutôt la Providence s'est chargée d'indiquer à la femme sa mission, sa destinée. Si physiquement et intellectuellement elle l'emporte sur l'homme par la grâce, la délicatesse, l'élégance et la beauté, par l'esprit de dévouement et de sacrifice, elle lui est inférieure dans toutes les œuvres qui exigent la force, l'énergie, la persévérance, le sang-froid, la maîtrise des nerfs, de l'imagination et de la volonté. Elle a été créée pour remplir les devoirs d'épouse et de mère et elle a reçu tous les dons requis pour l'accomplissement de cette auguste mission. Le foyer est son domaine, le royaume où elle règne, où elle exerce son zèle et son dévouement, les qualités de cœur et d'esprit qui la distinguent. Lorsqu'elle sort de son domaine pour envahir celui de l'homme et se mesurer avec lui dans les luttes qui demandent une formation et certaines qua-

lités spéciales qu'elle ne possède pas, elle s'amoin-drit, se découronne. C'est un astre sorti de son orbite, une étoile perdue dans les nuages, une fleur flétrie par une atmosphère viciée. On dit qu'à certaines époques d'agitation religieuse et sociale, la femme peut exercer son heureuse influence sur la politique, mais qui l'empêche d'exercer cette influence à la maison, au sein de la famille et d'indiquer à son mari et à ses fils comment ils doivent voter dans l'intérêt de la société?

Malheureusement nous vivons dans un temps où l'homme semble prendre plaisir à préparer sa déchéance, à assurer le triomphe de toutes les théories les plus funestes à la famille, à la société, à confier le gouvernement du monde aux mains les moins habiles, les moins expérimentées et même aux éléments les plus dangereux. Il ne semble pas prévoir les résultats de cette politique désastreuse dont la Russie nous offre en ce moment un exemple déplorable. Nos faiblesses et nos erreurs coûteront cher aux générations futures; nos petits-fils regretteront l'imprévoyance de leurs grands-pères.

On sera peut-être surpris, peiné même dans certains milieux de me voir exprimer des opinions qui ne semblent pas concorder avec les hommages que j'ai souvent adressés à la femme avec mes éloges enthousiastes de ses qualités et de ses vertus. Pourtant c'est l'intérêt que je lui porte, c'est la haute idée que j'ai de sa mission qui me

poussent à signaler les dangers qui menacent son prestige et son action bienfaisante parmi nous. Plus que toute autre nationalité nous sommes intéressés à ce que la femme conserve son autorité et son pouvoir pour le bien de la famille et de la société, à ce qu'elle continue d'être le pilier de nos destinées nationales en créant et formant de nombreuses et fortes générations, en s'abstenant de tout ce qui peut la détourner de cette auguste mission et l'entraîner hors de la voie que la nature et la Providence lui ont tracée.

J'ai raison de croire que si les femmes de la province de Québec, les mères de famille spécialement étaient consultées, on constaterait qu'elles partagent mon sentiment et désirent qu'on les laisse poursuivre tranquillement au sein de la famille leur œuvre bienfaisante.

Une fois de plus, la province de Québec prouvera sa sagesse et son souci des intérêts sociaux, moraux et religieux de notre population et son respect de nos traditions nationales, en repoussant tout projet qui aurait pour effet d'empêcher la femme canadienne d'être à l'avenir ce qu'elle a été dans le passé : une épouse admirable, une mère incomparable.

Dans un document que m'a adressé l'honorable juge Bruneau, il est question du vote des femmes dans la violente lutte électorale qui eut lieu à Sorel en 1828 entre Wolfred Nedson et le célèbre James Stuart. Mais on voit que seules les femmes possédant quelque propriété pou-

vaient voter. Afin de combattre les vucs que j'avais exprimées contre le suffrage féminin, quelqu'un publiait dans la *Patrie*, il y a déjà plusieurs mois, un extrait d'un de mes livres démontrant que la mère de Louis-Joseph Papineau avait dans une élection voté pour son fils. Je profite de l'occasion pour dire que Mme Papineau avait pu voter en qualité de propriétaire, de sorte que l'argument basé sur la tradition n'a pas grande valeur. Il y a longtemps que les femmes propriétaires ou locataires de biens-fonds votent dans les élections municipales, pourvu qu'elles soient veuves, ou filles, ou séparées de corps et de biens de leurs maris. Elles ont un intérêt direct dans la bonne administration des affaires municipales.

La loi en faveur du suffrage féminin que le Sénat français n'a pas voulu adopter, ne donnait le droit de vote, comme en Angleterre, qu'aux femmes âgées d'au moins trente ans. Je ne manquerai pas d'invoquer cet exemple lorsque, à la prochaine session, je proposerai que notre loi soit amendée de façon à enlever le suffrage aux jeunes filles âgées de moins de trente ans. C'est bien le moins que l'on puisse faire pour rendre cette loi moins dangereuse.

P.S.—La majorité du Sénat n'a pas voulu se déjuger, mais une minorité imposante par le nombre et la qualité a voté pour ma proposition.

QUELQUES SOUVENIRS

C'était en 1885. Louis Riel vaincu à Batoche s'était laissé arrêter lorsqu'il aurait pu se sauver et devait subir son procès à Régina. Comme malgré ses fautes et ses manques de jugement, je m'étais toujours intéressé à lui, en considération de la cause de ces pauvres Métis si odieusement maltraités, je crus que nous devions au moins lui procurer les moyens de se défendre. Je formai un comité composé de conservateurs et de libéraux afin de prélever une souscription publique dans le but d'envoyer à Régina, plaider sa cause, deux des avocats criminalistes les plus habiles de la province : MM. Fitzpatrick et F.-X. Lemieux. MM. Charles de Lorimier, Georges Duhamel, Charles Champagne et I.-Odilon Dupuis représentaient le parti conservateur sur ce comité et le parti libéral était représenté par MM. H.-P. Saint-Pierre, Raymond Préfontaine, Jérémie Perrault, E.-G. Phaneuf et l'auteur de cet écrit qui en était le président.

Lorsque je m'adressai à M. de Lorimier, il parut d'abord peu disposé à m'écouter, il croyait que la conduite de Riel lui avait enlevé bien des sympathies. "Vous ne pouvez oublier, mon cher de Lorimier, lui dis-je, que vous êtes le fils d'un

patriote de 1837 et le neveu de l'infortuné Thomas Chevalier de Lorimier, et que vous devez avoir quelque sympathie pour un homme qui, lui aussi, souffre pour avoir voulu défendre les droits et la liberté de ses compatriotes persécutés, et qu'en tout cas vous devez vouloir que justice lui soit faite."

"C'est vrai, dit-il, je consens à faire partie du comité et à prendre la parole à la prochaine assemblée publique que vous avez convoquée; c'est un devoir". Il parla et fit un discours dont l'effet fut considérable.

Georges Duhamel était un jeune avocat de talent dont la parole chaude, sympathique, eut beaucoup de succès dans les nombreuses assemblées que nous convoquâmes. Élu, aux élections générales, dans le comté de Laprairie, il fut appelé à faire partie du ministère Mercier. Malheureusement il s'était trop dépensé dans les assemblées publiques, il contracta un mal de gorge qui lui enleva sa voix et mit une fin prématurée à ses jours. C'était un garçon franc, loyal, un patriote sincère et ardent, doué d'un esprit vif et droit, à qui tout promettait un avenir brillant. Il fut vivement regretté.

Charles Champagne était au Manitoba en 1870; il avait embrassé la cause des Métis et avait même été l'un des secrétaires de Riel. Inutile de dire qu'il consentit promptement à faire partie du comité. Il parlait des Métis et de leurs

griefs avec connaissance de cause, et ses discours vigoureux dits d'une voix sonore et vibrante impressionnaient fortement les foules. Aussi il se fit facilement élire dans le comté d'Hochelaga.

M. Dupuis était alors à la tête de la grande maison de commerce qui porte son nom ; il prouva en cette occasion que son patriotisme l'emportait sur l'esprit de parti.

Je ne crois pas nécessaire de parler de M. Saint-Pierre qui devint juge et de M. Préfontaine qui fut député de Chambly, maire de Montréal et membre du cabinet Laurier. Il fut l'un des hommes les plus populaires de son temps.

M. Jérémie Perreault était marchand, son patriotisme bien connu l'avait fait élire président de la Société Saint-Jean-Baptiste.

M. E.-G. Phaneuf, huissier audiencier au palais de justice, nous fut d'un grand secours dans l'organisation des assemblées publiques.

Le comité réussit à prélever une souscription suffisante pour lui permettre de payer les frais de voyage de MM. Fitzpatrick et Lemieux. Malgré leur talent, ils ne réussirent pas à faire acquitter l'infortuné Riel qui fut condamné à mourir sur l'échafaud, et que nous ne pûmes sauver malgré les appels les plus énergiques à la clémence du gouvernement. Mais son exécution souleva dans la province de Québec une tempête d'indignation et de protestations violentes. Cinquante mille personnes s'assemblèrent, le 23 no-

vembre, pour censurer le gouvernement coupable de cet acte de fanatisme, pour lui reprocher d'avoir sacrifié Riel à la vengeance des loges orangistes. Trois estrades avaient été élevées pour permettre à la foule d'entendre les orateurs. Ces orateurs étaient plusieurs des chefs les plus éminents des deux partis. C'étaient les Laurier, les Coursol, les Mercier, les Desjardins, les Trudel, les Bellerose, les Beaubien, les Bergeron. Tous dénoncèrent dans les termes les plus énergiques la conduite du gouvernement et jurèrent de le renverser. Bien peu parmi les orateurs conservateurs tinrent leurs promesses, furent fidèles à leurs serments.

Je ne pus assister à cette assemblée; j'étais malade, souffrant du mal que je m'étais donné depuis deux mois, et je fus obligé de garder ma chambre pendant plusieurs semaines. Aucun des orateurs, aucun journal ne parla de ce que mon comité et moi avions fait et souffert pour instruire et agiter l'opinion publique. Ce fut une des circonstances où je pus constater qu'il faut peu compter sur la reconnaissance des hommes politiques. Comme j'avais contracté une maladie assez grave au service de la cause populaire, je fus plus sensible que de coutume à l'indifférence de ceux surtout qui devaient bénéficier de ce que j'avais fait avec l'aide de quelques hommes dévoués. Mais je dois ajouter que les électeurs de la Division-Est de Montréal me dédom-

magèrent en m'élisant l'année suivante à la Chambre locale, en grande partie à cause de mon dévouement à la cause des Métis.

Le fait est que l'indignation provoquée par l'exécution de Riel donna à Mercier l'arme dont il avait besoin pour démolir le parti conservateur. Il parcourut avec quelques amis la province de Québec et son éloquence produisit une telle impression qu'aux élections de 1886, une dizaine de comtés qui n'avaient jamais ou rarement élu un libéral, lui donnaient une majorité suffisante pour lui permettre de renverser le ministère conservateur et de former un cabinet composé de libéraux et de nationalistes.

Jamais un premier ministre n'eut une majorité plus dévouée, plus fière de son chef; on y comptait des hommes de talent entre autres: MM. Pierre Garneau, Sheyhn, Jules Tessier, Robidoux, Lemieux, Turcotte, Gagnon, Edmond Lareau, Eugène Lafontaine, M. Dechêne, Charles Champagne, Tancrède de Grosbois, Arthur Boyer, Georges Duhamel, F. Bourbonnais.

Edmond Lareau était un des députés les plus instruits, les plus laborieux et les plus utiles. Avocat habile, historien et biographe érudits, irréprochable dans sa vie publique comme dans sa vie privée, sa parole franche, vigoureuse et indépendante avait une grande autorité. Toujours à son poste, au courant de toutes les questions qui venaient devant la Chambre, il rem-

plissait ses fonctions de législateur avec un zèle admirable. Il appréciait hautement l'honneur de représenter un comté et l'importance des devoirs que cet honneur imposait aux députés. Personne n'avait plus que lui le souci de l'intérêt public, le sens du devoir et de la responsabilité. Malheureusement il mourut trop jeune pour donner toute la mesure de sa valeur, de son talent et de son patriotisme. Ce fut une perte, une grande perte pour sa famille, pour son pays.

Engène Lafontaine ressemblait sous plus d'un rapport à Lareau ; il était comme lui laborieux, actif, zélé pour le bien public, indépendant, consciencieux et incapable de taire ce qu'il pensait bon et utile. Il y avait quatre hommes, trois surtout, dont le franc parler inquiétait Mercier : C'étaient Lareau, Lafontaine et l'auteur de cet écrit. Il est vrai qu'ils se permettaient parfois de différer d'opinion avec lui, de critiquer avec toute la déférence possible sa politique. Les chefs de gouvernements ou de partis supportent toujours difficilement la critique même la plus légère. Mais comme il connaissait la sincérité de l'amitié que nous lui portions, ses légères impatiences ne duraient pas longtemps.

M. Lafontaine exerce maintenant les fonctions de juge avec le zèle et le talent qu'il déployait dans le monde politique. Il est depuis plusieurs années président de la Commission scolaire et fait là comme ailleurs son devoir. Il aurait voulu

parfois renoncer à cette charge onéreuse, mais on a toujours réussi à le convaincre que dans l'intérêt public il devait garder ce poste. Il est professeur à l'Université Laval et président de la Ligue formée en faveur de la prohibition des boissons enivrantes. Comme on le voit, il est toujours le même, toujours prêt à assumer les responsabilités les plus lourdes, à embrasser les causes qu'il croit bonnes, utiles à la société, sans peur et sans crainte de la critique. Des hommes de cette trempe sont précieux, leur courage, leur esprit public et leur patriotisme contribuent grandement au bien-être de la société.

J'ai déjà fait l'éloge d'Arthur Boyer, de son esprit cultivé, de la facilité, de la correction, du talent avec lesquels il parlait l'anglais et le français. Malgré son air sévère, il aimait rire et plaisanter et ses tirades spirituelles, sarcastiques, parfois amusaient beaucoup ses amis et ses auditeurs.

Un jour, il me dit qu'il voulait aller sur la rue Saint-Jean acheter quelque chose, et il me demanda de l'accompagner. Je consentis et je fus surpris de le voir acheter un immense riflard vieux et jaune. Je lui demandai ce qu'il voulait en faire; il me répondit: "Je suis dans la Chambre en face de M. X. qui est un des meilleurs orateurs de l'Opposition; mais lorsqu'il parle il a l'habitude de pivoter et de se tourner vers moi, les bras levés et menaçants, pendant que de sa

bouche s'échappent des petits jets de salive. Je veux me mettre à l'abri". Il ne voulut pas m'en dire plus long.

Peu de temps après l'ouverture de la Chambre, à trois heures, M. X. prit la parole et il parlait depuis longtemps, tournant sur lui-même et se retournant les bras levés vers M. Boyer, lorsque soudain celui-ci ouvrit son énorme riflard jaune et l'étendit dans la direction du verbeux orateur que cette apparition originale déconcerta un moment. Il y eut un éclat de rire général dans la Chambre, mais le chef de l'Opposition, M. TAILLON, ne rit pas, il se leva courroucé et demanda à l'Orateur de rappeler le coupable à l'ordre. M. MARCHAND, qui avait de la peine à s'empêcher de rire, dit qu'en effet l'incident était dérogatoire à la dignité de la Chambre et au respect que les députés se doivent. Boyer s'excusa en disant qu'il s'était cru menacé par M. X. qui continua son discours. Ce ne fut pas la seule fois que Boyer se permit de jouer des tours à ses amis comme à ses adversaires.

Lorsque je proposai mon projet de loi exemptant de saisie une bonne partie des meubles d'un pauvre débiteur, entre autres les portraits de famille, je demandai à Boyer qui était mon voisin de l'appuyer. Il consentit, mais lorsque j'eus exposé mon travail, il se leva et en fit une censure piquante qui amusa beaucoup la députation; il termina en disant que la seule raison pour

laquelle il voterait pour mon projet était le désir d'épargner au malheureux débiteur la douleur de voir vendre, à la criée publique, le portrait de sa belle-mère.

Appelé au sénat par Laurier, il gagna en peu de temps l'estime de ses collègues, prit une part importante aux délibérations de cette Chambre; les sénateurs aimaient l'entendre, car son esprit primesautier, original, donnait du relief à tout ce qu'il disait.

L'un des députés les plus distingués, les plus éloquents et les plus spirituels de la Chambre était M. Robidoux, avocat, lettré, et orateur à la pensée élevée, à la parole facile, élégante et châtiée. Il a fait des discours qui auraient mérité d'être conservés, celui entre autres qu'il prononça au dîner offert à Fréchette lorsque l'Académie française couronna les *Oiseaux de Neige* et les *Fleurs boréales* de ce poète remarquable. Il a été pendant longtemps président de l'Alliance française et il a eu souvent l'occasion de faire des discours devant des Français éminents et prouvé qu'il parlait aussi bien qu'eux. C'est ce que prouve aussi M. Gonzalve Desaulniers qui l'a remplacé.

M. Robidoux appartient au groupe des hommes d'esprit dont on rapporte les bons mots, les fines plaisanteries.

Un cultivateur de Laprairie avait présagé ce qu'il serait. Il était venu à Montréal, le jour de

la fête nationale, et à son retour à Laprairie, après avoir raconté à ses amis ce qu'il avait vu et admiré, il avait ajouté : "Savez-vous que François Robidoux a un fils qui lui fera honneur ; il est bien jeune et pourtant c'est lui qui a été choisi pour donner du foin au petit mouton dans le char du petit Saint-Jean-Baptiste."

Il faut entendre M. Robidoux raconter cela. Il a été ministre de la Justice dans le cabinet Mercier et quelques années plus tard il devint juge de la Cour supérieure à Montréal. Il est maintenant à sa retraite et comme il est encore en possession complète de ses facultés mentales, il devrait en profiter pour écrire ses mémoires. Ce serait intéressant, amusant et bien écrit, car il écrit aussi bien qu'il parle.

Je voudrais parler de M. F.-G. Miville-Dechêne, l'un des jeunes hommes les mieux doués, les plus brillants que j'aie connus, de M. C.-A.-E. Gagnon, membre du cabinet Mercier, de M. Pierre Garneau, l'un des citoyens les plus estimés de Québec, qui eut le courage de se séparer du parti conservateur sur la question Riel, de Louis-Philippe Pelletier qui lui aussi, comme M. Garneau, se rallia à Mercier sur la question Riel, de M. Jules Tessier maintenant sénateur, mais ce sera pour une autre fois.

Il y avait aussi du côté de l'Opposition des hommes de talent. Mentionnons de mémoire MM. Taillon, Flynn, Nantel, G. Desjardins, Jean

Blanchet, L.-T. Duplessis, P.-E. Leblanc, Faucher de Saint-Maurice, Chicoine, Marion, et autres.

La province de Québec était, on le voit, représentée par une députation brillante. Les débats y étaient intéressants; la politique progressive de Mercier soulevait des discussions importantes, mettait aux prises des hommes de grande valeur.

Mercier était fort, puissant, son habileté admirable, mais il avait en face de lui des hommes forts aussi, des lutteurs dont l'expérience et le talent étaient incontestables.



LE DEVOIR DU MOMENT

(1921)

Les journaux recommandent souvent aux électeurs de choisir comme candidats des hommes capables, dévoués et n'ayant d'autre but que celui de servir leur pays ou leur ville. En effet, plus que jamais ils devraient penser à se faire représenter dans les conseils municipaux ou dans nos parlements par les hommes les plus capables de nous faire honneur et de remédier aux maux qui affligent notre temps. Jamais la situation financière du Canada et de Montréal n'a exigé autant de capacité, de dévouement et de désintéressement chez ceux qui sont appelés à protéger nos intérêts les plus chers. Jamais le besoin de voix autorisées, de compétences et de talents sérieux, d'esprit cultivés n'a été plus grand afin de résoudre les problèmes ardues qui préoccupent et inquiètent tous ceux qui s'intéressent au bonheur de la société.

Jamais non plus les Canadiens-français n'ont eu plus besoin d'être représentés par des hommes de talent et de prestige et dont les voix soient écoutées et respectées. On ne doit pas oublier qu'on juge un peuple par ceux qui le repré-

sentent et, qu'à Ottawa spécialement, nous devrions avoir nos meilleurs hommes, si nous voulons que nos droits et nos intérêts religieux, nationaux et matériels y soient respectés.

Malheureusement l'esprit de classe ou de caste menace de nous priver d'hommes dont les talents, l'expérience et le patriotisme nous sont nécessaires. Par exemple, on entend souvent dire: "Il y a dans nos chambres trop d'avocats, trop d'hommes appartenant aux professions libérales." Pourtant que serait un parlement dont le principal objet est de faire des lois, si les hommes les plus aptes par leurs études à faire ces lois, en étaient exclus? Aussi dans tous les parlements du monde, les hommes les plus utiles et les plus admirés, les hommes d'Etat les plus éminents sont des avocats.

Par qui au Canada comme ailleurs sont proposées et discutées les lois les plus favorables aux cultivateurs et aux ouvriers? Par des avocats. Lorsqu'un ouvrier ou un cultivateur veut faire adopter un projet, il a bien soin de s'adresser à un avocat pour rédiger et discuter la loi requise. C'est si vrai que lorsque M. Drury a formé son ministère agricole, il a bien été forcé de choisir comme procureur général, un avocat.

Sans doute il est naturel et opportun que les ouvriers et les cultivateurs se fassent représenter par des hommes appartenant à leurs classes respectives, et lorsque ces hommes ont un jugement

sain et une instruction suffisante, ils peuvent jouer un rôle utile sinon toujours brillant. Et il faut admettre que, grâce au progrès de l'instruction, ces hommes deviennent de jour en jour plus nombreux. J'ai été plus d'une fois heureux d'entendre des ouvriers traiter des sujets sérieux avec un talent incontestable, et je lis souvent dans le *Monde Ouvrier* des écrits dont la forme et le fond sont dignes de considération et méritent l'attention de ceux mêmes qui ne partagent pas toutes les opinions exprimées dans ces écrits.

Mais élire un candidat simplement parce qu'il est ouvrier ou cultivateur de préférence à un avocat de grand mérite est une erreur, une faute grave. Montréal spécialement n'a pas le droit de se faire représenter par des hommes incapables de faire valoir ses droits et ses besoins. Or, pour être écouté, pour avoir de l'autorité et du prestige dans un parlement, il ne suffit pas d'avoir de la bonne volonté et même de pouvoir pérorer dans un club ou sur un husting, il faut avoir des connaissances financières, commerciales et industrielles, ainsi que l'habitude de parler devant un auditoire instruit et exigeant.

Les hommes qui nous ont fait le plus de bien et d'honneur dans les parlements étaient des avocats, des médecins et des notaires, des hommes dont les connaissances, l'éloquence et le caractère étaient dignes d'estime. La Fontaine, Morin, Cartier, Dorion, Laurier, Chapleau, Mercier

étaient des avocats. Auraient-ils pu, sans leurs connaissances légales et leur forte éloquence, jouer un rôle si glorieux et si utile?

Il faut être à Ottawa, pendant les sessions, pour constater combien, dans ce Parlement composé, en grande majorité, de députés d'origine anglo-saxonne plus ou moins prévenus contre nous, il est important d'avoir des hommes capables de leur tenir tête et même de gagner leur estime et leur admiration.

A quoi Laurier devait-il son prestige et son autorité dans la Chambre? A son éloquence aussi substantielle que brillante, à son érudition, à son caractère élevé et sympathique et même à sa tenue si distinguée, à ses manières si simples et si nobles en même temps. Ah! sans doute, les Laurier sont rares, mais nous avons encore dans nos Parlements, à Ottawa comme à Québec, des hommes dont nos concitoyens anglais ne peuvent s'empêcher de louer la formation morale et intellectuelle. Ces hommes deviennent de plus en plus nécessaires à notre prestige comme au bien du pays en général, et il ne faut pas oublier que plus ils ont acquis de l'expérience plus ils sont utiles.

Résumons clairement tout ce qui précède. Élire un candidat seulement parce qu'il est ouvrier, cultivateur, avocat ou médecin est une erreur, mais il est bon, nécessaire que toutes les classes de la société soient représentées par leurs

hommes les plus capables de leur faire honneur, de rendre les services les plus précieux au Canada en général et à notre province en particulier, et de mettre les intérêts généraux du pays au-dessus des intérêts particuliers ou des affections de classe ou de groupe, des hommes dont la devise sera: *Le Canada avant tout*.

Le patriotisme et l'esprit public devront indiquer ces hommes aux électeurs qui doivent se dire que jamais ils n'ont eu plus besoin de faire un choix judicieux, vu que jamais la situation financière de notre pays n'a été plus grave, plus inquiétante.

Si les électeurs entendaient les remarques désagréables que suscite parfois le choix de leurs représentants dans nos parlements ou nos conseils municipaux, leur patriotisme et leur amour propre se révolteraient.

Vu notre situation dans la Confédération, nous devons envoyer à Ottawa les hommes les plus capables de nous protéger, de marcher sur les traces des LaFontaine, des Morin, des Cartier, des Dorion et des Laurier, de continuer les traditions honorables qu'ils nous ont léguées, de rester fidèles à leur interprétation raisonnable et logique des principes du gouvernement constitutionnel, enfin de démontrer comme eux la valeur de la province de Québec.



SIR ALEXANDRE LACOSTE

(1922)

Les journaux ont fait l'éloge de sir Alexandre Lacoste, à l'occasion du 80^e anniversaire de sa naissance. Etant l'un des derniers contemporains survivants du respectable octogénaire, je crois devoir dire qu'il mérite tout le bien qu'on a dit de lui. Irréprochable dans sa vie privée comme dans sa vie publique, homme de principe, consciencieux et profondément religieux, laborieux, ayant à cœur le bien public et l'intérêt de ses concitoyens, sa longue et noble carrière peut être donnée comme exemple, comme modèle à la jeunesse.

Son père fut pendant quarante ans l'un des notaires les plus populaires, les plus respectés de notre province et l'un de ses hommes publics les plus estimés. Elu en 1834, membre de l'ancienne Chambre d'Assemblée, partisan dévoué de Papi-neau, emprisonné en 1837, représentant du comté de Chambly pendant trente ans, mort sénateur, il a légué à son fils un héritage digne de respect.

Le fils n'a pas dérogé, il a marché sur les traces du père, il a comme lui occupé avec honneur les positions les plus élevées dans notre monde

politique, il a été conseiller législatif, membre et président du sénat, l'avocat et le conseiller du parti conservateur, bâtonnier et juge en chef de la Cour d'appel.

Son sens inné du droit, développé par de fortes et persévérantes études, son assiduité au travail, son zèle pour les intérêts confiés à ses soins, sa probité et sa conduite honorable lui attirèrent une nombreuse et lucrative clientèle.

Il vint un temps où, à l'exemple de tous les avocats de valeur qui savent attendre, il pouvait être tout ce qu'il voulait, où toutes les portes des positions les plus élevées lui étaient ouvertes. Mais il voulait être avant tout avocat, rester fidèle à la profession et s'il consentit à être conseiller législatif et sénateur, ce fut grâce à la pression exercée sur lui par ses amis politiques. Et même lorsqu'il accepta la position si enviée de juge en chef, ce fut avec un certain regret et l'arrière-pensée de retourner plus tard à son bureau d'avocat. Aussi, après avoir présidé avec honneur pendant quinze ans ce tribunal, il s'est remis à l'exercice de la profession qu'il aime tant, en société avec ses fils.

J'ai connu Lacoste en 1862, lorsqu'on me chargea d'aller avec lui soutenir, dans le comté de Beauharnois, la candidature de M. Gédéon Ouhmet contre Paul Denis. C'était une mission périlleuse, car Paul Denis était un adversaire redoutable, à l'esprit railleur, à la parole sarcasti-

que. Lorsqu'il siégeait dans l'Assemblée législative de Québec, ses plaisanteries, ses facéties amusaient beaucoup les députés, sir Georges-Etienne Cartier lui-même qui aimait à rire. A l'exemple de plusieurs jeunes avocats, il contracta dans la politique des habitudes qui brisèrent sa carrière d'avocat et ruinèrent son avenir.

C'est à Saint-Timothée que nous le rencontrâmes, à la porte de l'église, après la messe. Je ne sais pas si mon ami Lacoste me joua un tour en me faisant parler le premier, afin d'échapper aux premiers feux de notre redoutable ennemi, mais je pris la parole et Denis me répondit. Comme de coutume, il se borna à faire des plaisanteries, à égayer la foule à mes dépens, mais sans grossièreté, d'une façon convenable et vraiment amusante. Il dit entre autres choses:—

“Messieurs, vous venez d'entendre un jeune homme qui vient de laisser les bancs du collège où il aurait dû passer quelque temps encore. Il ne parle pas mal, il a du vernis, son discours plairait à un auditoire de jeunes filles; ses phrases sont frisées comme ses cheveux. Mais son discours n'aura pas plus d'effet qu'un cautère sur une jambe de bois”. Inutile de dire que si cette tirade amusa beaucoup et fit rire la foule, elle ne m'amusa pas autant; ce *cautère sur une jambe de bois* me fit spécialement mal au cœur.

Lacoste répliqua à Denis par un discours sérieux, mais je dois avouer que nos discours n'eurent aucun effet sur les partisans de Denis.

Mon opposition à la Confédération et mon association avec les chefs libéraux pour la combattre me sépara plus ou moins de mes amis conservateurs et brisa mes relations intimes avec eux; Chapleau ne me pardonna jamais de les avoir abandonnés, à *mon détriment*, disait-il. Mais j'ai toujours observé avec intérêt et sympathie la carrière si honorable et si prudente de Lacoste, et plus d'une fois j'ai regretté de n'avoir pas comme lui exercé la profession d'avocat avec la même constance, la même persévérance. Heureux ceux qui, comme lui, n'ont pas eu besoin de vieillir pour être sages, pour avoir le contrôle de leurs sentiments, de leur imagination, de leur volonté et de leurs passions! Heureux ceux qui peuvent se rendre le témoignage d'avoir toujours été dignes de l'estime de Dieu et des hommes, dignes de leur propre estime! On ne peut trop enseigner à la jeunesse les moyens à prendre pour se préparer une heureuse vieillesse, une vieillesse exempte de regrets et de remords.

Rien de brillant, peu de vernis dans ses plaidoyers ou ses décisions judiciaires, mais beaucoup de logique, de force et de clarté, une connaissance considérable de nos lois françaises. Ajoutons à cela un caractère bienveillant, charitable, plus enclin à pardonner qu'à offenser, beaucoup d'égard pour les opinions d'autrui, de man-

suétude pour leurs préjugés et même leurs défauts, une religion sincère, éclairée, et on s'expliquera l'estime et le respect dont il jouit.

Le jugement qui a caractérisé tous ses actes le guida sûrement dans le choix d'une épouse. Qui a connu lady Lacoste sans admirer ses qualités de cœur et d'esprit? Y eut-il jamais une épouse et une mère plus dévouée, possédant à un plus haut degré le sens du devoir?

Aussi sa mort affligea profondément non seulement son mari et sa nombreuse et si intéressante famille, mais encore toute la société mont-réalaise.

Sir Alexandre trouve dans le dévouement de ses enfants, le respect de ses concitoyens et la pratique de la religion des consolations dont il avait grand besoin.

La vie de sir Alexandre mériterait une étude plus complète, mais j'ai voulu rendre un modeste hommage à l'une des existences les plus utiles, les plus honorables que j'aie connues depuis soixante ans.

(1923)

Il est mort, lui aussi, comme Taillon, comme Sulte... De tous mes contemporains et amis de jeunesse, il ne reste presque personne. Il y a encore DeCelles; j'espère qu'il tiendra bon afin que de ma génération—je parle de nos contem-

porains ayant dépassé la 80ième année—je ne reste pas le seul survivant. Mais je ne suis pas sûr d'être le dernier, DeCelles pourrait bien ambitionner d'avoir ce privilège.

Que la volonté de Dieu soit faite!



LES QUATRE DERNIERS PREMIERS MINISTRES DU CANADA

(1922)

Un écrivain anglais qui signe B. C. L. vient de publier une courte mais intéressante étude sur les quatre derniers ministres canadiens, à savoir : Laurier, Borden, Meighen et King. C'est une étude sommaire qu'on peut résumer en quelques mots.

LAURIER

“Laurier, dit B. C. L., ne paraissait jamais fatigué ni ennuyé; rien ne pouvait troubler sa sérénité; toujours à son siège, il écoutait tout avec la plus grande attention, même les tirades les plus violentes contre sa politique, sans manifester la moindre émotion, avec l'air paisible d'un chrétien écoutant dévotement la lecture du Symbole des Apôtres. Il avait des habitudes très régulières, se levait le matin vers huit heures, déjeunait en peu de temps, dépouillait sa correspondance et dictait à son secrétaire les réponses aux nombreuses lettres qu'il recevait. Entre neuf et dix heures, il montait dans un char électrique, comme le commun des mortels, et se rendait à son

bureau où l'attendaient plusieurs visiteurs, des amis, des quémandeurs, des étrangers qu'il traitait et écoutait avec la plus parfaite courtoisie et la plus grande patience. Tous s'en retournaient contents, et ceux qui étaient venus lui demander quelque faveur partaient avec la certitude d'obtenir ce qu'ils désiraient, mais la façon dont ils avaient été reçus plus que les promesses leur donnait cette conviction.

“Dans les réunions du conseil il laissait ses ministres donner libre cours à leurs pensées, à leurs visées, et lorsque leur éloquence était épuisée, il résumait la discussion en peu de mots et ses conclusions étaient adoptées unanimement. Sa bienveillance et sa courtoisie ne l'empêchaient pas d'exercer l'autorité d'un tsar, sa volonté faisait loi. Lorsque surgissaient des divergences d'opinion sérieuses entre lui et quelqu'un de ses collègues, le ministre récalcitrant était doucement amené à offrir sa démission qui était promptement acceptée. Le fait est qu'il avait une main de fer dans un gant de velours. Le soir venu, il s'en allait chez lui sans rien apporter des ennuis de la journée et se reposait dans sa bibliothèque en lisant ses livres favoris”.

BORDEN

De sir Robert, B. C. L. dit: “Sir Robert déférait beaucoup de sir Wilfrid. Il était essen-

tiellement avocat, d'un esprit fort, lourd. Rendu à son bureau à neuf heures et même plus tôt, il faisait une grosse journée de travail, d'un travail ardent et continu. La façon dont il recevait les visiteurs dépendait des circonstances, de la qualité de ceux qui désiraient le voir et du but de leur visite. Il se conduisait, dans ces circonstances, d'après les renseignements que lui fournissait un secrétaire habile et dévoué qui savait éloigner les importuns et se chargeait lui-même d'une partie considérable de la correspondance. Très affable parfois, son humeur, dans les dernières années de son règne spécialement, devint moins agréable, son accueil fut plus froid, plus rude même. La guerre lui apporta un surcroît de travail et de responsabilité qui finit par ébranler sérieusement sa santé et le força à déposer le fardeau qui l'écrasait. Depuis sa sortie de la politique active, sa santé comme son humeur s'est sensiblement améliorée et dans des relations sociales il fait preuve de bienveillance, d'amabilité".

MEIGHEN

Du Très Honorable Arthur, B. C. L. se contente de dire que jamais premier ministre ne prit plus à cœur les devoirs de sa charge et ne travailla avec plus d'ardeur et de constance, qu'il lui fallut déployer beaucoup d'énergie et d'habi-

leté pour diriger un parti composé d'éléments si divers et pour tâcher de remédier aux maux de la guerre, mais qu'il ne fut pas assez longtemps au pouvoir pour qu'on puisse porter un jugement définitif sur ses qualités d'homme d'Etat.

KING

"M. King, dit B. C. L., est aussi laborieux que ses deux prédécesseurs, mais très fort, très vigoureux et doué d'un caractère plus souple, d'un tempérament moins nerveux, le travail ne paraît pas l'accabler et ne lui fait jamais perdre sa bonne humeur. Il n'a pas l'autorité et le prestige dont jouissait Laurier; il laisse à ses partisans toute latitude possible et les consulte souvent. Il croit qu'à notre époque le gouvernement doit être aussi démocratique que possible. Quoique le moins combatif des hommes, il est obligé de se battre et le fait avec rigueur, mais sans aigreur et, le combat fini, il est heureux de donner la main à ses adversaires, d'être aimable pour ses ennemis comme pour ses amis".

A ces observations un peu trop générales de B. C. L., je me permettrai d'ajouter les remarques suivantes.

J'ai connu et souvent entendu parler, à la Chambre des Communes, les hommes dont il parle. Laurier était certainement comme talent

et comme caractère le mieux doué, l'orateur le plus brillant, le plus agréable, le plus persuasif, le plus littéraire, le plus académique. Son éloquence aux larges horizons, ornée de souvenirs historiques, pleine de considérations de haute portée, de sentiments élevés, émouvants, n'a jamais été surpassée dans le Parlement. Quant à son caractère, jamais homme d'État ne fut plus aimable, plus bienveillant, plus courtois, plus patient, plus humain et ne déploya plus de tact dans les circonstances les plus difficiles. C'était un grand diplomate.

M. Borden dont les débuts furent assez modestes, devint par le travail, par l'expérience et une volonté énergique, un orateur vigoureux, un débater puissant. Son éloquence, un peu lourde et monotone, était substantielle, nourrie, et se distinguait spécialement dans la discussion des questions légales. Ses discours étaient des plaidoyers remarquables par la solidité des raisonnements et l'enchaînement des arguments, mais ils manquaient de flamme, de coloris. C'était de la grosse artillerie. Toutefois il parlait avec une dignité et une autorité qui imposaient l'attention et le respect.

L'éloquence de M. Meighen est, elle aussi, celle d'un avocat, habile, retors, fin, subtil et sarcastique. C'est un débater redoutable. Il excelle à tirer parti d'un argument boiteux, d'une erreur ou d'une assertion imprudente, à tourner un obs-

table qu'il ne peut attaquer de front, à passer sain et sauf à travers une situation périlleuse, à dénouer les nœuds d'une argumentation serrée, à démolir les barricades de l'ennemi. Peu d'élangs, de grandes envolées et de chaleur dans ses discours, mais beaucoup de finesse, de savoir-faire, de ressources et de souplesse, de clarté et de précision.

* * *

Tout différent de corps et d'esprit est M. King. Autant M. Meighen est long, mince, effilé, acerbé et fermé, autant M. King est corpulent, robuste, rond, ouvert et d'humeur joyeuse, agréable. Toujours souriant et d'un abord facile, les amertumes de la vie politique ne paraissent pas l'ennuyer et l'empêcher d'en apprécier les bons côtés. Mais les apparences sont souvent trompeuses, et l'expérience apprend qu'il ne faut pas toujours juger l'homme par son extérieur. C'est un des meilleurs orateurs de la Chambre, à l'esprit cultivé, muni de connaissances générales, à la parole facile, forte et sympathique qu'on aime entendre. Ses études historiques et ses connaissances en économie politique rendent ses discours utiles, instructifs, intéressants. Il occupe une position dangereuse qui l'oblige à louvoyer, à déployer beaucoup de stratégie afin d'échapper aux dangers qui le menacent. Naturellement il

est difficile de remplacer Laurier, d'éviter une comparaison qu'on est toujours porté, trop porté, peut-être, à faire; succéder à un homme dont la supériorité était éclatante, est une tâche ardue, ingrate même. Mais le souvenir des grands disparus ne doit pas empêcher de rendre justice à leurs successeurs et d'apprécier leur talent, leurs qualités de cœur et d'esprit.

D'ailleurs, une comparaison juste, impartiale démontrerait qu'ils ne sont pas inférieurs en tous points à leurs illustres prédécesseurs. Et puis, le temps, l'expérience, le travail et le sens de la responsabilité produisent souvent des effets étonnants chez les hommes favorisés d'ailleurs des dons de la nature.

Presque tous les grands parlementaires que j'ai connus étaient des avocats. Ce n'est pas étonnant, la législation étant l'œuvre principale d'un Parlement, les avocats y sont nécessaires, car eux seuls, sauf quelques exceptions, ont les connaissances et l'entraînement requis pour faire et rédiger les lois.



L'IRLANDE

(1921)

Je disais, voilà deux ans, que l'Irlande avait bien tort de rejeter le HOME RULE que le gouvernement anglais lui offrait et d'avoir recours à la force pour obtenir ce que l'Angleterre ne pourrait jamais consentir à lui accorder, que les résultats de la politique des partisans d'une république irlandaise seraient désastreux. J'ajoutais que les vrais amis de l'Irlande devaient s'abstenir d'encourager une révolution qui plongerait ce malheureux pays dans les horreurs de la guerre et le couvriraient de ruines et de sang. J'ai été vertement réprimandé pour avoir exprimé ce que je croyais juste et bon pour l'Irlande, mais je prétendais que les événements me donneraient raison. Eh bien ! ce qui se passe en Irlande ne me donne-t-il pas en effet raison ? Qui en la voyant devenue le théâtre de l'incendiat, du meurtre, de l'assassinat, des crimes les plus révoltants peut s'empêcher de regretter qu'elle ne se soit pas contentée de chercher à améliorer l'autonomie qu'on lui offrait et que tous les grands patriotes irlandais auraient été si heureux d'accepter ? Le spectacle désolant qu'elle offre justifie pleinement les

prévisions de ses véritables amis et démontre une fois de plus le danger de confier les destinées d'un pays aux démagogues, aux violents.

Cette pauvre Irlande ! elle a pourtant assez souffert. Ceux qui sont responsables de ses malheurs sont bien coupables.

N. B.—Enfin après un orgie de crimes, après des années de souffrances, l'Irlande a compris qu'elle ne pourrait obtenir son indépendance complète et qu'elle devait se contenter de l'autonomie et des libertés politiques dont jouissent les autres contrées faisant partie de l'Empire britannique. Les modérés, les hommes bien pensants ont fini par l'emporter sur les violents.



LONGEVITE

La conservation et la prolongation de la vie humaine sont l'objet des recherches et des études des savants. Ils s'accordent à dire que l'homme ne vit pas aussi longtemps qu'il le devrait et pourrait, qu'il cesse de vivre, lorsque, en pleine possession de ses facultés intellectuelles, et riche d'expérience, il est le plus utile à sa famille, à la société. Ils disent que si l'homme a pu vivre autrefois jusqu'à mille ans, il n'y a pas de raison pour qu'il meure maintenant si jeune. Ils admettent que les conditions de la vie humaine sont bien changées et qu'il serait téméraire de vouloir revenir au temps bibliques, aux premiers âges de la terre, mais ils prétendent que la moyenne de la vie humaine devrait être élevée de quinze à vingt ans et qu'un homme à 80 ans devrait être encore jeune de corps et d'esprit. Quelques-uns disent que la durée de la vie de l'homme devrait être, comme celle de l'animal, cinq fois plus longue que le temps de sa croissance, que le temps de cette croissance étant de vingt ans, vivre cent ans, au lieu d'être l'exception, devrait être la règle générale.

Leurs théories sont peu d'accord avec les opinions de ceux qui prétendent qu'à 60 ou 65 ans,

l'homme a passé la période de son activité physique et intellectuelle, de son utilité sociale.

Le sujet est intéressant et donne lieu à toutes sortes de théories plus ou moins raisonnables, de suggestions, et de recommandations souvent extravagantes. Toute exagération écartée, il est certain que l'homme ne vit pas en général aussi longtemps qu'il le devrait, ou qu'il est vieux, usé, lorsqu'il devrait être encore vigoureux de corps et d'esprit. Ah! sans doute, il faut tenir compte des accidents que l'homme ne peut prévenir, ainsi que des germes de mort prématurée qu'il apporte souvent en venant au monde, et, encore, l'expérience démontre que même dans ces cas exceptionnels, la vie peut être prolongée par des exercices répétés de la volonté. Mais il s'agit spécialement de l'homme doué d'une constitution souvent faible, peut-être, mais n'ayant aucun vice ou élément de faiblesse radical. C'est l'homme tel qu'il naît généralement, l'homme qui trop souvent abrège sa vie de 15 à 25 ans, faute de sagesse, de prudence et de connaissance des lois hygiéniques les plus élémentaires, et aussi par les abus les plus déplorables du boire et du manger.

On assure que la moyenne de la vie humaine s'est élevée dans les pays où la connaissance de l'hygiène a fait disparaître les causes de la plupart des pestes, des épidémies qui ravageaient l'humanité. Et on a constaté ici comme ailleurs que, grâce à cette connaissance, la mortalité infantile a diminué considérablement.

Mais voulant spécialement considérer la question de la mortalité dans la jeunesse ou l'âge mûr, je n'hésite pas à dire que la plupart des hommes ici plus qu'ailleurs, peut-être, meurent ou sont vieux trop tôt, par leur faute, par l'abus des bonnes choses de la vie, par l'ignorance des lois de la nature et des moyens les plus propres à conserver la vie. Et malheureusement c'est dans les classes instruites ou riches que ce mal se manifeste spécialement.

De tous les hommes que j'ai connus dans ma jeunesse ce sont les plus faibles qui en général ont survécu le plus longtemps. Pourquoi? Parce qu'ils savaient que pour vivre longtemps ils avaient besoin de vivre sagement et d'éviter les abus et les excès qui ont tué un si grand nombre de leurs contemporains. Que de pertes regrettables, funestes à la société, au pays! Que d'hommes disparus avant d'avoir produit ce que leur talent promettait! Que d'étoiles éteintes au firmament de la patrie!

Notre gaité naturelle, notre hospitalité généreuse, notre besoin de nous amuser et d'amuser nos amis, de leur être agréables, ont été souvent la cause de ces abus. Il est des qualités, des sentiments louables, mais dangereux par l'exagération.

L'usage des boissons fortes fait heureusement moins de ravages qu'autrefois; ils étaient nombreux, lorsque j'étais jeune, ceux qui ne se cou-

chaient jamais sans avoir pris, dans le cours de la journée, de dix à vingt-cinq verres de boissons fortes. Il y a progrès sous ce rapport, et il y a lieu d'espérer que cette heureuse réaction continuera. Qu'on soit pour ou contre la prohibition absolue, il faut bien admettre qu'un breuvage inoffensif et même utile, dans certains cas, comme tonique et stimulant, surtout dans la vieillesse, devient un poison, lorsqu'on en fait un usage quotidien et immodéré.

Ceux qui prétendent que l'homme devrait vivre plus de 100 ans semblent ignorer que tous les organes qui constituent le corps de l'homme étant matériels, ne peuvent fonctionner pendant longtemps sans s'user, comme tout ce qui est matière. Et c'est la raison pour laquelle les dents, les yeux, les oreilles, l'estomac et les intestins se détériorent en vieillissant. Le plus qu'on puisse espérer est de prolonger sa vie jusqu'à de 80 à 90 ans, en conservant sa vigueur physique et intellectuelle, en continuant d'être utile à sa famille et à la société.

Mais pour cela il faut savoir, dès sa jeunesse, adopter des habitudes et un système de vie conformes aux lois de la nature et de l'hygiène; il faut se faire une volonté assez forte pour éviter tous les abus, tous les excès aussi funestes au corps qu'à l'âme elle-même. Il faut s'habituer à manger avec discrétion et modération; des milliers de personnes ruinent leur estomac, quand

ils sont jeunes, en le surchargeant, en le forçant de digérer plus qu'il ne peut le faire. On a dit que la table tuait plus de monde que l'épée; c'était peut-être exagéré, mais non pas absolument faux. Non seulement il ne faut pas trop manger, mais il faut le faire lentement, en prenant le temps nécessaire pour mastiquer les aliments et se garder d'en empêcher la digestion par l'usage des boissons fortes; il faut même éviter de les noyer dans le vin ou l'eau, oui, même l'eau en trop grande abondance. C'est l'opinion des médecins et l'expérience démontre qu'ils ont raison. Ajoutons à cela les bains fréquents, les exercices physiques, la promenade au grand air, le travail, un travail quotidien, une vie sage, vertueuse, la force de résister aux suggestions d'une ambition démesurée et de maîtriser ses passions, ses émotions, ses chagrins et ses douleurs, de supporter les déceptions, et l'on aura des garanties d'une vie longue et aussi heureuse qu'elle peut l'être dans un monde où le bonheur parfait n'existe pas.

Sans doute il existe d'autres soins que le corps exige; par exemple, les médecins de nos jours disent que la conservation des dents est une condition essentielle de santé et de longévité. Mais je ne crois pas nécessaire d'entrer dans les détails, dans la considération des causes minimes ou secondaires de la mortalité humaine.

Aux pères et mères de famille, aux directeurs de nos collèges et de nos écoles il appartient d'enseigner à la jeunesse les moyens de vivre heureux et longtemps, de lui faire contracter des habitudes qui lui procureront les bienfaits d'une vie longue et utile. On sait combien la santé et la vigueur physique sont nécessaires à l'homme qui veut faire le plus de bien possible à sa famille, à la société, à son pays.

Vu l'influence du corps sur l'esprit, il faut connaître ce qu'il exige pour mettre l'homme en état de donner toute la mesure de son talent, de son génie, pour rendre sa vie aussi utile et longue que possible.

On dit. "Si jeunesse savait et si vieillesse pouvait". C'est bien vrai; ils ne sont pas rares les hommes, les vieillards même qui avouent qu'ils auraient pu vivre dix ou quinze ans de plus s'ils avaient su prendre certaines précautions et éviter certaines erreurs. Les vieillards ne regrettent jamais de s'être privés, de s'être imposé des sacrifices, non seulement afin de vivre longtemps, mais aussi afin d'échapper aux infirmités de la vieillesse.

Les hommes deviennent de moins en moins excusables d'ignorer les moyens de conserver leur santé et leur vie, et de commettre des abus et des excès que condamnent les lois de la nature et de l'hygiène. Lorsque par leur faute ils abrègent leur vie ou deviennent incapables de travailler,

ils sont coupables envers Dieu et la société, envers leur famille et leur pays.

Malheureusement ils sont rares ceux qui, dans la force de l'âge, prêtent l'oreille aux conseils de l'expérience et songent à se préparer une vieillesse longue et vigoureuse; ils réalisent la sagesse de ces conseils lorsqu'il est trop tard.

CARTIER ET DORION

Après Papineau, La Fontaine et Morin, de 1854 à 1873-75, deux hommes furent spécialement l'objet de l'attention publique dans notre monde politique. L'un était Georges-Etienne Cartier, chef du parti conservateur, l'autre, Antoine-Aimé Dorion, chef du parti libéral. Cartier était l'héritier politique de La Fontaine et Morin, le continuateur de leur politique libérale modérée ou conservatrice. Grâce à la confiance du clergé, de la grande majorité de la population canadienne-française et à son alliance avec sir John Macdonald, il put pendant près de vingt ans rester au pouvoir et contribuer puissamment à l'établissement de la Confédération.

Doué d'une énergie indomptable, d'un esprit vif, fertile et pratique, d'une activité inlassable, d'une grande ambition, aimant le pouvoir et la lutte, plein de confiance en lui-même, il avait les qualités des hommes faits pour commander, pour imposer leurs volontés et leurs opinions et se faire pardonner leurs erreurs ou leurs fautes. Implacable envers ses adversaires et rude parfois envers ses amis, il avait des ennemis acharnés et ses amis lui reprochaient souvent sa rudesse. Habitué à vaincre tous les obstacles, à voir tout

plier devant lui, il vint un temps où il supporta difficilement la contradiction et se crut assez fort pour entreprendre contre Mgr Bourget une lutte qui lui fut funeste, car ce fut l'une des causes de sa défaite, à Montréal, en 1872. Il est peu d'hommes assez sages pour résister aux séductions du pouvoir, sans finir par se croire invincibles, infaillibles, par se convaincre que les opinions de ceux qui ne partagent pas leurs vues, n'ont pas grande valeur.

Malgré tout, Cartier avait des amis dévoués dont il aimait reconnaître les services et le dévouement, et dans les relations sociales il savait se rendre aimable. Il recevait beaucoup et sa gaieté bruyante, ses conversations familières assaisonnées de gros sel, ses égards pour ceux qu'il avait pu blesser, faisaient oublier ses impatiences.

J'ai souvent vu et entendu parler Cartier et Dorion. On ne pouvait les voir et les entendre sans constater combien ils différaient d'apparence, d'esprit et de caractère. Tous deux étaient de moyenne taille, mais Cartier avait une charpente plus osseuse, plus anguleuse; ses traits, ses gestes, ses mouvements et sa parole, tout son extérieur dénotait la force, l'énergie, l'activité. Avec une voix rude mais retentissante il lançait aux foules avides de l'entendre des phrases qui éclataient comme des fusillades de mitrailleuses. Son éloquence manquait de vernis et d'ornements, mais elle se distinguait par la force des argu-

ments, par la solidité et la clarté du raisonnement. De ses discours il restait quelque chose dans l'esprit de ses auditeurs, ils en rapportaient des éléments de persuasion qui produisaient leur effet.

Les réformes et les excellents projets de loi auxquels il avait attaché son nom, le courage avec lequel il avait su, dans certaines occasions, défendre les droits de sa province, et la faveur du clergé lui donnaient un grand prestige.

Il faut dire à son honneur que l'esprit de parti ne l'empêcha pas en 1858 de demander à Dorion de se joindre à lui pour former un cabinet fort et populaire. Il est regrettable que Dorion n'ait pas jugé à propos d'accepter l'offre de son puissant adversaire.

Je ne suis pas de ceux qui félicitent Cartier d'avoir été l'un des pères de la Confédération. Il ne paraît pas avoir prévu les dangers d'une constitution qui attribuait au Parlement fédéral le droit de désavouer la législation des provinces et qui rivait notre représentation dans la Chambre des Communes au chiffre fatidique de 65, pendant que les autres provinces pouvaient augmenter le nombre de leurs représentants d'après l'accroissement de leur population. Il n'a pas prévu les dangers de l'immigration qui devait plus tard peupler le Nord-Ouest de millions d'hommes et déjouer tous ses calculs sur le rôle de la province de Québec dans le nouvel ordre

des choses. Mais il faut avouer que personne alors ne prévoyait les développements du Nord-Ouest, personne ne supposait que ce vaste territoire pourrait avoir avant longtemps une représentation égale et même supérieure à celle de notre province. Cartier, comme tous les hommes publics de son temps, basait ses calculs, ses prévisions sur notre situation vis-à-vis des provinces maritimes et de la province d'Ontario. Dorion lui-même qui dénonça avec tant d'énergie et tant de talent les dangers de la Confédération, ne paraît pas avoir prévu celui-là, le plus redoutable peut-être. Mais personne ne fit voir avec plus de force et de clarté les vices de la nouvelle constitution et il faut avouer que les événements ont démontré la justesse de plusieurs de ses prévisions.

Cartier aurait-il fait la Confédération s'il avait prévu qu'un jour viendrait où la diminution de la représentation dans les vieilles provinces serait plus que compensée par la représentation du Nord-Ouest? En tout cas, il n'aurait pu alléguer, afin de calmer nos inquiétudes, que l'article de la constitution qui fixait pour toujours notre représentation dans le Parlement à soixante-cinq députés, aurait pour effet à la longue de réduire la représentation anglaise, car la majorité anglaise qui était d'environ 50 au début de notre régime, sera bientôt de 118 ou 120.

Encore maintenant, beaucoup d'hommes publics ne semblent ni prévoir ni craindre les complications politiques, sociales et financières qui nous viendront du Nord-Ouest. Ils ne semblent pas prévoir les tempêtes dont nous menacent les sombres nuages qui s'élèvent à l'horizon de ces immenses territoires. Le temps n'est pas loin où les habitants de cette contrée voudront imposer leurs volontés et leurs doctrines ou briser les liens qui les unissent aux vieilles provinces.

J'ai dit que physiquement et intellectuellement Dorion différait absolument de Cartier. Tout chez lui dénotait la distinction, la modestie, la bienveillance et la dignité, la réserve et le sang froid dont il était doué. Autant Cartier était impétueux, belliqueux, agressif, impatient, autant Dorion était calme, pacifique, patient et respectueux de ses adversaires. C'était un grand avocat, un jurisconsulte éminent, un sage, irréprochable dans sa vie publique et privée, dont la raison et un jugement sain contrôlaient les paroles et les actes. A le voir et à l'entendre, on n'aurait pas pensé, au premier abord, qu'il était le chef d'un parti si redouté, composé d'hommes belliqueux comme les Papin, les Doutre, les Marsil, les Prévost, les Geoffrion. Le contraste était frappant.

Son éloquence était l'éloquence d'un honnête homme, d'un avocat éminent, d'un législateur érudit, d'un esprit perspicace, droit, positif et

logique, peu accessible à la chaleur des sentiments, aux inspirations de l'imagination. C'est au Parlement et au Palais de Justice qu'elle était spécialement appréciée. Ses discours, comme ceux de Cartier, manquaient d'ornements littéraires. Absorbés par l'étude des lois et de la politique et par l'exercice de leur profession, ils n'avaient pas fait les études littéraires et acquis les beautés de langage, qui ont fait de Laurier l'orateur le plus brillant, le plus parfait que le Canada ait produit. Mais Laurier leur était inférieur dans la discussion des lois et des questions commerciales et financières.

La carrière politique de Dorion n'a pas été heureuse, les écarts de plume et de langage de quelques-uns de ses lieutenants les plus brillants, la crainte qu'ils inspiraient au clergé et son alliance avec George Brown le tinrent presque constamment dans l'Opposition. Il supportait les erreurs de ses amis comme les attaques injustes de quelques-uns de ses adversaires avec une patience et une résignation admirables, avec la douce philosophie de l'homme qui n'a d'autre but que de faire son devoir. Il y eut même un moment où un certain nombre de ses partisans songèrent à le remplacer par un chef moins modéré, plus belliqueux, plus agressif. Mais les sages du parti crurent, avec raison, que personne ne pourrait remplacer un homme dont le talent, le prestige, la sagesse et l'honorabilité étaient incontes-

tables. Les Anglais avaient une haute opinion de son talent et de son caractère et ceux qui l'ont connu parlent du prestige dont il jouissait dans le Parlement et du respect avec lequel on l'écoutait. Il faut dire qu'il parlait leur langue aussi facilement que sa langue maternelle.

Il faisait rarement sonner la note religieuse et patriotique dans ses discours, mais il fut toujours respectueux de la religion et du clergé, même à une époque où son parti était le plus combattu sur le terrain religieux. Mais un jour, un dimanche, assistant à la messe dans son banc avec quelques-uns des membres de sa famille, il entendit un prêtre dénoncer violemment du haut de la chaire le parti libéral et ses chefs; il en fut très affecté et dit à ses amis qu'il ne s'exposerait plus à se faire humilier à l'église en présence de ses enfants. On n'a pas d'idée de la violence des luttes religieuses de cette époque.

On reprochait à Dorion de porter trop facilement la responsabilité des idées avancées et des théories radicales de quelques-uns de ses amis politiques. Il était peu enclin par sa nature et son caractère bienveillant à faire acte d'autorité, à censurer ceux qu'il aimait.

Dans les relations sociales, Dorion se faisait grandement aimer par sa courtoisie, son aménité, sa délicatesse de pensée et de sentiment, par une gaieté de bon aloi, une conversation agréable et le souci sincère de plaire à tous, sans distinction

d'âge ou de classe, mais sans démonstration excessive, sans flatterie déplacée, toujours digne, franc et loyal. Malgré une clientèle considérable et lucrative pour le temps, il vécut et mourut pauvre, si pauvre que lorsque sa famille et ses amis lui firent un devoir d'accepter la position de juge en chef de la Cour d'appel, il abandonna une bonne partie de son salaire à ses créanciers.

On sait ce qu'il a été comme juge en chef.

Jamais juge ne fut plus laborieux, plus intègre, plus soucieux des intérêts et de l'honneur, de la justice, plus digne de respect et de confiance. Ses opinions et ses décisions sont encore souvent citées par les avocats et les juges.

En résumé, Cartier et Dorion ont fait honneur et rendu de grands services à leur pays, à leur province; ce sont deux des grandes figures de notre monde politique, deux hommes dont le talent fécondé par l'amour du travail et du devoir mérite les hommages de leurs concitoyens.



COLONISATION

Il y a en ce moment, dans la province de Québec, des centaines de colons qui privés de l'aide que la coupe et le flottage du bois leur procuraient, sont dans la misère et menacent d'aller gagner leur vie sous des cieux plus propices. Il y a aussi aux Etats-Unis, comme dans notre province, des centaines de Canadiens-français qui seraient heureux de retourner à la terre s'ils en avaient les moyens, si on les aidait à s'installer, à faire les premiers défrichements. A ceux qui après avoir éprouvé les misères des premiers défrichements se croient obligés de sacrifier le fruit de leurs travaux, de leurs sacrifices et de quitter notre province, il faut venir en aide: c'est un devoir national, un devoir que la charité et le patriotisme nous imposent. Les laisser dans la misère, les laisser partir, seraient une erreur, une faute regrettable. Que ce soit au moyen d'un prêt ou autrement, le gouvernement doit venir à leur secours. Certes, il faut lui savoir gré de ce qu'il a fait dans l'intérêt des lettres, des beaux-arts, de l'éducation, de l'agriculture et de la voirie. Mais il ne fera jamais trop, jamais assez dans l'intérêt de la colonisation et de l'agriculture, car elles sont les deux facteurs les plus

puissants de notre avenir national, moral, religieux et politique. C'est par elle que nous aurons un peuple fort, sain de corps et d'esprit; c'est par elle que nous aurons le nombre requis pour conserver notre influence dans le monde politique. Ouvrons les yeux aux dangers dont nous menace l'augmentation de la population dans les provinces du Nord-Ouest, dangers, hélas! que les auteurs de la Confédération n'avaient pas prévus et dont nous ne réalisons pas nous-mêmes encore toute la gravité.

Aucune province n'a besoin autant que la nôtre d'augmenter le nombre de ses habitants, de sa population agricole spécialement, et, pourtant, toutes ou presque toutes font plus que nous pour alder les colons pauvres au moyen de prêts ou d'octrois. Dans la province d'Ontario, le Crédit Agricole secourt des centaines de colons; dans le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard on a adopté une législation aussi généreuse.

Quant aux colons pauvres, incapables de faire les premiers défrichements, les moyens de leur venir en aide sont nombreux, et ils ont souvent été indiqués depuis trente ou quarante ans dans la presse. Pourquoi le gouvernement ne convoquerait-il pas tous les inspecteurs, agents de colonisation, tous ceux, prêtres et laïques, qui s'occupent activement de cette œuvre nationale, afin de les consulter sur les moyens les plus pratiques à adopter pour venir en aide aux colons pauvres.

Certes aucun gouvernement, je le répète, n'a fait autant que le gouvernement actuel pour la colonisation et l'agriculture, mais les circonstances et l'avenir de la province demandent davantage. S'il faut que certains octrois pour d'autres fins soient diminués afin de pouvoir consacrer des sommes plus considérables à l'œuvre nationale par excellence, qu'il n'hésite pas à les diminuer, en faveur de celle qui plus que toute autre intéresse nos destinées.

Lorsque sir Lomer entreprit avec tant de courage d'obtenir du gouvernement fédéral une augmentation du subside fédéral, je secondai autant que je pus ses efforts et ses démarches auprès de sir Wilfrid Laurier, et j'allai jusqu'à dire—ce qui était exagéré—qu'il devrait être stipulé que le surplus de ce subside serait consacré à la colonisation.

Une partie de l'argent avancé ou prêté serait perdue, dit-on. Est-ce qu'il n'y a pas d'argent perdu dans des entreprises beaucoup moins utiles, pour des fins moins importantes et qui offrent moins de garantie? Lorsque le colon aura obtenu une avance d'argent basée sur le nombre d'acres de terre qu'il aura défrichés, peut-on dire que le gouvernement sera exposé à perdre les sommes qu'il aura ainsi avancées? Ces arpents défrichés n'offriront-ils pas une valeur et une garantie incontestables? Et puis en supposant qu'il y ait perte, dans certains cas, en supposant que dix,

quinze, vingt colons même manquent à leurs obligations, le mal qui en résultera sera insignifiant comparé au bien que feront à notre province les 80 ou 90 autres.

Je regrette de continuer à ennuyer les gouvernements à ce sujet, mais assistant avec bonheur depuis quelques années à la réalisation de presque toutes les réformes nationales que les hommes de mon temps désiraient, je voudrais bien ne pas disparaître avant d'avoir vu réaliser celle de ces réformes que j'ai tant à cœur et que je crois la plus propre à assurer l'avenir de notre province.

La loi adoptée à la dernière session, afin de permettre au gouvernement de fournir des grains de semence aux colons pauvres démontre qu'on peut compter sur MM. Caron et Perreault pour faire ce que les intérêts de l'agriculture et de la colonisation réclament.

Je sais que l'aide aux colons offre des difficultés et des dangers, mais pourquoi ne trouverait-on pas le moyen de faire ici ce qui se fait ailleurs? En tout cas, le gouvernement viendra, j'en suis sûr, au secours de ceux qui, dans le moment, sont dans la détresse et menacent de partir pour les États-Unis. S'il doit s'efforcer de faire revenir à la terre ceux qui l'ont abandonnée, à plus forte raison il doit tâcher de garder ceux qui y sont.

ENCORE LA COLONISATION-SOUVENIRS

En 1849 avait lieu une assemblée organisée dans le but de favoriser l'établissement des Canadiens-français dans les Cantons de l'Est. Une association portant le nom de *l'Association des établissements français* avait été formée par les membres de l'Institut Canadien afin de promouvoir cette cause patriotique et un comité avait été chargé de rédiger les règlements qui furent soumis à cette assemblée et adoptés.

La grande salle du marché Bonsecours ne fut pas assez vaste pour contenir la foule avide d'entendre les hommes distingués qui devaient prendre la parole. Le spectacle ne fut pas banal. Mgr Bourget était entouré de la plupart des hommes éminents de l'époque: les Papineau, les Dorion, les Doutre, les Laflamme, les Papin, les Gérin-Lajoie, les Labrèche-Viger, les Cherrier, etc.

Mgr Bourget fut nommé président de l'Association; Joseph Roy, 1er vice-président; Louis-Joseph Papineau, 2ème vice-président; Jean Bruneau, 3ème vice-président; C.-S. Cherrier, 4ème vice-président; Pierre Blanchet, secrétaire; Joseph Papin, secrétaire correspondant; Raymond Fabre, trésorier.

Des résolutions nombreuses furent proposées par les citoyens les plus éminents de la ville et des discours éloquents furent prononcés par Mgr Bourget, Louis-Joseph Papineau, C.-S. Cherrier, A.-N. Morin, et l'abbé O'Reilly, l'apôtre de la colonisation dans les Cantons de l'Est, le vénérable fondateur de l'Association.

Les orateurs s'appliquèrent à démontrer la nécessité d'enrayer l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis, en les encourageant à s'établir sur les *terres nouvelles* et spécialement dans les riches Cantons de l'Est dont de puissantes compagnies anglaises avaient en grande partie le monopole.

J'ai cru qu'on ne lirait pas sans intérêt l'extrait qui suit du discours de M. Papineau :

“Messieurs de l'Institut Canadien et de l'Association canadienne des Townships, j'applaudis de grand cœur à votre proposition, au patriotisme éclairé qui vous l'a inspirée, à l'habile organisation que vous allez nous proposer d'adopter ; aux persévérants et généreux efforts par lesquels vous accomplirez votre sainte mission. Comme les mots Dieu et charité contiennent le symbole le plus concis de nos devoirs religieux, de même les mots honneur, patrie et nationalité contiennent le principe des plus hautes vertus civiles, le symbole le plus concis de nos premiers devoirs de citoyens. Je souhaite, de toute l'ardeur des

vœux les plus passionnés de mon âme, la perpétuité de cette précieuse nationalité.

“Notre patriotique clergé, dont je vois les premiers dignitaires ici présents, vous prête à l’unanimité son influence et son appui; c’est un gage infailible de succès. J’y vois son chef, notre digne évêque, si justement aimé et vénéré par tout son peuple et par tous les vertueux pasteurs, qui, à son exemple, et sous sa direction, instruisent et édifient le peuple. J’y vois le supérieur de cette maison de Saint-Sulpice, sous les auspices de laquelle cette ville a été fondée et cette île défrichée au prix du sang de ses prêtres, coulant à flots, mêlé à celui des premiers colons, nos vénérables ancêtres.

“Nos pères furent les martyrs volontaires de leur piété et de leur patriotisme. Ils ont fondé ici une société régénérée, qui, pendant une longue suite d’années, a présenté un spectacle d’innocence, de vertu, de fraternité, de périlleuse et infatigable industrie tel que les annales ecclésiastiques n’offrent rien de plus édifiant; tel que les annales civiles et militaires n’offrent rien de plus chevaleresque dans la guerre, rien de plus audacieux et entreprenant dans les voyages de découvertes, rien de plus persévérant dans les travaux de colonisation. Ils furent les martyrs volontaires de leur patriotisme”.

.....

L'*Avenir* rendant compte de l'assemblée faisait l'éloge de Mgr Bourget et disait, à l'exemple de M. Papineau, que la *coopération* du clergé à l'œuvre nationale entreprise par l'Association, était un gage de succès. Comme on le voit, cette coopération était en 1849 hautement appréciée. Il faut reconnaître que depuis cette époque le clergé n'a cessé de s'intéresser à la colonisation et des prêtres dévoués en ont été et en sont encore les apôtres les plus zélés.

Mais je persiste à croire qu'une croisade de colonisation prêchée dans toutes les églises de notre province par des prêtres de talent, aurait un grand effet, pourvu, bien entendu, que le gouvernement seconde leurs efforts par des mesures pratiques.



SYMPATHIES ANGLAISES

(1922)

Après avoir essayé pendant si longtemps de faire connaître et apprécier les Canadiens-français qui se sont distingués par leurs vertus et leurs talents, je crois juste et opportun de rendre hommage à nos concitoyens d'origine anglo-saxonne dont les sympathies et les services nous ont été si utiles, et leur donnent droit à notre reconnaissance. Dès les premières années de la domination anglaise, nos pères ont trouvé ces sympathies chez plusieurs de nos gouverneurs, tels que les Murray et les Carleton qui d'abord prévenus contre nous, finirent par devenir nos amis, nos défenseurs, à tel point qu'ils encoururent la disgrâce d'un certain nombre de Canadiens anglais incapables de comprendre leur esprit de justice. Ces représentants de l'Angleterre, le duc de Kent lui-même, père de la reine Victoria, furent heureux de trouver dans plusieurs de nos vieilles familles canadiennes-françaises une hospitalité, des manières et une mentalité empreintes d'une distinction qu'ils ne trouvaient pas ailleurs. Les égards dont ils étaient l'objet et la courtoisie avec laquelle ils étaient

traités dans une société où étaient encore vivaces les vieilles et si charmantes traditions françaises, les disposaient naturellement en faveur des Canadiens-français.

Elle est longue la liste des gouverneurs anglais qui ont rendu hommage à notre loyalisme, à l'esprit de justice et de bienveillance de notre population, à son respect de la loi et de l'autorité, à son attachement à nos glorieuses traditions nationales. Contentons-nous, pour le moment, de nommer les Bagot, les Elgin, les Dufferin, les Lorne, les Aberdeen et les Grey dont nous aimons tant invoquer les témoignages flatteurs. Lord Gosford lui-même malgré son mécontentement contre les chefs patriotes qui avaient refusé ses offres de conciliation, n'en prit pas moins avec éloquence notre défense dans le Parlement anglais et ne craignit pas de déclarer qu'il fallait attribuer la responsabilité des troubles de 1837-1838 à l'esprit de domination et aux préjugés d'une minorité qui, disait-il, *voulait accaparer le pouvoir et le patronage, à l'exclusion des Canadiens-français.*

A l'exemple de Murray, quelques-uns de nos gouverneurs s'attirèrent des ennuis en Angleterre et au Canada par leur bienveillance à notre égard, par l'indépendance avec laquelle ils condamnèrent les critiques injustes et les projets néfastes de nos ennemis.

Mais, pour le moment, mon unique but est de rendre hommage au talent et à l'esprit de justice d'un certain nombre de nos concitoyens anglais qui, à toutes les époques, ont mérité notre gratitude. On les trouve souvent dans les familles anglaises devenues complètement ou quasi canadiennes-françaises par mariage, par alliance avec des femmes de notre race. Ces familles sont dispersées un peu partout dans nos campagnes, comme dans nos villes, dans la classe agricole comme dans l'élite de notre société. Nos femmes ont souvent conquis nos conquérants et leurs descendants : douce revanche qui nous a valu des adhésions religieuses et nationales de grande valeur. L'histoire des Stuart, des Monk, des Harwood, des Nelson, des Fraser, des Starnes, des Leslie en fait foi.

Mais même en dehors de ces familles, il s'est trouvé des hommes qui n'ont pas craint d'encourir la disgrâce de leurs compatriotes anglais et protestants afin de nous rendre justice. Parmi ces hommes mettons au premier rang John Neilson qui pendant vingt ans plaida notre cause avec tant de vigueur et de talent par la parole et la plume. Dans la Chambre d'Assemblée comme dans la *Gazette* de Québec dont il était le rédacteur, il dénonça les injustices et les projets des bureaucrates et leur hostilité à tout ce qui était français et catholique.

De 1820 à 1834 il fut l'un des lieutenants les plus utiles et les plus dévoués de Papineau, l'un des chefs les plus populaires du parti des Patriotes. En deux circonstances critiques il fut chargé d'aller à Londres combattre les projets proposés par nos ennemis pour mettre les Canadiens-français à la merci d'une majorité anglaise et les priver des droits et des libertés dont jouissent les sujets d'Angleterre. D'origine écossaise et de religion protestante, son influence en Angleterre comme au Canada nous fut précieuse. Mais en 1834 il se sépara de M. Papineau, vota contre les 92 Résolutions et reprocha aux chefs patriotes de repousser les concessions offertes par le gouvernement anglais et les efforts faits par lord Gosford pour pacifier le Bas-Canada. Garneau dit que sa séparation du parti des patriotes fut regrettable, qu'elle priva Papineau des conseils d'un homme sage dans un temps où une jeunesse ardente poussait les chefs patriotes dans la voie de la violence.

Maximilien Bibaud dans son *Panthéon Canadien* où l'on trouve tant de renseignements intéressants et instructifs, dit qu'en 1832 les Canadiens-français voulant témoigner leur reconnaissance à Neilson, lui offrirent un cadeau de grande valeur. Ils reconnaissaient qu'il fallait beaucoup de courage et un rare esprit de justice à un homme public d'origine anglo-saxonne pour prendre la défense des Canadiens-français, à une

époque où il ne pouvait le faire sans se mettre à dos presque tous ses compatriotes. Naturellement il perdit une bonne partie de sa popularité lorsqu'il se sépara des chefs patriotes et s'allia aux Bédard, aux Parent, aux Quesnel, aux Cu villier pour conseiller la prudence et la modération. Il ne fut pas réélu aux élections turbulantes de 1834, mais en 1841 il siégea dans le Parlement de l'Union et devint membre du Conseil législatif. Lorsque Denis-Benjamin Viger jugea à propos de se séparer de La Fontaine et de s'allier aux tories du Haut-Canada pour administrer les affaires du pays, Neilson toujours ouvert aux idées de conciliation et de modération, le suivit et crut, comme lui, devoir accepter les propositions de lord Metcalfe. La Fontaine et ses amis regrettèrent sa désertion, mais ils respectèrent ses convictions et n'oublièrent pas les services qu'il avait rendus à la cause canadienne et la sympathie dont il avait toujours fait preuve à l'égard des Canadiens-français.

La conversation qu'il eut avec lord Sydenham, démontre que sa séparation des chefs patriotes n'avait pas altéré cette sympathie. Le gouverneur, dit Garneau, lui ayant demandé son opinion sur le projet d'union des deux Canadas, il répondit que ce projet ne pouvait être accepté par toute la population, puisqu'il avait pour but d'opprimer les Canadiens-français. Le gouverneur désappointé lui avait dit: "Alors nous ne pourrons nous entendre".

En 1847 ou 1848, John Neilson abandonna la politique et consacra tout son temps à la rédaction de la *Gazette* de Québec.

Il mourut à un âge avancé et ne cessa de jouir jusqu'à ses derniers moments de l'affection de nombreux amis et du respect de la population de Québec. Le nom de John Neilson doit figurer au premier rang parmi les Canadiens d'origine anglo-saxonne qui ont été bons et justes pour nous, et ont eu le courage de prendre notre défense aux époques les plus critiques de notre Histoire.

LA JEUNESSE ET L'AVENIR

Lorsqu'un certain nombre de jeunes conservateurs s'unirent au parti libéral pour démontrer les dangers du projet de Confédération, Cartier ne manquait jamais l'occasion de proclamer hautement qu'il avait l'appui du clergé. Les évêques et les prêtres de la province de Québec, que certains chefs libéraux avaient effrayés, avaient pleine confiance en Cartier et croyaient sincèrement que le changement constitutionnel qu'il favorisait devait être bon pour la province de Québec. Aussi, dans les élections de 1867, lorsque les électeurs eurent, pour la première fois, l'occasion de demander compte aux membres du cabinet de leur politique et de les sommer de se justifier d'avoir changé la constitution du pays sans consulter le peuple, les mandements des évêques rendirent toute opposition inutile. Pourtant, lors de l'adoption du projet par les délégués des diverses provinces, les ministres avaient bien déclaré qu'il pourrait être amendé par le Parlement, mais lorsqu'il fut soumis aux deux Chambres, ils prétendirent que c'était un pacte solennel qui ne pouvait être amendé. Ils se contentèrent de déclarer que les électeurs pourraient le discuter aux prochaines élections et condamner

ceux qui en étaient responsables. Or, quand les élections de 1867 eurent lieu, ils proclamèrent qu'il fallait accepter le fait accompli et les évêques de la province firent un devoir aux électeurs d'approuver la politique du gouvernement.

Dans une réunion importante des hommes les plus marquants du parti libéral, M. Dorion avait annoncé que les évêques devaient, par des mandements, recommander aux électeurs de voter en faveur de la politique du gouvernement, et il se demandait s'il était opportun d'entreprendre une lutte inutile contre toutes les forces religieuses, politiques et financières de la province.

Parlant au nom des jeunes conservateurs qui s'étaient alliés au parti libéral pour combattre la Confédération, je crus devoir dire qu'ils se croyaient obligés de demander au peuple la condamnation de ceux qui l'avaient faite sans le consulter, afin de dégager leur responsabilité et de prouver leur sincérité. M. Dorion admit que ce point de vue méritait considération, mais qu'il avait cru devoir avertir ses amis du danger qui les menaçait, qu'il se soumettrait à leur décision. L'assemblée se prononça en faveur de la lutte.

C'était en 1867. Les élections duraient deux jours et avaient lieu en même temps pour la Chambre fédérale et la Chambre locale, et les candidats pouvaient se faire élire pour les deux Chambres. La nomination officielle avait lieu

dans de grandes assemblées où les deux partis étaient fortement représentés.

Dans la division Est de Montréal, M. Cartier fut mis en nomination pour les deux Chambres. Ses adversaires étaient Médéric Lanctôt pour la Chambre des Communes et Ludger Labelle pour la Chambre provinciale. L'assemblée fut tumultueuse et finit par une bagarre où les pierres et les bâtons remplacèrent les discours.

Cartier l'emporta sur ses deux adversaires, dont la candidature, toutefois, lui causa des inquiétudes, ainsi qu'à ses amis. On prétendit, dans le temps, que si l'élection avait eu lieu plus tôt, lorsque Lanctôt était à l'apogée de sa popularité, le résultat aurait été différent. Afin de prouver l'intérêt qu'il portait à la classe ouvrière, Lanctôt avait établi des magasins où elle pouvait se procurer des vivres et des marchandises au prix coûtant, et il avait engagé des milliers d'ouvriers pour l'exploitation des mines de fer qu'il prétendait avoir découvertes dans les flancs de la montagne de Montréal. Malheureusement pour lui, M. Cartier ayant retardé aussi longtemps que possible l'élection; lorsqu'elle eut lieu, les magasins au prix coûtant étaient fermés et les ouvriers étaient revenus désappointés de la montagne avec leurs pelles et leurs piques. L'argent nécessaire à ces entreprises avait fait défaut.

Malgré tout, Lanctôt réussit à diminuer considérablement la majorité que Cartier avait obtenue le premier jour, et on a prétendu que s'il n'avait pas annoncé qu'il aurait tout l'argent nécessaire pour payer les frais de l'élection, il aurait peut-être été élu.

Grâce à son éloquence, à son activité et aux ressources inépuisables de son esprit et de son imagination, Lanctôt s'était acquis parmi les ouvriers une popularité étonnante.

Quelques mois avant l'élection, des milliers d'ouvriers portant des flambeaux avaient parcouru les rues de Montréal aux cris de "Vive Lanctôt!" En tête de la procession, un faisceau de lumières en forme de soleil illuminait de ses rayons la jolie tête et les traits distingués du héros du jour, qui suivait dans un carrosse chargé de drapeaux.

Dans le comté d'Hochelaga, M. Dorion se porta candidat pour la Chambre fédérale et je luttai pour la Chambre locale. M. Dorion fut élu par une petite majorité et je fus battu par M. Beaubien, un cultivateur instruit, à la parole vigoureuse, qui eut naturellement l'appui de la classe agricole. Afin d'assurer l'élection de M. Dorion et de M. Beaubien, les chefs conservateurs et libéraux du comté s'étaient entendus pour faire voter les électeurs, autant que possible, le second jour, en faveur de ces deux hommes distingués. C'était, il faut l'avouer, une bonne combinaison que

j'acceptai d'autant plus volontiers que je ne pouvais être élu.

M. Dorion avait eu raison de prévoir que le parti libéral ne pourrait combattre avec succès les puissantes influences liguées contre lui. Peu de candidats libéraux furent élus; les mandements des évêques lus dans toutes les chaires du pays et les sermons des curés fournissaient à leurs adversaires des armes formidables.

Il est assez curieux que ce soit un prêtre, un prêtre de talent, un historien érudit, qui dénonce maintenant les dangers de la Confédération et discute les moyens par lesquels la constitution de 1867 pourrait être modifiée dans l'intérêt de la province de Québec. Dans son organe, *L'Action Française*, des jeunes gens de talent, ses disciples, se prononcent soit pour l'indépendance, soit pour la rupture de la Confédération ou pour l'établissement d'une fédération dont les provinces du Nord-Ouest seraient exclues, et, avant tout, pour la formation d'un État français.

Les anciens ne voient pas sans intérêt revenir à la surface des eaux politiques les idées, les sentiments, les aspirations de leur jeunesse. La jeunesse d'aujourd'hui en verra-t-elle la réalisation? En tout cas, elle a raison d'étudier et de discuter tous ces problèmes qu'elle est appelée à résoudre.

Nous allons transmettre à nos héritiers un héritage politique dont l'administration exigera beaucoup de sagesse, de patriotisme et de travail.

Notre législation, qui tourne de plus en plus vers la démagogie, les mettra aux prises avec des majorités imbues de doctrines radicales et dangereuses. Je me demande s'ils ne reprocheront pas à leurs pères et à leurs grand-pères d'avoir été imprudents, de leur avoir imposé une tâche trop lourde.

Mais à M. l'abbé Groulx et à ses jeunes et intelligents disciples, je dirai : "Ne soyez pas trop sévères pour ceux qui ont entrepris de tirer le meilleur parti possible du nouveau régime et qui ont cru devoir faire des concessions plus ou moins désagréables". Laurier disait souvent : "On m'accuse de faire des concessions, mais on oublie les concessions que j'obtiens; on oublie trop que nous sommes la minorité; vaudrait-il mieux laisser la majorité anglaise seule gouverner le pays?" Cartier tenait le même langage à ses amis, parfois mécontents.

On ne se fait pas une juste idée de l'effort épuisant requis pour que dans la Confédération, en face d'une majorité sans cesse grossissante, ceux qui nous représentent puissent faire respecter les droits et les sentiments de notre province. Ne soyez pas injustes, messieurs, pour les hommes qui se donnent tant de mal pour faire leur devoir envers leurs compatriotes.

Quant à la rupture de la Confédération, ne vous faites pas illusion, messieurs; elle sera plus difficile à briser qu'il l'a été de la faire. Il faut

drait le consentement du Parlement impérial et du Parlement canadien, et ce n'est pas par la province de Québec que ce consentement pourra être obtenu. Nous sommes bien enchaînés. Vous pouvez croire, il est vrai, que, vu les idées de sécession qui se manifestent dans les provinces du Nord-Ouest, c'est par elles que se fera la rupture. Et alors, dites-vous, la porte sera ouverte à la discussion de vos projets et de tous les problèmes qui sont l'objet de vos études. Vraiment, si, pour garder ces provinces, il faut acquiescer à leurs théories radicales et se soumettre à toutes leurs volontés, au détriment des autres provinces, elles nous rendraient un grand service en s'en allant.

On peut ne pas partager toutes les vues de la jeunesse, mais on doit l'encourager à se préoccuper de l'avenir, à se préparer par un travail ardu, persévérant à y jouer un rôle utile et honorable, digne de notre origine, de nos traditions, de notre mission.

Heureux sont ceux qui dès leur bas âge ont eu l'énergie de maîtriser leurs passions, leurs mauvais penchants, de se priver des plaisirs qui énervent l'esprit et affaiblissent le corps, qui aiment sagement afin de vivre longtemps, d'avoir une vieillesse active et utile, exempte de regrets et de remords.

Malheureusement trop nombreux sont ceux qui s'embarquent sur l'océan de la vie, sans en

connaître les dangers, les déceptions et les amertumes. Combien aussi entrent dans le mariage sans en connaître les obligations, les responsabilités et les devoirs onéreux, sous l'empire d'une impression souvent passagère, d'un sentiment éphémère, qui n'y voient que des roses sans épines.

Aussi que de désenchantements dangereux ! Que de naufrages lamentables ! Les réalités de la vie sont cruelles à ceux qui ne les ont pas prévues.

P.S.—Pour être juste, je dois déclarer que nos évêques et nos prêtres généralement ne se prononcèrent pas ouvertement ou publiquement sur la nouvelle constitution avant qu'elle fût un fait accompli ; ils étaient sincèrement convaincus qu'elle était la seule politique possible et pratique dans les circonstances et qu'il fallait laisser à ceux qui l'avaient faite la charge de la mettre à exécution.



LA MODE

Les nouvelles modes exigent que les robes soient allongées par le bas et par le haut, mais qu'elles descendent aussi bas que possible par derrière, en bas du dos. Les jambes et les épaules ont eu leur règne, c'est le tour du dos. Mais il y a bisbille dans le royaume des jambes et des épaules, on y entend des cris de protestation, de révolte, elles ne veulent pas se laisser détrôner ainsi; elles veulent continuer à attirer les regards. Toutefois les moins favorisés par la nature sont heureuses du changement et se soumettent de bonne grâce à la nouvelle mode. Dans le monde des dos, il y a divergence d'opinions, les dos rocailleux aux couleurs plus ou moins sombres sont mécontents.

Est-il rien de plus mobile, de plus capricieux que la mode? Plus ça change, moins c'est beau, gracieux et décent. Comme les grands-mâîtres de la mode s'ingénient à exploiter toutes les parties du corps humain on se demande ce qu'ils feront lorsque le dos aura fait son temps. Passer d'un extrême à l'autre pourvu que ce soit nouveau et plus ou moins provoquant, est toute leur ambition. Autrefois les robes n'étaient jamais assez larges et donnaient aux femmes l'ap-

parence de tonneaux, ce qui faisait dire à un vieux prédicateur dans une paroisse du Nord: "Jeunes filles de Saint XXX, vous n'avez pas besoin pour vous gonfler de porter des ballons, vous mangez assez de galettes pour ça". Aujourd'hui les robes jamais assez étroites ressemblent à des fourreaux, à des étuis, et on se demande comment celles qui les portent peuvent lever un pied plus haut que l'autre. Et les chapeaux qui n'étaient jamais assez petits ne sont jamais maintenant assez grands, si grands que de loin ils ressemblent à d'immenses parasols chinois capables de couvrir toute une famille.

Maintenant que dire des bottines aux talons en forme de tirebouchons? Comment garder son équilibre sur ces cônes mouvants? Si encore ils n'étaient pas nuisibles à la santé de celles qui en font usage, mais les médecins s'accordent à dire qu'elles sont la cause de nombreuses maladies.

Certes, tout n'est pas condamnable dans la mode, lorsqu'elle sait se restreindre dans les limites de ce qui est raisonnable, élégant et décent, lorsqu'elle ne paraît pas avoir d'autre but que d'enrichir les modistes aux dépens des bonnes mœurs et du bon goût. On se demande parfois comment une femme honnête et intelligente peut consentir à s'habiller ou plutôt à se déshabiller de la façon voulue par la mode. "Que voulez-vous? dit-on; c'est la mode, il faut bien faire comme les autres". Dans un temps où on détruit

toutes les tyrannies, pourquoi se soumettre à celle-là? Il y a là une bonne campagne à entreprendre pour les femmes qui plus que jamais veulent exercer leur zèle et leur activité même dans des sphères où elles peuvent faire si peu de bien. Ne croit-on pas que si elles s'entendaient pour repousser certaines modes, leurs conseils et leur exemple auraient d'excellents résultats? Les inventeurs de modes et les modistes seraient moins audacieux s'ils se croyaient obligés de tenir compte des répugnances et des désirs de femmes sages et assez nombreuses pour diriger l'opinion publique.

Il y a tant de toilettes simples, modestes, gracieuses, unissant toutes les qualités requises par la morale, le bon goût et les convenances!

On dit que les dames de Toronto ont résolu de s'émanciper du joug de la mode, de mettre fin à la tyrannie de ses directeurs ou inventeurs et de réclamer la liberté de n'accepter que ce qui leur conviendra. Pourvu que ce qui leur conviendra soit convenable, qu'elles sachent choisir entre toutes les modes, un moyen terme, un juste milieu aussi éloigné de l'extravagance indécente que des exagérations de la pruderie.

En tout cas, je me permettrai une fois de plus de souhaiter que dans cette matière comme dans tant d'autres, la province de Québec donne le bon exemple, que nos femmes et nos jeunes filles opèrent une réaction qui nous ferait honneur et

prouverait que les traditions léguées par nos si aimables et vertueuses aïeules ne sont pas complètement perdues. Certes je ne veux pas revenir aux temps où la sévérité des mœurs donnait lieu à des exagérations ridicules, mais encore une fois il est dans cette matière un juste milieu où nos femmes sauraient bien concilier les exigences modernes avec les lois du bon goût et de la morale.

Un homme distingué, à l'esprit esthétique, me disait, un jour : "On dira ce que l'on voudra, mais les jeunes filles et femmes de notre jeune temps étaient plus jolies avec leurs petits chapeaux de paille entourés d'un ruban rose ou bleu et ornés d'une fleur, avec leurs robes de mousseline que celles d'aujourd'hui le sont avec leurs pagodes chinoises sur la tête et leurs robes si serrées, si pincées et si courtes qu'on se demande si vraiment ce sont des robes". Il est vrai qu'alors on portait les robes-ballons qui étaient aussi laides mais au moins plus décentes. Si au moins les robes coûtaient d'autant moins cher qu'elles sont plus courtes, mais non, qu'on demande aux maris et aux pères de famille ce qu'ils en pensent.

Il y a là une réforme salubre, morale et nationale que devraient entreprendre les femmes dévouées qui déploient tant de zèle pour les œuvres les plus utiles à la société.

VICTOR HUGO ET LA FEMME

A une époque où la femme veut être l'égale de l'homme et menace de le supplanter dans la direction du monde, on ne lira pas sans intérêt ce que pensent d'elle les hommes qui comme Victor Hugo l'ont le plus louée et admirée. Le grand poète disait en 1845 à l'Académie française :

“Que le poète et le penseur achèvent de rendre de plus en plus sainte et vénérable aux yeux de la foule cette pure et noble compagne de l'homme si forte quelquefois, souvent si accablée, toujours si résignée, presque égale à l'homme par la pensée, supérieure à l'homme par tous les instincts mystérieux de la tendresse et du sentiment, n'ayant pas à un aussi haut degré, si l'on veut, la faculté virile de créer par l'esprit, mais sachant mieux aimer ; moins grande intelligence, peut-être, mais à coup sûr plus grand cœur”.

Victor Hugo n'a fait que répéter à sa manière ce que les hommes bien pensants disent des qualités respectives des deux sexes et de ce qui les différencie physiquement, intellectuellement et moralement, ainsi que des conséquences qui en résultent dans l'exercice de leurs activités.

La constitution de chaque être indique le but de sa formation et le rôle qu'il doit jouer dans

l'œuvre de la création, lui dit ce qu'il peut et doit faire. Tout dans le règne végétal et animal rend hommage à cette grande loi de la nature, à la sagesse du créateur. Le rossignol dont le chant nous charme a-t-il la vigueur et les ailes puissantes qui permettent à l'aigle de s'élever si haut dans le ciel? Les rosiers et les plantes dont le parfum est si agréable ont-ils la vigueur des arbres fruitiers, des pommiers ou des orangers? Il en est de même de l'homme et de la femme, vouloir les assimiler, leur faire jouer le même rôle dans la société est absolument contraire à leur nature, aux fins de leur création et de leur organisation physique et intellectuelle, et funeste aux intérêts les plus sacrés de la société, funeste à la femme elle-même, à son prestige, à son autorité morale. Mais nous vivons à une époque où on se fait un jeu de bouleverser toutes les lois, tous les principes qui sont le fondement de la société et de l'ordre providentiel. On peut déjà constater les résultats déplorables de ces innovations imprudentes, des chimères sociales et politiques de notre temps, mais il est des expériences qui coûtent cher au monde.

Que l'innovation de la femme dans la politique soit plus ou moins acceptable dans certains pays, c'est possible, mais ici, dans notre province, nos destinées nationales et sociales s'y opposent et exigent que rien ne la distraie des devoirs sacrés que la famille lui impose. Or, rien n'a l'effet

comme la politique de détourner les esprits du travail ardu, des occupations qui demandent beaucoup de patience, de courage et une application constante de tous les instants.

Elle offre à l'esprit des distractions, des émotions qui ne se trouvent pas dans le labeur monotone de tous les jours.



LE COMMERCE CANADIEN-FRANÇAIS

En 1858, les Canadiens-français étaient, à Montréal, et même dans toute la province, à la tête du commerce des céréales. C'étaient, à Montréal, les Renaud, les Laurent, les Sauvageau, les Lanthier; à la campagne, les Tranchemontagne, les Sénécal, les Soupras, les Franchère, etc.

Louis Renaud de simple journalier devint le roi de ce commerce, joua même un rôle important dans la politique et mourut sénateur. Et pourtant, il manquait presque totalement d'instruction; il savait à peine lire et signer son nom. Mais c'était sa signature commerciale qu'il avait apprise et dont il faisait un usage quotidien. Aussi, un jour, ayant été appelé à signer son nom, au baptême d'un enfant dont il était parrain, il signa "Renaud et frère". Malgré son peu d'instruction, grâce à un jugement sain et robuste, à un esprit pratique et clairvoyant, à une volonté infatigable, il devint une puissance commerciale, l'une des personnalités les plus populaires de Montréal. Doué d'un extérieur imposant, toujours mis avec recherche, il faisait partout bonne figure et avait l'air et les manières d'un gentilhomme. Sa bienveillance, sa générosité et ses sentiments religieux et patriotiques contribuaient

beaucoup à le faire aimer et respecter. Il refusait rarement de rendre service à un ami, d'aider tous ceux qui s'adressaient à lui, d'endosser leur papier et d'assumer des responsabilités onéreuses.

De 1850 à 1860, au Sault-au-Récollet où je vivais, les deux hommes dont on vantait le plus la fortune étaient Joseph Masson et Louis Renaud. On se plaisait à parler de leurs modestes et pénibles débuts, de l'intelligence et de l'énergie qu'ils avaient déployées pour monter de si bas si haut. Aussi, lorsque dans leurs carrosses ils traversaient notre village, on se mettait aux portes des maisons pour les voir et les saluer.

Le traité de réciprocité avait ouvert à nos céréales le riche marché des États-Unis et faisait la fortune de nos cultivateurs et de nos commerçants de produits agricoles. Pendant la guerre entre le Nord et le Sud, l'orge, l'avoine et les pois étaient en grande demande et se vendaient à des prix élevés.

Ce fut l'âge d'or de notre commerce avec les États-Unis. La maison Renaud tenait la tête de ce commerce; ses voûtes immenses se remplissaient et se vidaient rapidement, et des centaines de minots de blé, d'orge, d'avoine et de pois y arrivaient de tous côtés. Louis Renaud devint millionnaire et son nom était dans toutes les bouches; on parlait autant de lui que de Cartier. La richesse a de tout temps fasciné les hommes; elle a droit à leur estime lorsqu'elle est acquise hon-

nêtement et que ses possesseurs en font un bon usage, à l'exemple de M. Renaud.

Mais le traité de réciprocité prit fin au grand détriment de nos commerçants et de nos cultivateurs; la maison Renaud en souffrit beaucoup et ses affaires diminuèrent considérablement.

J'ai dit que M. Renaud était généreux, charitable, donnant à droite et à gauche, sans compter, sans assez pourvoir aux mauvaises années. Conservateur ardent, admirateur de Cartier qui l'appelait son ami, il était, dans notre province, le fournisseur de fonds le plus généreux des candidats et des journaux conservateurs; on puisait largement dans sa bourse pour toutes les œuvres politiques, nationales et charitables. Aussi ses amis politiques trouvèrent juste de reconnaître ses services en le nommant sénateur.

Il devait, hélas! comme la plupart des hommes à grand succès, connaître l'inconstance de la fortune et la fragilité des bonheurs humains. Un jour vint où sa grande fortune et sa robuste santé déclinerent rapidement, où il se vit forcé de passer de la vie la plus active à la vie la plus ennuyeuse, la plus monotone. Devenu presque aveugle, ses dernières années furent tristes, désolées, et il connut les amertumes de l'abandon, de l'ingratitude humaine.

Toutefois, il eut le bonheur d'avoir, pour consoler ses derniers jours, une femme dévouée qu'il épousa en secondes noces. Fille et veuve de deux

patriotes de 1837, le docteur Duvert et Alexandre Drolet, elle représentait dignement deux des plus estimables familles de la populaire rivière Chambly.

M. David Laurent eut aussi de grands succès dans le commerce des céréales. Il était petit de taille, mais assez robuste, actif, entreprenant, doué d'une grande énergie. En 1858, ma santé m'ayant obligé d'interrompre mes études classiques, et ne pouvant rester inactif, j'allai trouver M. Laurent et lui demandai d'entrer à son service; il m'accepta et j'eus pour m'initier aux secrets du commerce des céréales, son principal commis ou plutôt gérant de sa maison, M. Louis Tourville, un excellent homme, intelligent, qui continua plus tard les opérations commerciales de la maison Laurent en société avec M. Joël Leduc, fit fortune, s'occupa de politique et mourut conseiller législatif.

L'une de mes occupations était d'aller en bateau recevoir les céréales que les agents de M. Laurent avaient achetées dans les diverses paroisses situées sur les rives du Saint-Laurent. C'était pour moi de vrais voyages de plaisir; ils avaient l'avantage de me faire connaître le caractère et la mentalité de la population de nos campagnes, la nature bienveillante et cordiale de nos cultivateurs.

A l'expiration de l'année, M. Laurent m'annonça qu'il était obligé de se passer de mes ser-

vices ; j'entrai alors chez M. David Sauvageau, le meilleur des hommes, mais dénué d'instruction et d'esprit d'entreprise. Il avait le bonheur d'être soutenu par M. Renaud et d'avoir pour commis et conseiller, M. I. Vallée, un homme instruit, capable et absolument dévoué aux intérêts de son maître.

Après quelques mois passés chez M. Sauvageau, ayant constaté que je n'avais pas la bosse du commerce, je retournai finir mes études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse.

Parmi ceux qui ont fait leur chemin dans le commerce des céréales, je ne dois pas oublier M. Hospice Labelle, père du général Labelle. Il était né comme moi au Sault-au-Récollet, et je me rappelle avec quelle admiration on le regardait lorsqu'il venait rendre visite à sa famille. On faisait l'éloge de ses succès rapides, de sa bonne conduite, de ses talents et les pères le donnaient comme exemple à leurs fils. Ce que mon père et ses amis disaient d'Hospice Labelle contribua grandement à m'engager à marcher sur ses traces en entrant dans le commerce des céréales. Mais je m'aperçus que ma vocation m'appelait ailleurs.

Nos compatriotes occupaient aussi une place importante dans le commerce en gros des nouveautés, des épiceries, de la quincaillerie, des cuirs. Les maisons canadiennes-françaises les

plus populaires étaient les maisons Victor Hudon, Ephrem Hudon, Damase Masson, Robertson et Masson, Galarneau, Desmarteau, Grenier, Martin, Thibaudeau, Hébert, Boyer, Marchand, Prévost, Chaput, Rolland et Delorme.

M. Victor Hudon fut le fondateur de la prospère maison de commerce qui porte son nom et de la grande filature de coton d'Hochelaga. C'était l'activité et l'énergie personnifiées, à l'esprit hardi, entreprenant, désireux, comme M. Renaud et M. J.-Bte Rolland, de prouver que les Canadiens-français étaient capables de fonder et de faire prospérer de grands établissements industriels et commerciaux.

M. Damase Masson était l'un de nos marchands les plus prospères, de nos concitoyens les plus estimés. Il fut maire de Montréal et remplit les devoirs de cette haute position avec distinction et dignité; il avait toutes les qualités et les dehors du gentilhomme.

M. Marchand, le chef de la maison importante qui portait son nom, fut l'un de nos échevins les plus utiles, les plus capables. Il parlait peu, mais doué d'un bon jugement et d'un esprit vif et malin, il ne faisait pas bon de l'attaquer. Un jour qu'il se promenait sur la véranda de sa maison, il entendit l'un de ses amis qui en passant faisait sur son compte des remarques peu agréables.

Il s'arrêta et interpellant l'auteur de la critique, il lui dit : "François, tu devrais suivre l'exemple de l'Américain qui vient de mourir après avoir fait une grande fortune en s'occupant de ses affaires".

M. François Leclaire, chef de la maison Leclaire, était aussi l'un des membres les plus actifs et les plus capables du conseil. Le conseil de ville était composé en général des hommes les plus éminents du commerce, de l'industrie et des professions libérales. Ces hommes considéraient comme un honneur et un devoir d'en faire partie, et pourtant ils ne recevaient aucune rémunération pour leurs services. J'ai assisté plus d'une fois aux séances du conseil lorsqu'il siégeait dans une des salles du marché Bonsecours, et que la ville y était représentée par les Barnard, les Rodden, les Atwater, les Devlin, les Cassidy, les Lyman, les Bellemare, les Rivard, les David, les Marchand, les Leclaire, tous ou presque tous des hommes d'une valeur sérieuse et bien notés dans le monde des affaires. J'y ai vu présider le maire Rodier, le pompeux Monsieur Rodier à la mine si imposante, mais si intelligent et si poli qui se hâtait, lorsqu'il voyait une dame sur le point de descendre de son carrosse en face d'un magasin, de courir lui offrir la main. Il était maire, lors de la visite du prince de Galles ; il s'était fait faire pour la circonstance une robe éblouissante, un collier éclatant et un tricorne formidable. Il fut

superbe, et aucun des grands personnages qui accompagnaient le prince ou allèrent lui souhaiter la bienvenue, n'avait mine plus imposante et costume plus brillant. Il était instruit et parlait facilement les deux langues. Ce n'était pas un type ordinaire et banal. Ajoutons qu'il était riche, ce qui n'était pas de nature à l'amoindrir.

J'ai parlé plus d'une fois de M. Joseph Masson qui de simple petit commis ou garçon de magasin devint le marchand le plus entreprenant, le plus riche de son temps, le créateur de la fortune canadienne-française la plus considérable, la plus solide. M. Massicotte a raconté, dans son livre si intéressant *Le bon vieux temps*, que lorsque Joseph Masson, âgé de douze ans, partit à pied de Saint-Eustache pour venir à Montréal et entrer comme commis dans la maison Robertson, il portait dans un mouchoir rouge toute sa fortune composée d'une couple de chemises, de deux mouchoirs, de deux chaussettes et d'une paire de bottes françaises. Avant d'entrer dans la ville, comme il était fatigué, il s'arrêta, s'assit sur une grosse pierre, ôta ses gros souliers de "beu" et les remplaça par ses bottes françaises qu'il avait voulu ménager car, à cette époque, des bottes françaises étaient la chaussure aristocratique et favorite.

Ses débuts furent bien modestes et son travail, chez M. Robertson, bien banal. Il commença, dit M. Massicotte, par balayer le maga-

sin, allumait et entretenait les feux et faisait les ouvrages les plus grossiers. Mais son zèle, son activité et son assiduité au travail lui gagnèrent en peu de temps la confiance de M. Robertson. Comme il avait peu d'instruction, après le travail ardu de la journée, il passait ses soirées à étudier, à acquérir les connaissances les plus nécessaires. A vingt ans, il était le comptable de la maison et quelques années plus tard il en devenait le chef.

Je crois bon, utile de donner comme exemple à la jeunesse non seulement les hommes qui se sont distingués dans les lettres, les professions libérales et la politique, mais encore ceux qui dans le commerce et l'industrie se sont signalés par leur énergie, leur activité et leur esprit d'entreprise. Il devient de plus en plus opportun, nécessaire même, que nous ayons dans le commerce et l'industrie des hommes comme ceux-là, mais instruits afin d'être capables de nous représenter dignement dans les conseils municipaux et les parlements. Malheureusement la plupart des grandes maisons de commerce dont la fondation a exigé tant de courage et d'énergie, sont éteintes. Laurier disait. "Il est regrettable qu'un plus grand nombre des fils instruits de nos cultivateurs, de nos marchands ou hommes d'affaires ne veuillent pas poursuivre les carrières de leurs pères."

Presque tout le commerce de céréales se faisait sur la rue de la Commune et la plupart des magasins en gros étaient situés sur la rue Saint-Paul. La rue Saint-Paul a joué un rôle important, glorieux même, dans l'histoire de Montréal; elle a été le théâtre d'une grande partie des événements qui ont illustré l'enfance de Villemarie. Que de souvenirs elle évoque dans l'esprit de celui qui la parcourt depuis la vieille et vénérable église Bonsecours jusqu'aux édifices de la douane! C'est là, dans cette étroite et courte lisière de terre que la religion et la charité eurent leurs premiers établissements, où les pauvres colons trouvaient le courage, les consolations et les secours dont ils avaient tant besoin; c'est là que vécurent les Maisonneuve, les LeMoyne, la plupart des héros et de ces héroïques familles canadiennes dont la poésie et l'Histoire ne cessent de célébrer les sacrifices et les dévouements sublimes. C'est là aussi que depuis l'origine de Montréal se trouvent les principales maisons de commerce canadiennes-françaises de Montréal.

La disparition d'un trop grand nombre de ces maisons canadiennes dont l'origine est si intéressante est regrettable. Il en reste cependant, et on est heureux de constater qu'elles sont en la possession des fils ou des petits-fils de ceux qui les ont fondées au prix de si grands sacrifices. Ce sont les maisons Hudon, Hébert & Cie, Hudon & Orsali, Chaput & Cie, Martin & Cie, Rolland & Cie, Beauchemin & fils, Delorme.

M. Victor Hudon, fondateur de la maison Hudon, Hébert & Cie, eut pour successeurs son fils Joseph et Charles-P. Hébert dont le fils, M. Zéphirin Hébert, l'un de nos concitoyens les plus estimés, est maintenant le chef de cette maison. M. Hébert est le petit-fils d'un patriote tué à Saint-Charles. M. Ephrem Hudon, fondateur de la maison Hudon & Orsali, n'avait pas l'activité fiévreuse ni l'esprit entreprenant de son cousin Victor, mais c'était un des citoyens les plus respectés de Montréal, doué d'un excellent jugement et d'un caractère bienveillant. Il eut pour associé, pendant quelque temps, le brillant et versatile Labrèche-Viger qui fut avocat, journaliste, marchand, chimiste, député, chercha la popularité dont il jouit, pendant quelques années, et la fortune qui lui fut rebelle.

M. Albert Hudon, de la maison Hudon & Orsali, est le petit-fils de M. Ephrem Hudon.

Comme on le voit, les maisons Hudon sont entre bonnes mains et font honneur au commerce canadien.

Je pourrais en dire autant de la maison Chaput, administrée avec tant de succès par le fils de son fondateur, M. Charles Chaput, dont les journaux viennent de faire l'éloge à l'occasion du 80ème anniversaire de sa naissance.

Parmi les hommes d'affaires d'autrefois qui se sont le plus signalés par leur énergie et leur esprit d'entreprise, j'ai déjà nommé M. Jean-Bte

Rolland qui après avoir acquis une fortune assez considérable dans l'imprimerie et la librairie, la risqua dans l'établissement, à Saint-Jérôme, d'une fabrique de papier. Plusieurs de ses amis avaient essayé de le détourner d'une entreprise si onéreuse et lui avaient prédit qu'il regretterait son imprudence. Il réussit cependant, grâce à l'esprit pratique, à l'énergie et à l'activité qui le caractérisaient. Heureusement des fils et des petits-fils, héritiers de ses aptitudes et de son courage, marchent sur ses traces et continuent de faire prospérer son œuvre industrielle et commerciale.

Il y avait aussi sur la rue Saint-Paul une pharmacie importante tenue par M. R. Trudeau, un homme que j'ai bien connu, un patriote dévoué, religieux, charitable, protecteur zélé de toutes les bonnes œuvres. Un jour qu'il était occupé à faire certaines expériences chimiques une explosion eut lieu, et il eut tout le visage brûlé et les yeux presque détruits. Il aimait la jeunesse, assistait souvent aux séances de l'Institut Canadien-français dont il était l'un des fondateurs et prenait même part à nos débats.

Je ne puis oublier M. Jacques Grenier qui lui aussi a été l'un des marchands les plus en vue de la rue Saint-Paul, et l'un de nos citoyens les plus dévoués à l'intérêt public et à toutes les œuvres nationales et religieuses. Il a été échevin, maire, président de l'Association Saint-Jean-

Baptiste, directeur de banques et de grandes corporations commerciales et industrielles, et il a toujours et partout fait son devoir.

N'oublions pas la maison Roy dont M. Alphonse Racine, après avoir été commis pendant quinze ans, devint chef, et qui est passée entre les mains de ses fils. M. Alphonse Racine est encore un exemple des succès qu'un homme laborieux, actif et énergique peut obtenir dans le commerce. Il est mort conseiller législatif.

M. Adolphe Roy, fondateur de cette maison, M. Victor Hudon, M. Charles-P. Hébert et M. Amable Prévost se ressemblaient par la vivacité de l'esprit, l'énergie du caractère et une activité inlassable. Il suffisait de les voir marcher et de les entendre parler pour se faire une idée de leur tempérament; ils ressemblaient à des machines à vapeur toujours à haute pression.

M. Adolphe Roy avait deux fils qu'il envoya étudier dans les meilleures écoles de l'Angleterre. Combien de fois je l'ai entendu parler avec la sympathie la plus vive de ses fils, de leurs travaux, de leurs succès, et dire qu'il remerciait la Providence de pouvoir leur faire donner l'instruction et les connaissances qu'il aurait été si heureux lui-même de posséder.

Le capt. Adolphe Roy qui perdit la vie, pendant la dernière guerre, en voulant empêcher une explosion qui aurait tué plusieurs de ses soldats, était l'aîné de ses fils. L'autre vit à Montréal;

il a épousé la fille du recorder de Montigny, l'un des hommes les plus justes et les plus bienveillants que j'ai connus.

M. Adolphe Roy avait pour ami intime M. John Pratt, un vrai Canadien-français, malgré son nom anglais, fondateur d'une des maisons les plus prospères de la rue Saint-Paul, très estimé dans le monde des affaires. Son mariage avec la veuve de l'héroïque Charles-Ovide Perreault, tué à Saint-Denis, contribua à le rendre populaire parmi les Canadiens-français.

M. Amable Prévost était d'une famille où l'énergie traditionnelle se manifestait dans le commerce comme dans la politique, dans l'extérieur et le langage comme dans les actes. Il laissa une jolie fortune à sa famille.

La maison Delorme fondée par Pierre Delorme est restée entre les mains des membres de sa famille et elle est toujours prospère.

La plupart des fondateurs des maisons de commerce dont j'ai parlé venaient de la campagne; ils étaient pauvres, manquaient d'instruction, et cependant ils devinrent des citovens éminents et utiles, ils firent honneur à leur race et laissèrent des fortunes considérables à leurs héritiers.

On peut se faire une idée de ce qu'il leur a fallu d'énergie et d'activité pour fonder et maintenir des maisons aussi importantes, pour devenir des capitalistes. On se demande quelquefois si nos jeunes compatriotes sont capables comme eux

de peiner, de travailler jour et nuit, de se priver pendant des années pour fonder et maintenir des établissements commerciaux et industriels. Ils se sont laissé supplanter dans une foule de choses par des étrangers qui ont édifié sous leurs yeux des fortunes considérables.

Les professions libérales qui ouvrent à nos jeunes gens toutes les voies de la popularité, et les séductions de la vie politique ont pour eux des attraites auxquels ils résistent difficilement. Pourtant souvent ils seraient plus heureux et plus utiles à la société, dans le commerce et l'industrie; ils y trouveraient la fortune au lieu de végéter et de s'énerver dans des professions plus ou moins encombrées. Mais, dit-on, le commerce et l'industrie offrent peu de chances de succès à ceux qui n'ont ni argent, ni protection, et il devient de plus en plus difficile d'y faire son chemin. "Toutefois, ajoute-t-on, vous faites bien de conseiller aux fils de nos marchands et industriels de poursuivre la carrière de leurs pères, même lorsqu'ils ont fait des études qui leur permettent d'entrer dans les professions libérales, vous avez raison de dire qu'il devient de plus en plus nécessaire d'avoir dans le commerce et l'industrie des hommes capables de figurer honorablement dans nos parlements et nos conseils municipaux".

Combien de fois en écoutant parler avec tant de succès, à la Chambre des Communes ou au

Sénat, des cultivateurs et des hommes d'affaires d'origine anglo-saxonne, je me suis demandé pourquoi nous avons si peu de nos compatriotes capables d'en faire autant ?

Et puis, il faut bien l'avouer, c'est dans le commerce et l'industrie, dans le monde des affaires, que la plupart de nos œuvres religieuses et nationales trouvent l'aide dont elles ont besoin, parce que là sont les grandes fortunes. Or, combien utile est la richesse lorsqu'elle est possédée par des hommes à l'esprit élevé, au cœur généreux, ayant à cœur les intérêts religieux et nationaux de leurs compatriotes !

EXAGERATIONS ET IMPERFECTIONS

On fait beaucoup depuis quelque temps l'éloge de nos qualités, de nos vertus, de la courtoisie, de la bienveillance, de l'esprit de conciliation, du bon sens et du jugement qui caractérisent notre population, de son respect de l'autorité et des institutions religieuses et nationales du pays. Malheureusement nous ne sommes pas parfaits, nous avons des défauts petits et grands dont nous n'aimons pas parler mais qu'il est bon de connaître et de signaler. Par exemple, on a raison de nous accuser de manquer d'esprit d'initiative et d'application, d'éviter tout travail qui demande un effort considérable, un travail long et ennuyeux, et de faire preuve d'indolence et d'indifférence à l'égard des choses utiles à notre développement intellectuel, de notre progrès matériel. On a aussi raison de nous reprocher de donner trop de temps à l'amusement et pas assez à la lecture, à l'étude, à la causerie sérieuse et instructive. Combien parmi nous emploient la plupart de leurs soirées à lire, à s'instruire par la lecture de livres sérieux ? Autrefois, le soir, dans certaines familles, on faisait la lecture comme la prière en commun, et on s'efforçait de retenir les enfants à la maison en les amusant. Combien aujourd'hui se contentent de lire les nouvelles,

les faits-divers publiés dans un journal et se hâtent d'aller au club ou au cinéma ? Dans les villes, spécialement, l'amusement, la récréation en famille sont peu appréciés. Le père d'un côté, la mère d'un autre, les enfants un peu partout, laissent les foyers vides au détriment plus ou moins de l'esprit familial, de nos mœurs et de nos saines et respectables traditions.

Il est certain que depuis quelques années nous méritons moins qu'autrefois quelques-uns de ces reproches ainsi que l'attestent nos succès et nos progrès dans le domaine de l'instruction, dans le mouvement littéraire et artistique, dans les sphères du commerce, de l'industrie, de l'agriculture. Nous devons être fiers de ces progrès, fiers de notre province, de l'importance et du respect qu'elle acquiert de jour en jour.

Toutefois, pour le moment, je crois devoir me contenter de signaler certains petits défauts ou plutôt certaines exagérations qu'on trouve, il est vrai, un peu partout, mais dont il est bon de se corriger autant que possible.

En voici quelques exemples :

Si un homme est bon, on dit qu'il est bonace, débonnaire.

S'il est sévère, énergique, on dit qu'il est intransigeant.

S'il est économe, il passe pour mesquin, pour un avare.

S'il est généreux, on dit que c'est un panier percé.

S'il est riche on demande comment il s'est enrichi.

S'il est pauvre, on a une petite opinion de son intelligence.

Si on vante son imagination, son talent artistique ou littéraire, on dit : oui, c'est vrai, mais il manque de jugement.

S'il parle peu, c'est qu'il a peu d'esprit.

S'il parle beaucoup, c'est un bavard.

S'il est dévot, c'est un rongeur de balustre.

S'il est religieux mais ennemi de la superstition, c'est un incrédule.

S'il exprime avec chaleur ses sentiments religieux ou patriotiques, on dit que c'est un exalté.

S'il est réservé, froid et prudent, c'est un sceptique.

S'il est bon compère, familier avec tout le monde, on dit qu'il manque de dignité.

S'il dit du bien de tout le monde, on dit : c'est un flatteur ; si c'est un critique sévère, on dit : c'est un envieux.

S'il s'occupe avec ardeur des affaires publiques et d'œuvres nationales on dit : c'est par intérêt personnel ; s'il ne s'en occupe pas, on dit : c'est un égoïste.

Si c'est un bel homme à l'air imposant, on dira : est-il fier, orgueilleux !

Et la femme donc ! elle n'échappe pas, elle non plus, à la critique exagérée.

Si elle est aimable pour tout le monde, on dit : elle est bien coquette.

Si elle est réservée, elle est prude.

Si elle cherche à se distraire, à s'amuser, si elle va dans le monde, on l'accuse de négliger sa famille, c'est une mondaine.

Si elle ne sort jamais et ne s'occupe que de son mari et de ses enfants, on dit : oui, c'est vrai, c'est une excellente femme, c'est dommage qu'elle ne soit pas plus sociable.

Si elle est jolie, on dit : oui, c'est vrai, mais elle le sait trop.

Si elle est bonne, intelligente, on dira : mais c'est dommage qu'elle ne soit pas plus jolie.

Si on loue son visage, on dira que malheureusement elle n'a pas bonne mine.

Si on vante sa mine, quelqu'un, quelqu'une, surtout, dira : c'est dommage qu'elle s'habille si mal.

Si elle s'habille richement on dira qu'elle est extravagante, qu'elle ruine son mari. Si ses vêtements sont modestes, on dira qu'elle manque de goût.

Si elle est forte en chair, on dira qu'elle manque d'élégance ; si elle est maigre, on dira : c'est dommage qu'elle soit si sèche, etc., etc.

J'avoue que cette exagération est souvent inoffensive, sans malice, inspirée uniquement par le besoin de parler et d'amuser les autres, qu'elle égratigne le prochain sans lui faire trop de mal. Mais que de fois aussi une parole imprudente, légère a eu des conséquences déplorables, lorsqu'elle touche à l'honneur du prochain ! Que de fois une petite médisance recueillie, répétée, amplifiée et grossie par cent bouches devient un calomnie odieuse !

Comme je l'ai dit, la critique n'est pas particulière à notre population, on la trouve partout, chez tous les hommes. Elle est l'aliment le plus abondant des conversations dans les clubs, dans les réunions d'hommes, de femmes surtout. Les gens d'esprit en abusent parfois et ne peuvent résister au plaisir de décocher des traits qui blessent le prochain, leurs meilleurs amis souvent. "Ce plaisir m'a coûté cher, me disait un homme d'esprit, il m'a fait des ennemis d'hommes que j'estimais."

De ce qui précède il faut conclure qu'il est, dans le domaine de la critique, des limites que la prudence et la charité défendent de franchir.

LES ANCIENS JOURNALISTES

Les propriétaires et rédacteurs de nos anciens journaux ont droit à la reconnaissance publique; ils ont d'autant plus de mérite qu'il leur fallait beaucoup de dévouement, de patriotisme et d'esprit public pour embrasser une carrière si peu lucrative. Il n'y a pas longtemps que le journalisme fait vivre ceux qui s'y livrent et encore CE N'EST PAS LE PEROU. Mais autrefois lorsqu'un journal n'avait que quelques centaines d'abonnés qui se faisaient tirer l'oreille pour payer l'abonnement, lorsque l'annonce était presque nulle, c'était la carrière la plus ingrate. Un journal pouvait vivre quelque temps, grâce à la générosité de patriotes dévoués ou à la protection du gouvernement, mais sa vie était généralement de courte durée et ceux qui le soutenaient de leur argent ou de leur talent se hâtaient de chercher fortune ailleurs. Cependant, le journalisme n'a cessé de produire des hommes remarquables qui l'ont illustré et honoré de leur talent, de leur patriotisme et ont puissamment contribué à l'instruction de leurs compatriotes. Je crois bon et juste de les signaler à l'attention et à la reconnaissance publiques. Mais je me contenterai de parler de ceux qui sont disparus et que j'ai connus particulièrement.

Lorsque j'étais jeune, les deux plus anciens journalistes étaient MM. Etienne Parent et Jean-Charles Taché. M. Parent avait rédigé pendant longtemps le *Canadien* fondé en 1805 par des patriotes dévoués pour combattre la politique tyrannique de Craig et plaider la cause de la liberté politique. C'était un homme instruit, à l'esprit vigoureux, un penseur, l'ami et le conseiller des hommes publics de son temps et de la jeunesse. Taché était le rédacteur du *Courrier du Canada*; c'était un des champions les plus ardents des idées catholiques et du parti conservateur. Il avait la confiance du clergé et des hommes publics; il était moins philosophe mais plus littérateur que Parent.

Tous deux finirent par accepter du gouvernement des emplois qu'ils avaient bien mérités.

Il y avait aussi M. Chauveau dont les écrits et les discours étaient si remarquables, si populaires. Mais à l'exception du *Journal de l'Instruction Publique*, il n'a été attaché spécialement à la rédaction d'aucun journal. Il a été pendant longtemps l'orateur le plus éloquent des grandes circonstances, de nos fêtes nationales. C'était l'un des esprits les plus cultivés, les plus raffinés de son temps. Après avoir été député, surintendant de l'Instruction publique, premier ministre de la province, il est mort shérif, à Montréal. Son désintéressement ne l'enrichit pas; il mourut pauvre, mais c'est certainement l'un des hom-

mes les plus estimables et les plus brillants que notre nationalité ait produits.

Après M. Parent, le *Canadien* fut rédigé par M. Cauchon dont la plume acérée fut une des armes les plus puissantes du parti conservateur. Il n'avait pas l'esprit délié et cultivé des Taché et des Chauveau; il n'avait pas leur désintéressement; il savait concilier ses principes avec ses intérêts politiques et financiers; il consentit à rester journaliste à la condition que sa plume lui donnât les moyens de vivre convenablement et même richement. Il a été député, ministre, président du Sénat, gouverneur dans le Nord-Ouest où il est mort pauvre, aveugle. Sa vie est un exemple frappant de la fragilité des ambitions humaines.

Parmi les derniers rédacteurs du *Canadien* je dois mentionner Israël Tarte avec qui je rompis plus d'une lance. Il a été l'un des journalistes les plus habiles, les plus vigoureux de la presse canadienne, un des avocats les plus populaires des causes diverses qu'il a défendues, un écrivain porté par sa plume aux positions les plus élevées et les plus lucratives. Après avoir été l'un des adversaires les plus redoutables du parti libéral, il a fini par être l'un de ses champions les plus ardents, membre même du cabinet Laurier. Comme son prédécesseur Cauchon au *Canadien*, il a voulu que son talent fût apprécié d'une façon

pratique par ceux qui lui devaient leurs succès politiques.

Personne n'écrivait avec plus d'effet et n'était lu avec plus d'intérêt. Ses phrases courtes, claires, pittoresques et hardies, criblaient ses adversaires.

A une époque où le parti libéral, sous la conduite de Laurier, avait besoin, à Montréal, d'un organisateur actif et d'un journaliste de premier ordre, il lui offrit ses services, et Laurier sut les reconnaître; il en fit l'un de ses collègues et lui procura les moyens de devenir propriétaire de la *Patrie*.

Le plus spirituel, le plus français des journalistes était Fabre. Il rédigea plusieurs journaux, mais celui où il se fit le plus admirer fut l'*Événement* dont la popularité fut considérable et qui jeta tant d'éclat sur le journalisme canadien.

Ses passes d'armes avec Cauchon ont fait longtemps la joie de ses lecteurs, des Québécois spécialement; on ne pouvait se lasser d'admirer la fine ironie de ses tirades, les traits d'esprits dont il criblait son puissant adversaire. Aux boulets que Cauchon lui lançait, Fabre répondait en lui décochant des flèches qui lui déchiraient l'épiderme et le mettait en fureur.

Fabre voulut, lui aussi, rester journaliste, mais, lorsqu'au lieu de se contenter d'être rédacteur d'un journal, il voulut en être propriétaire, son talent et son esprit ne réussirent pas à le faire

vivre et alors, afin d'éviter la banqueroute, il abandonna la place de sénateur que les libéraux lui avaient donnée, vendit son journal, et accepta du gouvernement conservateur la position de Commissaire du Canada à Paris. Les libéraux le blâmèrent naturellement, mais ils auraient dû, à tout prix, garder un homme et un journal d'une pareille valeur.

Lorsqu'il était au Sénat, à Ottawa, souvent Laurier me disait: "Allons voir Fabre afin de faire une pinte de bon sang". Nous y allions, et pendant une demi-heure ses plaisanteries, ses bons mots, ses saillies spirituelles nous égayaient. Et lorsqu'il voulait être sérieux personne ne jugeait les hommes et les choses avec plus de bon sens et de perspicacité.

La *Minerve*, dont le patriote Duvernay fut le fondateur, a eu des rédacteurs distingués. Ce fut, à son origine, Morin, l'ami, l'associé de notre grand Lafontaine, puis Charles-Ovide Perreault tué à Saint-Denis, victime de son patriotisme et de sa bravoure. Et parmi mes contemporains: Évariste Gélinas, DeCelles, Dunn, Dansereau. Ceux qui lisent dans le *Canada* les intéressantes chroniques que Gélinas écrivait dans la *Minerve* et l'*Opinion Publique* peuvent se faire une idée de son talent, de son esprit philosophique, de la finesse et de l'originalité de ses observations. Il quitta le journalisme pour accepter un emploi officiel qui lui donna le pain, mais non le bonheur.

Combien ont été obligés de renoncer au journalisme afin de chercher dans les bureaux du gouvernement les moyens de vivre ! Et presque toujours c'était lorsqu'ils étaient le plus capables d'y rendre des services au public.

Dansereau a été l'un des derniers rédacteurs de la *Minerve*, mais non pas le moins capable. C'était une forte tête qui a fourni aux hommes publics de son temps des connaissances et des arguments d'une grande valeur. Il a été le confident de Cartier, l'interprète de ses pensées, de sa politique, le champion de ses projets, et l'ami, le conseiller de Chapleau dont il alimentait l'éloquence. Il n'avait pas la correction de langage de Fabre, de Dunn ou de DeCelles, mais sa mémoire était un véritable arsenal où ses amis politiques trouvaient les armes et les munitions dont ils avaient besoin pour combattre leurs adversaires. C'était un croyant sincère et ardent, mais sa théologie en matière politique lui permettait de faire et d'excuser bien des choses plus ou moins repréhensibles. C'était dans la vie privée un grand enfant d'une prodigalité et d'une générosité inépuisables, qui ne pouvait résister à la tentation d'acheter tout ce qui était beau et bon, sans s'occuper de savoir s'il serait capable de le payer.

Ce qu'il a dépensé dans certaines circonstances, pour recevoir ses amis, pour les amuser et les obliger, est incroyable. Aussi, il est mort pau-

vre. Il était constitué pour vivre cent ans, mais, comme la plupart des hommes de son temps, il avait un régime de vie déplorable. Par exemple, c'est la nuit, de minuit à quatre heures du matin, que, la plupart du temps, il faisait la plus grande partie de son travail. Un jour, je demandai à Laurier de me décrire l'apparence de Gladstone qu'il avait connu à Londres. "Regarde Danseureau, me dit-il, et tu auras une idée assez juste de l'extérieur de Gladstone, de sa stature, de sa forte charpente".

Le *Pays* qui avait succédé à l'*Avenir* avait pour principal rédacteur Louis Dessaulles un homme de talent, instruit, à l'esprit philosophique, à la parole acerbe, agressive, champion intrépide, imprudent même des théories libérales les plus avancées, aimant la controverse religieuse et y déployant des connaissances peu ordinaires, mais puisées en grande partie dans l'encyclopédie. Il passa les dernières années de sa vie à faire des recherches scientifiques, à inventer quelque procédé chimique qui aurait refait sa fortune. Il mourut, comme bien d'autres, avant d'avoir pu obtenir le résultat final qu'il se disait toujours près d'atteindre.

Alphonse Lusignan, l'un de nos meilleurs littérateurs, n'avait pas vingt ans lorsqu'il fut appelé à rédiger le *Pays*. Il avait beaucoup de talent et d'esprit, une verve endiablée, un style facile et correct, mais il était trop jeune et trop

enclin à dire ce qu'il pensait pour user de prudence et de modération, à une époque où les chefs du parti libéral tenaient à éviter les excès de langage qui leur avaient fait tant de mal et compromis leur avenir politique. Il appartenait à une famille de patriotes, son grand-père avait été tué à Saint-Denis.

C'était un garçon charmant, un compagnon aimable, généreux, capable de tout faire pour obliger un ami. Il renonça, lui aussi, au journalisme, pour exercer un emploi officiel à Ottawa où il mourut jeune encore, et sans avoir donné la pleine mesure de son talent.

Médéric Lanctôt, fils d'un patriote de 1837, né lorsque sa mère venait de voir son mari emprisonné, fut pendant quelque temps rédacteur au *Pays* et forma avec quelques jeunes conservateurs une alliance dans le but de combattre le projet de confédération. Il avait comme Lusignan une ardeur et une indépendance de pensée qui le portaient à l'exagération. Il écrivait avec une abondance de pensées et de raisonnements étonnante, avec une verve sarcastique inlassable et une virulence blessante souvent. Il tirait toujours à boulets rouges sur ses adversaires. C'était aussi un orateur populaire, dont l'éloquence produisait le plus grand effet sur la foule.

Malheureusement il manqua de patience et de persévérance; il voulait forcer les portes de la fortune et lorsqu'il entreprit de lutter contre

Cartier, il fut vaincu et n'eut pas la force de supporter la mauvaise fortune. Il partit pour les États-Unis où il végéta, revint au Canada, fut pendant quelque temps l'avocat et l'orateur favori de Hull, manqua là encore de patience et de modération, et finit par devenir traducteur ou plutôt reporter des débats du Parlement à Ottawa. Il mourut subitement au retour d'une visite à son ami Lusignan.

Étrange destinée d'un homme qui avait tous les talents requis pour jouer le rôle le plus brillant.

Parmi les journalistes qui furent mes contemporains, je ne dois pas oublier Joseph Royal et Cyrille Boucher qui furent deux des principaux fondateurs et rédacteurs de l'*Ordre*, journal indépendant qui eut son ère de popularité. Royal doit à la plume l'honneur d'avoir été gouverneur dans le Nord-Ouest. Il était au collège lorsqu'il commença à faire remarquer son talent d'écrivain. Ses articles dans l'*Ordre* lui acquirent une grande réputation. Il était considéré comme l'un des champions les plus habiles de ce qu'on appelait les bons principes et il exprimait ses opinions dans un langage agréable et modéré. Après avoir été gouverneur dans le Nord-Ouest, il revint à Montréal et termina sa vie en écrivant une histoire du pays depuis l'Union. C'est un excellent ouvrage qui mérite d'être lu par ceux qui veulent se renseigner sur cette époque intéressante.

Cyrille Boucher a eu pendant quelque temps la réputation de l'emporter sur les écrivains de son temps par la force de ses pensées, la vigueur et l'originalité de son style. Il avait une phrase nourrie, concrète, éloquente. On lui prédisait un avenir brillant, mais, comme tant d'autres, il perdit patience, se découragea, brisa sa plume et mourut jeune.

Royal et Boucher offraient un curieux contraste. Autant le premier était gai, sociable et enclin à jouir des bonnes choses de la vie, autant l'autre était sombre, taciturne et porté à voir tout en noir; on aurait dit qu'il portait le deuil des espoirs déçus.

Cléophas Beausoleil, qui était avocat et membre de la Chambre des Communes, fut aussi pendant quelque temps journaliste et un excellent journaliste à l'esprit pratique, au jugement sain; il avait de fortes convictions religieuses et nationales. Il fut mon associé comme propriétaire et rédacteur du *Bien Public*. Lorsque nous fûmes obligés de cesser la publication de ce journal, afin de rester fidèles à notre programme de protection industrielle, il devint syndic officiel et se remit à l'exercice de sa profession d'avocat. Il mourut relativement jeune.

J'ai connu F.-X.-A. Trudel lorsqu'il rédigeait de 1880 à 1886 *L'Etendard*, l'organe alors de la fraction du parti conservateur qu'on désignait sous le nom de "Castor". C'était un beau et

grand garçon qui ressemblait au fameux général de Charette non seulement par l'extérieur, mais encore par l'ardeur et la sincérité de ses convictions religieuses. Avocat et journaliste, il exerçait sa profession, le jour, et rédigeait son journal pendant la nuit. Ceux mêmes qui ne partageaient pas ses vues, l'estimaient, car il pratiquait ce qu'il croyait et enseignait. La connaissance de l'Histoire de l'Eglise et ses études philosophiques en faisaient un défenseur éloquent des principes catholiques. Les colonnes de l'*Etendard* étaient remplies, tous les jours, de sa prose abondante, touffue, éloquente et savante. Il fit preuve souvent d'impartialité et d'esprit de justice et d'indépendance. Le surmenage et des ennuis domestiques minèrent sa constitution qui pourtant semblait lui promettre une longue vie.

Charles Laberge qui fut avocat, député et juge, mourut journaliste, à Montréal. Il avait longtemps rédigé, à Saint-Jean, le *Franco-Canadien*, dont l'honorable Félix Marchand était le propriétaire et l'un des rédacteurs. C'étaient deux hommes de talent, deux hommes vertueux, au patriotisme sincère, dont une religion éclairée et bienveillante inspirait les paroles et dirigeait les actes dans la vie privée comme dans la vie publique. Laberge fut, pendant les dernières années de sa vie, rédacteur du *National*, journal fondé et soutenu par l'hon. M. Laframboise, homme sérieux, qui dépensa une grande partie de sa for-

tune à assurer le succès du parti libéral dont il était l'un des chefs les plus estimés. Laberge avant la maladie qui endommagea sa voix, était l'un des orateurs les plus populaires du parti libéral. L'auteur de la célèbre *Pléiade Rouge* avait dit en parlant de lui: "Saluons avec respect cette étoile de première grandeur". Il était difficile de trouver un homme d'un esprit et d'un caractère plus distingués, plus dignes de considération, d'admiration même.

Parmi les journalistes qui furent mes contemporains, je ne dois pas oublier Beaugrand, Fréchette et Arthur Buies.

LA MINERVE

La *Minerve* a été pendant cinquante ans l'organe autorisé de nos hommes publics les plus éminents, depuis Papineau, La Fontaine et Morin, jusqu'à Cartier et Chapleau. Fondée par Ludger Duvernay pour défendre la politique de Papineau et des patriotes qui, dans l'Assemblée législative luttèrent pour la conquête de nos libertés politiques, elle a fourni une carrière intéressante et utile. C'était le journal favori de nos pères; on le lisait en famille; ses opinions religieuses et politiques étaient celles de la grande majorité des Canadiens-français. Pour la fonder et la maintenir, Duvernay avait accompli des

prodiges d'énergie et de dévouement. Plus d'une fois il avait eu recours à des amis afin de pouvoir payer ses employés qui l'auraient abandonné s'ils n'avaient pas été convaincus qu'il était aussi pauvre qu'eux-mêmes.

M. Jean-Baptiste Rolland, le fondateur de la maison et de la grande manufacture de papier qui porte son nom, nous amusait beaucoup en nous racontant les tribulations de ce pauvre M. Duvernay. C'est à son service et en commençant par exercer les fonctions les plus humbles qu'il fit l'apprentissage du métier d'imprimeur. Il disait que la *Minerve*, dans les premières années de son existence, n'avait que quelques centaines d'abonnés, dont un bon nombre se faisaient tirer l'oreille avant de payer leur abonnement; sa rédaction et son impression ne coûtaient presque rien et cependant, tous les samedis, on se demandait si elle paraîtrait, la semaine suivante. Il disait que pendant quelque temps, afin d'être sûr d'avoir ses employés le lundi, il les enfermait, le samedi soir, dans une des pièces de son établissement, avec tout ce qu'il fallait pour les nourrir. Il ajoutait que plus d'une fois il avait été obligé de composer et imprimer seul le journal et même de le porter aux abonnés de la ville.

Emprisonné en 1837, Duvernay fut obligé de suspendre la publication de son journal, et lorsqu'il le ressuscita, quelques années plus tard, grâce à la générosité de quelques amis, ses anciens abonnés furent heureux.

A la mort de Duvernay, la *Minerve* passa entre les mains de ses fils, et l'aîné, le "beau" Napoléon, en prit la direction. Sa situation financière s'était améliorée; elle avait plus d'abonnés et d'annonces, ainsi que le patronage important du gouvernement. Mais Napoléon Duvernay n'avait pas l'esprit d'économie de son père; c'était un aimable et joyeux garçon, généreux, hospitalier, aimant tout ce qui peut rendre la vie agréable. Il avait son domicile dans l'établissement où la *Minerve* était imprimée sur la rue Saint-Vincent. C'est là que presque tous les soirs, de nombreux amis, dont plusieurs étaient des libéraux, se réunissaient et s'amusaient, jusqu'aux petites heures.

En 1862, j'étais assistant-rédacteur de la *Minerve*, et c'est moi qui, le soir et même la nuit, corrigeais les épreuves et rédigeais les faits-divers. Combien de fois après minuit, j'ai entendu les éclats de rire, le bruit des assiettes, le cliquetis des verres, les chants joyeux, la voix superbe du capt. Fortin, l'ami intime de Napoléon.

Un jour, en 1858, j'étais avec mon père dans le magasin de M. Mussen, situé sur la rue Notre-Dame, à l'encoignure de ce qui était autrefois la Côte Saint-Lambert. Soudain, mon père me dit. "Tiens, regarde passer les trois plus beaux hommes de Montréal". Ils étaient vraiment superbes; c'était le capt. Fortin, Napoléon Duvernay et Joseph Papin.

A la mort de Duvernay, la *Minerve* passa en plusieurs mains et après des tribulations sans nombre, finit par disparaître, au grand regret des conservateurs dont elle était l'Évangile politique. Elle paraissait tous les jours depuis plusieurs années et, à cette époque, un journal quotidien ne pouvait vivre sans le patronage ministériel. Or, lorsque le parti libéral arriva au pouvoir, inutile de dire qu'elle fut privée de ce patronage. La mort du journal fondé par le patriote Duvernay fut considérée un signe frappant de la décadence du parti conservateur que l'exécution de Riel avait démoli.

J'ai déjà parlé dans la *Presse* de quelques-uns des rédacteurs défunts de la *Minerve*. Mais il en est plusieurs autres que je n'ai pas nommés, exemple : Raphaël Bellemare, Wilfrid Marchand et Alphonse Nantel.

* * *

M. Nantel appartenait à une brave et honnête famille de cultivateurs, remarquable par ses vertus et ses qualités morales, par la solidité du jugement, la perspicacité de l'esprit et la force de caractère. Elle est un exemple frappant de la puissance de l'énergie, de l'amour du travail, de la persévérance. Le Nord, il faut le reconnaître, possède un grand nombre de ces familles vigou-tingués, de prêtres et de citoyens qui nous font

honneur. Au séminaire de Sainte-Thérèse appartient, en grande partie, le mérite d'avoir formé ces hommes et il continue de poursuivre avec un zèle admirable le but de son généreux fondateur.

C'est là que l'honorable Alphonse Nantel et ses frères, l'abbé Nantel, qui devint le supérieur si distingué de ce séminaire, et M. Bruno Nantel, ont fait leurs études avec tant de succès.

M. Nantel a été avocat, député, ministre et même il aurait pu devenir premier ministre, si par délicatesse et dans l'intérêt de son parti, il n'avait pas cru devoir s'effacer devant M. Flynn en 1896. Mais il a été avant tout journaliste; il avait beau se rendre coupable parfois d'infidélité envers la presse, il finissait par retourner à ses anciennes amours et reprendre sa bonne et forte plume. Pourtant cette noble passion lui a coûté cher et causé bien des ennuis; si elle ne l'a pas ruiné complètement, c'est grâce à l'esprit pratique et prudent de Mme Nantel qui mettait un frein aux prodigalités de son mari. Il est opportun de dire que M. Nantel était membre du bureau de direction de la Compagnie du chemin de fer du Nord, et que lors de la vente de ce chemin à la compagnie du Pacifique, il reçut comme les autres directeurs une somme d'argent assez considérable. Il disait qu'il se croyait obligé de con-

sacrifier à la politique ce qu'elle lui avait donné. Son ami Chapleau fut moins scrupuleux ou plus prudent, il sut garder ce que la politique lui avait procuré, ce qu'il obtint par l'entremise de Sénécal de la vente du chemin. Dansereau toujours moins prudent, prêta sa part à Sénécal, qui la perdit dans ses fameuses spéculations avec tout ce qu'il possédait lui-même.

Acheter des journaux, à cette époque, n'était pas une spéculation très avantageuse; c'était un moyen infaillible de se ruiner. Or, M. Nantel acheta tour à tour presque tous les journaux de l'époque: le *Nord*, la *Presse* et le *Monde*, dont il fut peu de temps propriétaire, et il ressuscita la *Minerve* morte depuis quelques années. Cette résurrection lui coûta une quarantaine de mille piastres. Il rédigea tous ces journaux avec un talent incontestable. Ses études sérieuses et variées, sa connaissance de l'Histoire, de l'économie politique et même de la théologie, une dialectique vigoureuse, une argumentation serrée et une excellente mémoire en faisaient un journaliste remarquable, un lutteur redoutable dans la presse et les assemblées publiques, dans le Parlement.

Comme tous les hommes à convictions profondes, au tempérament vif, à la volonté forte, son premier mouvement était parfois rude et sa parole ironique, mais sa bonté naturelle prenait vite le dessus. Sous un extérieur froid et appa-

remment indifférent, il cachait une âme chaude, généreuse, sympathique et sensible aux misères humaines. L'argent qu'il ne dépensait pas à acheter des journaux, lui servait à exercer l'hospitalité, à recevoir à sa table ses nombreux amis. A l'exemple de Chapleau, il recherchait ceux dont l'esprit jovial l'amusait et réjouissait ses convives; exemple: le spirituel et fantasque Faucher de Saint-Maurice à qui il pardonnait de lui faire payer les dîners auxquels il l'invitait. J'ai déjà dit que Faucher ne se gênait pas de jouer ce tour à ses amis, même à DeCelles. Nantel a été l'ami dévoué et le confident de Chapleau qui l'aimait et le conseillait souvent.

J'ai parlé de son érudition, elle lui permettait de traiter tous les sujets avec une abondance de pensées et de raisonnements dans un français correct, classique et grammatical. Pourtant, il écrivait rapidement et avec une facilité étonnante, d'un seul jet. Ses discours comme ses écrits et ses actions dénotaient un esprit essentiellement chrétien, national et philosophique.

Mais l'objet favori de ses études et de ses travaux était la colonisation dont il fut toute sa vie l'avocat, le champion ardent, infatigable.

Ami et disciple bien-aimé du patriote curé Labelle, il ne cessa dans la presse, dans la Chambre et dans les divers cabinets dont il fit partie, de favoriser les projets de cet apôtre de la colonisation, et leurs efforts communs ont eu pour effet

de faire surgir dans le nord de notre province de nombreuses paroisses. Elle est belle cette région du nord avec ses montagnes pittoresques, ses lacs innombrables; il est difficile de trouver dans le monde entier une nature plus grandiose, mais le défrichement y est pénible, la culture souvent ingrate, et j'ai plus d'une fois entendu demander pourquoi le curé Labelle n'avait pas choisi pour exercer son zèle, des régions plus favorables à la colonisation, moins dures aux défricheurs.

A cette question il répondait en disant que ce territoire serait plus tard la Suisse du Canada, un réservoir de vigueur physique, morale, intellectuelle, de principes sains, de bons sentiments et de vertus solides; que les hommes en venant de partout chercher la santé y apporteraient la fortune, et que d'ailleurs l'élevage du bétail joint à la culture de la terre y serait un élément puissant de prospérité.

C'était aussi l'opinion de M. Nantel qui ne cessait de répéter que l'avenir de la province de Québec était dans la colonisation, dans le défrichement et la culture de la terre. L'un de ses bonheurs était de parcourir avec le curé Labelle les régions nouvellement ouvertes à la colonisation, de visiter les courageux défricheurs, de les encourager, de s'enquérir de leurs besoins. Ce qu'il a écrit sur la colonisation formerait plusieurs volumes. Sa grande préoccupation était de concilier les intérêts du colon avec ceux du

marchand de bois dont les droits acquis ont toujours été une source d'embarras et de complications. Peu de temps avant sa mort, ses derniers articles dans la *Presse* furent consacrées à l'œuvre nationale dont il avait tant à cœur le succès.

Une longue et cruelle maladie l'a empêché pendant vingt ans de donner la pleine mesure de son talent et de son activité intellectuelle, mais je ne pouvais parler des hommes qui ont illustré la presse canadienne sans mentionner celui qui lui a donné le meilleur de sa vie et de sa fortune, celui qui a été l'un des journalistes les plus érudits, les plus laborieux, et les plus complets de son temps.

Il est mort, à l'âge de 57 ans, laissant une femme estimée de tous ceux qui la connaissent, et deux filles, dont l'une a épousé un Parisien aussi estimable et honorable que riche, et l'autre M. Athanase David.



LE CURE LABELLE

Je vis et remarquai pour la première fois le curé Labelle en 1850, au séminaire de Sainte-Thérèse, dans un drame où il représentait Louis XVI. On ne pouvait faire un meilleur choix, car quoique à peine âgé de seize ans, il était déjà gros et grand et d'un extérieur imposant. Lorsque je le connus plus tard, je fus d'avis qu'à la place de l'infortuné Louis XVI, il ne se serait pas laissé dépouiller de sa couronne et guillotiner sans se défendre. En effet, sous des dehors qui dénotaient la bienveillance et la bonté, se dérobait une énergie remarquable, une volonté qu'aucun obstacle ne pouvait détourner de son but. Combien de fois je l'ai entendu dire à des amis peu confiants dans l'avenir des paroisses qu'il fondait dans le Nord : "Vous ne savez pas ce que vous dites, le Nord sera le paradis de la province, on viendra de partout y chercher la santé, en admirer la nature grandiose, et dans les endroits où la culture sera peu fructueuse, l'élevage du bétail y fera vivre ses habitants". Il a fallu du courage aux premiers colons pour s'y établir et un bon nombre n'ont pu résister au désir de chercher des terres plus fertiles, un climat moins rigoureux. Mais, grâce aux chemins de fer, aux bonnes routes et aux progrès du tou-

risme, des milliers de personnes se dirigent tous les ans vers ces contrées pittoresques pour y *chercher la santé et en admirer les beautés naturelles*. Le temps donne de plus en plus raison au curé Labelle et justifie en grande partie ses prévisions; sur le flanc des montagnes, sur les bords des lacs innombrables de ce territoire, l'on voit s'élever des villages charmants, embellis par les jolies résidences que les gens des villes y construisent. Ceux qui ont vu Sainte-Agathe, il y a cinquante ans, ne la reconnaissent plus. Le Nord, qui déjà nous a donné tant d'hommes remarquables, de prêtres et de citoyens distingués, sera de plus en plus un réservoir de force morale et physique.

Lorsque le curé Labelle fut nommé sous-ministre de l'Agriculture, je fus du nombre des députés qui trouvaient l'aventure hardie, téméraire même, dangereuse pour son prestige et plus ou moins contraire aux opinions de ceux qui ne croyaient pas opportun de mêler trop intimement les prêtres aux activités d'un monde où l'esprit de parti et l'intrigue jouent un si grand rôle, un rôle souvent plus ou moins délicat. Nous en fîmes l'observation à Mercier, qui nous dit, avec la petite voix et l'air demi-souriant et demi-ironique qu'il savait prendre dans certaines circonstances: "Ne pensez-vous pas, mes amis, que cette nomination va être utile à la province, à la colonisation que vous avez tant à cœur, et qu'elle

prouvera que les libéraux ne sont pas, ainsi qu'on le prétend, les ennemis des prêtres? Quant aux inconvénients que vous signalez, le curé Labelle est assez fort, assez intelligent pour en neutraliser le danger”.

Il est certain que la nomination du curé Labelle a eu quelques-uns des effets prévus par Mercier, mais je ne suis pas prêt à dire qu'à certains points de vue, l'expérience n'a pas justifié plusieurs de nos prévisions et démontré que le curé Labelle aurait mieux fait d'exercer son action patriotique en dehors de la politique active, sans mettre son prestige au service d'un parti. C'est ce que disaient les conservateurs et ce que pensaient les autorités ecclésiastiques.

Ce grand et gros homme, qui portait allègrement ses trois cents livres, avait le teint frais et rose d'un enfant, de même qu'il en avait la naïveté, les allures joviales et les boutades originales. Il parlait fort et beaucoup, avec une abondance de pensées et de réflexions remarquables par le bon sens, avec une franchise de bon aloi, et souvent avec une gaieté communicative. Dans la chaire comme à la tribune, son éloquence, forte, robuste, massive comme son corps, plaisait au peuple.

Il pouvait dire de grosses vérités sans offenser les personnes auxquelles il s'adressait, car elles savaient que leur intérêt seul inspirait ses paroles. A Paris, en France comme au Canada,

sa rondeur, ses allures familières, sa parole chaude, énergique, ses observations piquantes, ses tirades patriotiques, éloquentes, ses réflexions parfois philosophiques et pleines de bon sens, amusaient et intéressaient ses auditeurs, et il ne manquait jamais l'occasion de les intéresser à la colonisation de son pays, à l'œuvre qui était l'objet constant de ses travaux, de son dévouement. Son esprit actif et fertile inspirait ses paroles et lui procurait les moyens d'assurer le succès de ses idées, de ses projets.

Dans le temps où il s'occupait si activement de la construction du chemin de fer du Nord et s'efforçait de décider la ville de Montréal à souscrire une somme d'un million pour cette entreprise, il eut une idée géniale qui fit sensation. C'était pendant l'hiver, et l'hiver, cette année-là, fut sévère, le froid rigoureux, beaucoup de familles pauvres souffraient, car le bois et le charbon étaient chers. Alors, un jour, un spectacle étrange émut la population de Montréal : le curé Labelle entra dans la ville à la tête de deux cents voitures chargées de bois de chauffage qu'il venait offrir à la municipalité pour les pauvres. Inutile de dire que son offre fut acceptée avec reconnaissance et qu'il ne manqua pas de dire qu'il avait voulu donner une preuve de ce que le Nord pourrait faire pour Montréal si on le reliait à cette ville par un chemin de fer. Le million fut voté. La question de ce chemin de fer

l'absorbait tellement qu'elle lui donnait des distractions amusantes. Ainsi, on rapporte qu'un jour, pendant le carême, voulant inviter ses paroissiens à faire les stations du chemin de la croix, il leur dit : "Mes frères, vendredi prochain, nous ferons nos stations de chemin de fer". A propos de ses distractions, on en racontait de bonnes. Par exemple, Bergeron racontait que l'ayant invité à dîner au restaurant si populaire alors de Mme Dupérouzel, ils se mirent à table et le curé Labelle commença à manger et à parler presque sans interruption. Ils avaient mangé copieusement et pris quelques verres de bon vin, lorsque d'autres clients du restaurant arrivèrent, s'assirent à la même table et se firent apporter divers plats. Le curé, tout en parlant, les regardait manger. Soudain, s'adressant à la jeune fille qui les servait, il dit : "Dis donc, la petite, pourquoi ne m'apportes-tu pas quelque chose à manger, j'ai faim, moi aussi". La jeune fille n'osa pas lui dire qu'elle l'avait déjà servi, et Bergeron, souriant, lui fit un signe qu'elle comprit. Elle partit, revint avec un plat chargé de mets succulents, et le curé recommença à manger en continuant de parler, au grand amusement des personnes présentes.

Il faut dire que s'il parlait beaucoup, il ne mangeait pas moins ; il avait un fort appétit et son gros corps exigeait une nourriture abondante. Mais il avait un défaut qui causait des ennuis

aux grands personnages qui l'invitaient souvent à dîner, tels que les Chapleau et les Mercier, qui étaient ses amis intimes. sa toilette était le dernier de ses soucis, et sa bonne mère, qui en avait soin comme d'un bébé, ne cessait de le brosser de la tête aux pieds et de lui faire des recommandations qui n'avaient pas grand effet.

Les histoires de Bergeron l'amusaient beaucoup et le faisaient rire à gorge déployée, d'un gros rire bruyant, retentissant. Le fait est qu'il aimait la compagnie des gens d'esprit et ne refusait jamais de dîner avec eux afin de joindre le spirituel au temporel, l'utile à l'agréable.

Parmi ces gens d'esprit il y en avait un auquel il voulut rendre service en faisant usage de son talent d'écrivain dans l'intérêt de la colonisation. Il le chargea d'écrire dans les journaux et de publier même une brochure en faveur de son œuvre favorite. Je veux parler d'Arthur Buies, dont il fit son ami, son compagnon de voyage et un apôtre comme lui de la colonisation. Or, Buies avait publié la *Lanterne*, journal peu orthodoxe, et il avait la réputation d'être un libre-penseur avéré. Le curé Labelle savait qu'on trouvait un peu étranges ses relations avec Buies, mais il crut et dit qu'en employant Buies, qui était pauvre, à faire un travail utile à la province, il faisait une bonne œuvre et que les bons procédés auraient un bon effet sur son esprit indépendant et frondeur. L'espoir et le désir du bon curé ne furent pas déçus : Buies jugea sage de respecter

et même de pratiquer la religion de son bienfaiteur.

Le monde où il vivait lui donnait souvent l'occasion de rectifier des opinions et des sentiments erronés touchant la religion et la morale, et il savait en profiter, car sa foi était forte, active, et il avait pour la défendre des arguments d'une logique puissante. Il aimait le badinage, les conversations joviales, mais pourvu que ce ne fût pas aux dépens de la religion et de la morale. Plein de mansuétude pour les humbles, pour les pécheurs, il avait des mots cinglants à l'adresse des incroyants orgueilleux. Il était lui-même resté humble, en dépit des éloges et de l'admiration dont il était l'objet. Un jour, il disait à quelqu'un qui le complimentait: "Assez! Assez! la flatterie fait pousser sur la tête des plumes de coq". C'est le temps de dire qu'aux convictions les plus profondes il joignait une piété ardente et savait concilier ses nombreuses occupations avec ses devoirs religieux et les exigences du sacerdoce.

En résumé, le curé Labelle fut l'une des personnalités les plus brillantes et les plus actives de son temps, un type parfait de patriote canadien, du prêtre dévoué à toutes les bonnes causes, à toutes les œuvres utiles à sa province, à ses compatriotes. La paroisse dont il fut l'enfant le plus remarquable a raison d'honorer sa mémoire et de commémorer son souvenir par l'érection d'un monument digne de lui.

MERITES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

J'ai souvent dit, ce que la province de Québec avait fait pour le progrès et la prospérité du Haut-Canada sous l'Union et de toutes les provinces anglaises depuis la Confédération. Quelques chiffres démontreront le bien-fondé de cette assertion. En 1840, à l'époque de l'Union, la dette du Haut-Canada était de près de six millions, ses dépenses excédaient de beaucoup son revenu, il était incapable d'exécuter les travaux les plus nécessaires à sa prospérité. Bien différente était la situation financière du Bas-Canada : au lieu d'être endetté, il avait un actif net de près de quatre millions et l'excédent de son revenu sur ses dépenses lui donnait tous les ans un surplus assez considérable. Aussi ce ne fut pas l'amour qui incita le Haut-Canada à contracter ce mariage, ce fut l'intérêt, le désir d'échapper à la banqueroute ; ce fut l'appât de la dot que le Bas-Canada mettait dans la corbeille de noces.

Le Haut-Canada ne fut pas déçu dans ses espérances. Le rapport général du ministre des Travaux Publics de 1867 établissait que pendant les vingt-sept années de l'Union, le gouvernement avait dépensé une dizaine de millions de plus dans le Haut-Canada que dans le Bas-Canada. Aussi, en 1867, la province d'Ontario

possédait 1,393 milles de chemins de fer pendant que nous n'en avons que 575 milles. Et pourtant la plus grande partie du revenu qui provenait des droits de douane, avait été perçue dans les ports du Bas-Canada. Des statistiques officielles ont établi que sous la Confédération comme sous l'Union, la province de Québec est loin d'avoir eu dans la dépense pour travaux publics une part proportionnelle au chiffre de sa population et de sa contribution au trésor fédéral. Maintenant comme autrefois elle est pour les autres provinces, pour celle de l'Ouest spécialement, une bonne petite vache à lait. Et, pourtant elle n'en continue pas moins à prospérer. Mais il n'en est pas moins vrai non plus que si une bonne partie de l'argent que nous avons fourni pour enrichir les autres provinces avait été employé à développer nos ressources agricoles et industrielles, l'émigration ne nous aurait pas enlevé près de deux millions de nos gens; nous aurions pu en garder au moins une bonne partie, un tiers sinon la moitié. On peut se faire une idée du changement que cela aurait fait dans notre situation économique, nationale et politique.

Il est bon que les autres provinces sachent ce qu'elles doivent à la province de Québec, afin qu'elles soient plus justes, plus respectueuses à son égard, plus reconnaissantes. Ceux que leur patriotisme pousse à vouloir faire de notre pro-

vince un état français, indépendant, ne doivent pas oublier que les autres provinces sont trop intéressées à nous garder pour nous lâcher. La Confédération nous a emprisonnés dans un cercle de fer difficile à briser. Mais des événements possibles sinon probables peuvent modifier considérablement notre situation politique et nationale. En attendant, nos hommes publics doivent forcer le gouvernement fédéral à nous traiter avec justice, à nous accorder une juste part des deniers publics, à réaliser que nous n'existons pas seulement pour enrichir les autres provinces. Ils doivent former les alliances les plus propres à assurer la prospérité du Canada en général et de la province de Québec en particulier.

DES FAMILLES REMARQUABLES

Il est des familles où le talent légal se transmet de père en fils, qui ne cessent de produire des générations de juges, d'avocats et de notaires. La famille Taschereau est un exemple frappant de la vérité de cette assertion. On y compte une demi-douzaine de juges, une douzaine d'avocats ou de notaires et la chaîne n'est pas brisée; elle a donné à l'Eglise du Canada un cardinal dont le talent et la vertu étaient admirés.

J'ai souvent parlé de sir Aimé Dorion qui fut pendant longtemps chef du parti libéral, ministre de la Justice et juge en chef. Il eut comme

associé son frère Wilfrid Dorion dont le dévouement lui fut si précieux, un avocat de grand talent, orateur populaire dont les foules aimaient entendre la voix puissante et la parole énergique. Wilfrid avait peut-être plus de talent que son frère aîné, un esprit plus vif, plus brillant, mais moins sérieux, moins studieux. Gai, jovial et bienveillant, il avait beaucoup d'amis et ne passait pas son temps constamment, comme son frère, dans l'étude, dans la lecture des livres de droit ou de philosophie. C'était sur les hustings un rude joueur, mais sachant rester digne et courtois même dans ses philippiques les plus enflammées. Beaucoup plus fortement constitué, plus vigoureux que son frère Aimé, il mourut beaucoup plus jeune, peu de temps après avoir été nommé juge. Ce fut une perte pour la magistrature. Le populaire Jean-Baptiste Dorion surnommé *L'Enfant terrible*, était le frère de ces deux hommes remarquables. Frêle comme un roseau, d'apparence malade, il eut pendant longtemps l'air d'un enfant, mais c'était un enfant *terrible* par la vigueur de sa plume et de sa parole, *terrible* dans une assemblée publique. Un prêtre éminent, ancien curé de Champlain, je crois, appartenait à cette famille distinguée. L'hon. Juge Achille Dorion est le fils du juge Wilfrid et prouve que le talent légal n'est pas éteint dans la famille.

La famille Geoffrion est aussi une famille d'avocats et de notaires. Félix Geoffrion fut pendant longtemps l'un des notaires les plus habiles du pays, un orateur puissant, un adversaire redoutable dans les assemblées publiques. Député, ministre, il fit preuve dans l'exercice de toutes ses fonctions publiques de jugement et de clairvoyance. Il eut pour fils Alphonse Geoffrion, l'un des membres les plus populaires, les plus habiles du Barreau, à la parole hardie, vigoureuse, pittoresque parfois, un homme d'esprit, dont les bons mots et les réparties originales amusaient même les juges. Franc, rude même parfois, disant ce qu'il pensait sans s'occuper des conséquences. Il n'en était pas moins le meilleur des hommes, l'ami le plus généreux. Il fut député, ministre même malgré lui, seulement pour obliger Laurier; mais Geoffrion dans la politique était un oiseau en cage, un poisson hors de l'eau. Le palais de Justice était le théâtre où se manifestaient dans tout leur éclat ses brillantes facultés. Il épousa l'une des filles de sir Aimé Dorion. Lorsqu'on lui demandait comment M. Dorion si grave, si sage, avait pu se décider à lui donner sa fille bien-aimée, il répondait : "Il aime les contrastes et mes plaisanteries paraissent l'amuser".

De fait, M. Dorion aimait beaucoup son gendre, dont l'esprit étourdissant et la verve inlassable le forçaient à oublier les graves problèmes qui hantaient constamment son esprit.

M. Aimé Geoffrion son fils, petit-fils de sir Aimé Dorion, a de qui tenir et donne depuis longtemps déjà des témoignages éclatants du talent légal que deux familles lui ont transmis. Il aurait pu être juge et le sera quand il le voudra, lorsqu'il se décidera, à l'exemple du juge Rinfret, à abandonner sa riche clientèle, dans l'intérêt de la société, de la magistrature.



RICHES ET PAUVRES

M. Francq dénonce, dans le *Monde Ouvrier*, les extravagances et les dépenses folles de certaines gens, pendant que tant d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent et manquent des choses les plus nécessaires. Il donne comme exemples les femmes, les jeunes filles qui paient de trente à cinquante piastres pour se faire friser, lorsque des centaines, des milliers de pères de famille n'ont pas les moyens de nourrir, de vêtir et de loger d'une façon convenable leurs enfants. Il parle de l'effet que doit produire sur ces pauvres gens la comparaison qu'ils ne peuvent manquer de faire entre leur sort et celui des riches. "Les uns ont trop, dit M. Francq, et les autres pas assez; l'on me dira peut-être que cela a toujours été ainsi et que cela sera toujours". M. Francq ajoute qu'il ne peut en être toujours ainsi et qu'un jour viendra où ces différences sociales *monstrueuses* disparaîtront.

Oui, il en a toujours été ainsi, et l'Histoire nous apprend que les souffrances des prolétaires, des pauvres de notre temps sont loin d'être ce qu'elles étaient autrefois, et on se demande comment les peuples ont pu pendant si longtemps souffrir les abus monstrueux du pouvoir et de la richesse. Malheureusement, il a fallu, pour dé-

truire ces abus et réformer l'ordre politique et social, des révolutions sanglantes et passer d'un despotisme à un autre souvent plus cruel, parce que, dans ces temps de troubles et d'agitations, les éléments les plus pervers finissent par dominer et imposer les doctrines les plus funestes. Ce qui se passe en Russie en fournit la preuve éclatante. Toutefois, le règne des rêveurs et des violents dure peu de temps et de ces perturbations politiques et sociales il reste un progrès, une amélioration du sort des peuples.

Il est incontestable que les conquêtes de la liberté ont rendu impossible la tyrannie des rois et des nobles, mais dans l'ordre social il reste beaucoup à faire, et les philanthropes comme les agitateurs socialistes auront beau faire, ils ne réussiront pas à mettre fin complètement aux maux de la société, à rendre tous les hommes heureux. Le Christ l'a dit : "il y aura toujours des pauvres parmi vous", et il aurait pu ajouter que l'égalité est un rêve dont la réalisation sera impossible aussi longtemps que les hommes naîtront inégaux par l'esprit et le caractère, par leur organisation physique, aussi longtemps qu'il y aura des forts et des faibles, des laborieux et des paresseux.

S'ensuit-il que les ouvriers ne doivent pas chercher à améliorer leur sort? Non, pourvu qu'ils évitent le danger qu'on a tant raison de redouter, pourvu qu'ils ne prêtent pas l'oreille

aux théories fallacieuses des démagogues, dont le but est de démolir les principes fondamentaux de la société. S'ensuit-il que les hommes d'État et les capitalistes doivent rester sourds à leurs justes demandes, à leurs plaintes? A quoi sert, disent-ils parfois, de chercher à les satisfaire? ils ne tiennent pas compte de ce que l'on fait pour eux, plus ils obtiennent ce qu'ils désirent, plus ils deviennent exigeants. Mais il y a parmi eux des éléments raisonnables dont il est bon, utile, nécessaire même, de fortifier l'influence. Et puis, le vieux proverbe: "Fais ce que tu dois et advienne que pourra" est toujours vrai. Lorsque les hommes d'état et les capitalistes auront fait ce qui est juste et raisonnable, ils pourront compter sur l'appui du peuple et rejeter la responsabilité des menées séditeuses et des perturbations sociales qui menacent plus que jamais de bouleverser le monde.

Il faut reconnaître que les hommes d'État font bien tout ce qu'ils peuvent pour améliorer le sort du prolétaire, de l'ouvrier, et pour accroître leur influence, à tel point que partout les parlements et les gouvernements seront bientôt à leur merci, et Dieu sait ce qui arrivera alors, car, comme toujours, les démagogues, les violents seront maîtres de la situation. Pourquoi faut-il que rien de bon, d'utile au bonheur des hommes ne puisse se faire sans douleur, sans souffrance, sans révolutions sanglantes?

En attendant, les capitalistes de l'Angleterre, ses princes et ses lords devraient faire un étalage moins provoquant de leurs richesses, consentir à une répartition raisonnable de leurs biens, de leurs immenses propriétés, et renoncer à des privilèges exorbitants. Le fait est que partout les capitalistes ne devraient reculer devant aucun sacrifice, aucune réforme, afin de faire disparaître ou, au moins, d'amoindrir les sentiments de haine et de jalousie que leur conduite provoque trop souvent dans les classes qui peinent et souffrent.

M. Francq a raison de dire que trop d'hommes ont plus qu'il ne faut et trop pas assez. Dans une société vraiment chrétienne, cette disproportion déplorable ne devrait pas exister, on ne devrait pas y voir tant de richesses colossales à côté de tant de misères déplorables, tant de gens qui se tuent à trop manger et boire à côté de miséreux qui meurent de faim. Si la charité et la piété ne leur disent rien, leur intérêt devrait leur inspirer les moyens de se faire pardonner leur richesse et d'éviter des comparaisons dont les démagogues savent faire un usage dangereux.

Au Canada, heureusement, dans la province de Québec spécialement, la répartition des biens de ce monde est moins injuste que partout ailleurs, et les démagogues, les prédicants de doctrines pernicieuses ont moins de chance de se faire écouter, mais des communistes, des étran-

gers souvent, sont à l'œuvre et ils cherchent à introduire ici leurs doctrines subversives. On refuse quelquefois d'admettre au Canada, ou on croit devoir renvoyer ce qu'on appelle les *indésirables*. Eh bien, s'il est des indésirables dangereux, ce sont ces communistes, et le gouvernement devrait les considérer comme tels; il ne devrait pas attendre pour sévir contre eux qu'ils aient empoisonné notre population.

Mais les gouvernants, comme les capitalistes, comme les ouvriers raisonnables eux-mêmes, ne semblent pas prévoir ce que l'avenir nous réserve, à savoir le règne des destructeurs de toute autorité, de tous principes religieux, sociaux et politiques.

Les capitalistes de l'Europe et même de l'Amérique ne doivent pas hésiter à sacrifier une bonne partie de leurs biens au soulagement des misères de l'humanité, afin d'empêcher que le tout leur soit enlevé, comme en Russie. C'est ce que font aux États-Unis les Rockefeller, les Carnegie et plusieurs autres millionnaires. Je viens de lire dans un journal que Rockefeller a déjà donné cinq cents millions de piastres pour toutes sortes de bonnes œuvres. Il est vrai qu'il lui en reste plus que le double, mais l'exemple donné par ces grands capitalistes devrait être partout suivi. Il y a tant de souffrances dans le monde, il y a tant de misères dignes de pitié, de sympathie!

Je suis toujours porté, lorsque je traite ce sujet, à parler d'une classe qui se plaint peu et souffre en silence: c'est la classe des commis, des petits employés dont les salaires sont insuffisants, surtout lorsqu'ils sont pères de famille, de nombreux enfants. Les gouvernements, les conseils municipaux, les grands industriels et marchands devraient tenir compte des besoins de ces bonnes gens et leur donner des salaires raisonnables qui leur permettent de vivre, de vêtir, loger et instruire leur enfants ! Que de souffrances et de privations dans ces familles ! On entend quelquefois des hommes importants, qui souvent vivent aux dépens du pays, sur des salaires de \$10,000 à \$15,000, trouver étrange que ces pères de famille n'aient pas assez de \$1,000 à \$1,500 et \$2,000 par année. Et puis, n'oublions pas que ces commis et fonctionnaires sont obligés de s'habiller de façon à faire bonne figure dans les magasins ou les bureaux où ils sont employés. Ajoutons à cela le fait scandaleux que l'homme qui a plusieurs enfants trouve difficilement à les loger, et comme ce sont presque toujours les pauvres qui ont le plus d'enfants, on peut se faire une idée de leur misère. "Il faudra donc renoncer à avoir des enfants", disait un brave homme dont la vie était irréprochable.

Il est certain que les pauvres, les ouvriers, les travailleurs en général sont parfois responsables de leurs misères, que la vanité, le désir de se faire remarquer et l'amour du plaisir inspi-

rent trop souvent leur conduite, et que leurs exigences sont aussi trop souvent exagérées et injustes, mais avouons que les gouvernements, les conseils municipaux, les riches propriétaires et capitalistes manquent aussi parfois de pitié, de charité. Grâce à leurs puissantes associations, les ouvriers deviennent de plus en plus capables de se faire craindre, mais ils sont trop portés à abuser de leur pouvoir en organisant des grèves injustes qui, souvent, privent le public des choses les plus nécessaires à la vie et dont ils finissent par souffrir eux-mêmes. Malheureusement, ils se mettent de plus en plus à la remorque d'agitateurs qui exploitent leur confiance et leur inspirent des sentiments funestes à la société.

La sagesse et la justice deviennent de plus en plus rares dans le monde, surtout dans les sociétés où l'esprit chrétien ne règne pas. Cet esprit, plus que la Ligue des Nations, donnerait la paix à la terre, mais il faudra encore bien des années de malheur, de souffrances, avant qu'il dirige les actions des hommes. Bien aveugles sont ceux qui, ignorant les leçons de l'Histoire, ne prévoient pas les orages, les tempêtes, les guerres et les révolutions qui menacent d'ébranler le monde dans ses fondements et de le couvrir de sang et de ruines.

Toutefois, le gouvernement anglais ne ferait pas tant de concessions et n'endurerait pas tant d'humiliations s'il ne prévoyait pas qu'une autre guerre déclancherait en Angleterre une révolu-

tion qui l'ébranlerait de fond en comble. D'ailleurs, en France comme en Angleterre, les ouvriers ne veulent plus se battre, et si la guerre éclatait, les communistes en profiteraient pour organiser partout la révolution et assurer le triomphe de leurs doctrines radicales.

Si tout cela n'est pas certain, c'est certainement possible, probable même. Qui vivra verra. Les unions, les associations formées dans le but de se protéger, sont bien exposées à devenir égoïstes, à considérer avant tout leur intérêt personnel; les fermiers du Nord-Ouest en fournissent un exemple frappant. On ne peut blâmer les ouvriers de vouloir éviter une autre guerre, pourvu que ce ne soit pas aux dépens de l'honneur et des intérêts les plus sacrés de la nation, et pourvu que, si elle devient nécessaire, ils ne refusent pas de faire leur devoir comme les autres citoyens, et qu'ils n'en profitent pas, comme ils menacent de le faire, pour assurer le triomphe des idées révolutionnaires de leurs chefs. Les mineurs du Cap-Breton, qui se mettent en grève malgré les injonctions des chefs de l'union internationale dont ils font partie, donnent une idée de l'esprit de révolte qui anime les classes ouvrières contre toute autorité.

Vouloir améliorer le sort des ouvriers sans léser les intérêts de la société, sans la mettre à la merci des agitateurs, des démagogues, devient une tâche difficile, un problème inquiétant, difficile à résoudre.

NOTRE LITTÉRATURE NATIONALE

J'ai lu avec plaisir l'étude publiée dans la *Presse* par mon ami DeCelles sur l'œuvre littéraire de Joseph Marmette qui a tant de mérite et n'est pas connue autant qu'elle devrait l'être, car c'est une œuvre éminemment nationale, animée par le sentiment patriotique transmis à l'auteur par son grand-père, notre illustre historien, F.-X. Garneau.

On dit que le succès du roman si populaire en France et au Canada de Maria Chapdelaine est dû en grande partie à l'attrait des descriptions si exactes des mœurs et coutumes de notre population, à la peinture si fidèle de la vie de nos colons, de nos courageux défricheurs. Après avoir lu l'écrit de M. DeCelles, je me suis demandé pourquoi les ouvrages des Marmette, des Casgrain, des deGaspé, des LaRue, des Fréchette, des LeMay, des Taché, des Gagnon, des Lajoie, des Bourassa, des Choquette, des Rivard, des Roy et de plusieurs autres ne jouissaient pas un peu de ce succès. Pourtant on y trouve le même attrait, une peinture aussi vraie de nos mœurs, de nos traditions, une description aussi exacte des beautés pittoresques de notre pays. Une étude comparative de ces ouvrages et de Maria Chapdelaine démontrerait qu'il y a dans les ro-

mans de Marmette et de Choquette, dans les essais soumis à nos concours littéraires, dans *La Corvée*, les *Croquis Laurentiens* et *La Croix du Chemin*, des pages dignes de soutenir cette comparaison.

Par exemple, quoi de plus naturel, de plus exquis que la description suivante de la quête de l'Enfant-Jésus par l'hon. Adjutor Rivard dans son libre intitulé *Chez nos Gens*.

“Les enfants, aux aguets depuis le matin, ont vu poindre, au tournant de la route, l'équipage. C'est le marguillier en charge qui mène son curé: cheval fringant, carriole légère, harnais tout neuf avec des pompons à la bride et de l'argent sur la sellette. Ils vont de maison en maison, arrêtant chez chacun, comme il a été annoncé du haut de la chaire. Dans les “concessions” les habitations ne sont pas proche à proche: de l'une à l'autre, ils vont d'une belle allure. La neige crisse, les grelots sonnent. Au grand soleil d'hiver, qui réjouit la campagne, toute blanche, monsieur le curé, bien au chaud sous les robes malgré le froid qui pince, va visiter ses paroissiens. Le voilà qui sort de chez le voisin. Allons! marguillier, fais claquer ton fouet, tourne sans ralentir dans la montée de chez nous, et bellement viens arrêter devant le perron de pierre. Tout est prêt: la “grand'chambre” est ouverte.

—Entrez, monsieur le curé, et bénissez-nous. Dès l'abord, tous s'agenouillent; et sur les fronts inclinés, le curé dit les paroles qui protègent.

Puis on entre dans la "grand'chambre". C'est là que le pasteur fait le compte de son troupeau, s'informe des besoins de chacun, reçoit les confidences, donne des conseils, compatit, encourage et console.....

"Avant de partir, le marguillier ne manque pas de rappeler que, selon la coutume, un "brelot" suit la voiture du curé... L'avertissement n'était pas nécessaire: on sait que la quête de l'Enfant-Jésus se fait en même temps que la visite de la paroisse et l'on a préparé ce qu'il faut.

"—Monsieur le curé, prenez cette citrouille et cette tresse d'oignons et si vous avez de l'"arce" à les mettre, ces deux lièvres.

Et la "grand'chambre" se referme."

La Criée pour les Ames, la Maison, le Ruisseau, de fait tous les chapitres de ce livre mériteraient d'être cités.

Maintenant dans *Les Ribaud, Claude Paysan* et *La Terre* du docteur Choquette que de scènes champêtres, que de peintures de la vie rurale pourraient être comparées à celles que l'on trouve dans *Maria Chapdelaine*! Ces ouvrages ont été loués, admirés par les meilleurs écrivains de France.

Toutefois, il faut bien admettre que dans nos livres ou recueils littéraires on ne trouve pas une description aussi complète de la vie laborieuse de nos laboureurs, de nos défricheurs et des beautés naturelles et si pittoresque de notre pays.

On constate à chaque page que Louis Hémon l'a vécue lui-même cette vie, en observateur, avec l'intention de la faire connaître dans ses détails les plus intimes. Il raconte ce qu'il a vu et entendu, il parle de gens avec lesquels il a vécu, il décrit ce travail si intéressant des champs auquel il a lui-même pris part, et tout cela avec une précision admirable, dans un langage clair, élégant, irréprochable.

Loin de moi la pensée de vouloir amoindrir le mérite de Maria Chapdelaine, mais je ne puis m'empêcher de regretter qu'au Canada comme en France on n'apprécie pas davantage dans nos œuvres littéraires ce qu'on admire tant dans ce livre.

Je n'entreprendrai pas aujourd'hui de citer tout ce qu'il y a de bon et de beau et de comparable, sous certains rapports, aux meilleures pages de Maria Chapdelaine, dans plusieurs de nos livres canadiens, dans *La Croix du Chemin*, dans la *Corvée* et les *Récits Laurentiens*, dans les essais que nous devons aux concours si utiles organisés par quelques-unes de nos associations nationales. Pour le moment, mon seul but est de démontrer qu'au Canada comme en France, ceux qui s'intéressent aux mœurs et coutumes de notre population, à l'histoire si glorieuse de son passé, à tout ce qui constitue la vie canadienne trouveraient dans un bon nombre de nos productions littéraires ce qu'ils admirent dans

Maria Chapdelaine, avec en plus le souvenir des grandes choses accomplies par nos ancêtres, lorsque le Canada était la Nouvelle-France.

Que faudrait-il faire pour procurer à nos œuvres littéraires l'honneur et l'avantage d'être lues par le peuple français? On sait que le succès de Maria Chapdelaine est dû à la campagne entreprise par un grand journal français afin de populariser en France ce livre attrayant. Un auteur canadien trouverait-il un patronage aussi efficace? On se pose en ce moment cette question dans notre mode littéraire. Il est permis d'avoir des doutes, mais on pourrait difficilement reprocher à la population française son indifférence à l'égard de nos productions littéraires, lorsque cette indifférence existe même chez nous. Interrogeons nos libraires, ceux surtout qui se donnent tant de peine pour la vente des livres canadiens, et ils vous diront qu'en dehors du clergé et des professions libérales, ils en vendent peu. Le clergé fournit la meilleure clientèle aux livres qui ont un caractère religieux.

Il ne faut pas oublier que la clientèle qui achète des livres dans les autres pays n'existe pas depuis longtemps chez nous, qu'il y a 75 ans, faute d'écoles, un petit nombre de nos gens seulement pouvaient lire et écrire, et que les livres et les journaux canadiens étaient rares. Mais reconnaissons qu'il y a progrès, un progrès sensible et encourageant depuis quelques années et que les projets pa-

triotiques du gouvernement provincial vont nécessairement intensifier.

Toutefois il existe au Canada, comme en France probablement, un certain sentiment de prévention contre nos productions littéraires, artistiques et musicales. Longtemps on a cru et on croit encore trop que rien de vraiment remarquable ne peut être produit chez nous, que toute œuvre de vrai mérite doit nous venir de France. Certes on ne peut pas exiger que notre littérature, encore à son enfance, soit aussi avancée que celle de France, elle n'a pas comme elle des siècles de culture, elle n'a pas des millions de lecteurs pour l'alimenter. Mais il est temps et il est juste que la défaveur dont elle souffre disparaisse le plus tôt possible, car elle serait moins excusable qu'autrefois.

Que faire pour activer la lecture des livres canadiens au Canada et même en France?

J'ai déjà suggéré que les municipalités scolaires et municipales devraient s'entendre avec le gouvernement afin d'établir des bibliothèques nationales dans tous les principaux centres et villages de notre province, et j'espère que cette idée sera bien accueillie par qui de droit.

Maintenant n'y aurait-il pas moyen d'établir dans les provinces anglaises, en France et en Belgique des dépôts de nos livres ou d'en placer un certain nombre dans les bibliothèques de ces pays, où des compartiments spéciaux leur seraient réservés de façon à attirer l'attention publique.

Je sou mets ce projet à la considération du gouvernement et de nos libraires canadiens.

On trouve dans plusieurs de nos livres canadiens des récits historiques, des descriptions des beautés naturelles de notre pays et des peintures de nos mœurs, de la vie canadienne, qui en France comme au Canada devraient être connus et admirés. A l'appui de cette assertion j'ai déjà publié, un extrait du récit de la quête de l'Enfant-Jésus par M. Adjutor Rivard dans son livre intitulé *Chez nos Gens*. Je crois devoir ajouter aujourd'hui un extrait de la *Criée pour les Ames* du même auteur.

"PAR ICI tout le monde! C'est la criée pour les âmes!"

La messe vient de finir; les fidèles sortent de l'église. Par la grand'porte ouverte on entend résonner encore les derniers sons du vieil orgue, on aperçoit au maître autel le bedeau qui éteint les cierges....

"C'est aujourd'hui le Jour des Morts. La paroisse a prié Dieu pour ses défunts; et plus d'un, en quittant le Saint Lieu jette un regard vers les pierres blanches du cimetière, l'année qui vient, ce sera leur tour peut-être de coucher sous l'herbe.

"Au sortir de la messe du dimanche, jamais, on ne s'éloigne tout de suite. On reste sur la place de l'église quelques instants encore: des groupes se forment; on allume, on écoute les annonces du crieur.

“Le plus souvent, celui-ci n’a guère à dire : il recommande, par exemple, une corvée pour lever une grange chez Pierre Milot, qui a passé au feu ; ou bien il publie qu’un mouchoir rouge, avec nouées dans le coin, deux pièces d’argent dur, a été trouvé, dans la route des Sept-Crans par Michel Taillon, chez qui le propriétaire peut aller le réclamer ; ou encore, il fait assavoir, de la part des Commissaires, que les réparations de la maison d’école de l’arrondissement No. 2 sont finies, que la maîtresse est engagée, et que les classes vont ouvrir...

“Cela n’est pas long ; pour si peu c’est du perron de l’église que se fait d’ordinaire la crée. Mais, le jour des Morts, la besogne du crieur n’est pas si courte, et il monte à la tribune publique, au bout de la place :

“Par ici, tout le monde ! c’est la criée pour les âmes.

Et le crieur fait l’article :

La criée pour les âmes va commencer.

“Chacun de nous a ses défunts, et, sans offense, on peut bien dire que plusieurs des nôtres doivent être dans le purgatoire ; car il y en a qui, de leur vivant, n’étaient pas commodes. Eh ! bien, c’est le temps de leur donner un petit coup d’épaule pour les pousser en Paradis. Ouvrez vos bourses, les amis ! C’est pour les âmes. Et puis, j’ai à vendre des effets qui ne sont pas piqués des vers !...

“Regardez-moi cette citrouille-là, par exemple. J’en ai tout mon raide à la soulever. Combien pour la citrouille?... C’est pas une citrouille ordinaire... Trente sous ! Trente sous sont offerts pour la citrouille !... C’est la plus belle de la paroisse. Trente sous !... Oubliez pas que c’est pour les âmes. Cette citrouille-là devrait en faire sortir au moins trois du purgatoire... Quarante sous !... Cinquante sous !... Cinquante !... Mettez, mettez ! C’est pour les âmes. Vous avez peut-être un parent défunt qui compte sur cette citrouille-là pour entrer au ciel... Soixante sous !... Soixante-quinze !... Quatre-vingts sous !...

“On aura une grand’messe bien chantée par nos chantres, les chantres de la paroisse.. Ils y mettront de la bonne volonté, ils chanteront fort tant qu’on voudra; vous les connaissez; c’est pas des enfants d’école... Quatre-vingt-dix! Encore un petit coup de coeur, les amis, pour atteindre la piastre... Quatre-vingt-dix! Quatre-vingt-dix! Une piastre! C’est bien. Mais ça serait encore mieux, si l’on dépassait la piastre. Il y a bien de la mortalité dans la paroisse. Faut penser à nos morts... Une piastre et cinq! Une piastre et dix!... Ca va... Une piastre et demie!! Ca, c’est parler! Une piastre et demie! Une piastre et demie, une fois! Une piastre et demie, deux fois!... Dépêchez-vous! la citrouille va partir... Une piastre et demie, trois fois!... Elle est partie, Donne ton argent, Baptiste, et prends la citrouille...”

Astheure, je mets en vente un rouleau de catalogue. Il y en a cinq verges. Combien pour la catalogue? C’est pour les âmes...”

N’est-ce pas là une description exacte de ce qui se passe à la porte de nos églises, le jour des morts? On y reconnaît bien l’esprit joyeux, un peu gaillard de nos gens même lorsqu’il s’agit de choses qu’ils respectent. Nos crieurs publics manquent rarement l’occasion d’accompagner leurs criées de plaisanteries qui amusent leurs auditeurs.

On sait l’affection que nos gens portent aux êtres et aux choses qui leur sont utiles et font en quelque sorte partie de leur vie laborieuse. Qui n’a pas remarqué la sympathie avec laquelle ils traitent le cheval qui partage leurs travaux

et leur rend de si grands services. Le récit qui suit extrait du beau roman du docteur Choquette intitulé *La Terre* en fournit une preuve touchante. Le père de Beaumont a réussi à racheter le bon Rougeaud que son gendre avait vendu, et il le ramène chez son ancien maître.

“Viens notre vieux Rougeaud ce pauvre Rougeaud!” murmura spontanément le père de Beaumont en l’apercevant. La voix lui avait tremblé de le savoir de nouveau à lui, redevenu de la famille pour ainsi dire. Il s’en approcha un instant pour le flatter de la main.

“Une fois rendu sur la grande route, il se sentit subitement allégi, comme libéré d’une corvée dont il aurait douloureusement craint l’issue. Son grand chapeau de paille à la main — car le soleil était déjà disparu derrière les forêts lointaines du Grand Coteau,—il marchait allègrement guidant devant lui Rougeaud dont il activait de temps à autre le pas, tantôt d’un claquement de la langue, tantôt d’un “Marche donc!” affectueux de commandement. Il eut bientôt atteint le chemin de traverse qui conduisait à son ancienne ferme et il s’y engagea. D’instinct, Rougeaud s’y était lui-même avec assurance engagé le premier, car il se souvenait bien des touffes odorantes de trèfle disséminées le long des fossées. Il alla tout de suite y plonger son museau gourmand.

Le père de Beaumont s’arrête un instant absorbé par les souvenirs que la vue du paysage évoque dans son esprit et après avoir exprimé les sentiments du vieux, l’auteur du récit continue:

“Marche donc mon paresseux ! “Le père Beaumont le gourmandait doucement, l’esprit ailleurs... “Avance donc.....”

“Maintenant qu’il voyait les petites lumières pâles des lampes jaillir ici et là, le long du rang, il s’était remis en marche — “Viens-tu, Rougeaud?...”

“Malgré l’ombre qui les enveloppait de plus en plus, tant ils savaient par cœur chacune des sinuosités et des inclinations de cette fin de montée dont l’extrémité débouchait sur la ferme. Rougeaud ne broutait plus, ne s’arrêtait plus. Il sentait avec joie les siens tout proches, de l’autre côté des clôtures ; il lui tardait de revoir les vieux compagnons de travail ou de litière dont on l’avait séparé sans lui rien dire.

Le père de Beaumont le suivait à grands pas, silencieux. Lui aussi sentait les siens tout proches, et ceux d’autrefois autant que ceux d’aujourd’hui. Mais de percevoir qu’il se cacherait d’eux et passerait comme un étranger, sans pousser le loquet connu de la porte, tout son être en avait frémi douloureusement.

Il reconnaissait maintenant les poteaux de clôture qu’il avait autrefois plantés, la poutre qui servait de passerelle pour la traverse du ruisseau, les cerisiers... Des fils mystérieux le rattachaient à toutes ces choses. Tout à coup il s’écarta du grand chemin pour se rapprocher de la haie qui le bornait. Rougeaud l’avait déjà précédé, cherchant au hasard, par dessus, à attraper des tiges d’avoine que les chariots avaient accrochées aux branches des arbres.

“Viens Rougeaud...” Et le père de Beaumont, la main instinctivement portée à l’endroit des barreaux que la longue usure des doigts avait polis, fit doucement glisser la barrière : — “Et va donc... Entre Rougeaud.

Veut-on maintenant une description du phénomène astronomique qui sous le nom d’aurore boréale illumine, avec tant d’éclat, à certaines

époques, le ciel canadien. On la trouve dans le roman de Marmette intitulé *l'rançois de Bienville*.

“D’abord d’une teinte égale et uniforme, une grande lueur blanche, qui s’élevait du côté du nord et montait dans l’espace, se fendit en millions de striures lumineuses et frangées comme les innombrables stalactites suspendues à la voûte de grottes merveilleuses et sur lesquelles la lumière des torches se réfléchit avec des scintillations infinies.

“Ces grands courants, d’un blanc éclairé, commencèrent à se mouvoir, à courir avec rapidité sur le fond du ciel sombre. Tantôt avec la vitesse de la fusée qui part, ils se déroulaient dans le firmament comme d’immenses rubans de satin blanc et moiré qui ondoyaient sur l’obscurité de la nuit avec des reflets argentés. Puis, comme secoués par un souffle mystérieux, ils se balançaient un moment au-dessus de la terre assombrie et se repliaient soudain sur eux-mêmes avec la promptitude d’un éclair qui s’éteint. Reprenant après leur nuance égale et primitive, ils allaient se développer au-dessus de l’horizon comme un large turban, enroulé sur la tête du globe, et qui faisait miroiter dans l’infini son céleste tissu piqué, ça et là, de fils d’or figurés par les étoiles scintillant au travers de ces vaporeuses clartés.

Tantôt ils se séparaient distinctement, et, ainsi qu’une folle troupe d’esprits titaniques, ils couraient aux quatre coins de l’horizon, formaient une gigantesque chaîne et dansaient autour des mondes la ronde la plus fantastique et la plus échevelée.

Ils allaient, tournant si vite, qu’à les regarder, l’oeil se sentait pris de vertige, quand tout à coup, ce grand cercle mouvant se resserre, se rétrécit encore, s’amincit vers son centre et s’arrête immobile, mais toujours lumineux, au milieu du ciel où il forme un soleil énorme dont les rayons sans nombre dardent en dehors leurs

traits pâles et tremblotants.

Sombre d'abord, le centre de cet astre éphémère prend bientôt une couleur rougeâtre qui devient pourpre en un moment, tandis qu'un brillant météore s'allume au sein de ce soleil étrange, éclate, tombe vers la terre, en laissant à sa suite une fugitive trainée tricolore, jaune, verte ou rouge, et va s'abimer au loin vers le bas du fleuve qui s'empourpre un instant d'une teinte enflammée, puis rentre dans l'obscurité.

Et, comme si c'était un signal de retraite, le cercle aux rayons agités là-haut se brise, et les courants de lumière diaphane se dispersent et s'éteignent dans l'air, poursuivis par la lueur sanglante du centre, laquelle grandit, s'épaissit, s'étend victorieuse dans l'insondable coupole du ciel qui longtemps, durant la nuit, garda cette couleur d'un rouge effrayant.

Dans Jean Rivard, dans Jacques et Marie, dans plusieurs de nos livres, il y a des pages nombreuses où la vie et la nature canadiennes sont peintes d'une façon remarquable. Impossible de les citer toutes, ce serait trop long. Mais je répète qu'en France comme au Canada d'ailleurs, on ne connaît pas assez et surtout on n'apprécie pas, comme on devrait le faire, les productions de nos auteurs. Par exemple, que de livres, dont le seul mérite est d'avoir une jolie couverture, on donne comme prix dans nos écoles et nos maisons d'éducation, de préférence aux livres canadiens qui apprendraient à nos enfants à aimer leur pays, à admirer son histoire si intéressante, si héroïque. Outre les attraites de la fiction les romans de Marmette et du docteur Choquette et les pro-

ductions de la plupart de nos auteurs contiennent des exemples et des leçons salutaires de patriotisme. Malheureusement, dit-on, les livres canadiens sont plus chers et ils n'ont pas aussi belle apparence que les livres français, leur couverture n'est pas aussi jolie. On s'occupe peu du contenu pourvu que le contenant ou l'enveloppe fasse un bon effet sur l'enfant. Mais si la demande était assez considérable, nos libraires trouveraient bien le moyen de faire des livres dont la couverture serait aussi jolie que celle des livres de France et qui coûteraient guère plus cher.

Je conclus en disant que le gouvernement, les commissaires d'écoles, les directeurs de nos collèges, de nos couvents, de nos maisons d'éducation en général, ainsi que tous ceux qui aiment la lecture, devraient se faire une devoir d'acheter des livres canadiens sans cependant mettre de côté les livres français dont un homme instruit ne peut se passer. Seulement que dans le choix de nos livres on fasse un part plus large à ceux de nos auteurs anciens et modernes.

Je n'ai pas parlé de nos grands livres historiques écrits par les Garneau, les Faillon, les Ferland, les Chapais, les DeCelles, les Sulte, les Royal, les Gosselin, etc., ayant voulu spécialement mentionner les ouvrages où l'on trouve des descriptions des mœurs et de la vie canadienne comme celles que l'on admire tant et avec raison dans Maria Chapdelaine.

Je me demande si un recueil composé des meilleures pages de ces ouvrages ne serait pas apprécié en France. Trouverait-il, comme Maria Chapdelaine, pour le lancer, le patronage d'un grand journal français? Peut-être, grâce à l'aide de quelque grosse influence.

En tout cas, je répète que notre gouvernement et nos libraires devraient s'entendre pour placer les livres canadiens dans les bureaux de nos agents en France, en Belgique et dans les grandes bibliothèques de ces pays et du Canada.



LES BEAUTES DE NOTRE PAYS— PAROLES DE LAURIER

Les commentaires suscités par l'ouvrage si populaire de Louis Hémon m'ont rappelé ce que Laurier pensait et disait du défricheur, du colon canadien. Il disait que le Canadien-français était plus défricheur que cultivateur, qu'il aimait mieux défricher que labourer; et il donnait comme exemple les nombreux colons qui après avoir défriché en partie un lot s'en vont en défricher un deuxième, un troisième, etc. Il avait vu le défricheur à l'oeuvre dans les Cantons de l'Est et il faisait l'éloge de ses vertus, de son énergie, de l'importance nationale de son travail.

Il admirait le roman de Louis Hémon, mais il croyait que l'auteur avait eu tort de représenter le colon comme un être triste, mécontent de son sort, supportant péniblement les fatigues de son rude labeur et les ennuis de la vie au sein de la forêt. "Au contraire, disait Laurier, sauf quelques exceptions, le défricheur aime son travail et s'y livre gaiement, gardant toujours sa bonne humeur".

Laurier avait raison.

Issu des hommes héroïques, qui aux prix des plus grands sacrifices, au milieu des dangers les plus déprimants savaient rester joyeux, le colon

canadien a conservé le fond de gaieté qui caractérisait ses ancêtres. Plusieurs de nos auteurs canadiens se sont plu à le représenter sous ces couleurs agréables.

Gérin-Lajoie, dans son intéressant livre intitulé *Jean Rivard* fait comme suit le portrait de Pierre Gagnon, l'ami et le compagnon de Jean Rivard.

"Pierre Gagnon était un de ces hommes d'une gaieté intarissable, qui conservent leur bonne humeur dans les circonstances les plus difficiles, et semblent insensibles aux fatigues corporelles. Ses propos comiques, son gros rire jovial, souvent à propos de rien, servaient à égayer Jean Rivard.

Il s'endormait le soir en badinant et se levait le matin en chantant. Il savait par cœur toutes les chansons du pays, depuis la "Claire Fontaine" et "Par derrière chez ma tante" jusqu'aux chansons modernes, et les chantait à qui voulait l'entendre, souvent même sans qu'on l'y invitât. Son répertoire était inépuisable: chansons d'amour, chansons bachiques, guerrières, patriotiques, il en avait pour tous les goûts. Il pouvait de plus raconter toutes les histoires de loups-garous, de revenants qui se transmettent d'une génération à l'autre parmi les populations des campagnes. Il récitait de mémoire, sans en omettre une syllabe, l'éloge funèbre de Michel Morin, bedeau de l'église de Beauséjour, le contrat de mariage entre Jean Couché Debout et Jacqueline Doucette, etc., et nombre d'autres pièces et contes apportés de France par nos pères, et conservés jusqu'à ce jour dans la mémoire des enfants du peuple".

Comme j'ai entrepris de démontrer qu'on trouve dans nos livres canadiens des descriptions des

mœurs et de la vie des champs semblables à celles qu'on admire tant et avec raison dans "Maria Chapdelaine" je crois devoir publier des extraits de l'ouvrage si intéressant de Gérin-Lajoie. L'auteur nous montre Jean Rivard et son compagnon Pierre Gagnon faisant les premiers défrichements sur le terrain où ils se sont établis.

Ils commencèrent par éclaircir et nettoyer les alentours de leur cabane ; en quelques jours, les arbrisseaux avaient été coupés ou arrachés de terre, les "corps morts" (dans le langage des défricheurs, les "corps morts" sont des arbres abattus par les ouragans ou par suite de vétusté), avaient été coupés en longueurs de huit à dix pieds réunis en tas et brûlés ; les grands arbres seuls restaient.

Les grands arbres de la forêt offrent aux regards quelque chose de sublime. Rien ne présente une plus belle image de la fierté, de la dignité royale.

"Cette vue rappelle involontairement à l'esprit la belle comparaison du prophète à l'égard des superbes :

Pareils aux cèdres du Liban
Ils cachent dans les cieux.
Leurs fronts audacieux.

On y voyait l'orme blanc si remarquable par l'ombrage protecteur qu'il offre au travailleur. A une vingtaine de pieds du tronc, quatre ou cinq rameaux s'élancent en divergeant jusqu'à une hauteur de soixante à soixante-dix pieds et là s'arrêtent pour se pencher vers la terre, formant avec leur riche feuillage un immense parasol. Quelques-uns de ces arbres s'élèvent à une hauteur de cent pieds. Isolés, ils apparaissent dans toute leur grandeur, et ce sont sans contredit les arbres les plus magnifiques de la forêt.

On y voyait aussi le frêne blanc, si remarquable par sa blanche écorce, la beauté de son feuillage, et l'excellente qualité de son bois qui sert à une multitude d'usages ; le hêtre à l'écorce grisâtre, que la foudre ne frappe jamais et dont les branches offrent aussi par leur gracieux feuillage et leur attitude horizontale, un abri recherché, le tilleul ou bois banc qui croit à une hauteur de plus de quatre-vingts pieds, et sert à la fabrication d'un grand nombre d'objets utiles ; le merisier à l'écorce aromatique, et dont le bois égale en beauté l'acajou ; le sapin au feuillage toujours vert, qui s'élève vers le ciel en forme pyramidale, et enfin le pin, qui s'élance jusqu'à cinquante pieds, et que sa forme gigantesque a fait surnommer le Roi de la Forêt. Ces deux derniers cependant ne se trouvaient qu'en très petit nombre sur la propriété de Jean Rivard.

L'admiration de Gérin-Lajoie pour les arbres me rappelle celle que leur portait Laurier. Il y avait à un mille de sa résidence, à Arthabaska, une pépinière où il se plaisait souvent à me conduire pour y faire de longues promenades. A chaque instant, il s'arrêtait et me disait : "Vois donc cet arbre s'il est beau !" et il en détaillait les beautés. C'était un amant ardent de la nature. Lorsque le printemps s'annonçait, il disait : "Eh bien ! nous allons voir encore une fois au moins, renaître la nature avec tous ses charmes, ses plantes, ses fleurs et ses arbres". Sa pensée revenait toujours aux arbres ; il disait que nous tenions de nos ancêtres notre amour de la forêt, mais il ne comprenait pas pourquoi un si grand nombre de nos gens abattent les arbres qui ombragent leur maison et décorent leurs propriétés.

Ce doux Laurier, s'il est dans un monde où il peut aimer et admirer ce qui est bon et beau, il doit être bien heureux. Dieu a dû procurer ce bonheur à cet admirateur de ses œuvres.

Voici maintenant comment Gérin-Lajoie raconte l'opération du brûlage des abattis :

“Les pièces de bois les plus légères, les arbustes, les branchages, en un mot tout ce qui pouvait facilement se manier et se transporter à bras était réuni en tas par les trois hommes ; s'il était nécessaire de remuer les grosses pièces, ce qu'on évitait autant que possible, les deux bœufs, attelés au moyen d'un joug et d'un grossier carcan de bois, venaient en aide aux travailleurs, en traînant, à l'aide de forts traits de fer, ces énormes troncs d'arbres les uns auprès des autres ; puis, nos trois hommes, au moyen de rances et de leviers, complétaient le tassage, en empilant ces pièces et les rapprochant le plus possible.

C'est là qu'on reconnaît la grande utilité d'un paire de bœufs. Ces animaux peuvent être regardés comme les meilleurs amis du défricheur : aussi Jean Rivard disait-il souvent en plaisantant que si jamais il se faisait peindre, il voulait être présenté guidant deux bœufs de sa main gauche et tenant un hache dans sa main droite.

Le défricheur qui n'a pas les moyens de se procurer cette aide est bien forcé de s'en passer, mais il est privé d'un immense avantage. Ces animaux sont de beaucoup préférables aux chevaux pour les opérations de défrichement. Le cheval, ce fier animal “qui creuse du pied la terre et s'élance avec orgueil” ne souffre pas d'obstacle ; il se cabre, se précipite, s'agite jusqu'à ce qu'il rompe sa chaîne ; le bœuf, toujours patient, avance avec lenteur, recule au besoin, se jette d'un côté ou de

l'autre à la voix de son maître; qu'il fasse un faux pas, qu'il roule au milieu des troncs d'arbres, il se relèvera calme, impassible, comme si rien n'était arrivé, et reprendra l'effort interrompu un instant par sa chute.

Les deux boeufs de nos défricheurs étaient plus particulièrement les favoris de Pierre Gagnon; c'est lui qui les soignait, les attelait, les guidait, il leur parlait comme s'ils eussent été ses compagnons d'enfance. Il regrettait une chose cependant, c'est qu'ils n'entendaient que l'anglais; ils avaient été élevés dans les Cantons de l'Est, probablement par quelque fermier écossais ou américain, et cela pouvait expliquer cette lacune dans leur éducation.

L'un d'eux s'appelait Dick et l'autre Tom. Pour les faire aller à droite il fallait crier Djee, et pour aller à gauche Wahalsh. A ces cris, ces intelligents animaux obéissaient comme des militaires à la voix de leur officier.

"Une fois que les arbres, petits et gros, débités en longueurs de dix à onze pieds, avaient été entassés les uns sur les autres de manière à former des piles de sept ou huit pieds de hauteur et de dix à douze de largeur entremêlés d'arbustes, de broussailles et de bouts de bois de toutes sortes, il ne s'agissait plus que d'y mettre le feu."

C'est bien cela, c'est vrai et intéressant.



LE SÉNAT, SA MISSION ET SES ŒUVRES

Le Sénat n'a vraiment pas de chance. Lorsqu'il adopte les projets de loi votés par la Chambre des Communes, on dit qu'il semble avoir seulement pour mission de confirmer les actes de cette Chambre, qu'en réalité il n'est qu'une doublure, une succursale inutile des Communes, et lorsqu'il se permet d'amender ou de rejeter les projets de loi qui lui sont soumis, on l'accuse de porter atteinte aux droits et pouvoirs des véritables représentants de la volonté populaire. Les parties intéressées dont le Sénat a blessé les intérêts demandent son abolition.

On oublie que le Sénat a été établi pour reviser, amender et au besoin rejeter la législation adoptée trop à la hâte et sans considération suffisante par la Chambre des Communes, ou sous la pression d'influences plus ou moins dangereuses, et aussi afin de protéger les droits des minorités. Et c'est pour ces raisons que ses membres furent nommés à vie, afin d'avoir l'indépendance requise pour remplir cette mission bienfaisante. Combien de fois j'ai entendu Cartier s'écrier de sa voix éclatante que le Sénat où la province de Québec serait représentée par un tiers de ses membres, était constitué de façon à offrir une protection efficace à cette province et aux minori-

tés! Il n'avait pas prévu qu'un jour viendrait où cette province n'aurait plus pour la représenter au Sénat qu'un quart des membres de cette Chambre, qu'aux 72 membres d'Ontario, de Québec et des provinces maritimes, il faudrait ajouter 24 représentants des provinces du Nord-Ouest. La protection promise est bien diminuée. Toutefois, le Sénat tel que constitué a sa raison d'être dans l'intérêt général du pays, et il en a donné une preuve importante, pendant la dernière session, en amendant plusieurs projets de loi et particulièrement en rejetant la loi des embranchements du chemin de fer Canadien National. Ce projet recommandait la construction de 1,000 milles de voies ferrées, presque toutes requises dans l'intérêt des provinces du Nord-Ouest, de la Saskatchewan spécialement, et dont quatorze milles seulement dans notre province. On disait que la construction de ces mille milles de chemin de fer coûterait vingt-huit millions, mais il a été démontré qu'elle coûterait au moins le double de cette somme et même près de cent millions.

Vu le lamentable état de notre situation financière et le poids des taxes qui écrase le commerce et l'industrie, vu la dette énorme contractée par notre imprudente politique des chemins de fer, une grande majorité du Sénat, composée de conservateurs et de libéraux, fut d'opinion que voter

pour un projet de loi qui avait pour effet d'empirer notre situation serait injustifiable.

Les membres du Sénat crurent qu'ils ne pourraient jamais avoir une meilleure occasion de justifier les prévisions et la confiance des pères de la Confédération, de démontrer qu'ils avaient l'indépendance requise pour mettre l'intérêt du pays au-dessus de toute autre considération.

Les libéraux disaient qu'après tout ils restaient fidèles à la politique d'économie préconisée par tous nos hommes publics et adoptée par le gouvernement lui-même afin de restaurer la situation financière du pays. Ils disaient que le nouveau système d'administration de nos chemins de fer étant à l'essai, il serait imprudent de faire une pareille dépense avant de connaître les résultats de cette expérience, et que si certains embranchements étaient nécessaires, le projet de loi venait trop tard devant le Sénat pour être étudié et amendé, et pour permettre à cette Chambre de faire un choix qui soulèverait, au Sénat comme à la Chambre des Communes, une discussion interminable et acrimonieuse.

Le Sénat qui, tant de fois, sous tous les gouvernements, a protesté contre leur mauvaise habitude de lui soumettre leurs lois les plus importantes dans les derniers jours de la session, n'eut jamais plus de raison de se plaindre et de démontrer la justice de ses plaintes. Mais on disait aux libéraux: "Vous allez arrêter la construction de

l'embranchement de Saint-Jérôme, qui serait si utile". Ils répondaient qu'ils étaient heureux de démontrer qu'ils mettaient l'intérêt général du pays au-dessus de tout autre intérêt, local ou provincial.

Et puis, pendant trois ans, au mépris des droits et privilèges du Parlement, la Commission des chemins de fer aurait eu le contrôle absolu des millions mis à sa disposition. C'était évidemment une politique si peu conforme à l'esprit et au bon fonctionnement de notre constitution, ainsi qu'aux vues maintes fois exprimées par les membres du ministère, qu'on s'est demandé s'ils n'avaient pas cédé à la pression funeste des représentants du Nord-Ouest, dans l'espoir que le Sénat rejetterait le projet de loi. Mais je puis affirmer qu'il n'y a jamais eu la moindre entente à ce sujet entre les ministres et les sénateurs libéraux; la position prise par le représentant du cabinet au Sénat le démontre clairement. Il a déployé toute son énergie et son éloquence pour empêcher le rejet de la loi et pour décider le Sénat à l'étudier en comité général, afin de faire un choix des embranchements les plus nécessaires.

Non, le cabinet ne pouvait décemment avoir recours à un pareil stratagème à propos d'une question de cette nature; il s'est cru obligé d'acquiescer à la demande pressante de la Commission du chemin de fer National et des représentants du Nord-Ouest, qui sont insatiables et deman-

Metalement la construction d'un chemin de fer dans la lune, s'ils croyaient devoir en profiter.

Naturellement, les parties intéressées, les gens de la Saskatchewan spécialement, font feu et flamme contre le Sénat et demandent sa mort, à l'exemple de tous ceux qui craignent son hostilité à leurs chers projets.

Mais, au Canada, comme d'ailleurs dans tous les pays démocratiques, les Chambres hautes deviennent de plus en plus nécessaires, afin d'opposer des digues à la marée montante de la démagogie, qui menace d'étouffer la bonne et saine démocratie.

Bien aveugles sont ceux qui ne voient pas les progrès que font partout les théories radicales et subversives du communisme, qui ne voient pas l'influence que prennent partout les démagogues grâce, malheureusement trop souvent, aux abus du pouvoir et de la richesse. Un jour viendra où rien ne pourra arrêter les flots tumultueux de la démagogie sapant les fondements de la société, où les parlements seront à la merci des majorités radicales, révolutionnaires. Les gouvernements, les capitalistes et les Chambres hautes doivent s'efforcer de faire preuve de sympathie envers les classes ouvrières, en améliorant autant que possible leur sort, en acquiesçant à leurs justes demandes, mais en évitant des concessions injustes pour les autres classes, funestes en général à la société. Malheureusement, ils sont rares les

hommes, les unions ou associations qui se contentent de ce qui peut leur être accordé sans blesser les intérêts généraux d'un pays, et savent limiter leurs exigences. Ils manquent rarement de s'irriter contre ceux qui se croient obligés de s'opposer à quelques-unes de leurs demandes, de les accuser de mauvaise volonté, d'injustice à leur égard. Croyez-vous que les gens du Nord-Ouest tiennent compte aux anciennes provinces de ce qu'elles ont fait pour le progrès et le développement de leurs provinces, pour la construction de tous ces chemins de fer qui menacent de ruiner le pays? Non, ils en veulent encore, ils réclament la construction du fameux et inutile chemin de fer de la Baie d'Hudson, et parce que le Sénat s'est cru obligé de mettre un frein à leurs exigences, ils demandent son abolition et menacent, en certains endroits, de s'annexer aux États-Unis. Encore l'annexion! C'est toujours le même cri que font entendre, à certaines époques, les mécontents, et qui, dans les provinces du Nord-Ouest, pourrait bien avant longtemps retentir avec succès, lorsqu'elles croiront ne pouvoir plus rien tirer des vieilles provinces, plus ou moins épuisées.

Il faut avouer que ces provinces sont habitées par une population composée d'éléments divers et disparates, et dirigées par des hommes imbus de théories plus ou moins radicales, de prétendus fermiers, dont un bon nombre sont des ministres

protestants, des spéculateurs qui savent mieux parler que cultiver, et sur qui le patriotisme canadien a peu d'emprise. On les voit, on les entend à la Chambre des Communes; on les a vus, à la dernière session, parlant sans cesse dans les comités, comme dans la Chambre, et menaçant de parler pendant tout l'été si on ne leur accordait pas ce qu'ils demandaient. On ne pouvait s'empêcher de se dire, en les entendant, que si, au lieu de tant parler, il s'occupaient de la culture de leurs terres, ils seraient moins obligés de mendier constamment, de requérir des faveurs et des privilèges aux dépens des autres provinces. Mais ils sont si peu fermiers, ils ne le sont que de nom; ce sont des messieurs qui, pendant la guerre, lorsque le blé valait presque de l'or, passaient l'hiver en Californie et se donnaient tout le confort possible, et qui, n'ayant fait aucune économie, veulent maintenant que le gouvernement et les vieilles provinces viennent à leur secours. Ah! il faut l'avouer, ce sont des hommes forts, énergiques, intelligents, habiles, qui savent se faire craindre et obtenir ce qu'ils veulent.

Mais, quant au Sénat, il vivra malgré eux et il continuera, je l'espère, de s'opposer à tous les projets funestes aux intérêts généraux du pays; il prouvera que le sentiment du devoir et un patriotisme éclairé ne sont pas chez lui de vains mots. Je dois reconnaître que les représentants du Nord-Ouest au Sénat sont des hommes de va-

leur et de mérite, animés généralement par l'esprit de justice. Les progressistes y sont représentés par le sénateur Turrif, un homme de talent qu'on se plaît à appeler le chef du troisième parti, dont il est le seul membre. Si les progressistes réussissent à avoir une majorité dans la Chambre des Communes, il coulera beaucoup d'eau sous le pont Victoria avant qu'ils l'aient au Sénat. Mais il ne serait pas inopportun d'en avoir quelques-uns, auxquels les bons exemples apprendraient à être raisonnables, à renoncer à des idées, à des théories, à des sentiments égoïstes que ne peuvent approuver les vrais et sincères amis de leur pays.



CROYANCES ET SUPERSTITIONS

Un journal français disait dernièrement que, depuis la guerre, le spiritisme avait fait des progrès considérables en France, et que jamais on n'avait autant cherché à sonder les mystères de l'autre monde, à se mettre en relation avec les esprits de ce monde. Il est naturel, disait-il, qu'il en soit ainsi. Les pères, les mères, les épouses et les fiancées qui ont perdu des êtres aimés ne peuvent renoncer à l'idée de ne plus les voir et leur parler, et ils croient volontiers les médiums qui s'engagent à les mettre en communication avec ceux dont ils regrettent d'être séparés. Aussi, lorsque des hommes éminents comme sir Oliver Dodge et Conan Doyle proclament à haute voix devant des auditoires nombreux leur foi au spiritisme et affirment qu'ils conversent avec les esprits des défunts, ils sont crus par un grand nombre.

Il fut un temps où, ici comme ailleurs, les tables tournantes faisaient tourner bien des têtes, où on prétendait se mettre, par leur entremise, en communication avec l'autre monde et converser avec les esprits des hommes les plus célèbres. Ce fut une véritable folie et les pauvres morts n'eurent plus un instant de repos; à tous moments on les appelait pour leur poser les ques-

tions les plus extravagantes, auxquelles on leur demandait de répondre en faisant frapper un certain nombre de fois les pieds des tables qui ne cessaient de tourner et de frapper du pied les planchers. Mais les esprits appelés n'étaient pas toujours fins ou de bonne humeur et donnaient souvent des réponses qui ne leur faisaient pas honneur.

Il vint un moment où les autorités religieuses jugèrent nécessaire d'intervenir et de condamner une manie qui troublait les esprits des vivants plus encore que ceux des morts et donnait lieu à toutes sortes de commentaires et d'opinions plus ou moins erronés et dangereux. Parmi les lettres pastorales émises à ce sujet par les évêques de France et d'Amérique, l'une des plus remarquables fut celle de Mgr Bourget, qui eut un grand retentissement. L'intervention ecclésiastique eut pour effet d'empêcher les tables de tourner davantage et de rendre la paix aux esprits des morts et des vivants.

Mais le spiritisme n'était pas mort et l'évocation des esprits est plus que jamais en vogue, grâce aux déclarations d'hommes dont les opinions ont généralement de la valeur. On ne fait plus tourner les tables, mais on s'adresse à des médiums qui prétendent avoir la vertu de faire parler les morts. Je connais une dame, une Anglaise du grand monde, qui, tous les mois, partait du Canada pour aller à New-York, conver-

ser, par l'entremise d'un médium, avec son défunt mari, et qui assurait que ces conversations la consolait et lui étaient très utiles. Et c'était une femme très intelligente, une vraie dame estimée de tous ceux qui la connaissaient.

Pourtant, les preuves de supercherie, de duperie n'ont pas manqué; il a été établi que les paroles attribuées à des morts célèbres étaient les paroles des médiums, et on a dit avec raison que ces morts illustres ont dû être parfois humiliés et avoir envie de protester contre la façon dont on les faisait parler, en supposant toutefois qu'ils eussent connaissance de ce qui se passait sur la terre.

On peut dire que le spiritisme est vieux comme le monde; dans plusieurs pays on croyait que les magiciens avaient le pouvoir d'évoquer les esprits des morts. Après tout, on trouve dans la Bible le récit d'un cas d'évocation qui est de nature à justifier cette croyance. En effet, on y lit que Saül, à la veille d'une grande bataille, alla trouver un magicien et lui ordonna d'évoquer le prophète Samuel. Le magicien obéit et appela Samuel, qui apparut, et après avoir reproché à Saül de *troubler son repos*, il lui prédit que son armée serait détruite, qu'il perdrait sa couronne et qu'il serait lui-même tué. Il en fut ainsi: la prédiction de Samuel s'accomplit à la lettre.

Il faut donc en conclure que l'évocation des morts est possible. Un jour, je demandai à un prêtre instruit et doué d'un bon jugement ce qu'il pensait à ce sujet. Il alla chercher un livre écrit par un grand théologien, qui dit que Dieu a pu permettre l'apparition de Samuel à Saül afin de punir ce roi, mais que les paroles et les reproches du prophète démontrent que l'évocation des morts est un procédé condamnable. Il ajouta que l'univers est rempli de mauvais esprits qui se plaisent à tromper les hommes et que ce sont eux qui parfois répondent aux appels des magiciens et des médiums. Cette explication peut ne pas satisfaire tous les esprits. Toutefois il est certain que l'Eglise condamne une croyance qui engendre toute sorte d'abus, de duperies, de stratagèmes dangereux, et les résultats de cette croyance prouvent qu'elle a raison; la connaissance des mystères de l'au delà doit être limitée à ses enseignements.

L'attrait toutefois du merveilleux a toujours exercé une grande influence sur les hommes, spécialement sur les esprits portés à sortir du cours ordinaire des choses banales de la vie.

A part l'évocation des morts, il est des phénomènes bien dignes d'exercer leur curiosité, leur considération; il est des faits dont la vérité ne peut être contestée. Par exemple, il est certain que les hommes peuvent s'emparer de l'esprit de leurs semblables, les soumettre complètement à

leur volonté et les obliger de faire ce qu'ils veulent. Ceci me rappelle un fait assez intéressant. Un magnétiseur célèbre était venu à Montréal et on se rendait en foule dans la salle où il opérait. Il invitait quelques-unes des personnes présentes à monter sur l'estrade et à consentir à se laisser magnétiser, mais elles n'étaient pas de bonne humeur lorsqu'elles apprenaient qu'on les avait vues danser, nager et faire toute sorte de gestes et de mouvements plus ou moins ridicules. J'exerçais alors la profession d'avocat en société avec M. Longpré, un homme de talent, d'esprit et d'énergie. Il me dit: "Veux-tu parier que ce soir je monterai sur l'estrade et que Herman ne réussira pas à me faire faire tout ce qu'il voudra". Je ne parierai pas, lui dis-je, car je serais sûr de gagner le pari. "Eh bien tu verras". Le soir, il était dans la salle et lorsque Herman fit son appel ordinaire, il y répondit en montant sur l'estrade avec une dizaine de jeunes gens, et se soumit aux procédés ordinaires du magnétisme. Pendant que ses compagnons dansaient, nageaient et chantaient, Longpré tenit bon et résistait aux efforts que faisait Herman pour venir à bout de le dominer. La lutte fut intéressante, et on commençait à croire que Longpré l'emporterait lorsqu'on le vit commencer à faiblir et à finir par céder un peu à la pression exercée sur son esprit. Mais de ce conflit le magnétiseur et le magnétisé sortirent très fatigués, et Longpré dit qu'il ne recommencerait pas.

Comment expliquer ce phénomène? Quel est le secret de cette influence étonnante exercée par certains hommes sur l'esprit et la volonté de leurs semblables? Mystère! Comment expliquer qu'un homme dont on a bandé les yeux et qu'on a même fait sortir de la salle de réunion afin qu'il ne puisse savoir ce qui s'y passe, aille, lorsqu'il revient, chercher un objet caché dans la poche d'une des personnes présentes ou traverse toute la salle pour aller donner la main à quelqu'un qu'il n'avait jamais vu ni connu, sans autre influence que la pensée et la volonté d'une personne quelconque faisant partie de l'auditoire et marchant derrière lui à une distance de plusieurs pieds. J'ai assisté à ces expériences et même c'est à moi que le fameux Ononfrof est venu une fois donner la main. Il fut, un jour, invité à faire ses merveilleuses démonstrations d'auto-suggestion devant une assemblée de médecins bien décidés à essayer de le prendre en défaut, mais en vain ils eurent recours à toute sorte d'expédients pour le tromper, Ononfrof les convainquit qu'il n'y avait pas dans ses expériences la moindre supercherie et qu'il obéissait à la pression exercée sur son esprit par une pensée forte et persistante.

Encore une fois, comment expliquer ces phénomènes étranges?

Et la télépathie, comment nier et expliquer les faits nombreux qui en constatent l'existence? Ils sont nombreux les gens de bonne foi et de sang-

froid qui affirment avoir subi l'impression et avoir eu la connaissance de faits accomplis à une distance et dans des circonstances telles qu'ils ne pouvaient matériellement les connaître. Une dame appartenant à l'élite de notre société lisait un jour son journal, à côté de son mari. Soudain, elle paraît nerveuse et son mari lui demande la cause de son énervement. Elle hésite, disant que ce qu'elle voyait était sans doute l'effet d'une hallucination à laquelle il ne fallait attacher aucune importance. Mais son mari insistant à lui demander ce qu'elle voyait, elle lui dit qu'elle voyait mourir, dans une chambre dont elle fit la description, un homme qui l'avait beaucoup aimée lorsqu'elle était fille et avait voulu l'épouser. Le lendemain, son mari, revenant de son bureau, lui annonçait que son ancien ami était mort exactement dans le moment et à l'endroit où elle l'avait vu mourir.

Mais les faits de ce genre sont si nombreux qu'il serait trop long de les énumérer.

Non, impossible de nier les faits étranges de magnétisme, d'auto-suggestion et de télépathie attestés de tout temps par des milliers de personnes. Cicéron lui-même, dans ses lettres, raconte un cas étonnant de télépathie. Ces manifestations sont dignes d'attirer l'attention du monde des savants et d'être l'objet de leurs investigations, mais le danger est d'en tirer des conclusions exagérées, des conséquences contraires

à l'enseignement d'une saine philosophie, d'une raison sage et de la religion. Toutefois, il faut faire une distinction entre ces manifestations et les superstitions, les croyances insignifiantes ou ridicules dont notre monde est rempli, et qu'on trouve si souvent — chose étonnante — chez des hommes qui répudient toute croyance religieuse. Ce qui prouve que le besoin de croire au merveilleux, au surnaturel est nécessaire à l'homme, et que souvent, pour ne pas croire à des vérités que sa raison ne peut expliquer, il croit à des choses qui répugnent au bon sens.



REFORME DU SENAT

M. Denis, député de Joliette, propose de le rendre électif, et M. Fielding suggère que la moitié de ses membres soit nommée par le gouvernement fédéral et l'autre moitié par les divers gouvernements provinciaux, pour dix ans. M. Fielding dit qu'un sénat élu par les électeurs ne serait pas ce qu'il devait être dans la pensée des auteurs de la Confédération, qu'il n'aurait pas l'indépendance requise pour remplir sa mission, qu'il ne serait en réalité que la doublure de la Chambre des Communes, sujet aux mêmes influences. Son système bien que préférable à celui de M. Denis offrirait plusieurs des mêmes inconvénients, des mêmes dangers.

Je dis dans un autre chapitre qu'afin de remplir sa mission efficacement, de rendre justice aux uns et aux autres, à tous les intérêts, à toutes les classes, il faut que le Sénat soit composé de façon à être indépendant. Or, une Chambre dont les membres seront élus tous les dix ans, ou nommés pour un temps limité, n'aurait pas l'indépendance requise pour jouer ce rôle bienfaisant.

Toutefois, il faut bien avouer qu'il serait opportun d'amender le système actuel de façon à empêcher que le Sénat ne soit composé en grande partie d'hommes appartenant au même parti politique.

C'est sous l'empire de cette idée que, en 1905, je proposai au Sénat que la moitié des membres de cette Chambre fût nommée à vie par le gouvernement fédéral et l'autre moitié par les divers gouvernements locaux, ou bien, un tiers par le gouvernement fédéral, un tiers par les gouvernements provinciaux et l'autre tiers par les grands corps de l'Etat, telles que les universités, les associations ouvrières, les Chambres de commerce et les diverses professions libérales. Mais des objections sérieuses me firent renoncer à la dernière proposition, bien que je la trouve encore digne de considération.

L'un des défauts les plus critiqués du système actuel est qu'il nous donne un Sénat composé en grande partie d'hommes de même couleur politique. Eh bien ! la nomination d'un Sénat par le gouvernement fédéral et par les gouvernements locaux remédierait à ce défaut, car ces gouvernements sont rarement de la même couleur politique, et, elle assurerait aux provinces et aux minorités la protection que les auteurs de la Confédération avaient en vue en l'établissant.

Cartier disait souvent que dans un Sénat composé de 72 membres dont vingt-quatre pour Ontario, vingt-quatre pour les provinces maritimes et vingt-quatre pour notre province, nous serions représentés par un tiers de ses membres et que pouvant toujours compter sur les sympathies de quelques-uns des hommes composant les deux

autres tiers, nos droits et nos sentiments y seraient respectés. Malheureusement, notre représentation au Sénat comme à la Chambre des Communes est descendue du tiers au quart et elle descendra encore avec l'accroissement de la population du Nord-Ouest.

Toutefois, un Sénat composé comme dit plus haut offrirait aux intérêts provinciaux et sociaux et aux minorités une protection qu'on trouverait difficilement aux Communes, et son niveau intellectuel serait certainement élevé, car les provinces auraient à cœur de s'y faire représenter par les hommes les plus capables de les protéger, de défendre leurs droits et leur autonomie. Il y aurait entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux une émulation qui ne pourrait manquer de produire les meilleurs résultats.

Maintenant, fermiers et ouvriers ne doivent pas oublier que pour être élus au Sénat d'après le projet de M. Denis, ils seraient obligés de se porter candidats dans de grands districts électoraux où l'élection coûterait cher, et que des hommes de grande capacité mais pauvres pourraient difficilement accepter une nomination pour dix ans seulement selon le projet de M. Fielding.

Ajoutons que des sénateurs élus tous les dix ans, comme le suggère M. Denis, ne pourraient être indépendants des membres de la Chambre des Communes dont ils auraient besoin pour se

faire élire ou réélire, et ceux nommés pour dix ans ne seraient pas indépendants du gouvernement auquel ils voudraient être agréables afin de se faire nommer pour dix autres années. Le fait est que la conclusion logique et pratique du discours de M. Fielding aurait dû être la nomination pour la vie des sénateurs.

Donc, de toutes les réformes proposées, celle qui offrirait le moins d'inconvénients et le plus de garanties à tous les intérêts, à toutes les classes de notre société, est celle qui ferait nommer à vie la moitié des sénateurs par le gouvernement fédéral et l'autre moitié par les gouvernements provinciaux.

Afin d'assurer l'efficacité des travaux du Sénat, d'autres réformes ont été proposées. Par exemple, on demande que le gouvernement y soit représenté par deux ou trois de ses membres, afin d'y initier des projets de loi importants et d'empêcher qu'on lui impose, dans les derniers jours de la session un travail onéreux qu'il est obligé de faire à la hâte. Ne pourrait-il pas être stipulé que, dans ce cas, ces ministres pourraient ou devraient aller à la Chambre des Communes expliquer et défendre ces projets de loi lorsqu'ils auraient été adoptés par le Sénat.

Mais ce qu'il faut avant tout éviter, c'est un Sénat élu ou nommé pour un temps limité. Autrefois ces deux systèmes auraient pu être adop-

tés sans trop de danger, mais à notre époque où la politique de classes et de groupes joue un si grand rôle, ils produiraient des résultats regrettables.

M. Denis a fait un excellent discours à l'appui de son projet, mais il n'en a pas naturellement fait voir les inconvénients et les dangers; il a dénoncé habilement les défauts du système actuel, mais son remède serait pire que le mal et produirait des résultats funestes au pays en général, à la province de Québec particulièrement.



SIR FRANÇOIS LEMIEUX

Voilà un homme dont la vie ressemble à une forêt touffue, pleine des essences les plus variées et les plus riches ! Voilà une personnalité dont le nom éveille tout un monde de souvenirs intéressants et joyeux.

Après avoir été pendant plusieurs années l'un des joueurs les plus intrépides et les plus éloquents du parti libéral, après avoir subi deux défaites dans un temps où un libéral pouvait difficilement se faire élire, Sir François fut élu en 1883 dans le comté de Lévis et c'est le comté qu'il représentait en 1887 dans la chambre locale. Il y arrivait avec la réputation d'être l'avocat criminaliste le plus habile et le plus éloquent de Québec et on citait les causes où il avait sauvé, à force d'éloquence, d'habileté et d'énergie, des individus qu'on croyait voués à l'échafaud. Je l'ai une fois entendu plaider et je ne m'étonne pas de ses succès. Il savait encore mieux que Chapleau émouvoir des jurés jusqu'au point de les faire pleurer, en pleurant lui-même, en faisant appel à leurs sentiments, dans des accents vraiment touchants, avec une voix vibrante, que l'émotion faisait trembler au besoin. Ajoutons à cela une connaissance parfaite de la loi, une argumentation claire, serrée, vigoureuse et une

fertilité de ressources inépuisables et on aura la raison de ses succès, de sa renommée. Dans les assemblées publiques, sur les hustings, il avait aussi de grands succès, ses tirades enflammées, ses traits d'esprit et sa fine ironie charmaient le peuple.

Mais absorbé par l'exercice de sa profession, il se contenta à la Chambre, de faire de temps à autre quelques éloquentes discours; il n'y joua pas le rôle actif qu'on attendait. Sir Wilfrid Laurier qui était l'un des admirateurs les plus sincères de son esprit et de ses talents, ne manqua pas l'occasion, lorsqu'il arriva au pouvoir, de le nommer juge. Il siégea pendant quelques années à Sherbrooke où il a laissé d'excellents souvenirs, et il fut ensuite appelé à Québec où il occupe maintenant la haute position de juge en chef de la Cour supérieure.

Il a attaché son nom à des causes célèbres et souvent par amitié ou charité, écoutant plus son cœur que son intérêt personnel.

En 1885, il était chargé, comme je le dis ailleurs, d'aller avec M. Fitzpatrick à Régina, essayer de sauver l'infortuné Riel. Le chef des Métis ne fut pas lent à constater ce qu'il y avait de bon, de tendre même chez M. Lemieux; aussi il en fit le confident de ses pensées, de ses sentiments les plus intimes. Après sa condamnation

il voulut lui témoigner sa reconnaissance en lui écrivant la lettre suivante :

Prison de Régina,

4 novembre 1885.

Monsieur François-Xavier Lemieux,

Bien cher ami et dévoué défenseur.

En recevant votre lettre, je prends du papier pour vous répondre. Je vous remercie de toutes vos démarches, de tout ce que vous faites pour moi.

Je remercie mes amis autant que je peux. Que Dieu leur rende à tous, à vous, à chacun de mes bons avocats, à votre famille, à chacun de vos petits enfants, le centuple de l'intérêt que vous me portez tous ensemble. Surtout que dans l'autre monde votre récompense soit belle.

J'ai reçu de tristes nouvelles de ma femme. Le 21, ma chère femme a mis au jour un enfant qui n'a vécu que deux ou trois heures. Elle-même a été en danger, paraît-il, pendant quelques jours. Mais hier j'ai reçu une lettre du 28, même date que la vôtre. Et l'on m'apprend qu'elle est mieux; que mes chers petits enfants sont gais et joyeux.

Ce qui me console de la mort de mon tout petit (que je n'ai pu embrasser), c'est qu'il a eu le temps d'être ondoyé.

Cher Monsieur et ami, les "appels" ne m'ont jamais inspiré grand confiance; parce qu'il eût fallu à l'Angleterre renverser tout son système d'administration de la justice, dans le Manitoba et surtout dans le Nord-Ouest. Entendre l'appel, c'eût été désapprouver ce qu'Ottawa a fait depuis quinze ans et condamner les approbations que l'Angleterre a données au système judiciaire de ce territoire. Le bon Père André vient me voir assidûment. Hier, il est venu me dire la messe. J'ai eu le bonheur de communier. La communion me soutient. Vous avez la bonté de dire que je rive mon nom éternellement à l'Histoire. C'est bon, pourvu que ma gloire soit édifiante. Ce à quoi je travaille surtout, c'est à poser les principes de l'équité dans le gouvernement de mon pays natal, et, par la grâce du Bon Dieu, à river mon âme éternellement au Sacré-Cœur de Jésus, en autant qu'un pauvre cœur comme le mien peut être assez intimement lié au Sacré Cœur du Sauveur pour dire qu'il lui est rivé.

Vous paraissez étonné de ce que je suis calme. Vous devriez bien être étonné plutôt de ce que je ne le suis pas plus. Car l'Archevêque Bourget de son vivant m'a dit: "Tenez-vous prêt à tout événement".

La Providence toute bonne m'a mis en rapport avec vous, "vous" m'avez tendu la main, Fitzpatrick et vous dans le temps du besoin pressant.

Soyez-en bénis. Il ne vous a guère été possible de plaider ma cause devant la cour de Régina. Mais votre dévouement a fait des efforts et des luttes que la main de Dieu a déjà mis dans la balance des bonnes œuvres. Celui qui ne laisse pas perdre les verres d'eau ne laissera pas perdre tant de générosité.

Que votre Dame reçoive mes humbles respects et mes remerciements pour les prières qui s'élèvent du cœur de ses petits enfants, en ma faveur. Car si vos petits enfants prient pour moi, il ne m'est pas permis de douter que j'en sois pour beaucoup redevable à madame Lemieux. Mes compliments, mes remerciements au docteur Fiset. J'aurais aimé savoir s'il a reçu la pièce de poésie que je lui ai envoyée au commencement du mois d'août. Quoi qu'il arrive, j'espère que vous ne vous laisserez pas ennuyer par les reproches malveillants. Les échecs ne m'étonnent pas, c'est contre les échecs que je lutte depuis quinze ans. C'est malgré les échecs que je suis resté fidèle à mes amis. Et moi qui prie Dieu de bénir mes ennemis, comment voulez-vous que je ne vous tienne pas dans l'étage le plus élevé de mon estime.

Tout à vous,

LOUIS "DAVID" RIEL

Je dois dire que Riel était aussi très reconnaissant à M. Greenshields d'avoir eu le courage de braver bien des préjugés en lui offrant ses précieux services, et je puis ajouter que les Canadiens-français, les chefs libéraux spécialement, n'ont pas reconnu suffisamment la générosité et le dévouement de M. Greenshields.

Les amis de Riel voulurent, eux aussi, reconnaître les services de M. Lemieux en lui présentant une canne à pommeau d'or pourtant cette inscription: "Présentée par les amis de Riel".

La souscription que nous avons faite fut loin de suffire à dédommager MM. Fitzpatrick et Lemieux de ce que leur voyage à Régina leur avait coûté et fait perdre. Quant à M. Greenshields, il alla à Régina à ses frais et dépens.

Dans le mois d'août dernier, le juge Lemieux, à son retour de la Colombie britannique, s'arrêta à Winnipeg et alla s'agenouiller sur la tombe de l'infortuné chef métis. Cette tombe porte pour seule inscription les mots suivants:

16 novembre 1885

"RIEL"

Cet hommage rendu par un juge en chef à celui qu'il avait vainement cherché à sauver de l'échafaud, fait honneur aux deux, à l'avocat et au client. Bien peu en auraient fait autant.

Ce zèle, ce dévouement, cette générosité, il les déploya lorsqu'il consentit à défendre un autre grand patriote: Mercier! accusé d'avoir, dans la célèbre affaire de la Baie des Chaleurs, agi illégalement et frauduleusement au détriment des intérêts de la province. Il eut, cette fois, le bonheur de faire acquitter son illustre client. Il eut encore l'aide importante de M. Greenshields qui fit pour Mercier ce qu'il avait fait pour Riel sans exiger la moindre rémunération pour ses précieux services.

Mercier témoigna sa reconnaissance à M. Lemieux en lui écrivant:

"Mon cher Lemieux, permettez-moi de vous remercier des services que vous m'avez rendus durant mon procès. Vous avez été éloquent et habile, mais par-dessus tout vous avez été un véritable ami. Acceptez pour vous et pour votre famille l'expression de ma sincère estime.

"Bien à vous,

"MERCIER".

Lorsque Laurier fut poursuivi pour avoir publié dans l'*Electeur*, un article célèbre intitulé "La caverne des quarante voleurs", il s'adressa aussi à Lemieux, *comme tous les grands criminels*, et s'occupa de préparer avec lui ses moyens de défense, mais certaines circonstances empêchèrent le brillant avocat d'aller plaider cette cause devant le jury.

De ce qui précède, il faut conclure que sir François joint aux dons de l'esprit les qualités du cœur, la bonté, la bienveillance, la charité, l'amour des siens, de sa famille, de ses compatriotes, de ses semblables. Le feu de ses yeux, le sourire bienveillant de ses lèvres et la vivacité de ses mouvements disent ce qu'il est.

C'est un brave, un courageux qui ne recule jamais devant les tâches les plus difficiles, devant les responsabilités les plus onéreuses. Exemple : il a porté aux fonts baptismaux quatorze enfants !

"Toutes les fois que je faisais baptiser, disait sir François, je ne sais pas comment Fréchette et Langelier en étaient informés, mais ils ne manquaient jamais de m'arriver pour me féliciter, peut-être pour infuser au nouveau-né une bonne dose de jovialité et surtout pour encourager ma femme à poursuivre son œuvre matrimoniale."

A l'occasion du baptême du quatorzième enfant, Fréchette adressa à Mme Lemieux, le madrigal suivant :

A Mme F.-X. Lemieux,

*A l'occasion de la naissance de sa fille Juliette,
quatorzième enfant de la famille.*

Madame, au Dieu d'amour qui féconde le nid,
Le doux nid des mésanges,
Il a plu de peupler votre foyer béni
De bien des petits anges.

Treize ! rangés autour d'une table, c'était
Déjà tout un poème ;
Mais vous avez voulu, croyant qu'on en doutait,
Y joindre un quatorzième.

Pourquoi donc, a-t-on dit, à ce groupe coquet
Ajouter quelque chose ?
C'est que vous désiriez couronner le bouquet
Par un bouton de rose !

C'est le temps de dire que M. Lemieux a pour épouse une femme énergique, courageuse comme lui, une vraie Canadienne, portant bravement les responsabilités d'une glorieuse mais lourde maternité. Les qualités qui la distinguent n'étonnent pas ceux qui savent qu'elle est la fille d'un

père et d'une mère dont Laurier disait : "Je ne connais pas dans tout le pays un couple plus heureux et plus aimable". Lorsque François Lemieux épousa la fille du juge Marc-Aurèle Plamondon, on pouvait dire : "Il est bien vrai que qui se ressemble, s'assemble". Jamais beau-père et gendre ne furent mieux faits pour s'entendre et s'aimer, car ils se ressemblaient sous plus d'un rapport ; il était difficile de dire lequel avait le plus de cœur et d'esprit.

Quel charmant homme était ce juge Plamondon ! Sa vie a été une effusion continuelle, une manifestation ininterrompue de sentiments d'amitié, de bienveillance, de sympathie. Il fallait voir avec quelle admiration affectueuse il parlait de son gendre Lemieux, de sa femme, de ses enfants, de ses amis.

M. Lemieux était autrefois l'un des membres les plus populaires de ce groupe d'hommes d'esprit qui comprenait les Langelier, les Guay, les Saint-Georges, les Fréchette. On ne s'ennuyait pas dans ce groupe, on y faisait assaut d'esprit, et Lemieux ne leur en cédait pas. Laurier répétait parfois quelques-unes de ses histoires et il ne manquait jamais de dire : "Mais c'est lui qu'il faut voir et entendre".

A le voir maintenant si sérieux, si grave même, sur le Banc Judiciaire on ne dirait pas que c'est le Lemieux d'autrefois. C'est pourtant bien le même, seulement il a le sens du devoir et de la

responsabilité, le respect de sa haute position; il est ce qu'il faut qu'il soit. Savoir s'adapter à toutes les situations demande beaucoup de tact, de souplesse d'esprit. Naturellement ses amis eurent d'abord de la peine à s'expliquer un changement si complet, mais sa bienveillance naturelle et sa bonne humeur les réconcilièrent avec les exigences de sa position. Ils comprirent qu'il avait peut-être plus besoin que d'autres d'éviter certaines familiarités plus ou moins dérogoires à la dignité d'un juge.

Ils ne furent pas moins étonnés lorsqu'ils le virent accepter la présidence de la Ligue de prohibition des boissons enivrantes et de mettre au service de cette cause le zèle, l'activité, le dévouement qu'il manifeste dans tout ce qu'il entreprend. Plus il vieillit, plus il monte dans l'échelle sociale, plus il se croit obligé de donner son concours à toutes les causes qui ont pour objet l'intérêt de la société, de ses concitoyens.

On le croyait bien parvenu à l'apogée de ses ambitions et de ses espérances, au faite de sa carrière, mais voilà que l'on parle maintenant de sa nomination comme Lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Pourquoi pas? Il est de force et de taille à escalader tous les sommets, à être à sa place partout, à faire honneur à toutes les positions.

Lorsque l'ambition est justifiée par le talent, accompagnée du désir de servir l'intérêt public, de

la volonté d'être utile à ses concitoyens, elle est permise, nécessaire même, car elle est un mobile puissant d'action, d'énergique initiative.



L'ESPRIT PUBLIC

On dit souvent d'un homme qu'il manque d'esprit public. Cela veut dire que cet homme est indifférent à tout ce qui concerne les intérêts sociaux et politiques du pays. C'est souvent un bon père de famille, un citoyen respectable, un bon chrétien même, mais l'honneur ou le bien-être du pays ne lui disent rien et le laissent froid. Dans les élections législatives ou municipales, il ne se donnera pas toujours la peine de voter, ou s'il vote, ce sera sous l'empire de motifs personnels, pour obliger un ami ou être agréable à la classe dont il fait partie, sans se soucier si celui pour qui il vote est le plus capable de rendre des services à son pays, de faire honneur à ses concitoyens. Souvent il mettra de côté un homme doué de toutes les qualités requises pour devenir un homme d'Etat éminent et lui préférera un candidat dont le rôle dans le Parlement sera absolument nul, inutile au pays et même à la classe qui l'a élu. Cela explique pourquoi nos villes ont été si souvent représentées par des hommes inférieurs aux députés de la campagne. On a vu des hommes, des avocats qui avaient rendu les plus grands services à la classe ouvrière, répudiés au profit d'hommes incapables de proposer ou de faire adopter la moindre loi destinée à améliorer son sort.

Inutile de dire que le manque d'esprit public se manifeste dans les rangs élevés de la société, chez les hommes publics, comme dans les autres sphères, les autres classes. Il est la cause de l'indifférence avec laquelle on voit commettre tant d'abus nuisibles à l'honneur et à l'intérêt du pays. Si tant d'hommes publics, ministres, députés ou échevins comprennent si peu les devoirs que leur impose leur situation, si l'intérêt public est leur moindre souci et si les citoyens excusent si facilement les abus, les fautes les plus graves, c'est qu'il n'ont pas l'esprit public.

On dirait, parfois, qu'il existe dans notre monde politique deux consciences, l'une pour la vie privée et l'autre pour la vie publique. C'est pourquoi certaines personnes croient et disent même que voler le gouvernement n'est pas un mal, pas un péché surtout. Plus d'une fois j'ai entendu certains personnages éminents dire que la morale en politique est large, libérale, qu'elle permet de faire des choses que la morale privée réprouve. Avec des principes aussi larges tout est possible, on peut commettre ou excuser les abus les plus graves, les plus démoralisants, les plus funestes à la société.

Ce n'était pas la façon de penser et d'agir de nos hommes politiques d'autrefois, de ceux dont on aime tant à rappeler le souvenir glorieux.

C'est l'esprit public qui animait les Taschereau, les Blanchet et les Bédard, lorsqu'ils fondaient

le *Canadien* afin de combattre au péril de leur liberté et de leurs biens la politique tyrannique du gouverneur Craig. C'est le même esprit qui poussa les Patriotes de 1837 à tout sacrifier, tout jusqu'à leur vie, pour conquérir la liberté. C'est lui qui inspira les hommes de 1840, les LaFontaine, les Morin et les Baldwin, lorsqu'ils réussirent à faire la conquête du gouvernement responsable. C'est lui qui inspira Cartier, lorsqu'à Londres, il menaça de revenir au Canada et de soulever le Bas-Canada, si on transformait le projet de Confédération en union législative. C'est lui qui incita Laurier, à Londres, à refuser les titres les plus séduisants et l'honneur de siéger dans la Chambre des Lords, afin de rester plus libre, de servir avant tout les intérêts du Canada.

Je pourrais citer un bon nombre de circonstances où l'esprit public a inspiré à nos hommes publics ainsi qu'à notre population une honorable et glorieuse indépendance. Seulement l'esprit public et l'esprit national se confondent souvent et on ne sait parfois auquel attribuer la prépondérance dans les motifs qui font agir les hommes. Souvent même, on peut se demander si le sentiment national et l'esprit de parti n'ont pas eu plus d'influence que l'esprit public sur leur conduite.

Il faut bien avouer que, dans la plupart des cas où la population canadienne-française s'est affirmée avec énergie, en s'élevant même au-dessus de l'esprit de parti et en résistant aux influences les plus puissantes, elle était mue spécialement par le sentiment national.

Le sentiment national et le sentiment religieux jouent un grand rôle dans la vie de notre population; on ne les invoque jamais en vain; mais plus ils sont vifs et puissants, plus ils sont susceptibles d'être exploités au profit d'hommes ou d'intérêts plus ou moins recommandables. A notre époque, dans les provinces anglaises spécialement, l'esprit public, l'esprit de parti et le sentiment national sont plus ou moins dominés par des intérêts et des affections de classes, de groupes. On a raison de se demander si cette nouvelle orientation ne sera pas préjudiciable au bon fonctionnement de nos institutions politiques, au bien public en général.

En tous cas, pour qu'un pays ou une ville soient bien administrés, il faut que l'électeur et l'élu soient en garde contre les influences néfastes qui peuvent les empêcher de faire leur devoir; il faut que l'intérêt public soit le principe moteur de leur conduite. Il faut que l'électeur sache faire la différence entre le flatteur, l'intrigant et le candidat honnête et sérieux qui dédaigne de faire appel au préjugés du peuple et n'a d'autre ambition que de servir son pays. A cause du

fractionnement de l'opinion publique en groupes, et du résultat des lois nouvelles qui, ici comme ailleurs, tendent à augmenter sans cesse la quantité plutôt que la qualité des électeurs, à noyer l'élément le plus capable de donner un vote intelligent et indépendant, le choix des représentants du peuple dans les parlements devient de plus en plus difficile. On verra avant longtemps les résultats déplorables de l'extension illimitée et indiscrete du suffrage universel; les listes électorales seront chargées de votants qui ne voteront pas ou voteront mal; les élections coûteront beaucoup plus cher, et la valeur de la représentation sera diminuée.

“Comment résister, me disait un homme éminent, au mouvement qui, dans le monde entier, oriente les peuples dans cette direction; il n'y a qu'un moyen d'éloigner ces résultats redoutables, c'est de former l'esprit public, d'instruire les masses, de leur inculquer le sentiment du devoir, le souci patriotique du bonheur de la société et des intérêts généraux du pays.” Si l'esprit public, l'esprit national et l'esprit chrétien inspiraient tous les actes de la population en général, la société serait parfaite, et les maux dont elle souffre disparaîtraient ou seraient au moins bien amoindris. Malheureusement l'amour exagéré de la fortune, des honneurs, des jouissances de la vie, du pouvoir pour soi et les siens, pour la classe à laquelle on appartient, l'emportent sur toute

autre considération, engendrent l'égoïsme dans toutes les sphères de la société, poussent les riches à s'enrichir davantage, les ambitieux à parvenir par n'importe quels moyens, et suscitent chez les pauvres et les ouvriers l'esprit de révolte.

Nous avons depuis quelque temps un exemple frappant du manque d'esprit public dans notre pays. En face du mal que nous fait l'importation au Canada des produits américains, les hommes publics sollicitent notre population de se faire un devoir d'acheter le plus possible les produits du pays. Combien se soumettent à ces conseils patriotiques? Combien dans l'intérêt public, renoncent à leurs caprices, à leurs fantaisies ou se refusent la moindre satisfaction?

Ceux qui ont à cœur le bonheur de la société et l'avenir de leur pays, doivent tout faire pour inculquer à l'homme, dès son bas âge, l'esprit public et les sentiments religieux et nationaux qui devront inspirer et diriger tous les actes de sa vie.

Aussi, il est bon, nécessaire, de donner souvent, comme exemples à notre jeunesse, les actes de dévouement et d'héroïsme des Dollard, des Maisonneuve, des LeMoyne, des fondateurs de notre nationalité et de tous les grands patriotes qui ont illustré notre histoire. Plus que jamais, à une époque où l'égoïsme et le matérialisme jouent un si grand rôle dans le monde, il est bon de rappeler combien étaient nobles les motifs et

les sentiments qui faisaient agir nos ancêtres. Et quoi qu'en disent certains esprits malins et revêches, nos fêtes nationales destinées à célébrer leur souvenir et leurs grandes actions, ne peuvent que produire les meilleurs résultats et démontrer que dans l'intérêt général du Canada, nous avons bien raison d'être fiers d'eux et de recommander à nos compatriotes d'imiter l'esprit public, national et chrétien qui les animait.



LES LETTRES DE CICERON

Il n'y a pas de doute que l'antiquité ne connaissait pas les merveilles de la vapeur, de l'électricité, de toutes les découvertes et inventions scientifiques et industrielles qui ont si grandement modifié les conditions de l'existence humaine. Le bateau et le char à vapeur y étaient inconnus; elle manquait de tout ce qui constitue le confort humain, ce qui faisait dire à Laurier que la vie valait maintenant cent pour cent de plus qu'autrefois. Mais il est un domaine où elle n'était pas inférieure à notre temps: c'est celui des Lettres et des Beaux-Arts, où elle a produit des chefs-d'œuvre que nos poètes et nos artistes n'ont pas surpassés, qu'ils sont même heureux d'étudier et d'imiter. La Grèce et la Rome antiques offrent à notre admiration des poètes, des philosophes, des peintres, des sculpteurs, des orateurs dont les œuvres n'ont cessé d'être des modèles depuis des siècles pour tous les peuples de la terre.

On se demande quelquefois quel effet la connaissance des découvertes modernes aurait produit sur la mentalité de leurs grands hommes; aurait-elle, en leur ouvrant de plus vastes horizons, agrandi le cercle de leurs pensées, et donné à leur esprit plus d'envergure? Il est certain que

dans certaines sphères du monde intellectuel, ces connaissances auraient activé et fécondé leur intelligence. Mais en ce qui regarde simplement les œuvres d'imagination et de sentiment et la façon d'exprimer ce qu'ils pensaient et ressentaient, c'est différent, les poètes, les peintres et les sculpteurs de l'antiquité n'ont pas été surpassés. Le cerveau et le cœur sont toujours les mêmes : les sources fécondes et immortelles des pensées et des sentiments de l'homme, de ses bons et de ses mauvais instincts, de ses bonnes ou mauvaises actions. Aussi, lorsqu'on lit les livres des anciens on y trouve toujours l'homme, avec ses vices et ses vertus, ses beautés et ses laideurs.

Ce sont les réflexions que je faisais en lisant les lettres de Cicéron et de Pline le Jeune, deux des plus grands esprits de l'antiquité. Sauf certaines opinions religieuses et morales que nous ne pouvons pas accepter, ces lettres sont vraiment l'expression des sentiments des hommes bien pensants de notre temps. On dirait même qu'ils apprécient mieux que nous les devoirs et les bienfaits de l'amitié. Il faut dire qu'ils vivaient, Cicéron spécialement, à une époque où ils avaient besoin d'amis pour se protéger contre les ennemis puissants qui menaçaient sans cesse leur vie et leur biens. Ce Cicéron dont l'éloquence n'a jamais été surpassée, on connaît ses immortels plaidoyers contre Catilina, contre Verres et pour Milon ; depuis dix-neuf siècles on les

étudie, on les commente, on en fait voir les beautés dans tous les collèges, dans toutes les maisons d'éducation, et on les donne comme modèles d'éloquence. On connaît moins ses lettres, mais l'art de bien dire y est aussi remarquable et les sentiments qu'il y exprime admirables. Par exemple, quoi de plus beau que ses lettres sur l'amitié et le vieil âge? Quelle connaissance de la nature humaine, du cœur de l'homme, de ses aspirations, de ses besoins! Pour faire apprécier sa lettre sur l'amitié il faudrait la publier en entier, mais elle est connue généralement de ceux qui ont fait des cours d'étude. Je ne puis en détacher que les passages suivants :

“Que vaudrait la vie, comme le dit Ennius, sans les puissances d'une amitié mutuelle? Quoi de plus précieux qu'un ami à qui vous pouvez tout dire comme à vous-même? Le bonheur que vous ne pouvez pas partager avec un ami ne perd-il pas la moitié de sa valeur? D'un autre côté, l'infortune serait difficile à supporter si personne n'éprouvait autant et même plus que vous, les sentiments qui vous font souffrir... Dans un véritable ami l'homme voit un autre soi-même... Si son ami est riche, il n'est pas lui-même pauvre, s'il est faible, la force de son ami le fortifie, et lorsqu'il meurt, la vie de son ami lui donne une seconde vie.... Tel est l'effet du respect, de l'affection et des regrets des amis qui nous accompagnent jusqu'au tombeau”.

Cicéron s'efforce ensuite d'établir que l'amitié doit être dévouée, désintéressée, capable de produire des actes héroïques et qu'elle ne peut exister dans toute sa plénitude qu'entre gens vertueux. Il donne des exemples de ce qu'une amitié sincère a produit d'actions honorables et glorieuses et du soin que prennent les hommes qui veulent gouverner leurs semblables de s'entourer d'amis dévoués.

En lisant cela je n'ai pu m'empêcher de penser à ceux qui dans notre province ont eu la plus grande influence sur les hommes de leur temps et spécialement aux Laurier, aux Chapleau et aux Mercier et j'ai reconnu le bien fondé des assertions de Cicéron. Jamais hommes politiques ne surent mieux se faire des amis. Laurier spécialement que sa nature bienveillante faisait si facilement aimer. Mais Cicéron ajoute qu'en politique l'amitié est fragile, inconstante, dans l'infortune spécialement lorsqu'elle vient en conflit avec l'intérêt personnel. Rien de plus vrai aujourd'hui comme au temps de Cicéron.

Ce que Cicéron dit du vieil âge, de ce qu'il a de bon et d'utile à l'individu comme à la société n'est pas moins admirable. Avec quelle chaleur il parle des œuvres littéraires et historiques des grands Romains de son temps et des services que l'expérience des vieillards a de tous les temps et dans tous les pays rendus à leurs semblables ! Lorsqu'il démontre qu'une longue et heureuse

vieillesse est généralement la récompense d'une vie sage, vertueuse et laborieuse, on croirait entendre les grands chrétiens de notre temps.

Mais ce qui domine dans les lettres de Cicéron et de Pline, ce n'est pas le sentiment religieux, non ; c'est l'amour de la gloire, de l'estime publique, le désir de se faire un nom, de mériter la louange de ses semblables, et d'être heureux dans ce monde. Les choses de la vie future, le bonheur et le malheur dans un autre monde ne paraissent pas avoir beaucoup d'effet sur leur esprit. Lorsqu'ils parlent de vertu, de patriotisme, et de bonté, du devoir envers ses semblables, c'est avant tout du point de vue purement humain. Et même ce que Cicéron dit avec tant d'éloquence de l'immortalité de l'âme semble spécialement inspiré par la crainte de perdre les jouissances intellectuelles et les hommages que son génie lui procurait sur la terre et par le désir de revoir dans un autre monde les êtres qu'il a aimés. Mais avec quelle beauté de pensée et d'expression, il exprime ses sentiments sur ce sujet !

Après avoir dit que les deux Scipion, les Caton et les grands Romains qui se sont immortalisés ne se seraient pas donné tant de peine et n'auraient pas accompli des choses si glorieuses s'ils avaient pensé que leur gloire finirait avec leur vie, il termine sa dissertation sur ce sujet en disant : "Je ne veux pas, à l'exemple de certains philosophes, mépriser la vie, et je ne regrette

pas d'avoir vécu, car j'ai raison de croire que je n'ai pas vécu en vain, mais je quitterai la vie comme je quitterais un hôtel et non pas une demeure, une résidence....

“O jour glorieux lorsque je partirai pour l'assemblée céleste des âmes et serai délivré des agitations et des impuretés de ce monde ! Car je n'irai pas seulement rejoindre ceux que j'ai déjà nommés, mais aussi mon fils Caton d'une piété si remarquable, et dont je puis dire qu'il n'y eut jamais un meilleur homme. J'ai pu supporter mon affliction par la pensée que notre séparation ne serait pas longue. Si j'ai tort de croire à l'immortalité de l'âme, je suis heureux de continuer à vivre dans une erreur qui me procure tant de satisfaction.”

J'ai dit que Cicéron donnait comme exemples de vieillesse active, vigoureuse et utile plusieurs des Romains célèbres de son temps. Il ne s'est pas oublié ; il dit que son âge avancé ne l'empêche pas de se livrer à un travail ardu et utile à ses semblables. Ces observations m'ont fait penser à ceux de mes compatriotes dont la vieillesse a été vigoureuse et laborieuse, et qui ont conservé jusqu'au dernier moment leur force physique et intellectuelle. Malheureusement la plupart de mes contemporains sont morts avant d'avoir donné toute la mesure de leur talent. Nommons-en plusieurs : Mercier, Chapleau, Siméon Morin, Lusignan, Marmette, Buies, Eva-

riste Gélinas, Oscar Dunn, Cyrille Boucher, Montpetit, docteur Hubert Larue, Faucher de Saint-Maurice, Edmond Lareau, Alphonse Geoffrion et plusieurs autres. Ce fut une perte pour notre monde intellectuel, pour notre nationalité. Parmi ceux qui ont échappé au naufrage je suis heureux de nommer DeCelles, Sulte, Lacoste, Tailon. Laurier est disparu, mais il est mort à l'âge de 78 ans, en possession complète de ses facultés, en pleine activité intellectuelle. Au nombre des hommes qui, à un âge avancé, travaillent comme ils le faisaient, il y a quarante et même cinquante ans, je dois mentionner le sénateur Bédou.

Quant aux anciens qui ont illustré le nom canadien et dont la vieillesse a été vigoureuse, il faut mentionner les deux Papineau, le père et le fils, aussi grands l'un que l'autre, morts, le premier, à l'âge de 90 ans et le dernier à 85 ans; Denis-Benjamin Viger, 86 ans; de Gaspé, 85 ans; l'historien Michel Bibaud, 75 ans; Etienne Parent, le père du journalisme canadien, 73 ans; Mgr Bourget, 86 ans; Sir A.-A. Dorion; le notaire Girouard, l'un des chefs patriotes de 1837; T.-A. Taché, journaliste; M. de Boucherville, François Langelier, Napoléon Bourassa, littérateur et artiste, père de M. Henri Bourassa; Jetté, Routhier et plusieurs autres. La plupart de ces hommes conservèrent jusqu'au dernier moment leurs facultés mentales.

Plusieurs de nos compatriotes les plus remarquables sont disparus à peu près au même âge:

l'illustre historien Garneau et notre grand Lafontaine à l'âge de 57 ans, Cartier et Chapleau à 58 ans, Mercier à 55 ans.

Je regrette de dire que plusieurs de mes contemporains parmi ceux que j'ai nommés et d'autres dont je n'ai pas mentionné les noms, auraient pu vivre plus longtemps dans l'intérêt de la société s'ils n'avaient pas abusé de leur force, s'ils s'étaient crus obligés pour conserver leur santé, d'être plus prudents. Les luttes politiques, les élections, à une époque spécialement où elles étaient si ardentes, les communications si difficiles, et les écarts de régime si généraux, ont démoli bien des santés, et abrégé des vies précieuses.

Les forts ne se croient pas obligés comme les faibles de se gêner, de se priver, d'avoir recours à des soins plus ou moins ennuyeux. C'est vrai aujourd'hui comme au temps de Cicéron.

On a du plaisir à relire les lettres de Cicéron et en général les écrits des anciens, à un âge où on est plus capable d'en apprécier la philosophie et la valeur littéraire. On est surpris de trouver chez des païens portés à n'envisager que le côté humain des choses, des sentiments louables et des pensées saines qu'on ne trouve pas toujours chez les chrétiens de notre temps. Et puis quelle perfection dans l'art de dire!

P.S.—Depuis que ce qui précède a été écrit, Lacoste, Taillon et Sulte sont morts.



LETTRES DE PLINE

Pline le Jeune était neveu de Pline l'Ancien, celui qui périt dans une éruption du Vésuve, victime de son dévouement à la science et à ses semblables. Doué de talents remarquables, il se livra dès son bas âge au culte de l'éloquence et des Lettres. A dix-sept ans, il composait une tragédie en grec, à dix-neuf ans, il plaidait devant les tribunaux. Il vécut sous trois empereurs et occupa les positions les plus importantes. Comme Cicéron il plaida la cause des opprimés contre des personnages puissants, quelquefois au péril de sa vie, et il aurait peut-être subi le triste sort du grand orateur romain, si Domitien, le cruel Domitien, n'était pas mort avant de se venger. Sous Nerva et Trajan, Pline fut traité en favori et occupa des positions qui lui permirent d'exercer les brillantes facultés de son esprit et les nobles qualités de son cœur. Nommé gouverneur de Bithynie, il remplit ses fonctions avec le plus grand zèle et une intégrité d'autant plus admirable qu'elle était rare à cette époque.

Sa correspondance avec l'empereur Trajan est celle de deux amis qui s'encouragent mutuellement à faire le bien, à rendre heureux les hommes soumis à leur administration. Comment se fait-il que des hommes si bienveillants, si justes

généralement, aient pu tolérer, autoriser même la persécution cruelle des chrétiens? Pline hésite, il est embarrassé, il ne sait que faire, il s'adresse à Trajan qui veut qu'on ne recherche pas les chrétiens, qu'on ne fasse pas de zèle pour les livrer à la justice, mais il ajoute que lorsqu'ils seront dénoncés, il faudra bien appliquer les lois qui les punissent. Ils semblent vouloir dégager leur responsabilité en la rejetant sur les auteurs de ces lois qui étaient cruelles, et déclaraient funeste à la sûreté de l'État, une religion qui refusait de reconnaître et d'adorer les dieux de Rome.

La saison d'État a été invoquée souvent depuis cette époque par des nations chrétiennes pour justifier des persécutions déplorables. Mais généralement les persécutés n'étaient pas aussi inoffensifs, aussi irréprochables que les premiers chrétiens qu'on accusait de s'assembler pour conspirer, lorsque c'était pour prier et s'exercer mutuellement à la vertu, au sacrifice.

Ce que les lois romaines châtiaient si sévèrement était le refus de sacrifier aux faux dieux, à des dieux que les Romains les plus instruits respectaient si peu et qui méritaient si peu de l'être surtout depuis qu'on discernait la divinité à des monstres comme Néron, Caligula, Domitien. Les empereurs considéraient que renier les dieux de Rome était par conséquent les renier eux-mêmes, puisqu'on les mettait au rang des dieux : c'était un crime de lèse-divinité.

Lorsqu'on lit l'histoire de ces empereurs, on se demande comment ce peuple romain si fier, si admirable sous la république, a pu descendre si bas, jusqu'à adorer des fous furieux. Comment ce sénat romain, si indépendant, a pu devenir l'esclave de ces monstres, le serviteur de leur politique aussi insensée que cruelle; comment des hommes réputés sages ont pu adorer des dieux débauchés, impudiques et ivrognes comme Jupiter, Vénus et Bacchus.

Au milieu de la dégradation générale, de la corruption universelle, d'une lâcheté illimitée, les chrétiens donnèrent l'exemple du courage, de l'héroïsme, de la vertu. Pendant quatre siècles ils résistèrent à la puissance romaine, refusèrent de plier le genou devant les idoles, devant les faux dieux de l'antiquité. Mais de combien de sang, de souffrances et de tortures ils payèrent leur courage!

Lorsqu'après avoir lu l'histoire des horreurs impériales, on lit celle des vertus, des dévouements et des souffrances des premiers chrétiens, on se sent moins humilié de faire partie de l'humanité; la colère et la honte font place à l'admiration. L'humanité devrait plus que jamais reconnaître ce qu'elle doit au Christ et à ceux qui moururent pour propager ses enseignements.

Le christianisme qui a délivré l'humanité de la barbarie pourra seul encore la sauver, la préserver des dangers qui la menacent et l'affligent.

Au milieu des théories erronées et pernicieuses qui en sapent les fondements, lui seul, au milieu des ténèbres qui l'aveuglent, lui seul pourra lui montrer la route qu'elle doit suivre, lui enseigner les principes qu'elle doit professer et pratiquer.

Ces réflexions viennent naturellement à l'esprit de ceux qui lisent les écrits des anciens, même des hommes les plus sages de l'antiquité qui valaient mieux souvent que leurs faux dieux. Les lumières et les enseignements du Christ auraient éclairé et fécondé leur génie, les auraient empêchés de professer ou de tolérer des théories erronées concernant la morale, le mariage, le divorce et les auraient rendus moins durs aux pauvres, aux malheureux, aux vaincus, aux prolétaires et aux ouvriers qui étaient généralement traités comme des esclaves.

Toutefois on ne peut, je le répète, s'empêcher d'admirer les sentiments et les idées exprimés par des hommes comme Cicéron et Pline, grâce aux dons naturels dont ils étaient doués et à une culture intellectuelle intense. Pline comme Cicéron écrit et parle à ses amis dans les termes les plus affectueux et lorsque l'un de ceux qu'il a aimés meurt, il ne cesse de faire l'éloge de ses vertus, de ses talents et d'exprimer les regrets que lui cause sa mort.

Voyons en quels termes touchants il parle de la mort de son ami Virginius Rufus, l'un des

plus éminents Romains de ce temps, qui refusa la couronne impériale.

Après avoir parlé de la magnificence de ses funérailles et fait l'éloge de l'oraison funèbre prononcée par le grand historien Tacite, il ajouta :

“Il nous a quittés, plein d'années et de gloire, aussi illustre par les honneurs qu'il refusa que par ceux qu'il accepta. Nous le regretterons comme le modèle d'un autre âge; je le regretterai spécialement non pas seulement parce que c'était un vrai patriote, mais encore parce qu'il était mon ami... Sa vie mortelle est finie, mais il vivra toujours dans la mémoire des hommes...”

“J'avais beaucoup de choses à vous dire, mais je ne puis détacher ma pensée de Virginius; je le vois constamment; je lui parle et crois l'entendre lui-même parler. Il peut se trouver parmi nous, ses concitoyens, des hommes qui l'égalent en vertu, mais personne ne pourra atteindre la gloire dont il jouit... Adieu!”

Parlant de la mort d'un autre de ses amis qui avait entrepris d'écrire l'histoire de tous ceux que l'infâme Néron avait bannis ou fait mourir, il disait :

“La mort est bien inopportune et regrettable lorsqu'elle frappe un homme en voie d'exécuter une œuvre immortelle. Fannius longtemps avant sa mort eut un pressentiment de ce qui

est arrivé. Une nuit, il rêva qu'il était assis devant son pupitre lorsque Néron lui apparut, s'assit à côté de lui, parcourut les trois volumes de son histoire et disparut. Ce rêve l' alarma beaucoup et lui fit croire qu'il mourrait avant d'avoir terminé son travail. Et c'est ce qui arriva. Efforçons-nous, mon ami, de faire tout ce que nous pouvons pendant que la vie nous le permet, afin que la mort, lorsqu'elle arrivera, ait le moins possible à détruire."

Dans d'autres lettres de Pline on constate combien les anciens attachaient d'importance aux rêves. On sait que les plus grands hommes de l'antiquité étaient très superstitieux, qu'ils cherchaient dans les accidents les plus futiles, dans les événements les plus insignifiants les secrets de l'avenir.

Un autre extrait d'une lettre de Pline fait voir combien les anciens étaient portés, comme je l'ai dit, à n'enseigner toute chose qu'au point de vue purement humain. Il parle d'un des grands personnages de Rome, qui est très malade, et après avoir fait l'éloge de ses qualités et de ses vertus, il ajoute: "Il m'appela récemment auprès de lui ainsi que plusieurs de ses amis et nous pria de demander aux médecins ce qu'ils pensaient des résultats de sa maladie, vu que s'ils le déclaraient incurable, il était décidé à mettre fin à ses jours. C'était une résolution héroïque et digne d'admiration."

Comme on le voit, la sagesse antique ignorait les préceptes les plus ordinaires de la religion et de la morale et approuvait ou tolérait les actes les plus reprehensibles. Cicéron, Caton et les autres grands hommes de l'antiquité s'occupent avant tout de faire tout ce qui peut leur donner de la gloire et transmettre leurs noms à la postérité.

Pline se plaint de la décadence des mœurs et déplore spécialement de voir le Barreau perdre la dignité qui le distinguait autrefois. Il dit qu'on voit des jeunes avocats arriver au prétoire accompagnés de gens chargés d'applaudir leurs plaidoiries. Il ne dit pas ce que les juges du temps faisaient pour réprimer ces abus qui heureusement ne compromettent pas encore la dignité de nos tribunaux et portent rarement atteinte au respect de notre magistrature. Mais ce qui se passe à la Commission royale est de nature à faire croire que nos mœurs judiciaires ne sont plus ce qu'elles étaient.

A un ami qui lui demande son opinion sur un jeune homme qui sollicite la main de sa nièce, il fait l'énumération des qualités de ce jeune homme et termine en disant :

“Je ne crois pas nécessaire de parler de ses moyens pécuniaires, mais je puis dire qu'il est le fils d'un homme très riche ; vu les mœurs de notre

époque et même les lois de Rome qui donnent à un homme dans la société un rang proportionné à sa fortune, je suis d'avis que la chose mérite considération”.

Voilà une considération qui n'a pas perdu le rôle important que de tout temps, elle a joué dans le monde. Les exigences de notre société rendent le mariage de plus en plus difficile, lorsque les futurs conjoints sont aussi pauvres l'un que l'autre; même chez nous on ne se marie plus, dans les villes spécialement, comme autrefois, sans argent, sans dot, avec seulement de l'amour. Faire vivre convenablement une femme et des enfants coûte cher maintenant et demande un revenu considérable, surtout dans une certaine société.

C'est dans les lettres que Pline adresse à sa femme Calpurnia qu'il manifeste spécialement la tendresse de ses sentiments et la chaleur de son affection.

Elle est malade, dans une campagne où elle est allée chercher la santé. Il ne cesse de lui écrire, veut qu'elle lui écrive elle-même tous les jours et même deux fois par jour. Il lui répète combien il l'aime et désire la voir près de lui.

“Vous avez la bonté, dit-il, de déclarer que mon absence vous afflige et que votre seule consolation est de converser avec mes livres comme

avec moi-même. Je suis heureux d'apprendre que je vous manque. Quant à moi, je lis et relis vos lettres et je les ai constamment à la main comme si je venais de les recevoir. Mais hélas ! elles ne font que ranimer mes sentiments à votre égard, car je me dis combien doit être douce la conservation de celle dont les lettres sont si charmantes. Toutefois je veux en recevoir aussi souvent que possible quoique le plaisir qu'elles me procurent ne soit pas sans chagrin" . . . Portez-vous bien".

Malgré le dérèglement des mœurs de ce temps, il y avait évidemment dans le grand monde romain si immoral, des hommes qui aimaient leurs femmes, savaient leur parler le langage de l'amour. Les lettres de Pline pourraient servir de modèles aux maris, à tous les amoureux de nos jours. On pourrait se demander si dans la haute société de notre époque il y a beaucoup d'hommes qui en écrivent de semblables.

Pline ne manque jamais l'occasion de parler de lui-même, de ses ouvrages, de ses succès au prétoire, de l'effet produit par son éloquence sur les juges et les sénateurs. Il raconte avec délice que Tacite s'étant trouvé assis au cirque à côté d'un chevalier romain, celui-ci, charmé de sa conversation, lui demanda qui il était. "Un homme lettré comme vous devrait le savoir", dit Tacite et le chevalier reprit : "Etes-vous Tacite ou Pline?"

Pline est enchanté de ce rapprochement, de cette association de son nom avec un si grand homme. Puis il raconte qu'un jour il était assis à table à côté d'un romain de grande distinction nommé Rafinus, qui avait pour voisin un ami venu à Rome pour la première fois, et qu'il entendit Rafinus dire à son ami en le montrant : "Voyez-vous cet homme?" "Et alors, dit Pline, il parla de moi et de mes œuvres littéraires avec tant d'enthousiasme que l'étranger dit : "Alors ce doit être Pline". "Si, ajoute Pline, Démosthènes fut si flatté d'entendre une vieille femme s'écrier en le voyant : "C'est Démosthènes!" pourquoi ne serais-je pas moi-même flatté de la célébrité que j'ai acquise".

N'est-ce pas que l'humanité est bien toujours la même? Quels sont les hommes célèbres de notre temps et de notre pays qui ne sont pas flattés des hommages adressés à leurs talents, à leurs succès et qui ne recherchent pas la popularité? C'est un sentiment bien naturel qui les stimule et leur fait accomplir des œuvres utiles à la société. Malheureusement il est souvent exagéré et se manifeste par une vanité, par une soif de louange peu digne d'un grand esprit.

De tous les hommes éminents que j'ai connus, Laurier était le plus modeste, le moins enclin à parler de lui-même, de ses succès, et l'encens qu'on lui offrait ne le grisait pas; il appréciait sans doute l'estime et l'admiration dont il était

l'objet, mais en cette matière comme en toute chose il évitait l'exagération. La hauteur de son esprit et la noblesse de son caractère le préservèrent des petitesesses de la vanité.

J'ai cru qu'une analyse succincte de quelques-unes des lettres de Cicéron et de Pline intéresserait ceux qui aiment connaître les mœurs, les pensées intimes et les principes des grands hommes de l'antiquité et qu'elle démontrerait que sous plus d'un rapport ces païens pourraient servir de modèles aux hommes de notre temps.

La fin de Cicéron fut tragique : le fameux Antoine qu'il avait flagellé de son éloquence le fit assassiner et donna l'ordre d'apporter sa tête qu'il fit clouer à la tribune aux harangues, à cette tribune célèbre, où le grand orateur avait tant de fois provoqué les applaudissements de la foule. Il fut victime de la haute et juste opinion qu'il avait de la grandeur des services rendus à son pays ; il se croyait invulnérable et ne ménageait personne ; tour à tour ami de César et de Pompée, changeant facilement de partis, il se fit des ennemis puissants qui profitèrent de ses erreurs, de son inconstance pour se débarrasser de lui : sa gloire ne put le sauver.

Quant à Pline, plus prudent, plus constant dans ses affections, il mourut chargé d'années et d'honneurs.

LA FEMME DANS L'ANTIQUITE

Dans un chapitre de ce livre je parle de l'affection de Pline pour sa femme Calpurnia qui était d'ailleurs si digne d'être aimée et je disais que cette affection et cette fidélité étaient d'autant plus remarquables qu'elles étaient rares, à cette époque de démoralisation générale. On pourrait donner, cependant, d'autres exemples de cette nature, mais en général les lois et les mœurs de l'antiquité faisaient à la femme un sort peu enviable. Quand on voit Platon, l'un des sages les plus populaires de l'antiquité, l'un des plus grands philosophes que le monde ait produits, proposer dans son projet de *République* que les enfants à peine nés soient séparés de leurs mères pour être élevés dans un établissement public aux frais et dans l'intérêt de l'Etat et que ceux qui naissent infirmes ou malades soient exposés, on peut se faire une idée des sentiments du temps.

Aristote, l'émule de Platon, exprime à peu près les mêmes vues sur la femme et sur les droits de l'Etat relativement à l'éducation des enfants. Il fallait avant tout donner à l'Etat tous les pouvoirs nécessaires pour former des citoyens forts, capables de le défendre, de lui faire honneur, et la femme ne devait être qu'un instrument, un élément de production. Il est vrai que les idées

de Platon ne furent pas introduites dans la législation et que Platon lui-même fut obligé de les abandonner, mais il est certain que dans la Grèce, à Lacédémone spécialement, le rôle de la femme était humiliant et faisait d'elle une servante, presque une esclave de l'homme et de l'État. Le mariage était une affaire arrangée entre les parents des futurs époux et l'amour n'y était presque pour rien, aussi on en brisait facilement les liens; on divorçait comme on se mariait, par fantaisie.

Les hommes réputés les plus sages chez les Romains comme chez les Grecs ne se gênaient pas de répudier des femmes avec lesquelles ils avaient eu des enfants et vécu pendant trente ou quarante ans. C'est ce que fit Cicéron qui répudia après trente-cinq ans de mariage sa femme *Terentia* pour épouser une jeune fille très riche. Caton lui-même, le grand censeur des mœurs de son temps, était sans respect pour le mariage et pour la femme dont il redoutait l'influence sur les hommes. Il disait que l'homme ne pouvant se dispenser de la femme, devait en tirer le meilleur parti possible.

Inutile de dire que jamais on n'eut l'idée de donner à la femme le droit de voter et de s'occuper d'affaires publiques. Celles qui voulaient s'émanciper et sortir de l'état d'infériorité et d'isolement auquel on les condamnait, étaient les

courtisanes dont plusieurs nous sont connues parce qu'elles furent les maîtresses de grands hommes, telles que, par exemple, Aspasic, la maîtresse illustre de Périclès, dont l'esprit et la beauté étaient si remarquables. Lorsqu'un homme comme Démosthènes pouvait dire publiquement que tout homme devait avoir outre sa femme deux maîtresses, on doit en conclure que la chose était dans les mœurs. Au théâtre, dans les pièces d'Aristophane et d'Euripide la dépendance et l'infériorité de la femme sont hautement proclamées. Dans les "Suppliantes" d'Euripide, on lit que *la femme sage doit laisser son mari agir pour elle en toutes choses.*

Pourtant, si on en juge par l'Illiade et l'Odyssée, il fut un temps où l'amour entre mari et femme se manifestait d'une façon émouvante, par des paroles et des actes héroïques que l'Histoire a enregistrés. Par exemple, quoi de plus touchant que le dévouement de Pénélope qui pendant vingt ans attend dans les larmes le retour de son mari, le rusé Ulysse, repousse tous les amoureux qui demandent sa main et ne songe qu'à revoir celui qu'elle aime tant? Quoi de plus touchant que le récit fait par Homère de sa joie, de son bonheur quand enfin elle le revoit! Quoi de plus touchant encore que la scène où Andromaque, tenant son bébé dans ses bras, fait ses adieux à son mari, le vaillant Hector partant pour le combat où il va périr?

“Mieux vaut, dit-elle, que je meure si je dois te perdre, car il n’y aurait plus de bonheur pour moi, rien ne pourrait dissiper mon chagrin... Tu es pour moi autant un père, une mère et un frère, qu’un époux chéri. Voyons, aie pitié et place-toi ici sur cette tour afin que tu ne fasses pas de ton enfant un orphelin et de ta femme une veuve...”

Hector dit qu’il doit faire ce que son honneur et son devoir exigent, mais il répond à Andromaque dans le langage le plus affectueux : “Rien, ni la chute de Troie ni la mort de Priam et des braves qui vont tomber en combattant ne me tourmente autant que la pensée de ton angoisse le jour où un Achéen t’enlèvera baignant dans tes larmes et te privera de la liberté... Que la terre, si je meurs, soit si épaisse sur ma tombe que je ne puisse entendre tes gémissements et te voir entraîner en captivité.”

Voilà n’est-ce pas de belles paroles et de beaux sentiments ?

L’Histoire de l’antiquité nous offre d’autres exemples d’amour, de dévouement et de courage chez la femme. Par exemple, Pline raconte qu’un romain éminent ayant été accusé de conspiration et arrêté, devait être condamné à mourir. Sa femme réussit à le voir et ne voulant pas que son mari tombât sous la main du bourreau, elle lui montra un poignard qu’elle avait caché sous

ses vêtements, et s'en frappa au cœur en disant : "Tiens, prends et fais comme moi, ça ne fait pas mal". Pline fait un éloge enthousiaste d'un acte plus courageux que chrétien.

Je me souviens avoir lu autrefois qu'une femme pour arracher son mari à la mort, vécut avec lui plusieurs années dans un souterrain où leur affection réciproque pouvait seul rendre la vie supportable.

Il faut dire que le mariage à Rome eut un caractère plus religieux qu'à Sparte ou Athènes et que la femme, la mère de famille, y fût plus respectée et considérée. Mais là comme ailleurs, elle fut victime de la corruption des mœurs. On rendait hommage aux actes de courage et d'héroïsme dont elle donnait parfois l'exemple, et même encore on trouve partout des monuments élevés par des maris reconnaissants à leurs épouses. Mais les lois et les mœurs restaient dures pour elle et la soumettaient à la volonté, à l'autorité plus ou moins tyrannique de l'homme, à une surveillance humiliante. Il est vrai qu'il vint un temps où elle ne se gêna pas de se venger de l'indifférence et des abus d'autorité de son mari et de tromper la vigilance sévère dont elle souffrait, en nouant des intrigues et en cherchant dans le divorce un remède à ses maux.

Inutile de dire que si le sort de la femme dans les pays civilisés comme la Grèce et l'Italie était si dur, il l'était bien davantage chez les nations bar-

bares et dans les régions de l'Orient où elle était traitée en véritable esclave. Dans les Indes, la femme du roi régnant devait mourir avec lui; on l'enterrait vivante ou on la faisait brûler sur un bûcher. Dans certains pays, comme chez les sauvages, elle était condamnée à faire les travaux les plus pénibles; on allait même jusqu'à l'atteler à la charrue à côté du bœuf.

On a bien raison de dire qu'elle ne peut jamais trop reconnaître ce que le christianisme a fait pour l'émanciper, pour la réhabiliter et la délivrer de la tyrannie la plus odieuse.

Il est bien vrai que même chez les nations chrétiennes elle a eu à souffrir de la corruption des mœurs et on a vu des rois très chrétiens garder leurs maîtresses dans leurs palais à côté de leurs femmes légitimes, mais à l'heure qu'il est ce scandale n'est plus possible, l'opinion publique ne le souffrirait pas. Un homme public ne pourrait pas poser comme principe, qu'un homme a droit d'avoir deux maîtresses et qu'il peut répudier sa femme, la mère de ses enfants.

Non, le danger maintenant est de passer d'un extrême à l'autre, d'arracher la femme au sanctuaire de la famille pour lui permettre de se mesurer avec l'homme dans toutes les sphères de l'activité humaine et même dans les parlements.

Nous vivons à une époque où tous les principes fondamentaux de la société ou même toutes les lois de la nature sont bouleversées, où toutes

les émancipations semblent avoir pour but de remplacer un abus, par un abus, une tyrannie par une autre tyrannie. L'exagération des Anciens qui ne voyaient dans la femme qu'un être inférieur, la servante de l'homme n'ayant d'autre mission que de donner des enfants à l'État, n'est peut-être pas plus condamnable que celle qui la pousse dans les voies où elle contractera des habitudes nuisibles à la famille, à la société, où son organisation physique et intellectuelle fera éclater son infériorité, où elle ne pourra que perdre son prestige et le respect dont elle jouit, où enfin, la maternité sera considérée souvent comme un embarras.

S'il est un pays où la femme ne doit pas être détournée des devoirs que la nature, la Providence et sa noble mission lui imposent, c'est bien le nôtre, notre province où des familles nombreuses réclament tout son dévouement, toute son énergie. Nulle part, la femme n'a plus de droit à l'estime et à la reconnaissance publiques, car nulle part elle n'a accompli avec plus de zèle et de dévouement ses devoirs d'épouse et de mère. J'ai parlé des actes d'héroïsme accomplis par des femmes dont l'Histoire célèbre les noms. Mais il est des dévouements obscurs qui ont souvent plus de mérite et sont plus utiles à un peuple que les actions les plus éclatantes. Quoi, par exemple, de plus méritoire que le dévouement constant de la femme, qui, pendant vingt, trente, quarante ans

met au monde, élève et forme à la vertu douze, quinze et vingt enfants, qui produit ces fortes et saines générations dont nous avons raison d'être fiers ! C'est en restant fidèles à ses glorieuses traditions, en marchant sur les traces de leurs mères, de leurs aïeules, que les Canadiennes-françaises accompliront leur mission et feront ce que notre avenir moral, religieux et national réclame. La femme peut faire tant de bien, accomplir tant de bonnes œuvres en dehors de la politique ! Là est le champ d'action où elle peut déployer l'esprit de dévouement et de sacrifice qui la caractérise ; là est le domaine où sa supériorité ne peut être contestée.



HOMMAGE A UN CANADIEN-FRANÇAIS

(1923)

Plusieurs Canadiens-français font honneur à leur nationalité en dehors de la province de Québec dans la politique, les professions libérales et le commerce. Ils jouissent de l'estime de leurs concitoyens d'origine anglo-saxonne et défendent avec énergie et talent les droits et les croyances religieuses et nationales de leurs compatriotes, au détriment souvent de leur intérêt personnel, en s'exposant à mécontenter le milieu où ils vivent et dont ils ont besoin. J'aurais aimé les signaler à la reconnaissance publique, mais je crains d'en oublier, et je tâcherai de m'acquitter de cette tâche plus tard, lorsque j'aurai tous les renseignements nécessaires. En attendant, je me contenterai de parler de celui dont la carrière professionnelle et politique jette le plus d'éclat sur le nom canadien. Pour avoir réussi à se frayer un chemin dans un centre essentiellement anglais et à briller au premier rang au Barreau, à la Chambre, au Sénat, il fallait beaucoup de talent et d'énergie, il fallait un travail ardu, un effort soutenu.

On croit généralement que M. l'abbé Groulx en a fait le vrai héros de son roman si discuté:

“L’Appel de la race”. En tout cas, son Lantagnac ressemble sous plus d’un rapport à M. Belcourt. Seulement, il n’a pu échapper au danger qui menace tous ceux qui entreprennent de mettre en scène un personnage vivant, de mêler le roman à la vérité, d’imaginer des situations plus ou moins conformes aux faits, à la vérité. Toutefois, si M. Belcourt est vraiment le personnage visé sous le pseudonyme de Lantagnac, M. l’abbé Groulx rend un hommage bien mérité au talent et au zèle avec lesquels le sénateur a plaidé depuis plusieurs années la cause de la langue française. A Toronto même, devant des auditoires plus ou moins prévenus, il a eu le courage de démontrer l’injustice de la loi concernant l’enseignement du français dans les écoles de la province d’Ontario, et il l’a fait avec une érudition, une franchise, une éloquence qui ont provoqué l’admiration de ses auditeurs. Ils n’ont pu s’empêcher d’applaudir ce Canadien-français faisant appel à leur esprit de justice, dans un langage impeccable, avec une force de raisonnement si convaincante, avec une documentation abondante.

Les propositions suivantes étaient le thème de ses deux conférences :

Le Canada est un pays bilingue et il doit l’être dans l’intérêt général du Canada ;

Toute législation qui proscriit l’usage ou l’enseignement du français est injuste, contraire à

l'esprit des traités, à l'interprétation raisonnable de la Constitution, aux leçons de l'Histoire, funeste à l'harmonie des races, à l'unité nationale.

A l'appui de ses propositions il apporta de fortes autorités, les opinions d'hommes d'État éminents, des extraits de lettres, dont plusieurs étaient inédites, écrites par des anciens gouverneurs du Canada.

Exemples : deux lettres écrites par le gouverneur Haldimand, en 1780 et en 1793, dans lesquelles il disait que dans l'administration du pays il fallait plutôt tenir compte des sentiments et de la façon de penser des 60,000 Canadiens-français qui formaient le vrai peuple du pays, que des 2,000 autres individus, dont la plupart étaient des commerçants et ne pouvaient pas réellement être considérés comme des résidants. Il fait l'éloge de l'Acte de Québec, qui, en rendant justice aux Canadiens-français, a empêché le Canada de devenir américain. Il suggère aussi de favoriser autant que possible l'établissement de colons canadiens-français sur la frontière, afin d'éviter le danger d'un contact trop intime entre gens parlant la même langue et professant la même religion.

Écoutons maintenant lord Dalhousie :

“La religion et la langue des Canadiens-français sont certainement le meilleur boulevard et le fondement le plus solide de leur loyauté et de

“leur fidélité à la Couronne. L'éducation de la population catholique devrait être littéralement encouragée. Une institution royale semblable à celle des protestants devrait être établie pour l'administration de leurs écoles et soumise à l'administration de leurs évêques”.

Lord Elgin écrivait à lord Grey, en 1848:

“Vous ne réussirez jamais à angliciser les Canadiens-français... Et qui croira pouvoir affirmer que la dernière main qui agitera le drapeau anglais sur le continent américain ne sera pas celle d'un Canadien-français?”

Évidemment, ce furent ces dernières paroles de lord Elgin qui inspirèrent sir Pascal-Étienne Taché lorsqu'il s'écria que le dernier coup de canon tiré en Canada pour la Couronne anglaise le serait par un Canadien-français.

Le docteur Ryerson, le fondateur du système d'éducation de la province d'Ontario, a plus d'une fois exprimé l'opinion que le français étant aussi bien que l'anglais le langage officiel du Canada: **IL DEVAIT ETRE ENSEIGNE DANS LES ECOLES DE CETTE PROVINCE.**

Sir Oliver Mowat exprimait la même opinion et disait: “On ne gagnera rien à proscrire la langue française dans les écoles”.

Jusqu'au célèbre et infortuné lord Kitchener qui, peu de temps avant sa mort tragique, disait:

“J’ai beaucoup entendu parler depuis quelque temps de la question bilingue au Canada. Les Canadiens-français savent ce qu’ils veulent et ils devraient l’obtenir... Ils veulent avoir leur langue maternelle dans n’importe quelle partie du pays, donnez-la leur. Plus vous leur donnerez, plus ils seront attachés aux institutions britanniques...”

Lord Dufferin, le plus remarquable de nos gouverneurs, a dit plus d’une fois que la diversité de races, de langue, de traditions, et la différence de mentalité étaient pour un pays un élément de progrès et de supériorité.

M. Belcourt donne des extraits intéressants des discours éloquents prononcés par sir John Macdonald et le grand avocat Edward Blake dans le célèbre débat de 1890, sur l’abolition de la langue française dans les territoires du Nord-Ouest.

Fort des opinions exprimées par ces hommes éminents, M. Belcourt affirme avec énergie que, dans l’intérêt même du Canada et de ses destinées, les Canadiens-français doivent conserver leur langue, leurs traditions, leur religion, tous les traits caractéristiques de leur race.

Si, dit-il, ils étaient assez *lâches* pour renoncer à ce qui constitue la meilleure part de leur héritage national, ils mériteraient d’être méprisés par leurs concitoyens anglais, et ceux qui prêchent la proscription de la langue française

font une œuvre funeste au pays, à ses intérêts les plus chers, à sa mission, contraire aux intentions des auteurs de notre constitution”.

Le président de la réunion dit, en proposant un vote de remerciements à M. Belcourt, qu'à une assemblée de la Société Historique de l'Université de Toronto, il avait été unanimement résolu qu'il était temps d'abroger le néfaste règlement 17. Plusieurs journaux de Toronto ne purent s'empêcher de constater le succès de M. Belcourt et l'effet considérable produit par son plaidoyer.

Lorsqu'on lit les deux conférences de M. Belcourt, on s'explique l'impression qu'elles on dû produire sur les esprits ouverts à la vérité, capables de s'élever au-dessus des préjugés. Le raisonnement, la logique et le sentiment y forment une forte chaîne, un faisceau puissant. Le sénateur Belcourt a donc droit à la reconnaissance de ses compatriotes, qu'il a honorés en s'honorant lui-même.

Ils ont bien du mérite nos compatriotes qui, partout en Amérique, aux États-Unis comme en Canada, donnent l'exemple du patriotisme et de la fidélité à tout ce qui constitue notre héritage national, et se font un devoir d'apprendre à leurs concitoyens d'origines différentes l'histoire glorieuse de notre passé et les actions héroïques de nos ancêtres.



L'ENERGIE AU POINT DE VUE NATIONAL

L'énergie a toujours joué un grand rôle dans les destinées des peuples et des individus; c'est elle qui assure leur force, leur grandeur et leur influence; sans elle les plus grands talents, les génies les plus puissants sont plus ou moins incomplets et stériles. Elle a été la qualité dominante de tous les grands peuples, de tous les grands hommes, de tous ceux qui se sont illustrés, qui ont acquis la gloire ou la fortune.

Rien de plus clairement établi par l'histoire ancienne et moderne, par l'expérience de tous les temps, de tous les pays. Depuis des siècles, on célèbre les actes d'énergie accomplis par les Grecs et les Romains, et on rapporte les moyens extraordinaires, cruels même employés par ces deux grandes nations pour faire de leurs citoyens des hommes énergiques, capables de tout entreprendre, de tout souffrir, de braver tous les dangers.

On n'a pas besoin de recourir à l'antiquité pour savoir ce que l'énergie peut produire. L'histoire de la guerre qui vient de ravager le monde en fournit des preuves éclatantes. A quoi la France doit-elle son salut? A l'énergie constante qu'elle n'a cessé de déployer pendant cinq ans dans la lutte la plus terrible, la plus dangereuse qu'elle ait subie depuis son existence.

Il y a quelques années, un écrivain français faisait une conférence ayant pour titre: "Napoléon, professeur d'énergie" et démontrait de la façon la plus intéressante, que ce grand homme devait à son énergie autant qu'à son génie tout ce qu'il avait accompli de grand, de glorieux. Mais pourquoi sortir de notre pays pour trouver des exemples d'énergie? Notre histoire en fourmille; depuis la fondation du Canada jusqu'à nos jours, elle en offre par centaines à notre admiration. Ce qu'il a fallu d'énergie pour fonder la Nouvelle-France, pour créer sur les bords du Saint-Laurent une nationalité canadienne-française, en dépit de tous les obstacles, de tous les dangers et des souffrances suscités par une nature inclemente et des sauvages barbares et cruels, est incroyable. L'histoire des hommes n'offre rien de plus beau que l'énergie héroïque des Champlain, des Maisonneuve, des Dollard, des Lemoyne, des d'Iberville. Et ce qu'on appelle le "Miracle canadien" ou le miracle de notre survivance est dû à l'énergie constante, persévérante et infatigable de notre population, au travail ardu de nos colons, de nos défricheurs, au dévouement de notre clergé, de nos institutions religieuses, de nos communautés d'hommes et de femmes, de nos éducateurs laïques.

On oublie trop ce qu'il faut de courage constant pour se dévouer pendant des années à l'éducation et au soin de ses semblables sans aucun in-

térêt humain, sans autre motif que celui de faire son devoir envers Dieu et ses semblables. Car l'énergie n'est pas seulement admirable chez les grands, elle l'est peut-être davantage chez les petits, chez les humbles, chez ceux qu'aucun intérêt terrestre ne stimule. Et que dire de l'énergie de nos mères de famille qui pendant une longue vie se soumettent aux charges d'une maternité si onéreuse et donnent à la patrie les nombreuses générations qui en font la force et la grandeur ! La politique ne les détournera pas, je l'espère, des devoirs que leur noble mission leur impose dans l'intérêt de la famille et de la nationalité ; elles continueront de préférer exercer leur heureuse influence au sein de la famille que dans les parlements où elles seront plus ou moins déplacés physiquement et moralement.

Jusqu'à présent je n'ai envisagé que les bons côtés de l'énergie, mais il faut bien reconnaître que, à l'exemple des plus belles et des plus fortes facultés de l'âme, elle est puissante pour le mal comme pour le bien. Tout dépend de la façon dont elle est dirigée par la raison et les sentiments.

Inspirée ou dirigée par la religion, le patriotisme et l'amour du prochain, elle produit des saints, des héros, des bienfaiteurs de l'humanité, alliée à un esprit méchant, elle enfante les grands criminels. L'expérience démontre aussi que plus l'énergie est grande plus elle a besoin

d'être contrôlée, dirigée par un jugement sain, par une raison froide. Une volonté faible à la merci d'une imagination brillante ou de fortes passions produit des vies irrégulières, pleines d'erreurs et de fautes.

Mais que faire, dit-on, lorsqu'on est venu au monde sans énergie? A cette question que l'on pose souvent, la réponse est facile. L'énergie, comme les autres qualités de l'âme, peut s'acquérir par la réflexion, par l'entraînement, par la lutte, une lutte constante, persévérante. Chaque effort pour résister à une mauvaise pensée, à un mauvais sentiment, fortifie la volonté, la fait monter d'un cran. Croit-on que les Augustin, les François de Sales, les Vincent de Paul sont devenus saints du premier coup, sans lutte, sans combat?

L'un de mes amis avait contracté le goût des boissons fortes à un tel point que sa santé en souffrait sérieusement. Un jour, son médecin lui dit que s'il continuait de boire, il ne vivrait pas longtemps. "Puisqu'il en est ainsi, dit-il, je n'ai pas le droit de détruire ma vie au détriment de ma femme et de mes enfants". Il fit la promesse solennelle de ne plus boire; il y fut fidèle et il mourut à un âge avancé. Mais il disait souvent les efforts qu'il lui avait fallu faire pour briser sa volonté, pour être maître de sa passion. J'ai déjà parlé des moyens employés par les Japonais pour donner de l'énergie à des enfants faibles et

timides. Un père, par exemple, enverra son fils porter pendant la nuit un objet quelconque dans un cimetière, il le fera lever à quatre heures du matin pour le soumettre aux exercices les plus violents et les plus propres à le fortifier. Le procédé est cruel, barbare même souvent, mais il produit des résultats merveilleux; il forme des hommes dont l'héroïsme a fait l'admiration du monde entier dans la guerre russo-japonaise.

Il n'y a pas de doute que le zèle religieux, l'enthousiasme patriotique, l'ambition et le pouvoir enfantent souvent des actes d'énergie. Mais l'énergie la plus méritoire est celle qui dure, qui se manifeste non pas seulement une ou plusieurs fois sous l'empire d'un sentiment puissant, d'une grande exaltation, mais toujours, dans tous les actes d'une vie longue.

L'expérience démontre qu'une intelligence ordinaire servie par une forte volonté a souvent plus de valeur et de succès qu'un talent brillant dénué d'énergie.

De tous les hommes distingués que j'ai connus, sir Georges-Etienne Cartier était le type le plus accompli de l'énergie personnifiée. Tout chez lui dans son extérieur, dans sa façon de parler et de marcher, dans son regard, dans tous ses mouvements, annonçait un homme déterminé, à la volonté forte, inébranlable, un lutteur sans peur et sans merci. Lorsqu'il parlait dans la Chambre ou sur un husting, les mouvements de sa for-

midable mâchoire menaçaient de broyer ses adversaires. Son énergie a pu, dans certains cas, lui faire commettre des erreurs, mais elle nous a rendu de grands services dans des circonstances où une volonté faible aurait pu nous faire beaucoup de mal.

Chapleau, enfant gâté de la nature, avait une volonté vacillante, à la merci des événements, et des circonstances, mais il avait tant de talent, il avait une éloquence si séduisante, il y avait tant de charme dans son extérieur et sa voix, qu'il ne sentit jamais assez le besoin de faire de grands efforts pour réussir, pour être admiré, adulé même.

Mercier avait plus de volonté, ainsi que le démontrent son extérieur, sa vigoureuse organisation physique, son éloquence véhémence et argumentative. Il en a donné une preuve convaincante dans le règlement de la question si épineuse des biens des Jésuites. Il a fait, à cette occasion ce qu'aucun autre homme d'Etat n'avait osé entreprendre. Il en a encore donné la preuve lorsque de 1882 à 1886, à la tête d'une quinzaine de députés libéraux, il entreprit de démolir le gouvernement des Mousseau, des Flynn et des TAILLON. Ceux qui l'ont vu aux prises avec ces hommes distingués n'oublieront jamais la vigueur et le talent qu'il déploya dans cette lutte, qui, grâce à la question Riel, se termina par l'écrasement du parti conservateur.

Laurier, si doux, si patient, si indolent même dans les choses ordinaires de la vie, avait de l'énergie par devoir, lorsque l'intérêt de son parti ou de son pays l'exigeait, et alors il se transformait et déployait dans ses actes comme dans ses paroles une vigueur étonnante; rien ne pouvait l'empêcher de dire et de faire ce qu'il croyait juste, opportun, nécessaire.

Ma conclusion est facile à deviner.

Il est opportun, nécessaire de former des hommes de volonté forte, capables de résister aux mauvaises influences, de poursuivre un but louable avec patience et persévérance, de remplir leurs devoirs de chrétiens et de citoyens, de lutter, de faire des sacrifices pour le triomphe d'un principe juste, d'un sentiment noble, d'une cause nationale et de mériter la confiance de leurs compatriotes et même l'estime de leurs concitoyens d'origine anglaise.

Tous nos collèges, toutes nos maisons d'éducation devraient être des écoles d'énergie.



L.-O, TAILLON

L'un des derniers survivants de mon temps vient de disparaître. Pourtant à le voir, on pouvait croire qu'il vivrait encore plusieurs années. Mais les apparences chez l'homme qui a dépassé la 80e année sont souvent trompeuses ; à cet âge le fil de la vie est ténu, fragile, facile à briser. S'il a vu venir la mort, il a dû la recevoir comme une amie, car depuis plusieurs années la vie n'avait plus de charmes pour lui. Vivant presque toujours seul, isolé, dans une communauté où la sympathie et les égards les plus délicats ne suffisaient pas à remplacer les soins et les affections de la famille, ne pouvant presque plus lire à cause du mauvais état de ses yeux, ayant abandonné l'exercice actif de sa profession, il s'ennuyait, faute des distractions si nécessaires à l'homme dont le cerveau est actif, l'âme impressionnable. D'ailleurs, il y avait toujours chez lui un fond de mélancolie, un besoin de changement et un certain dédain des choses de la vie, qui l'empêchaient de jouir des situations importantes qu'il occupait et des satisfactions qu'elles auraient dû lui procurer.

Son cours d'études fini, il avait pris la soutane ; des sentiments religieux et son état d'âme le portaient naturellement vers le sacerdoce, mais il eut

peur des responsabilités du prêtre qui veut faire son devoir, et résolut de se faire avocat. De libéral modéré il devint conservateur ardent, se fit élire plusieurs fois député, fut deux fois élevé au poste de premier ministre, et ne cessa d'occuper à Québec les positions les plus importantes. En 1896 il démissionnait comme premier ministre pour entrer dans le cabinet Tupper et l'aider à faire triompher sa politique relativement à la fameuse question des écoles du Manitoba. Il croyait sincèrement que le bill rémédiateur proposé par Tupper était la solution la plus pratique de cette épineuse question. Ce ne fut pas l'opinion des électeurs, qui, en 1896, votèrent contre le ministère Tupper et firent arriver Laurier au pouvoir.

Taillon avait renoncé inutilement à la haute position qu'il occupait à Québec. Il n'hésitait jamais à sacrifier son intérêt personnel, à braver même l'impopularité, afin de rendre service à son parti, à son pays. Pourtant la franchise de sa parole et sa façon honnête d'administrer les affaires de la province lui causèrent bien des ennuis. On admirait sa probité, son désintéressement, mais on le trouvait trop sévère, trop scrupuleux. Aux amis qui s'en plaignaient, il disait : "Lorsque la façon dont je fais mon devoir ne vous conviendra plus, je m'en irai".

Je crois devoir donner un exemple entre plusieurs de sa probité.

Au cours d'une de ses élections, un entrepreneur connaissant sa pauvreté lui adressa un chèque de \$500. Taillon lui renvoya son chèque en lui disant qu'il ne pouvait rien accepter d'un homme qui faisait affaires avec le gouvernement. Beaucoup d'hommes publics pourraient-ils en dire autant ?

Il aurait pu être juge, mais il refusa de l'être, craignant les responsabilités d'une position dont il était si digne. Les avocats d'aujourd'hui ne sont pas aussi craintifs.

Lorsque ses amis voulurent lui assurer une retraite convenable, ils le firent nommer gouverneur des Postes à Montréal, mais un bon jour il donna sa démission en disant qu'il ne croyait pas avoir été nommé uniquement pour nommer des balayuses et des messagers, que, dans de pareilles conditions, il ne pensait pas gagner son salaire.

Le fait est que si ses amis avaient voulu reconnaître dignement ses services, ils auraient dû le nommer sénateur. Le courage avec lequel il approuva la politique du ministère Borden lui méritait bien cela. Mais comme sa délicatesse, sa modestie et une fierté de bon aloi l'empêchaient de rien demander, d'autres moins scrupuleux passaient avant lui.

Rien de stable, de permanent dans son existence.

Il en fut de même de son mariage : après des années de réflexion, il se décida à épouser une charmante femme, Mme veuve Bruneau, avec laquelle il avait toute raison d'espérer être heureux. Huit mois après son mariage, elle mourait presque subitement. Le coup fut terrible, la blessure profonde, inguérissable. Il se fâchait lorsqu'on lui conseillait de se remarier et disait qu'il ne voulait plus s'exposer au même danger.

Les sentiments religieux qui l'animaient avaient de la peine à maîtriser les impatiences de son tempérament, la violence de son caractère, à l'empêcher de tomber dans le scepticisme. L'injustice, la grossièreté, la malhonnêteté et l'ignorance prétentieuse l'indignaient. Il aimait les milieux où régnaient la candeur, la franchise, la politesse, la bonne foi et la modestie, et c'est la raison pour laquelle il a pu vivre si longtemps dans une maison où il trouvait ces qualités.

En résumé, c'était une forte et brillante organisation morale et intellectuelle, une nature de soldat et d'artiste, pleine de vitalité, de vivacité, de contrastes, faite de poudre à canon et d'huile d'olive; un caractère original et mobile, passant facilement de la brusquerie et de l'impatience à la douceur, à l'attendrissement; un esprit fin, remuant, étincelant comme une aurore boréale, souple, propre à tout, capable de tout comprendre, de tout faire; une tête vivante, où les pensées sérieuses, sombres même, se succédaient et

se succédaient avec la rapidité de l'éclair; une éloquence un peu indolente parfois comme son caractère, puis soudain agressive, belliqueuse, retentissante; une verve intarissable; une mitrailleuse de bons mots, de réparties, de boutades et d'apostrophes spirituelles.

Il ne refusait jamais son concours aux œuvres patriotiques. Par exemple, lorsqu'en 1874, j'eus l'idée de célébrer la fête nationale de façon à faire briller notre vitalité nationale, en invitant toutes les associations canadiennes-françaises de l'Amérique et du Canada à se réunir à Montréal, Taillon fut un des premiers à qui je m'adressai pour organiser cette fête inoubliable, si belle qu'on n'en verra peut-être jamais plus de pareille. Dans les nombreuses assemblées qui eurent lieu pour inviter notre population à faire les préparatifs nécessaires, il parla avec une force et une chaleur qui produisirent le plus grand effet, et lorsqu'il avait fini de parler, de sa voix mâle, puissante, il entonnait des chants patriotiques. Les électeurs de la division Est de Montréal, si sensibles aux influences oratoires et musicales, ne pouvaient manquer d'admirer un homme si bien doué. Aussi, ils se firent un devoir et un honneur de l'envoyer les représenter à la chambre locale.

C'était un des hommes les plus spirituels de son temps. Ses traits d'esprit sont bien connus; j'en ai moi-même publié plusieurs.

Un jour, Mercier, qui avait eu l'habileté de faire accepter au populaire curé Labelle la position de sous-ministre de l'Agriculture, invoquait son opinion pour justifier sa politique. Taillon lui reprocha de se servir de ce prêtre estimé comme d'un paravent, espérant sans doute qu'on n'oserait pas toucher au curé Labelle. "Eh bien ! dit-il, nous ne pouvons vous atteindre en passant à travers le corps du curé Labelle, nous en ferons le tour ; seulement ce sera long".

Mercier demandait d'affecter quelques milliers de piastres à l'empierrement de certains chemins "Vous n'avez pas besoin pour cela, dit Taillon, de rien acheter, vous avez reçu assez de pierres pour macadamiser tous les chemins de la province".

Aux élections de 1886, il fut défait à Montréal, mais élu à Montcalm. A des amis qui déplo-raient ou regrettaient sa défaite à Montréal, il dit : "Oui, c'est vrai, j'ai perdu Montréal, mais j'ai gardé mon calme".

Mais répéter tous ses mots spirituels serait trop long.

Lorsqu'on réussissait à l'arracher à ses préoccupations, à ses méditations plus ou moins tristes, il était charmant, sa verve, sa gaieté, ses traits d'esprit égayaient les réunions qui avaient réussi à l'avoir. Sans compter que, grand amateur de musique et possesseur d'une voix puissante qu'il savait manier, il chantait avec succès les compositions des plus grands maîtres. Il fut fort cha-

grin le jour où il constata qu'il lui fallait renoncer au plaisir favori que lui procurait la musique. Ne pouvant presque plus lire, ainsi que je l'ai dit, seul avec ses pensées, ses souvenirs et ses regrets, ne désirant ni n'espérant plus rien, la vie ne lui disait plus rien de bon. Aux hommes dont la vie a été active, mouvementée et dont le cerveau a conservé sa vigueur, il faut, dans la vieillesse, une occupation quelconque, un intérêt qui leur fasse croire qu'ils sont encore utiles.

La mort qu'il désirait a été bonne pour lui : elle l'a terrassé d'un seul coup.

Il n'y eut qu'une voix pour rendre hommage aux talents et aux qualités du défunt, pour proclamer que jamais homme public ne fut plus honnête, plus désintéressé, plus digne de respect, plus soucieux de faire son devoir envers la société, plus zélé pour les intérêts de son pays. Des hommes de cette trempe sont difficiles à remplacer.

Je suis heureux de rendre hommage à un adversaire politique dont l'esprit de parti, depuis quelques années spécialement, était plus ou moins intransigeant, mais dont je n'ai jamais cessé d'admirer le talent, l'esprit, la probité et toutes les qualités du vrai gentilhomme.

Ils s'en vont les hommes de mon temps ! Que de vides ! Nous ne sommes plus que trois ou quatre de cette génération, et il faudra bien que nous partions nous aussi. Si nous savions au moins

où nous allons ! Mais heureux ceux qui peuvent comme Taillon, se rendre le témoignage d'avoir fait toujours son devoir.



LA GAIETE DES DEPUTES CANADIENS-FRANCAIS

Tel est le titre d'un écrit intéressant dans lequel le *Herald* cite l'appréciation que fait un journaliste anglais de la députation canadienne-française.

"Généralement, dit ce journaliste, les ministres canadiens-français se laissent moins absorber que leurs collègues anglais par leurs occupations officielles, et savent donner plus de temps aux distractions sociales, aux gaietés de la société".

Il donne comme exemple de la vérité de son assertion les réunions joyeuses qui avaient lieu autrefois chez sir Georges-Étienne Cartier, où l'on voyait parfois une douzaine de députés se servant d'un banc comme d'un canot, de balais et de bâtons en guise de rames et chantant à tue-tête les chansons populaires que chantaient nos anciens canotiers dans leurs voyages à travers l'Amérique du Nord.

Le journaliste anglais aurait pu ajouter que Cartier n'était pas celui qui riait et chantait le moins fort, que les voisins pouvaient entendre les éclats de sa voix retentissante. Mais il a raison de dire que de toutes les maisons de ministres celle de Cartier était la plus gaie, la plus fréquentée.

Ce Cartier si dur à ses adversaires dans la Chambre ou sur les hustings, était dans la vie privée le plus aimable des hommes, hospitalier, généreux, s'ingéniant à amuser ses hôtes, à rendre ses réceptions agréables, populaires.

Plusieurs libéraux assistaient à ces soirées et Dansereau disait que Cartier était plein de prévenance pour eux ainsi que pour les députés anglais qu'il forçait à fraterniser avec leurs confrères canadiens-français, à prendre part à leurs réjouissances. Cartier était fier du succès de ses soirées et disait à son confident Dansereau, qu'elles lui procuraient des distractions dont il avait besoin et que son influence politique en bénéficiait.

Les réceptions de sir John MacDonald étaient aussi recherchées, mais on s'y amusait moins que chez Cartier, la gaieté y était moins bruyante; les joies anglaises sont toujours un peu sombres, nuageuses comme le ciel d'Angleterre.

Souvent, après une soirée où il s'était fort amusé, Cartier retenait Dansereau et lui donnait les grandes lignes d'un article qu'il désirait voir publier dans la *Minerve*. C'est dans une de ces circonstances qu'il dit à Dansereau: "As-tu remarqué que depuis quelque temps je traite Blake avec beaucoup d'égards? mes amis doivent faire comme moi; nous pouvons être obligés de nous entendre avec lui et il est bon que sir John le sache'." C'était dans un temps, disait Dansereau,

où Cartier croyait avoir raison de se plaindre de son ami sir John qui ne pouvait pas toujours se soustraire à certaines influences peu favorables à la province de Québec. Mais sir John était trop habile pour se séparer de l'homme auquel depuis longtemps il devait le pouvoir.

Les paroles de Dansereau confirment ce qui se disait dans certains cercles politiques des relations de sir John et de sir Georges. C'étaient deux fortes têtes dont l'union était puissante, redoutable, dont l'une l'emportait par la finesse, la ruse et la souplesse, l'autre par l'énergie, le travail, le souci du bien public, le dévouement aux amis, au parti. Tous deux furent assez habiles pour conserver la confiance et l'union des deux grandes forces du pays : l'orangisme et le catholicisme. La question des écoles du Nouveau-Brunswick et la question Riel mirent en danger cette union, mais ce fut après la mort de Cartier qu'elles finirent par la briser ; ce fut spécialement l'exécution du chef des Métis qui compléta sa ruine.

Dansereau admettait que sans les influences puissantes qui pesèrent sur les décisions de sir John, Riel n'aurait pas été exécuté, Letellier n'aurait pas été destitué, et il ajoutait que même la politique de protection industrielle qui en 1878 ramena au pouvoir le parti conservateur, n'aurait pas été adoptée.

Sir John que les principes et les scrupules ne fatiguaient pas tendait la voile à tous les vents de l'opinion publique et cherchait avant tout ce qui était utile à son parti : il était l'adorateur fervent du dieu de l'opportunisme. Cartier aimait lui aussi le pouvoir et voulait avec énergie le succès de son parti, mais il avait des principes, des convictions qu'il n'aurait pas violés volontairement et sciemment. Il en a donné la preuve lorsqu'à Londres on voulut transformer le projet de Confédération en union législative. Il est vrai qu'il n'aurait pu acquiescer à une pareille trahison sans ruiner son prestige dans la province de Québec, mais il pouvait se croire assez fort pour faire accepter, comme une nécessité politique, une concession si funeste à la province de Québec. Maintenant son intransigeance apparente en politique ne l'a pas empêché de vouloir, en 1858, s'allier à Dorion afin de mettre fin aux divisions politiques de la province de Québec.

Que l'amour du pouvoir et l'esprit de parti aient parfois nui à sa clairvoyance et aient faussé son jugement dans certaines circonstances, spécialement dans l'élaboration du projet de Confédération et dans sa conduite envers les Métis, on peut le croire, mais il est indéniable qu'en général il a cru faire ce que l'intérêt du pays et de sa province requérait.

LES RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LES
PATRIOTES A LA GRANDE ASSEMBLEE
DE SAINT-LAURENT LE 15 MAI 1837.

Je dois à l'hon. juge Brodeur, petit-fils d'un patriote tué à saint-Charles, le texte des résolutions adoptées à la grande assemblée tenue à Saint-Laurent, le 15 mai 1837. Louis-Joseph Papineau, le principal orateur du jour, y fit un discours véhément dans lequel il exhorta les hommes et les femmes de la province à ne faire usage que d'étoffes et, en général, de produits fabriqués dans le pays. Cette assemblée venant après celle de Saint-Ours, effraya les autorités ainsi que le démontre la dépêche adressée, le 26 mai, par lord Gosford au ministre des colonies.

Voici ces résolutions

Proposé par le capitaine Stanislas David du Sault-au-récollet, appuyé par M. François Tavernier, de Montréal, et

Résolu—"Que lorsque nous avons demandé l'intervention du gouvernement impérial dans l'intérêt du bon gouvernement de cette province nous indiquâmes comment les réformes demandées devaient nous être accordées;

“Que ce n'est pas conformément aux vues européennes, ni aux recommandations de gens étrangers aux besoins de ce pays et à notre état social, que nos institutions politiques devraient être modifiées, mais que ce changement devrait être fait suivant les recommandations et les désirs des députés librement élus par le peuple, vu que seuls ils ont la compétence requise pour connaître nos besoins et réformer ces institutions dont ils ressentent autant que nous les déplorable abus;

“Que nous répudions d'avance les remèdes inefficaces que l'on parle d'appliquer à des griefs dont la cause ne sera pas détruite;

“Que nous demandons, par l'extension du système électif, des institutions analogues à celles des ci-devant colonies de la Nouvelle-Angleterre, les seules qui conviennent à notre état social et qui puissent mettre fin à ces odieuses distinctions nationales que nous détestons, et nous donner les bases d'un bon gouvernement.”

Par les représentants du peuple

On a dû remarquer que les patriotes de 1837 proclamaient que tout changement dans nos institutions politiques devrait être fait uniquement par les représentants du peuple, qui seuls connaissent les besoins de ce pays et pourraient appliquer efficacement aux griefs dont on souffrait des

remèdes requis. Comme on le voit, la politique de nos jours qui exige qu'aucun changement dans nos institutions politiques et dans nos rapports avec le gouvernement impérial ne soit fait sans l'assentiment des habitants de ce pays, n'est pas nouvelle; c'était celle des patriotes de 1837. L'autonomie de la province et l'industrie nationale furent les deux thèmes principaux de l'éloquente philippique de Papineau.

Lorsque nos ministres et nos hommes publics demandent à la population d'acheter le moins possible des États-Unis ce qu'elle peut se procurer dans le Canada, ils ne se doutent pas qu'ils ne font que répéter ce que les chefs patriotes ont conseillé et prêché avant eux. Seulement, il faut l'avouer, les motifs étaient différents. Le but des patriotes était spécialement de priver le gouvernement des revenus provenant des droits de douane imposés sur les marchandises venant de l'Angleterre. Et ils étaient heureux de pouvoir proclamer que cette politique aurait pour effet de développer les industries du pays. Nos hommes publics, eux, disent avec raison que la consommation de produits canadiens mettrait fin à la grande perte d'argent que les taux du change causent au pays et favoriserait indirectement nos industries nationales.

Des historiens prétendent que les patriotes auraient dû persister à assurer le triomphe de leurs idées par des moyens constitutionnels. C'est ce

qu'ils auraient fait probablement et ils n'auraient pas perdu patience, si au lieu de continuer à les maltraiter, à mépriser leurs revendications on leur avait donné raison d'espérer que justice serait faite. Il a fallu deux insurrections pour ouvrir les yeux au gouvernement impérial et à ses représentants au Canada, pour les décider à accorder aux Canadiens les réformes qu'ils réclamaient.

Je ne crois pas nécessaire de publier les autres résolutions adoptées à l'assemblée de Saint-Laurent.

Délégués à la Convention

La dernière demandait l'organisation d'une convention générale dont feraient partie les membres de la Chambre d'assemblée et du Conseil législatif et des délégués de tous les comtés, villes et villages de la province, et qu'un comité fût nommé pour représenter la cité et le comté de Montréal à cette convention et que ce comité fût composé comme suit : Docteur Valois, E.-R. Fabre, George Watson, Louis-Roy Portelance, Thomas McNaughton, Urbain Desrochers, P. Lachapelle, Stanislas David, John Dillon, I. Bell, Joseph-Antoine Gagnon et Joseph Letourneux.

Des assemblées comme celle de Saint-Laurent, ayant eu lieu dans plusieurs comtés de la province, Lord Gosford lança une proclamation pour les

défendre et destitua un grand nombre d'officiers de milice afin de les punir d'y avoir assisté. Mais les patriotes n'en continuèrent pas moins de se réunir et de protester par des **RESOLUTIONS** énergiques contre la conduite du gouvernement. La célèbre assemblée de Saint-Charles mit le comble à la mesure, et Lord Gosford se crut obligé, à son regret, d'émettre des mandats d'arrestation contre les chefs patriotes. Il faut avouer que les **RESOLUTIONS** adoptées dans les assemblées publiques devenaient de plus en plus violentes et séditeuses. Lord Gosford était un excellent homme naturellement porté à la clémence et hostile aux mesures de rigueur. Mais les ennemis des patriotes étaient actifs et violents; dans des assemblées publiques ils demandaient au gouvernement de sévir, et il faut bien avouer que le langage et la conduite des chefs patriotes leur donnaient trop raison. Mais la politique du gouvernement impérial autorisant le gouverneur à s'emparer du revenu de la province sans le consentement de la Chambre, avait mis le comble à l'indignation publique. On avait eu recours à ce moyen extrême afin de remplacer les subsides que la Chambre d'assemblée persistait à refuser de voter. Mais c'était un acte subversif de la constitution anglaise, un procédé tyrannique et injustifiable. Ce fut l'opinion exprimée dans le parlement anglais par les hommes les plus éminents.



UNE ASSERTION INJUSTE

L'organe des orangistes, le *Sentinel*, rappelait que j'avais fait l'éloge de Sir MacKenzie Bowell, qui pendant plusieurs années avait été le Grand Maître des orangistes et que j'avais été surpris de le trouver si juste, si raisonnable, et il ajoutait que, évidemment, j'étais prévenu contre les orangistes comme le sont la plupart de mes compatriotes, faute de les connaître et à cause des préjugés créés contre eux par notre clergé. Toujours le clergé! C'est toujours en toute chose le grand coupable aux yeux de certains hommes.

Les rédacteurs du *Sentinel*, dans le cas actuel comme dans beaucoup d'autres cas, sont injustes envers le clergé catholique et les Canadiens-français.

A les entendre nous n'avons pas les moindres raisons d'être prévenus contre les orangistes, que ce sont des hommes doux, incapables de faire le moindre mal à leurs semblables.

Non, messieurs, ce n'est pas le clergé qui nous a appris à redouter les orangistes quoique privément et même publiquement ils soient souvent aimables et estimables, c'est l'Histoire qui nous a fait connaître leurs méfaits et leurs tendances dangereuses. C'est l'Histoire qui nous a appris que ce sont les orangistes qui, en 1841,

obligeaient La Fontaine à retirer sa candidature dans le comté de Terrebonne afin d'éviter une effusion de sang; qui voulaient le tuer en 1849, pour le punir d'avoir fait adopter le bill d'indemnité et incendiaient le Parlement afin d'empêcher lord Elgin de sanctionner cette loi; qui ont été si injustes envers les pauvres Métis persécutés et ont forcé Sir John MacDonald et ses collègues à faire monter l'infortuné Riel sur l'échafaud pour venger la mort de leur confrère Scott, lorsque déjà il avait été puni pour cet acte jugé nécessaire dans le temps par le gouvernement provisoire ou *de facto* qui exerçait le pouvoir. Et ne sont-ce pas les loges orangistes qui depuis des années persécutent la langue française et empêchent le gouvernement d'Ontario d'abroger le fameux et injuste règlement 17? Et n'ont-elles pas donné à nos compatriotes le droit de croire qu'elles sont responsables en grande partie de la loi de conscription adoptée spécialement pour forcer les Canadiens-français à prendre les armes, pour les punir de n'avoir pas le même zèle que les Anglais pour la guerre?

Ce n'est pas tout, mais assez pour établir que l'Histoire et non le clergé est responsable des opinions et des sentiments de nos gens à l'égard des loges orangistes. Des Anglais éminents comme Edward Blake, par exemple, n'ont pas craint de dénoncer l'orangisme, de le considérer dangereux pour la paix et la concorde dans le Canada. Il n'y a pas de doute que plusieurs de ses chefs, de ses

grands maîtres, les MacDonald, les McNab, les Bowell, lorsqu'ils ont exercé le pouvoir, ont fait preuve plus d'une fois de modération et d'esprit de justice, lorsque spécialement l'intérêt politique et l'esprit de parti le leur conseillaient. Combien de fois cependant ils ont été obligés de céder aux injonctions des loges !

Dans toutes les questions où l'intérêt protestant et impérialiste est en jeu ils sont les champions des extrémistes, des intransigeants, des mesures coercitives. Que leurs motifs soient parfois patriotiques, je l'admets, mais leurs actes et leurs paroles sont souvent provocants pour les catholiques et les Canadiens-français, pour ceux qui veulent que notre politique soit vraiment canadienne et inspirée par les besoins et les intérêts du Canada.

Les Canadiens-français ne sont pas eux-mêmes sans faute. Ceux qui les représentent peuvent parfois manquer de modération et de discrétion, mais si on les juge par leurs actes, on doit reconnaître qu'ils sont généreux et modérés, raisonnables et se contentent de revendiquer leurs droits sans blesser les sentiments et les convictions de leurs concitoyens anglais et protestants. Les rédacteurs du *Sentinel* penseront, j'espère, que mon seul motif en ce moment est de leur démontrer que leurs assertions ne sont pas justes pour notre clergé et pour les Canadiens-français et que ce qu'ils appellent des préjugés sont des sentiments justifiés par des faits, par l'Histoire.

LE MONUMENT DES PATRIOTES

Lorsqu'on m'offrit la présidence du comité du Monument aux Patriotes de 1837-38, je crus que je ne pouvais refuser de participer à une œuvre si patriotique, à une œuvre de justice et de reconnaissance; je pensai que je ne pouvais refuser de rendre hommage, pour la dernière fois peut-être, à la mémoire des hommes dont, depuis près de soixante ans, je plaide la cause. Je crus aussi que les Canadiens-français se feraient un devoir de contribuer à l'érection d'un monument, à l'endroit même où douze de ces patriotes infortunés montèrent sur l'échafaud pour expier le crime d'avoir trop aimé la liberté, d'avoir voulu mettre fin aux abus, aux injustices dont les Canadiens étaient victimes. On élève des monuments à des hommes qui souvent ont beaucoup moins souffert et fait des sacrifices bien moins admirables pour le bien, l'honneur et les droits de leurs compatriotes, de leur pays.

Ils furent imprudents, dit-on, ceux spécialement qui entreprirent l'insurrection de 1838, c'est vrai, mais s'il fallait condamner toutes les imprudences enfantées par le dévouement, par le sacrifice, il faudrait enlever les pages les plus glorieuses de notre histoire. Lorsque Dollard et ses seize héroïques compagnons entreprirent d'arrê-

ter les sauvages menaçant de détruire la colonie naissante de Ville-Marie et même de toute la Nouvelle-France, le brave LeMoyne et quelques autres des plus intrépides défenseurs de Ville-Marie trouvèrent le projet imprudent et leur demandèrent d'attendre que la récolte fût faite, afin qu'ils pussent se joindre à eux et les aider. Mais ils persistèrent dans leur résolution, ils partirent à la rencontre des sauvages, se battirent pendant huit jours, un contre 20, contre 40, et déployèrent tant de courage et d'héroïsme que les bandes sauvages renoncèrent à leur entreprise et s'en retournèrent avec leurs morts dans leurs bourgades.

Aujourd'hui il n'y a qu'une voix pour célébrer l'héroïsme de ces jeunes gens, pour proclamer qu'ils sauvèrent la colonie à son berceau, et que s'ils avaient attendu, les sauvages auraient eu le temps de faire des ravages et des massacres funestes.

Notre histoire est remplie de ces imprudences commises par des hommes qui bravant tous les dangers et n'écoutant que leur courage, leur dévouement, ne comptaient jamais le nombre de leurs ennemis et entreprenaient les expéditions les plus hardies, les plus téméraires en apparence. On ne croit jamais faire trop pour honorer la mémoire de ces hommes, parce qu'on les juge par les motifs qui les animaient, par les résultats qu'ils ont obtenus. Eh bien, c'est ainsi qu'il faut juger les patriotes; leurs nobles motifs sont bien

connus, l'histoire nous les apprend, et ils nous les font connaître, eux-mêmes, dans les lettres admirables qu'ils nous ont laissées avant de mourir, dans leurs testaments politiques que personne ne peut lire sans être profondément ému. "Je meurs, a dit de Lorimier, sans remords; je ne désirais que le bien de mon pays dans l'insurrection et l'indépendance, mes vues et mes actions étaient sincères.

"Ma patrie! A ma patrie j'offre mon sang comme le plus grand et le dernier des sacrifices; vous verrez des jours meilleurs."

De Lorimier a été l'interprète fidèle des sentiments de ses compagnons d'infortune, de ceux qui moururent sur l'échafaud ou sur les champs de bataille, de ceux qui furent condamnés à un exil cruel ou qui furent emprisonnés. Oui, c'est vrai, ils n'avaient d'autre motif, d'autre but que le *bien de leur pays*; le seul mobile était de procurer à leurs compatriotes la liberté politique, le respect de leurs droits, de leur nationalité. Les bienfaits de la liberté dont nous jouissons sont le résultat de leur mort, le fruit de leur supplice, de leurs souffrances.

Ils ont exprimé l'espoir que les Canadiens se souviendraient d'eux et reconnaîtraient la grandeur de leurs sacrifices; c'était leur principale consolation, la pensée qui leur faisait supporter courageusement la mort horrible sur l'échafaud. Certes nous devons prouver qu'ils ont eu raison

de compter sur la reconnaissance de leurs compatriotes. Un peuple qui n'a pas assez de cœur pour honorer ceux qui meurent pour lui, ne mérite pas de vivre.

SOUFFRANCES DES EXILES DE L'AUSTRALIE

Ce que les infortunés exilés de l'Australie eurent à souffrir pendant la traversée et leur séjour en Australie a été raconté par l'un d'eux, M. F.-X. Prieur, dans un livre intitulé, *Notes d'un condamné politique*, et verbalement par plusieurs exilés après leur retour au pays. Je viens de mettre la main sur les notes écrites jour pour jour par M. F.-M. Le Pailleur depuis son départ pour l'exil jusqu'à son retour.

J'ai bien connu ces deux patriotes qui vécurent longtemps après leur retour au pays. Le premier était, en 1837, marchand à Saint-Timothée; ruiné par son dévouement à la cause des patriotes, il obtint du gouvernement, à son retour de l'Australie, un emploi qui lui permit de vivre et de soutenir sa famille. Plusieurs enfants et petits-enfants vénèrent sa mémoire.

J'ai vu souvent, au palais de justice, M. Le Pailleur qui occupait la position d'huissier de la Cour du Banc de la Reine. C'était un brave et charmant homme, poli, courtois, estimé de tous ceux qui le connaissaient. Il épousa, à son retour de l'exil, la veuve de son ami Cardinal, et mourut à un âge avancé.

Ces deux patriotes ont raconté les souffrances des exilés, depuis leur départ de Québec jusqu'à la fin de leur exil.

Les prisonniers à bord du Buffalo, en y comprenant les déportés du Haut-Canada et quatre forçats, étaient au nombre de cent quarante-quatre. Ils furent entassés dans un entrepont de quatre pieds de hauteur sur une longueur de soixante-quinze pieds entre les deux cloisons, où l'air et la lumière manquaient. C'est là, dans ce taudis infect et empesté, qu'ils devaient coucher quatre par quatre dans des compartiments ayant deux pieds de hauteur, sur des matelas affreux; c'est là qu'ils devaient pendant cinq mois vivre, dormir et manger. Et quelle nourriture! Elle était la plupart du temps dégoûtante et si au moins elle avait été suffisante! Mais non on leur en donnait juste assez pour les empêcher de mourir de faim. Ajoutons à cela les menaces, les mauvais traitements, les insultes les plus grossières, les souffrances causées par une vermine impitoyable et une chaleur suffocante, et on aura une idée de ce que durent souffrir ces hommes honorables accoutumés au confort, au bien-être de nos bonnes familles canadiennes. Une des choses qu'ils supportaient avec le plus de peine était le plaisir que prenaient certains officiers anglais à les traiter comme de vils criminels, à sembler même leur préférer les forçats auxquels ces braves gens étaient associés.

Si, au moins, pendant cette traversée épouvantable, ils avaient pu espérer qu'ils seraient mieux traités et plus heureux sur la terre de leur

exil ! Mais ils ne se faisaient pas illusion sur le sort qui leur était réservé.

Arrivés à Sydney, dans les derniers jours du mois de février, ils restèrent enfermés, quatorze jours, dans les flancs infects du Buffalo, pendant que les autorités délibéraient sur l'endroit où ils seraient installés. Il avait d'abord été question de les envoyer à l'île Norfolk, située à cent milles de Sydney, connue dans le pays sous le nom mérité de "l'Enfer." On y envoyait les criminels les plus redoutables, les plus dangereux. Or, des lettres venues du Canada avaient convaincu les autorités officielles de l'Australie que nos compatriotes étaient des criminels de cette espèce, des brigands capables et coupables des crimes les plus odieux. Ils trouvèrent heureusement dans la personne de Mgr Polding, l'évêque de Sydney, un protecteur puissant et dévoué qui avait appris en peu de temps à les connaître, à les estimer. Aidé du père Brady, il réussit à les préserver du danger qui les menaçait ; il alla jusqu'à se porter caution de leur conduite future.

Enfin, après des pourparlers et des délibérations presque interminables, il fut décidé de les envoyer à Long Bottom, à quelques milles de Sydney. Ce n'était pas l'enfer, non, c'était le purgatoire. Ils y furent entassés dans des bâtisses où ils souffrirent beaucoup du froid et de l'humidité, la nuit surtout, vu qu'ils furent condamnés à coucher sans couvertures sur des planchers

mal joints et humides. L'eau de pluie et la nourriture qu'on leur donnait ne pouvaient être plus malsaines, plus infectées.

Avant de les mettre à l'ouvrage, on les soumit à un procédé qui les humilia profondément en achevant de les confondre avec les forçats. "On nous fit mettre en rang, dit Prieur, et au moyen de peinture et d'un fer à marker, on inscrivait sur nos habits, à plusieurs endroits, les lettres de la servitude pénale: les lettres L B étaient les initiales du nom de l'établissement que nous habitions, Long Bottom".

C'est là dans le voisinage de Long Bottom, à une petite distance de la rivière Paramata, qu'ils furent employés, pendant plusieurs mois, à extraire, casser et transporter la pierre destinée au macadam des grandes routes voisines, sous la conduite et la surveillance d'employés grossiers et violents.

Leur seule consolation était de pouvoir de temps à autre entendre la messe dans un hangar qu'ils avaient réussi à convertir en chapelle et d'y recevoir la communion des mains du bon évêque Polding ou du dévoué père Brady. M. Prieur et M. Le Pailleur se plaisent à dire que la religion les aida puissamment à supporter les misères et les souffrances de leur exil.

Après un certain temps, leurs maîtres et leurs gardiens les trouvant si paisibles, si patients et si aborieux, finirent par les estimer et les traiter avec plus d'égards, avec moins de sévérité.

“Il y avait, dit M. Prieur, vingt mois que nous étions à Long Bottom, lorsque l'ordre vint de nous louer à des habitants du pays, selon l'usage des colonies pénales de l'Australie. Les conditions de notre louage étaient qu'on devait nous allouer sept schelling et six deniers par semaine et de plus dix livres de bœuf, dix livres de farine de blé, une livre de sucre et quatre onces de thé noir, comme ration alimentaire. Les loués sont tenus de préparer et de faire cuire eux-mêmes leurs aliments et ils sont logés dans de petites cases séparées de la demeure des propriétaires; à peu près comme les esclaves noirs dans les plantations du sud de l'Amérique.”

Inutile de dire que les *loués* restent soumis aux autorités militaires du pays, à une vigilance et à des règlements sévères.

Nos infortunés compatriotes réussirent presque tous à se louer et furent plus ou moins heureux et bien traités selon le caractère et la mentalité de leurs maîtres. Mais il vint un temps où la plupart furent congédiés et obligés d'avoir recours à toutes sortes d'expédients pour vivre.

Pendant ce temps-là, au Canada comme en Angleterre, des âmes charitables travaillaient à obtenir leur pardon et à les rapatrier. Un comité d'hommes importants de Montréal organisait à cette fin une souscription, et ce comité avait pour trésorier M. Raymond Fabre, un patriote éprou-

vé, l'un des hommes les plus estimés de Montréal. Le gouvernement anglais finit par céder aux instances, aux supplications de tous ceux qui, en Angleterre comme au Canada, s'intéressaient au sort des exilés, mais il procéda lentement, et comme l'argent souscrit pour subvenir aux dépenses du retour était déposé en Angleterre, ils étaient obligés de s'y rendre, à leurs frais, avant de pouvoir le toucher. La joie qu'ils éprouvèrent, lorsqu'ils apprirent l'heureuse nouvelle de leur délivrance, fut indicible, mais elle fit place chez un bon nombre à la tristesse lorsqu'ils songèrent qu'ils n'avaient pas le moyen de payer les frais de retour. Ils eurent recours à tous les expédients, se soumirent aux travaux les plus durs, aux besognes les plus grossières afin de se procurer les fonds requis. On peut imaginer le chagrin de ceux qui restaient, lorsqu'ils voyaient partir plusieurs de leurs compagnons d'exil qui avaient réussi à se procurer l'argent qu'on leur demandait pour les transporter en Angleterre. Le gouverneur sir George Gipps leur avait pourtant annoncé que la souscription au Canada était assez forte pour permettre au gouvernement anglais de payer les frais de voyage de tous les exilés. Mais l'argent promis n'arrivait pas et nos malheureux compatriotes s'énervaient dans une attente cruelle.

Enfin, en 1846, tous les exilés avaient réussi à réintégrer la patrie, à l'exception toutefois de

MM. Ignace Chèvrefils et Louis Dumouchel qui étaient morts, et d'un nommé Marceau qui s'étant marié avait décidé de demeurer en Australie.

Comme les exilés, leurs familles et leurs amis avaient vécu, depuis plusieurs mois, dans l'espoir que bientôt l'amnistie serait proclamée, mais les jours, les semaines, les mois s'étaient écoulés et rien n'était venu confirmer l'heureuse rumeur. Leur anxiété était grande. Aussi, lorsqu'ils apprirent que les exilés étaient en route vers la patrie, ils furent heureux et se préparèrent à les recevoir les bras ouverts. Mais les joies du retour furent parfois mêlées de chagrins amers. La mort avait fait des victimes, elle avait enlevé des êtres chéris, et, dans plusieurs cas, les exilés avaient été dépouillés de leurs biens; leur ruine était complète. Mais ils retrouvèrent des amitiés et des sympathies qui les consolèrent et les aidèrent à refaire leur vie. Les Canadiens-français ne pouvaient ignorer que si ces braves gens avaient tant souffert, c'était pour eux, pour leur procurer les libertés politiques et nationales dont ils jouissaient.



LE COMMERCE CANADIEN-FRANCAIS

Parmi les hommes d'affaires de la rue Saint-Paul parvenus à la fortune à force de courage, de travail et d'énergie, il fut noter M. Boyer. Ses débuts dans la carrière commerciale, comme ceux des Masson et des Renaud, furent bien modestes. Il dut en grande partie ses succès à l'habileté avec laquelle il sut faire usage d'une avance de provisions qui lui fut faite par un marchand qui eut raison de croire à sa probité. C'était, lui aussi, un travailleur infatigable, l'un des premiers à se mettre au travail le matin et l'un des derniers à le quitter. A cette époque, les patrons, les chefs des maisons industrielles et commerciales et leurs employés commençaient la journée de bonne heure et la finissaient tard. Toujours sur le qui-vive, toujours à l'affut de toutes les occasions de faire de l'argent, M. Boyer accrut rapidement la fortune de sa maison de commerce et devint l'un des marchands les plus fortunés de Montréal. Grâce à son flair commercial et à sa confiance dans l'avenir de Montréal, il acheta au nord de la rue Sherbrooke et ailleurs des lopins de terre considérables où il n'y avait pas une seule maison et qui sont maintenant couverts d'habitations. Ce fut une

heureuse spéculation qui augmenta considérablement sa fortune.

M. Boyer avait l'esprit caustique et la parole franche, rude parfois. Un jour, on lui dit que quelqu'un avait mal parlé de lui ; il parut réfléchir un instant et dit : "C'est curieux, je ne me souviens pas de lui avoir rendu service." Inutile de dire qu'il avait rendu des services à des gens peu reconnaissants.

Il eut deux fils, dont l'aîné, Alphonse, mort, il y a quelques années, fut député du comté de Maskinongé à la Chambre locale. C'était un homme intelligent, un causeur amusant, un joyeux compagnon. L'autre, l'honorable Arthur Boyer, a été député de Jacques-Cartier, ministre sans portefeuille dans le cabinet Mercier, et il est maintenant sénateur. Très instruit, parlant également bien l'anglais et le français, c'est un des sénateurs les mieux informés, les plus écoutés.

Il y avait autrefois sur la rue Saint-Paul, à l'encoignure de la place Jacques-Cartier, une maison de commerce anglaise de nom mais de fait bien canadienne-française, car M. Thompson, son propriétaire, avait, comme son père, épousé une Canadienne-française, une demoiselle Trudeau, sœur du grand vicaire Trudeau, et il était catholique. M. Thompson était un homme d'esprit renommé pour ses bons mots, ses vives réparties, ses facéties et le succès avec lequel il mystifiait ses semblables. Il avait beaucoup d'amis qu'il

amusait et une clientèle considérable dont une grande partie se recrutait dans les paroisses situées au nord de Montréal.

J'étais avec mon père dans son magasin, en 1849, lorsque les cris "au feu, au feu" retentirent dans la rue. Les orangistes avaient mis le feu à l'hôtel Cyrus, l'hôtel Riendeau maintenant, où se tenait l'enquête sur la mort du jeune Mason, tué au moment où, à la tête d'une bande d'émeutiers, il franchissait la grille en face de la maison de La Fontaine. Les orangistes sachant que cet homme éminent devait donner son témoignage à cette enquête, avaient formé le complot de profiter de la confusion et de l'excitation causées par l'incendie, pour l'assaillir et le tuer à sa sortie de l'hôtel. J'arrivai avec mon père en face de l'hôtel en feu au moment où La Fontaine en sortait, au bras de M. Coursol qui, en cette circonstance comme en beaucoup d'autres, fit preuve d'un grand courage.

M. Thompson laissa deux fils de talent qui se distinguèrent dans l'imprimerie et le journalisme : Napoléon et Toussaint Thompson ; l'épouse si estimée de M. le sénateur Béique est sa petite-fille : du côté paternel et maternel la lignée a une grande valeur intellectuelle.

La maison Thibaudeau fondée à Québec par M. Isidore Thibaudeau avait, à Montréal, une succursale qui, pendant un certain temps, fit de grandes et fructueuses affaires, et fut administrée par M. Rosaire Thibaudeau et plus tard par M. Alfred Thibaudeau.

Peu de familles ont occupé dans notre monde politique autant de positions importantes. Isidore, l'aîné a été député; Élie, le cadet, a été député et ministre avant la Confédération; Rosaire, leur frère, a été sénateur et Alfred, le fils d'Isidore, l'est aussi. Le parti libéral s'est toujours plu à reconnaître les services et le dévouement de cette importante et populaire famille. Lorsque Laurier, fait ministre en 1875, fut battu dans le comté de Drummond-Arthabaska, M. Isidore Thibaudeau donna sa démission comme l'un des députés de Québec-Est afin de lui permettre de se faire élire dans cette patriotique division.

Rosaire Thibaudeau a été pendant longtemps, l'un des chefs les plus intelligents, et les plus actifs du parti libéral. Il avait de nombreux amis, et sa maison dont une femme distinguée faisait les honneurs avec tant de charme, était le rendez-vous de l'élite de notre société.

On a prétendu que son zèle pour la politique n'avait pas été favorable aux intérêts de la maison Thibaudeau qu'il représentait à Montréal.

Il y avait encore sur la rue Saint-Paul la maison Mongenais & Boivin aujourd'hui entre les mains habiles du sénateur Marcellin Wilson dont la fortune s'est accrue si rapidement depuis quelques années; la maison florissante Villeneuve et Lacaille, maintenant administrée par M. Gendreau qui en fut le principal commis pendant plusieurs années, et enfin la maison Lamontagne,

située maintenant sur la rue Notre-Dame et dont M. Joubert est le chef et l'administrateur. M. Joubert était bien jeune et pauvre, lorsque vers l'an 1870 il vint du Sault-au-Récollet à Montréal, s'engager comme commis dans la maison Prévost & Hébert, et plus tard il entra dans la maison Lamontagne à la tête de laquelle il est parvenu et qu'il dirige avec tant de succès. La carrière de M. Joubert est encore un exemple éclatant de ce que le travail, la probité, l'activité et le sens du devoir peuvent accomplir. Le petit commis de 1870 est aujourd'hui l'un des marchands les plus prospères de Montréal et l'un de nos citoyens les plus estimés pour leur charité, leur dévouement à toutes les bonnes œuvres, et ses fils marchent sur ses traces. On ne pourra pas lui reprocher comme à plusieurs de nos capitalistes anciens ou nouveaux et à leurs fils, de se désintéresser de toutes les œuvres qui ont pour objet le bien-être de leurs semblables, le progrès et l'honneur de leur nationalité.

Il vint un temps où, vu les progrès et l'extension du commerce, plusieurs de ces maisons commerciales de la rue Saint-Paul, se virent obligées de la désertar et de se diriger vers la rue Notre-Dame. L'origine de la rue Notre-Dame remonte comme celle de la rue Saint-Paul, aux premiers temps de la colonie et son histoire est intéressante. Elle a été pendant longtemps le siège principal du commerce en détail, la promenade favo-

rite de l'élite de la société. En 1860 on y voyait encore, dans l'après-midi, nos belles dames y étaler leurs brillantes toilettes et y venir dans leurs beaux carrosses faire leurs achats; on y voyait aussi nos jeunes avocats, notaires et étudiants s'y promener en compagnie de jeunes filles pimpantes, car, à 4 heures de l'après-midi, ils pouvaient quitter les bureaux sans que la clientèle en souffrît beaucoup.

Les principales maisons de commerce en détail étaient canadiennes-françaises, c'étaient les Beaudry, les Merrill, les Bruneau, les Sénécal & Duverger. Il y avait six frères Beaudry: Jean-Louis, Jean-Baptiste, Joseph, Victor, Prudent, tous marchands ou hommes d'affaires arrivés pauvres de la campagne à Montréal et devenus riches.

Le plus connu fut Jean-Louis qui fit sa fortune dans un petit magasin de pauvre apparence situé sur la rue Notre-Dame en face du palais de justice, et qu'on appelait généralement "Le magasin aux contrevents barrés" Lorsque M. Beaudry fut devenu riche, on lui conseillait parfois d'occuper un magasin plus grand et plus beau, il répondait invariablement, "J'aime mieux faire de bonnes affaires dans un petit magasin que de me ruiner dans un grand magasin." Joignant à un esprit solide une énergie indomptable, Jean-Louis Beaudry réussit non seulement à faire fortune dans le commerce, mais encore à se distinguer dans le domaine politique et municipal.

Malgré son peu d'instruction, il parlait l'anglais et le français d'une façon convenable, avec une force de raisonnement peu ordinaire. Je l'entendis parler à Sainte-Thérèse en 1858, il commença son discours par ces paroles: "Un bon nombre de vous, messieurs, doivent me connaître ou ont dû entendre parler de moi, je suis le marchand aux contrevents barrés de la rue Notre-Dame à Montréal, et je parle comme je vends mes marchandises, franchement et honnêtement".

Il était l'un des chefs du parti conservateur, à Montréal, partisan ardent de Cartier à qui il ressemblait par la force de la volonté et l'énergie parfois rude de la parole. Il a été pendant plusieurs années maire de Montréal et il déploya dans l'administration des affaires municipales l'activité, l'esprit pratique et le jugement dont il faisait preuve dans l'administration de ses propres affaires. Le greffier de la ville était alors, M. Chs Glackmeyer qui depuis longtemps faisait le beau et le mauvais temps à l'hôtel de ville et dont personne n'osait contester la compétence, l'expérience et les connaissances municipales.

Plus affable et plus doux d'apparence que M. Beaudry, il n'était pas moins volontaire, énergique, entêté même. Aussi, le contact de ces deux forces ne pouvait manquer de produire des conflits, des chocs électriques, qui amusèrent beaucoup le monde municipal. Un jour, la guerre éclata, lorsque le maire voulut prendre possession

du magnifique bureau que M. Glackmeyer occupait; la dispute fut violente et la victoire longtemps indécise, mais le greffier finit par l'emporter sur le maire. La lutte au sujet de ce bureau rappelait le "Lutrin" de Boileau."

M. Beaudry donna une idée frappante de son énergie lorsqu'en 1873 il empêcha la procession orangiste qui aurait provoqué un conflit sanglant. Depuis plusieurs jours, l'anxiété régnait dans la population de Montréal, et les autorités voyaient avec angoisse arriver le 12 juillet. On savait que les Irlandais catholiques avaient résolu d'empêcher, à tout prix, cette procession et que des deux côtés on s'armait de révolvers. M. Beaudry avait mis sur pied toute la police et la force armée de Montréal, et il était décidé à empêcher les orangistes de se former en procession. Afin d'assurer le succès de ses efforts, il s'installa à l'entrée de l'édifice d'où les officiers et le principal corps de l'Association devaient partir pour se former en procession, et il leur fit annoncer qu'ils lui passeraient sur le corps avant de pouvoir s'assembler dans la rue, que d'ailleurs les avocats de la ville ayant déclaré que leur procession serait illégale, il les ferait arrêter s'ils persistaient dans leur résolution. Les orangistes intimidés renoncèrent à leur projet. Il n'y eut qu'une voix pour proclamer que l'énergie de M. Beaudry avait empêché le sang de couler à flots dans les rues de Montréal.

L'une des maisons de commerce les plus populaires de Montréal était celle des MM. Merrill, deux hommes très estimés dans notre monde commercial, social et politique, qu'on voyait figurer avec honneur sur les listes de souscription en faveur des œuvres de charité. Partisans dévoués de sir Aimé Dorion, dans un temps où le parti libéral comptait peu de capitalistes dans ses rangs, ils étaient souvent mis à contribution. Ils sont morts tous deux à un âge avancé et leur nom est dignement porté par des hommes qui jouissent comme eux de l'estime de leurs concitoyens.

Mais avant d'aller plus loin dans l'examen des maisons de commerce situées en dehors de la rue Saint-Paul, je crois devoir dire un mot d'un homme qui plus que tout autre a joué un rôle important non seulement dans le commerce, mais encore dans notre monde politique. Il s'agit de l'honorable Augustin Cuvillier qui fut élu député du comté de Huntingdon en 1815 et fut l'un des membres les plus actifs, les plus influents et les plus capables de l'ancienne Chambre d'Assemblée de la province de Québec. Sa compétence et ses connaissances financières rendaient des services précieux et lui donnaient une grande autorité dans le monde politique comme dans le domaine commercial, d'autant plus qu'il pouvait exprimer ses vues en français comme en anglais, de façon à produire une excellente impression. On voit son nom figurer souvent dans l'histoire des débats

de l'ancienne Chambre d'Assemblée. En 1828, il faisait partie de la délégation chargée d'aller présenter au gouvernement impérial des pétitions protestant contre les mesures arbitraires qui privaient les Canadiens de leurs droits politiques. Mais son refus de voter pour les 92 Résolutions lui fit perdre sa popularité et l'empêcha d'être élu dans les élections agitées de 1834. Il réussit à se faire élire aux premières élections qui eurent lieu sous l'Acte d'Union, et fut même élu président de l'Assemblée législative. Malheureusement il crut devoir encore différer d'opinion avec La Fontaine et ses amis, lorsqu'ils refusèrent de se soumettre aux prétentions anticonstitutionnelles de lord Metcalf, et il renonça à la vie publique pour ne s'occuper plus que de ses affaires. Comme on le voit, il était d'un caractère indépendant et ne transigeait pas avec ses convictions. Mais sa carrière politique démontre que le monde des affaires a souvent autrefois fourni au pays des hommes d'État de grande valeur. Lorsqu'il mourut tous les journaux anglais et français rendirent un hommage éclatant aux talents, aux facultés brillantes et solides, à la vigueur morale et intellectuelle qui le caractérisaient.

LA GRANDE FETE NATIONALE DE 1874 ET LE MONUMENT NATIONAL

L'idée de cette fête mémorable m'avait été inspirée par le désir de donner une preuve éclatante de notre vitalité nationale en y appelant toutes les associations canadiennes-françaises du Canada et des États-Unis. Répondant à l'appel de l'Association Saint-Jean-Baptiste, des milliers de Canadiens-français arrivèrent de partout, même des endroits les plus éloignés du continent américain. Pendant six mois, des comités composés des citoyens les plus éminents de Montréal, s'étaient préparés à les recevoir et à donner à la fête tout l'éclat possible. La messe à Notre-Dame, les concerts dans les parcs, le banquet, les discours, les processions et les décorations des rues furent l'objet de l'admiration générale. Jamais on n'avait vu et jamais peut-être on ne verra semblable procession; trente sociétés nationales des États-Unis y figurèrent, la plupart accompagnées de corps de musique et portant des costumes brillants; les chars allégoriques où étaient représentés, personnifiés, les personnages les plus éminents de notre glorieux passé, étaient magnifiques.

La procession défila pendant trois heures dans des rues couvertes de drapeaux et de feuillage,

sous des arcs de triomphe d'une grande beauté, au milieu d'un enthousiasme indescriptible.

J'avais eu la pensée que cette grande et solennelle réunion de la famille canadienne aurait pour effet d'induire nos compatriotes à revenir chez nous, reprendre leurs places au foyer national. Mais l'impression produite par leur apparence de prospérité, de confort et de contentement, ainsi que par leurs déclarations, ne fut pas de nature à produire cet effet et, malheureusement, à cette époque, les lois étaient peu favorables à la colonisation, peu propres à inciter les Canadiens-français, ceux surtout qui n'avaient pas d'argent, à braver les misères du défrichement.

La construction du Monument National fut l'un des résultats de la grande fête de 1874. L'impossibilité où se trouvait l'Association Saint-Jean-Baptiste de recevoir chez elle, dans des salles lui appartenant, ces milliers de nos compatriotes venus de toutes les parties du continent américain, m'avait humilié, et je conçus alors le projet de construire un édifice qui nous donnerait des revenus, les moyens de faire des œuvres de patriotisme pratique, et de réunir, dans nos jours de fêtes nationales, la famille canadienne-française. Mais ce n'est qu'en 1887, lorsque je fus élu président de l'Association, que je pus réaliser ce projet, grâce à l'aide de certains hommes dont le dévouement et les sacrifices devraient être plus connus et que je me propose de faire connaître. On

n'a pas d'idée de ce qu'il a fallu de courage et de patience pour mener à bonne fin cette entreprise, pour l'empêcher de périr. Aussi, lorsque dans cet édifice, qui nous avait causé tant d'ennuis et donné tant de mal, nous étions décapités, mes amis et moi, et quittions la grande salle du Monument, pendant que nos adversaires célébraient leur victoire par des chants patriotiques, je ne pus m'empêcher d'éprouver un sentiment pénible.

Lorsque, plus tard, j'étais battu dans la division Est de Montréal par les ouvriers, dont pendant quatre ans j'avais dans la Chambre locale plaidé la cause et amélioré si considérablement la situation, je compris qu'il fallait faire le bien, faire son devoir, sans s'occuper si on nous en saurait gré. Après tout, il y a une certaine satisfaction à faire ce que l'on doit, ce que l'on croit bon, utile à ses compatriotes, à ses semblables, sans compter sur leur reconnaissance. D'ailleurs, ce manque de reconnaissance est souvent excusable à cause des circonstances. Et puis, est-on bien sûr soi-même de n'avoir pas souvent péché sous ce rapport, sans trop s'en rendre compte, par inadvertance ou insouciance?

Savoir pardonner et oublier est un sentiment aussi pratique que chrétien. La rancune et l'aigreur engendrées presque toujours par l'amour-propre blessé, sont mauvaises conseillères; elles sont funestes à la paix et au bonheur des familles et empêchent souvent un homme de faire ce qu'il doit.



LES GRANDS HOMMES DE L'ANTIQUITE

1823

Pendant le dernière session du Parlement à Ottawa, un homme occupant une haute position dans le monde politique, me disait ; "Vos articles sur les anciens, sur Cécron et Pline, par exemple, ont été fort goûtés dans la petite ville où je vis. Parlez -nous donc de ces hommes dont les journaux mentionnent souvent les noms, mis que nous ne connaissons pas."

Lisant, ces jours derniers, des biographies de Socrate et de Platon, je me suis rappelé ce que cet homme m'avait dit, et j'ai cru devoir dire quelques mots de ces deux illustres philosophes, donner une idée de la grandeur de leurs pensées, de la hauteur de leurs sentimens. D'autant plus que l'on trouve dans leur vie et leurs enseignements des leçons de sagesse applicables à tous les hommes.

Socrate naquit en l'an 469 avant J.-C. ; il eut pour père un sculpteur et pour mère une sage-femme. Il commença par suivre les leçons de certains philosophes, mais il fut réellement, disent les biographes, son propre maître.

Après s'être distingué par sa bravoure dans la guerre, il se consacra à l'étude de la philosophie et de la morale et passa sa vie à enseigner à la jeunesse d'Athènes les moyens de pratiquer la vertu et d'être de bons citoyens.

Il pratiquait ce qu'il enseignait et faisait preuve en toutes circonstances d'une patience et d'une résignation admirables. Il donna un exemple frappant de la patience par la façon dont il supporta la mauvaise humeur et même les insultes de sa femme, Xantippe, la plus acariâtre des femmes, qui ne cessait de le tourmenter, qui ne se gênait pas de lui jeter à la tête de l'eau de vaisselle, de le frapper à coups de balai, de traverser la foule réunie pour entendre discourir son mari, et de le ramener à la maison, en le tenant par l'oreille. Elle se moquait de sa philosophie et lui disait qu'au lieu de prêcher, il ferait bien mieux de travailler, de prendre les moyens de faire de l'argent. Elle n'avait pas la moindre idée que cet homme qu'elle tyrannisait serait mis au rang des plus grands génies de l'antiquité. Lorsqu'on lit l'histoire des avaries dont sa femme l'accablait, on se demande si beaucoup de chrétiens pourraient en souffrir autant avec autant de patience.

A ceux qui lui demandaient, comment il pouvait endurer si patiemment les mauvais traitements de sa femme, il disait que cette expérience lui donnait la force de tout supporter facilement.

Il allait pieds-nus et nu-tête par les rues d'Athènes, arrêtant les passants, les interrogeant, commentant leurs opinions et disant aux groupes qui se formaient autour de lui ce qu'ils devaient croire et pratiquer.

Chose étonnante ! Cet homme dont les enseignements font l'admiration de tous les siècles n'a pas laissé de livres. Ses élèves, Platon et Xénophon spécialement, sont ses livres, les interprètes fidèles de ses pensées et de ses sentiments ; on apprend par leurs ouvrages, par les admirables Dialogues spécialement, à connaître, à admirer le génie de Socrate.

Les historiens se demandent si dans ces célèbres dialogues, Platon ne fait pas dire à Socrate ce qu'il pensait lui-même, s'il ne confond pas ses vues avec celles de son maître. En tout cas, on y trouve des principes de philosophie et de morale dignes souvent des Pères de l'Eglise. Par exemple, contrairement aux sentiments des Romains et des Grecs les plus éminents, concernant le suicide, Socrate affirmait énergiquement que l'homme n'avait pas le droit de disposer de la vie qui lui avait été donnée par les dieux et qu'eux seuls pouvaient y mettre fin.

Sa devise favorite était, "Connais-toi toi-même," et il en tirait des conclusions de haute moralité. Il disait que l'homme devait chercher à se connaître pour se corriger, se réformer, pour devenir maître de ses pensées, de ses sentiments, de ses actions, pour acquérir la sagesse et la vertu, pour supporter patiemment toutes les misères, toutes les douleurs de la vie humaine. Il croyait à l'immortalité de l'âme, à la récompense dans un autre monde de la vertu et au châtimement du vice,

du crime. Sa douceur, sa bonté et sa sagesse lui procuraient des amitiés précieuses même dans des cercles les plus enclins à le critiquer, à le railler.

Le fameux Alcibiade, par exemple, entreprit un jour de démontrer que Socrate n'était pas aussi patient qu'on le disait, en troublant une assemblée à laquelle le philosophe adressait la parole, en l'interrompant, en essayant de le ridiculiser. Mais, Socrate impassible mit les rieurs de son côté en démontrant que la vie des hommes qui, comme Alcibiade, ne cherchaient qu'à s'amuser, qu'à satisfaire leurs mauvais penchants, était une vie méprisable. Alcibiade humilié et croyant que s'il ne pouvait discuter avec lui avec succès, il pouvait du moins l'emporter par la force corporelle, lui demanda de lutter contre lui, Socrate, dont la vigueur corporelle égalait la force intellectuelle, accepta le cartel, et en peu de temps mit Alcibiade hors de combat. Alcibiade à partir de ce moment fut l'un des admirateurs et des amis les plus dévoués du philosophe, et convertir Alcibiade n'était pas un mince mérite, car c'était un fieffé gamin, mais possédant tous les dons du corps et de l'esprit. On dit même qu'il devint un citoyen modèle.

Mais si Socrate se faisait des amis parmi les intellectuels et les gens sages d'Athènes, ses invectives contre l'égoïsme des riches, contre l'immoralité des vicieux, sa critique mordante de tous les abus, de tous les vices lui faisaient des ennemis

nombreux qui entreprirent de mettre fin à ses sermons. Ils trouvèrent quelqu'un qui consentit à le mettre en accusation devant l'aéropage en lui reprochant d'avoir dénigré les dieux d'Athènes et d'avoir corrompu la jeunesse, par son enseignement. On voit que en tout temps les accusations d'impiété, fondées ou non, ont eu leur effet. Socrate refusa les services d'un avocat et même dédaigna de se défendre; il se contenta de poser quelques questions à ses accusateurs, afin de démontrer qu'il n'avait jamais parlé irrespectueusement des dieux, qu'il s'était borné à critiquer la fausse conception que l'on se faisait d'eux. L'aéropage composé d'environ cinq cents membres, dont un grand nombre étaient ses ennemis, le trouva coupable par une faible majorité et le condamna à mort. Lorsqu'on lui demanda quelle peine il voulait qu'on lui infligeât, il répondit ironiquement que l'état devrait être condamné à le nourrir au Pyrtanée.

Inutile de dire que cette boutade ironique n'eut pas l'effet de plaire beaucoup à ceux qui l'avaient condamné et de lui rallier leurs sympathies.

Avant de boire la ciguë, le poison qui devait mettre fin à ses jours, il passa le temps à converser avec ses amis qui essayèrent vainement de le décider à échapper à la mort cruelle qui l'attendait, en s'enfuyant de la prison. Ils avaient tout préparé pour le succès du projet qu'ils avaient conçu afin de conserver une vie si précieuse. Mais

à toutes leurs sollicitations, il répondit que son devoir était de respecter les lois de son pays, les lois dont il avait si souvent prêché le respect. Il ne voulut pas que les Athéniens aient le droit de dire que la crainte de la mort l'avait poussé à contredire ses enseignements et ses conseils, à mépriser l'autorité de l'État, etc., etc.

Est-il possible d'avoir une conscience plus délicate, une morale plus sévère? Il dit à ses amis, que l'homme dont la vie avait été celle d'un philosophe, devait conserver son sang froid en face de la mort et devait même la voir venir avec plaisir, vu qu'il avait droit d'espérer qu'elle lui ouvrirait les portes d'un monde où il serait plus heureux que sur la terre, où il connaîtrait la vraie sagesse. Répondant à une question relativement aux relations de l'âme avec le corps, il dit que pour le vrai philosophe, le corps doit être absolument soumis à l'âme, qu'il n'a de valeur qu'en la servant, que l'âme n'est vraiment agréable à la divinité que lorsqu'elle arrive dans l'autre monde, débarrassée des impuretés du corps.

Il continua de parler ainsi, d'exprimer les pensées les plus élevées jusqu'au moment où il avala le fatal poison, après avoir reproché à ses amis de pleurer sur son sort, de ne pas maîtriser les sentiments de chagrin que leur causait sa mort.

On est tenté parfois de se demander s'il n'y avait pas de la pose dans son stoïcisme, dans l'originalité de sa conduite, dans son impassibilité, si,

à l'exemple des grands hommes de l'antiquité, il ne posait pas pour la postérité. Toutefois on ne peut s'empêcher de rendre hommage à sa force d'âme, à la hauteur de son génie.

Platon est considéré le génie le plus puissant de l'antiquité, le philosophe dont les enseignements ont le plus intéressé le monde intellectuel dans tous les temps, dans tous les pays. On l'appelle le "Divin Platon" et on ne cesse de citer ses opinions, son sentiment sur toutes les questions qui agitent le monde philosophique; on ne cesse d'admirer la beauté de son langage, de son style. Il appartenait à l'une des familles les plus anciennes et les plus nobles d'Athènes. Aussi il n'allait pas comme Socrate nu-pieds et tête-nue par les rues d'Athènes, ne portait pas comme lui des vêtements grossiers et usés et ne pérorait pas sur les places publiques. Il avait son académie, ses jardins où il donnait son enseignement à un auditoire d'élite, à des élèves distingués, venus souvent de loin pour le connaître et recevoir ses doctes leçons. Parmi ces élèves était l'illustre Aristote, qui devint presque aussi célèbre que le maître et qui comme lui et Socrate est au premier rang des gloires de l'antiquité. Platon ne voulut jamais se marier; le spectacle des tribulations matrimoniales de son maître l'empêcha peut-être de s'exposer aux mêmes ennuis. Il faut admettre que les grands philosophes, les savants que préoccupe constamment la solution des problèmes les plus

ardus du monde intellectuel, ne sont pas toujours des maris très réjouissants et très pratiques; ils ont des distractions peu favorables à la vie conjugale; ils attachent plus d'importance à la science qu'à la cuisine. Par exemple, lorsque Xantippe après avoir longtemps attendu Socrate pour le dîner, courait après lui dans les rues d'Athènes pour le ramener à la maison, elle ne pouvait pas être de bien bonne humeur.

Platon croyait à l'immortalité de l'âme, mais il disait que quel que fût le sort de l'homme après sa mort, il devait mener la vie la plus honnête et la plus utile possible, cultiver son esprit et son cœur et jouir avec modération de toutes les bonnes choses de la terre.

Après la mort de Socrate qui lui causa un profond chagrin, il passa plusieurs années à voyager dans tous les pays étrangers alors connus et partout il reçut les témoignages les plus flatteurs d'estime et d'admiration. Les grands, les rois eux-mêmes étaient honorés de le recevoir, de le consulter et de recevoir ses conseils et ses enseignements. Lorsqu'il revint à Athènes, son académie fut plus que jamais fréquentée et comme il s'abstenait des affaires publiques et se bornait à enseigner, il n'avait que des admirateurs et les Athéniens étaient fiers de lui.

Il mourut à l'âge de 81 ans, laissant des livres qui seront lus et admirés aussi longtemps que le monde vivra. Mais dans sa République, au mi-

lieu de maximes et de théories admirables, il exprime des idées plus ou moins erronées. Par exemple, il veut que les enfants, à leur naissance, soient enlevés à leurs parents et élevés, instruits en commun par l'Etat. Les partisans de l'Etatisme trouvent dans ses livres des arguments en faveur de leur théorie.

Toutefois on ne peut connaître les enseignements de Socrate, de Platon et d'Aristote sans se demander comment, sans avoir pour les guider les lumières du christianisme, ils ont pu s'élever si haut dans les sphères du monde intellectuel.

Aristote n'était pas Athénien, il était né en Macédoine, mais c'est à Athènes, à l'école de Platon, qu'il vint à l'âge de dix-sept ans, s'instruire, et c'est là qu'il vécut et enseigna pendant une bonne partie de sa vie. Le génie de Platon et d'Aristote était universel et s'exerçait dans toutes les branches de la science humaine, même dans la culture des beaux-arts.

Je crois en avoir dit assez pour donner une idée de la grandeur intellectuelle de ces hommes éminents, pour expliquer le prestige dont ils jouissent depuis des siècles et pourquoi on mentionne si souvent leurs noms.



ULTIMA VERBA

Plus je vieillis, plus j'observe ce qui se passe dans le monde, plus je me convaincs que la religion est nécessaire à l'homme, à l'individu comme à la société, pourvu que ce soit une religion vraie, éclairée, sincère, qui dirige leur conduite, leurs actions, éclaire la conscience, fortifie la vertu, purifie les cœurs, anoblit les motifs, inspire la charité et l'amour du prochain, et fait de l'homme un bon père de famille, un bon citoyen.

J'ai connu des hommes qui sans être des croyants ou des chrétiens pratiquants, n'en étaient pas moins estimables, doués des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, faisant le bien, bons à leur famille, à leurs semblables, ayant le sens de l'honneur et du devoir, de la dignité personnelle, remplissant fidèlement leurs devoirs de citoyens. La nature les avait faits bons, vertueux, leur tempérament les protégeait contre les passions violentes, les entraînements dangereux et les portait à haïr tout ce qui était vil et grossier. C'étaient des natures d'élite, des exceptions intéressantes d'après lesquelles on ne peut juger la généralité des hommes.

J'ai connu d'autres hommes qui, à ces vertus naturelles joignaient une religion sincère, solide et pratiquaient ce qu'ils croyaient, vraiment je

dois avouer qu'ils étaient plus parfaits, plus capables de résister à toutes les séductions, de supporter la souffrance, l'ingratitude et l'injustice, de sacrifier leur intérêt personnel au succès d'une bonne œuvre, au bien de la société, de pratiquer humblement et discrètement les vertus, les dévouements obscurs. Je ne veux pas dire que ces hommes ne peuvent pas parfois payer tribut à la faiblesse humaine et commettre des actes condamnables, mais ils se hâtent de se reprendre, de se remettre dans la bonne voie et de réparer le mal qu'ils ont pu faire.

Malheureusement, il est des hommes dont les passions sont plus fortes que les croyances, qui donnent prise à la critique, à des comparaisons regrettables, et il y a les hypocrites, les ambitieux et les intrigants, pour qui la religion est un manteau, un paravent, un moyen de parvenir à leurs fins, à des fins plus ou moins honorables.

Toutefois, il n'en est pas moins vrai que dans la vie privée ou publique, une religion franche et sincère offre plus de garantie de sagesse, de probité, de vertu que la libre-pensée ou le scepticisme religieux, et que le monde, comme vient de le proclamer, quelques jours avant sa mort, le président des États-Unis, n'en a jamais eu un besoin plus pressant.

Au milieu des maux, des désastres et des crimes qui affligent l'humanité, à la vue du déchaînement de toutes les passions, de tous les mau-

vais appétits, du mépris de toute autorité, de toute supériorité, des abus de la richesse et des jalousies, des haines qu'ils provoquent, à la vue de ces masses agitées qui partout arborent le drapeau de la révolte et menacent de bouleverser les fondements de la société, les chefs du monde spirituel et temporel proclament que la religion seule peut rendre la paix et le bonheur à la terre, produire la réaction dont elle a tant besoin.

Mais quand se fera cette bienfaisante réaction ?

Lorsque le bolchévisme aura parcouru le monde avec son cortège de misères, de crimes et de désastres ; lorsque l'humanité épuisée, saignée à blanc, verra le néant des doctrines de la démagogie ; lorsque riches et pauvres, grands et petits, capitalistes et prolétaires, savants et ignorants seront convaincus de la nécessité d'avoir recours aux enseignements du Christ et de les mettre en pratique, l'humanité purifiée, régénérée pourra alors pendant quelque temps poursuivre dans la paix ses émouvantes et mystérieuses destinées.

A ceux qui sont tentés de m'accuser d'exagération, de pessimisme, je poserai la question suivante. N'est-il pas vrai que les hommes d'Etat ont toutes les peines du monde à empêcher une autre grande guerre, et à refouler les flots de la révolution qui partout menacent d'envahir la terre ? Combien de temps réussiront-ils à préserver la société des maux et des malheurs qu'elle redoute avec raison ? Souhaitons que l'ère des

épreuves et des souffrances ne soit pas aussi longue, et aussi néfaste qu'elle promet de l'être, et que l'humanité cherche le plus tôt possible son salut dans l'application des principes fondamentaux du christianisme.



TABLE DES MATIERES

Avant-propos	V
D'Iberville et la conquête de la Nouvelle-Angleterre	1
Souvenir politique	9
Louis-Joseph Papineau	13
Une page d'histoire	19
Un projet patriotique	24
La résurrection de la terre	28
Une femme forte	33
Chiniquy	35
Patriotisme pratique	39
Politique de classe	42
Etablissement d'un Etat français	45
La grève	49
Le suffrage féminin	51
Quelques souvenirs	61
Le devoir du moment	72
Sir Alexandre Lacoste	77
Les quatre derniers premiers ministres	83
L'Irlande	90
Longévité	92
Cartier et Dorion	99
Colonisation	107
Encore la colonisation—Souvenirs	111
Sympathies anglaises	115
La jeunesse et l'avenir	121

La mode	129
Victor-Hugo et la femme	133
Le commerce canadien-français	136
Exagérations et imperfections	152
Les anciens journalistes	157
Le curé Labelle	177
Mérites de la province de Québec	184
Riches et pauvres	190
Notre littérature nationale	198
Les beautés de notre pays—Paroles de Laurier	213
Le sénat, sa mission et ses œuvres	219
Croyances et superstitions	227
Réforme du sénat	235
Sir François Lemieux	240
L'esprit public	252
Les lettres de Cicéron	259
Lettres de Pline	267
La femme dans l'antiquité	278
Hommage à un Canadien-français	286
L'énergie au point de vue national	292
L.-O. Taillon	299
La gaieté des députés canadiens-français	307
Les résolutions adoptées par les patriotes à la grande assem- blée de Saint-Laurent, le 15 mai 1837	311
Une assertion injuste	316
Le monument des patriotes	319
Souffrances des exilés de l'Australie	323
Le commerce canadien-français	330
La grande fête nationale de 1874 et le monument national	340
Les grands hommes de l'antiquité	343
Ultima verba	352